Google

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE

ÉTUDES
SUR
RABELAIS

PAR

LOUIS THUASNE

SOURCES MONASTIQUES DU ROMAN DE RABELAIS.
RABELAIS ET ÉRASME. — RABELAIS ET FOLENGO.
RABELAIS ET COLONNA. — MÉLANGES.

PARIS (2e)
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, 67, AU PREMIER

1904
Tous droits réservés.

BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE P. DE NOLHAC ET L. DOREZ

I. Henry COCHIN. La Chronologie du Canzoniere de Pétrarque. 1 vol..... 4 fr.

II-III. Louis THUASNE. *Roberti Gaguini Epistolæ et Orationes.* 2 vol..... 25 fr.

IV. Henry COCHIN. Le frère de Pétrarque. 1 vol..... 6 fr.

V. Louis THUASNE. Études sur Rabelais. 1 vol..... 10 fr.

VI. L. M. CAPELLI. *Francisci Petrarchæ de sui ipsius et multorum ignorantia liber unicus*, ex codice autographo Vaticano editus et notis illustratus. 1 vol.

(*Sous presse.*)

VII. Henry COCHIN et Léon DOREZ. *Francisci Petrarchæ rerum memorabilium libri*, ex codice apographo Laurentiano manu Tedaldi della Casa exarato editi et præfatione ornati. 1 vol.

(*Sous presse.*)

MAÇON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE

DE

LA RENAISSANCE

DIRIGÉE PAR

P. DE NOLHAC et L. DOREZ

TOME CINQUIÈME

PARIS (2e)
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, 67, AU PREMIER

ETUDES

SUR

RABELAIS

ÉTUDES

SUR

RABELAIS

PAR

LOUIS THUASNE

Quidquid sum et valeo, tibi id uni.

(Lettre de Rabelais à Érasme. Lyon, 30 novembre 1532.)

PARIS (2e)
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, 67, AU PREMIER

1904
Tous droits réservés.

385 7.25
3
HARVARD COLLEGE
APR 24 1905
LIBRARY.
Hayes fund

AVANT-PROPOS

Comme on l'a déjà observé, le goût public en France, depuis une cinquantaine d'années, se porte avec une préférence de plus en plus marquée vers l'étude de la Renaissance, et s'adresse aux écrivains dans lesquels elle s'est particulièrement incarnée. C'est ainsi que Rabelais a vu s'étendre le cercle de ses lecteurs, et que les éditions de son roman continuent à se succéder avec une faveur qui s'affirme chaque jour davantage. Cette sympathie n'a pas lieu de surprendre, et s'explique d'elle-même; car c'est seulement à notre époque qu'un certain nombre des idées préconisées par Rabelais commence à prendre corps et à entrer dans le domaine de la réalité. A la difficulté déjà si lourde de donner un texte de Rabelais, des éditeurs n'ont

pas craint d'ajouter celle de l'accompagner d'un commentaire; mais, pour avoir voulu à toute force expliquer ce que maintes fois ils étaient les premiers à ne pas comprendre, et s'être complu à prêter à l'auteur des intentions qu'il n'a vraisemblablement jamais eues [1], *ils ont réussi à discréditer les gloses qui sont cependant indispensables pour l'intelligence d'un texte rendu souvent obscur à dessein et comme à plaisir. Aussi bien n'est-ce pas tant la glose elle-même qu'il faut incriminer que l'esprit dans lequel elle a été conçue. Au lieu de procéder pour Rabelais de la même façon que pour les auteurs de l'antiquité classique, et de développer le commentaire du* Gargantua *et du* Pantagruel *dans le même sens que Le Duchat, avec sa remarquable érudition, l'avait abordé au XVIII*e *siècle, on s'est attaché à suivre plus ou*

1. Montaigne avait déjà relevé cette manie chez certains commentateurs d'Homère : « Est il possible que Homere aye voulu dire tout ce qu'on lui faict dire ; et qu'il se soit presté à tant et si diverses figures, que les theologiens, legislateurs, capitaines, philosophes, toutes sortes de gens qui traictent sciences pour differemment et contrairement qu'ils les traictent, s'appuyent de luy, s'en rapportent à luy ?... » *Essais*, II, 12.

moins servilement les erremens des collaborateurs de l'édition Variorum [1], *et à substituer avec une tendance fâcheuse les conjectures à la simple constatation des faits. Le résultat d'un pareil système a été de rendre à peu près stationnaire le commentaire de Rabelais : car, si, dans son livre, les emprunts et les allusions aux écrivains grecs et latins ont été relevés dans une mesure relativement satisfaisante, il n'en a pas été de même pour les auteurs modernes, français et étrangers, que Rabelais connaissait, et auxquels, suivant les habitudes des lettrés de son temps, il a beaucoup emprunté. La grande variété des lectures de Rabelais, qui a promené sa fantaisie sur les sujets les plus divers, nécessitera un dépouillement minutieux des écrivains du Moyen Age et*

1. Voici, à ce propos, le sentiment de Lenient, un de ceux qui ont le mieux apprécié Rabelais : « L'édition des *Variorum* nous offre un recueil complet des hallucinations critiques dont le livre de Rabelais a été l'objet. Jamais les rabbins eux-mêmes n'ont tant divagué sur le Talmud, ni les théologiens sur l'Apocalypse. Le seul personnage de frère Jean est devenu tour à tour, par la grâce des commentateurs, le cardinal du Bellay, César Borgia, Luther, le cardinal Odet de Châtillon, un certain Buniard, prieur de Sermaise, en Anjou, etc. ». *La satire en France ou la littérature militante au XVIe siècle* (Paris, 1877, in-8°), t. I, p. 90, n. 2.

de la Renaissance italienne, allemande et française. Ce travail, s'il est divisé entre spécialistes, ne demandera que peu de temps, et permettra de faire le départ exact de ce qui appartient en propre à Rabelais, et de ce qui, chez lui, n'a été, en principe, qu'imitation ou réminiscence.

Dans la première des études qui suivent, j'ai cherché, en me limitant aux sources monastiques, et, dans celles-ci, en m'en tenant spécialement à trois écrivains d'une notoriété reconnue, Érasme, Folengo et Colonna, à montrer l'utilité de ce dépouillement, et à établir, par la juxtaposition des textes, ce qui revient à Rabelais et dans l'invention et dans la manière de rendre une idée déjà exprimée ailleurs.

Cette méthode plus modeste, mais plus sûre, semble-t-il, pour arriver à la démonstration projetée, écarte a priori *les conceptions géniales et les hypothèses éclatantes autant que stériles, dans lesquelles s'est cantonnée — pour n'en sortir que rarement — toute une génération de commentateurs. Accessible à chacun, ce mode*

d'investigation réserve à la critique des résultats positifs, faciles à contrôler, et qui ne peuvent qu'aider à une appréciation plus juste de l'œuvre de Rabelais, et des éléments qui la composent.

Les autres articles de ce recueil qui concernent certains points de la biographie de l'auteur du Pantagruel *et de son commentaire, sous une autre forme tendent au même but, et justifient le titre donné aux mélanges qui terminent le volume.*

Paris, 20 juin 1904.

LES SOURCES MONASTIQUES

DU ROMAN DE RABELAIS

Rabelais, qui a beaucoup attaqué les moines, leur a beaucoup emprunté aussi. Mais sa satire ne les vise pas tous indistinctement ; c'est moins l'institution monastique elle-même, déviée de la règle primitive qui avait présidé à son établissement, que ses suppôts dégénérés qui provoquent ses critiques. Il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter à la fondation du monastère de Thélème, qui bien qu'étant institué à l'inverse de toutes les communautés religieuses, n'en porte pas moins le nom d'*abbaye*, de même que dans ses grandes lignes il en respecte l'esprit général [1]. D'ailleurs, dans la complexité de ses souvenirs rapportés du cloître, Rabelais ne se rappelait certainement pas sans une certaine douceur les heures studieuses

1. GARGANTUA, I, 52-58.

qu'il avait passées avec Pierre Ami et quelques autres religieux au couvent de Fontenay-le-Comte. S'il détestait les moines *ocieux* et ignares qui constituaient, à vrai dire, plus des trois quarts de la corporation, il faisait une exception pour les autres, et se complaisait singulièrement dans le commerce de cette minorité intellectuelle où l'on pouvait citer plus d'un nom illustre [1].

1. Cf. plus loin les rapprochements entre Érasme, Folengo, Colonna et Rabelais. — Fait à relever, Rabelais pas plus qu'Érasme n'entend abolir l'institution monastique : par ce côté, comme par d'autres, ils se séparent nettement de la Réforme. Ils appartiennent à la race de ces esprits libres qui, à l'exemple de Pétrarque et d'Horace, obéissent d'abord à leur conscience et ne s'inféodent à aucun parti. La déclaration de Pétrarque : « non sectas amo sed verum » (*Epistolae de rebus familiaribus*, édit. Fracassetti, Florence, 1859, t. I, lib. VI, epist. II, p. 310), comme le *nullius addictus jurare in verba magistri* d'Horace (*lib.* I, *epist.* I, 14), auraient pu leur servir de devise. — On remarquera toutefois qu'Érasme avait composé un petit traité contre la vie monastique : « Bononiae scripseram declamatiunculam in genere suasorio, dehortans a vita monachorum, et rursus adhortans ad hoc vitae genus, meo judicio non indignam quae vulgaretur, si quid tamen meum hoc honore dignum est, sed perierunt utrinque extremae paginae. Reliquum adhuc est in chartis meis... » *Catalogus omnium Erasmi Roterodami lucubrationum, ipso autore, cum aliis nonnullis* (Bâle, 1523, in-8°), sig. C 2 v°. C'est dans son second séjour à Bologne (en 1507) qu'Érasme avait écrit cette *declamatiucula*. Il y demeura treize mois, et la perte de son manuscrit ne fut qu'un des nombreux mécomptes qu'il devait éprouver pendant son séjour dans cette ville. Cf. P. de NOLHAC, *Érasme en Italie* (Paris, 1888, in-8°), pp. 18 et sqq. Mais le sentiment d'Érasme sur cette question s'était modi-

La désastreuse Guerre de Cent ans n'avait pas fait que semer de ruines la moitié de la France [1], elle avait brisé pour longtemps l'unité morale et spirituelle qui avait contribué jusqu'alors au maintien comme au développement de l'institution monastique, et introduit un germe destructif de la discipline chez les réguliers. Le recrutement de ces derniers, par suite du malheur des temps, se faisait en grande partie parmi de pauvres hères [2], dénués de toute vocation religieuse, mais qu'attiraient seulement l'assurance du vivre et du couvert, et le désir d'échapper aux misères attachées

fié avec le temps ; et l'on peut regarder comme l'expression de son opinion définitive son ouvrage, *Apologia monasticae religionis*, publié à Fribourg, en 1529, in-8°.

1. Cf. l'ouvrage du P. Henri DENIFLE, *La désolation des églises, monastères, hôpitaux en France, vers le milieu du XVe siècle* (Mâcon, 1897-1899, in-8°), t. I-II.

2. Rabelais, parlant des pèlerins, écrit *haire*, comme la chemise de crin ou de poil de chèvre que plusieurs d'entre eux portaient par mortification : « nous autres pauvres haires », (I, 45), « les pauvres haires... extraictz de ichthyophagie » (III, 22 ; I, 54), etc... L'intention comique, chez Rabelais, est évidente, bien que, par contre, on trouve dans Rutebeuf :

En lieu de heres, haubers vestent,

Dans *li diz de l'Université de Paris*. — Cf. KREFSNER, *Rustebuef's Gedichte nach den Handschriften der Pariser National-Bibliothek* (Wolfenbüttel, 1885, in-8°), p. 51, vers 35. Ailleurs, Rabelais emploie le mot « haire » dans le sens de « jeune cerf » : « Et ne sçay quels autres tels jeunes haires esmouschetés » (V, 19).

à leur condition [1]. En retour de ces avantages, on leur demandait l'obéissance plus ou moins passive à la règle de leur profession, le respect de M. le prieur, et les pratiques extérieures d'une dévotion où l'esprit était presque toujours absent. Ces natures grossières, sans le moindre idéal, ramenaient tout à la satisfaction de leurs appétits, et faisaient de la table, du jeu et du reste leur principale et presque exclusive affaire [2].

La décadence des ordres monastiques était arrivée à un tel point, à la fin du XVe siècle, qu'après avoir fait l'objet de nombreux conciles provinciaux [3], elle était nettement dénoncée en 1484, aux États Généraux de Tours [4], et que le roi lui-même cherchait à établir une réforme reconnue indispensable [5]. A ce même moment, il y eut, non

1. Sur ces « oiseaux de passage » venus « de l'autre monde, part d'une contrée grande et nouvelle, laquelle on nomme *Joursanpain*, part d'une autre vers le Ponent, laquelle on nomme *Trop d'itieux* », cf. *Pantagruel*, liv. V, 4.

2. *Pantagruel*, IV, 58-60.

3. Un des plus importants fut celui de Sens, qui fut ouvert le 23 juin 1485. Cf. GUETTÉE, *Histoire de l'Église de France* (Paris, 1853, in-8°), t. VIII, p. 61. Pour le concile général de Latran dont la première session eut lieu le 10 mai 1512, à Rome, cf. RAYNALDI, *Annales ecclesiastici* (Paris, 1877, in-fol.), t. XXX, p. 584, n°s 39 et sqq.

4. Jehan MASSELIN, *Journal des États Généraux tenus à Tours en 1484*, publié par A. Bernier (Paris, 1835, in-4°), pp. 197 et sqq.

5. Dom MARTÈNE, *Histoire de l'abbaye de Marmoutier*, dans les *Mém. de la Société arch. de Touraine* (1874-1875),

seulement en France, mais aussi au dehors, comme une épidémie de pénitence[1]. On vit des hommes jouissant de la popularité et de la fortune, et occupant des fonctions élevées dans l'Université de Paris et à la Cour, rompre brusquement avec le siècle, et venir s'enfermer derrière les murs d'un couvent, les uns pour y goûter le calme de l'esprit et la paix du cœur, les autres pour y provoquer cette régénération dont ils comprenaient la nécessité. La conversion des frères Fernand[2], celle de Bibaut[3], de Rau-

t. II, p. 334. Charles VIII consulta la Faculté de théologie par l'intermédiaire de Charles Dujardin, au sujet de la réforme. Cf. mon édition des *Epistole et orationes Gaguini* (Paris, 1903, in-8°), t. II, pp. 7 et n. 6 ; 22, n. 3. Standonc remit au roi une consultation sur le même sujet. (*Ibid.*, t. I, p. 145, n. 4). En 1494, Charles VIII, à la demande de l'abbé de Cluny, Jacques d'Amboise, qui désirait la réforme pour les Célestins de Lyon, l'envoya à Rome, avec le prieur de ces derniers ; mais ils ne purent rien obtenir. MAILLARD, *Chronique*, édit. Georges Guigue (Lyon, 1883, in-12), p. 78.

1. Pour l'Italie, cf. Jacques BURCKHARDT, *La civilisation en Italie au temps de la Renaissance*, trad. Schmitt (Paris, 1885, in-8°), t. II, chap. II, pp. 221 et sqq., et particulièrement p. 262.

2. GAGUIN, *Epistolae et orationes* (*Index alphab.*), t. II, p. 540.

3. Cf. VIGNEUL-MARVILLE, *Mélanges d'histoire et de littérature* (Paris, 1725, in-12°), t. II, p. 74 ; FOPPENS *Bibliotheca, Belgica* (Bruxelles, 1739, in-4), t. I, p. 392 ; *Bibliographie nationale de Belgique*, t. II, col. 416-417, etc. Dans une lettre inédite de Roger de Venray à Mauburne, les causes de son

lin[1], de Guy Jouvenneaux[2], sont les plus fameuses. Ils apportèrent dans le cloître le culte des lettres conjointement avec la réforme de la discipline ; et s'ils ne furent pas assez forts pour remonter le courant, ils empêchèrent toutefois l'institution de périr. Ces humanistes chez qui la culture de l'esprit s'alliait à la dignité du caractère ne pouvaient être confondus par Rabelais avec la tourbe de leurs congénères qui ne vivaient « que pour manger[3] ». Si par principe, Rabelais fuyait la compagnie de ces derniers[4], il ne dédaignait nullement les autres. Il avait lu leurs œuvres et les connaissait dans le détail ainsi qu'en fait foi son roman où l'on retrouve leur influence. Les sermonnaires tels que Maillard, Raulin, Ménot, Pépin sont ceux avec lesquels il se rencontre fréquemment ; ce qui n'a pas lieu de surprendre, car leur critique, de même que celle de Rabelais, portait sur les abus de la société prise dans son ensemble. Rabelais a, comme caractères communs avec eux, la satire du microcosme[5] qui s'agite sous leurs yeux,

entrée en religion sont données différemment. Bibl. Sainte-Geneviève, ms. 618, fol. 493 v°, 494.

1. GAGUIN, *Epistole et orationes* (*Index alphab.*), t. II, p. 570.

2. *Ibid.*, t. II, p. 554.

3. *Pantagruel*, III, 15.

4. *Ibid.*, II, 8.

5. Mot fréquemment employé par Rabelais : « A ce patron figurez nostre microcosme » (*id. est*, petit monde ; c'est l'homme).

mais il en diffère par la façon dont il la manie. Il est sans fiel, presque sans passion : optimiste par nature, on pourrait dire par hygiène, il croit peu toutefois, par suite d'une contradiction de son esprit, à l'amendement de l'humanité ; mais il s'en console par cette constatation que « tout le monde est fol[1] », ainsi que l'avaient déclaré avant lui Érasme[2] et Sébastien Brant[3], homme d'une piété austère et qui n'avait de laïque que l'habit. Peut-être aussi pensait-il, avec un philosophe moderne, Herbert Spencer, que le progrès est indépendant des individus et que, malgré eux, il doit s'accomplir. Cette tolérance à l'endroit des faiblesses humaines qui n'était pas exempte, chez Rabelais, d'une pitié quelque peu dédaigneuse, le

Pantagruel, III, 4. On peut rapprocher de cette définition celle qui se trouve dans le *Cortegiano* de Baldassar Castiglione dont l'influence, dans l'œuvre de Rabelais, est souvent appréciable : « Posate hor della figura dell'huomo, che si può dir picciol mondo (lib. IV, 57) ; et cette autre de Rabelais : « Vous figurez-vous l'autre petit monde qui est l'homme » (III, 3), et *passim*.

1. *Pantagruel*, III, 46.

2. Μωρίας ἐγκώμιον, *id est Stultitiae laus*, *Erasmi Roterodami declamatio* (Bâle, 1522, in-8°), pp. 328-329.

3. *Narrenschiff* (Bâle, 1494, in-4°) ; nombreuses éditions, traduction latine, *Stultifera navis* (Bâle, 1497, in-4°), nomb. édit. ; traduction française, *La nef des folz du monde* (trad. par Pierre Rivière), (Paris, 1497, in-fol. goth.). Pour les traductions contemporaines en autres langues, cf. la bibliographie de S. Brant, dans Charles SCHMIDT, *Histoire littéraire de l'Alsace* (Paris, 1879, in-8°), t. II, pp. 342-346, n° 105.

prédispose à l'indulgence. Aimant ses semblables et leur souhaitant cette « certaine gayeté d'esprit conficte en mespris des choses fortuites [1] », il n'a garde de les épouvanter par la vision de la mort et de l'horrifique mystère de l'au-delà, cet argument favori des sermonnaires pour ramener leurs crédules auditeurs à résipiscence. La mort, chez Rabelais, si toutefois dans la variété de ses opinions sur ce point il est permis de dégager sa pensée maîtresse, semble être le dénoûment naturel d'un organisme limité dans le temps dont une partie, le corps, retourne à la terre d'où il sort [2], l'autre, l'âme *intellective* [3], s'identifie en Dieu dont elle émane [4]. Quant au *vulgum pecus*, le « vulgue imperit » [5], comme il l'appelle, Rabelais penchait vers les idées pythagoriciennes et n'était pas éloigné de penser que ce dernier s'anéantissait dans la matière dont il est pétri sans qu'il ait pu s'en dégager : il était ainsi déprivé des satisfactions accordées aux âmes d'élite, « aux âmes immortelles des heroes et semi dieux [6] », mais affranchi du moins des supplices sans fin réservés aux damnés dans le dogme catholique. Car Rabe-

1. *Pantagruel*, IV, *Nouveau Prologue*.
2. *Gargantua*, I, 20.
3. *Pantagruel*, IV, 27.
4. *Ibid.*, III, 13.
5. *Ibid.*, III, 37 (vulgaire imperit, V, 20).
6. *Ibid.*, IV, 27.

lais, lui aussi, a son enfer ; mais celui-ci n'a rien de terrible : ses diables sont « bons compagnons [1] ». Les damnés, « par un juste retour des choses d'ici-bas », expient l'inégalité dont ils avaient abusé de leur vivant, et sont punis par où ils avaient péché. Le fastueux Xerxès « crioit la moutarde [2] », le pape Alexandre VI était marchand de mort aux rats [3].

Rabelais enfin, dont la critique n'épargne aucune hiérarchie du monde ecclésiastique, s'attaque de préférence aux moines, soit qu'ils prêtassent, plus que les séculiers, le flanc à la satire, soit surtout parce que trouvant en ces derniers ses meilleurs soutiens et son plus ferme appui, il était tenu à des ménagements que n'avaient pas à observer les sermonnaires qui poursuivaient indistinctement de leurs invectives les séculiers et leurs confrères en moinerie.

Quelques rapprochements avec les sujets abordés de préférence par les moines prêcheurs dans leurs sermons permettront d'établir que Rabelais s'en est inspiré pour l'ensemble, sans que l'on puisse d'une façon précise, sauf de rares excep-

1. *Pantagruel*, II, 30.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.* Cette variante qu'on trouve dans quelques éditions, et qui fait allusion à la réputation très vraisemblable d'empoisonneur attachée à la mémoire du pape Alexandre VI, est plus plaisante que la leçon : « Le pape Alexandre estoit preneur de rats », qu'on lit communément.

tions, désigner ceux d'entre eux qui lui ont servi de modèles. Si l'on prend le thème si fréquemment traité de la royauté, celui du pape et de l'Église, on verra qu'entre Rabelais et ses devanciers, il n'y a que des similitudes plus ou moins frappantes, mais peu ou pas d'emprunts dans l'acception stricte du mot.

Ce qui distingue Rabelais en face de l'institution monarchique, c'est le loyalisme « la premiere et unique subjection naturellement deue au prince »[1]. Ce qu'il souhaite pour son pays, c'est le gouvernement paternel d'un roi taillé à l'image de ses bons géants Gargantua et Pantagruel[2]. Aussi aurait-on mauvaise grâce à opposer à ses opinions monarchiques la fondation de son abbaye de Thélème, république idéale à la devise : *Fais ce que voudras*[3];

1. *Pantagruel*, III 1.

2. Un philosophe moderne, Renan, qui se rapproche de Rabelais par bien des côtés, quand ce ne serait que par la magie du style, regardait « le bon tyran » comme l'idéal de sa conception politique. Mais il est un point par lequel Rabelais et Renan se séparent nettement : on sait, en effet, l'horreur que ce dernier avait pour la gaîté qu'il a quelque part appelée « ce singulier oubli de la condition humaine et de ses destinées », et sa haine pour le rire, « le propre de l'homme » comme avait dit Rabelais. (I. *Prol.*, et V, 25). Mais, quoique « agélaste », Renan, comme Rabelais, était optimiste. Cf. à ce sujet, la remarquable étude sur Renan de M. Gustave VATTIER : *Galerie des académiciens, portraits littéraires et artistiques* (Paris, 1866, IIIe série, in-12), p. 128.

3. *Gargantua*, 57.

car Rabelais a pris la précaution de l'édifier sur les plans combinés de Panurge et de Gargantua[1]. Elle a donc pour elle la sanction royale. Mais s'il respecte le principe même de la royauté, il ne s'interdit pas de la juger dans ses représentants et de critiquer ce qu'il y voit de répréhensible. Ainsi avait fait Olivier Maillard, à la fin du XVe siècle. Bien qu'appréciant avec sévérité les princes de son temps qui supportaient mal la liberté de son langage, on ne saurait mettre en doute son respect pour l'institution monarchique elle-même, par ce fait seul qu'il la faisait dériver de Dieu. Entre la remarque suivante que Rabelais a soin de mettre dans la bouche de Panurge, parlant des rois des Amaurotes : « Ces diables de roys *icy* ne sont que veaulx, et ne savent ny ne valent rien, sinon à faire des maulx es pauvres subjects, et à troubler tout le monde par la guerre pour leur inique et détestable plaisir »[2], et cette autre de Maillard relative aux exactions et aux abus de pouvoir des princes temporels qui n'obtenaient pas de leurs sujets une obéissance vraie et sincère : « Nec mirum, cum subditi quasi tyrannice tractentur, dicente Michea (III, 3) : *Pellem populi mei excoriaverunt*[3] »; on voit, sous la différence de la rédaction,

1. *Gargantua*, 52.
2. *Pantagruel*, II, 31.
3. *Opus quadragesimale egregium Magistri Oliverii Maillardi sacre theologie preclarissimi ordinis Minorum preconis quod quidem in civitate Nannetensi fuit per eundem publice declamatum*

la même pensée exprimée et la même critique tendancieuse. Partout ailleurs, Maillard se plaît à montrer son respect pour le représentant suprême de l'autorité : c'est ainsi que, faisant allusion à la déférence dont ce dernier était l'objet, il rappelle cette coutume des membres du Parlement de Paris de se découvrir chaque fois qu'on lisait des lettres royaux ou qu'on prononçait le nom du roi[1]. Celui-ci était d'ailleurs, aux yeux de Maillard, le père de ses sujets, au même titre que l'évêque et le prêtre étaient les pères des fidèles, et le père de famille celui de ses enfants. Cette triple paternité, avec les conséquences qui en découlent, forme la matière du XXe sermon de carême prononcé par Maillard, à Nantes, antérieurement à 1470, et dans lequel il traite du quatrième commandement : *Honora patrem tuum et matrem tuam*[2]. Envisagée sous cet aspect, la question s'élève des modestes prémisses où elle était tout d'abord limitée à une conception du

(Paris, 1507, in-8°), fol. 37 v°. — Rabelais connaissait bien Olivier Maillard, à l'éloquence duquel il fait allusion, et qu'il mentionne dans le *Pantagruel*, IV, 8.

1. « Si aliquando fuistis in Parlamento et in curia regis, oportet sepe deponere biretum et facere reverentiam : servetis ergo precepta divina cum reverentia. Nunquid quotiens leguntur littere regie et nominatur nomen regis, totiens omnes deponunt biretum .. ? » *Sermones quadragesimales* (Lyon, 1503, in-4°; feria .IIII. prime Dom. Quadragesime, *Sermo XIII*), fol. 112 *c*.

2. Arthur DE LA BORDERIE, *Œuvres françaises d'Olivier Maillard* (Nantes, 1877, in-4°), p. 105.

monde en général, et à une théorie de la société, en particulier. Ainsi comprise, cette paternité tripartite constitue la doctrine même de Rabelais au point de vue religieux, politique et social. Il rejette toutefois la révélation, et substitue Dieu à la paternité spirituelle de l'évêque et du prêtre, donnant ainsi à sa déclaration un caractère purement théiste, quitte à la modifier en d'autres endroits de son ouvrage. La puissance de Dieu, du roi et du père forme la base de son système philosophique[1]. Cette royauté fondée sur l'amour et sur la protection des hommes, des sujets et des enfants, implique, en retour, le respect et la reconnaissance de leur part. Toutes ces idées sont touchées en maints passages de ses écrits, mais plus particulièrement dans la lettre de Gargantua à Pantagruel (II, 8), ainsi qu'au début du chapitre XLVIII du livre III, et dans la réponse de Pantagruel à son père (*ibid.*). Il suffit de s'y reporter. Maillard émet des opinions identiques sur les devoirs réciproques des pères et des enfants, et ne craint pas de limiter l'arbitraire des rois et de marquer la limite au delà de laquelle le refus d'obéissance des sujets est licite et conforme au droit et à la raison : hardiesse que le libre génie de Rabelais s'est prudemment gardé d'envisager[2].

1. Paul STAPFER, *Rabelais, sa personne, son génie, son œuvre* (Paris, 1889, in-18), pp. 355-356.

2. Arthur DE LA BORDERIE, *Œuvres françaises d'Olivier Maillard*, pp. 105 et sqq.

Un autre moine, Pépin, n'est pas plus réservé dans son langage sur l'origine des rois auxquels il donne, pour ancêtres, des vagabonds et des malfaiteurs, et dont la conduite, conclut-il, justifie pleinement d'ordinaire l'obscurité de la naissance[1].

Rabelais s'exprime de même, quoique avec beaucoup plus de mesure, dans *La généalogie et antiquité de Gargantua.*

« Je pense que plusieurs sont aujourd'huy empereurs, rois, ducs, princes, et papes, en la terre, lesquelz sont descenduz de quelques porteurs de rogatons[2] et de costrets. Comme, au rebours, plusieurs sont gueux de l'hostiaire, souffreteux et miserables, lesquelz sont descenduz de sang et ligne de grands rois et empereurs[3]... »

Mais ces théories sur l'origine des rois, de même que le droit au refus de l'impôt avaient déjà été développés au XIVe siècle par Jean de Meung dans

1. *Sermones quadragesimales de destructione Ninive* (Paris, 1527, in-8°) : « Quod ergo origo aliquorum regum ac principum processerit a diabolo », fol. 57 *a*. Pépin cite Jephté « filius meretricis » (*Ibid.*).

2. « Isti latores rogationum, ces porteurs de rogatons. » MENOT, *Sermones quadragesimales* (Paris, 1526, in-8°), feria IV post Dom. III. Quad., fol. CXXXI *a*, et Rabelais : « Vous adjugez. Quoy ? A qui ? Tous les vieux quartiers de lune aux cafars, cagotzt, matagotz, botineurs, papelardz, burgotz, patespelues, porteurs de rogatons, chattemites ». *Pantagruel*, IV, *Ancien Prologue.*

3. *Gargantua*, I, 1.

le *Roman de la Rose*[1] ; il n'y a donc qu'à noter la similitude qu'ont entre elles ces opinions, sans en faire le monopole de tel ou tel écrivain.

On est amené aux mêmes conclusions, si l'on considère le sujet du pape et de l'Église. Lorsque Rabelais démontre sans aigreur, à son habitude, « comment par la vertu des Decretales est l'or subtilement tiré de France à Rome », lesquelles « tirent par chascun an de France en Rome quatre cens mille ducatz et davantage »[2], il avait été précédé dans ses récriminations par des religieux qui avaient exprimé en des termes autrement acerbes leur indignation et leur tristesse. Robert Gaguin, général des Trinitaires, entre autres, avait protesté contre « cette evacuation de pecune » qui appauvrissait la France au profit d'étrangers le plus souvent hostiles[3]. La vente scandaleuse des indulgences, autorisée par ces mêmes décrétales, faisait affluer l'or à Rome. Maillard, malgré son respect pour le Saint-Siège, flétrit les pratiques des quêteurs et celles des vendeurs de bulles qui ne sont, à ses yeux, que des voleurs : *sunt omnes fures*. Il déclare que saint Basile, saint Jérôme, saint Augustin ne disent rien

1. Cf. *Le Roman de la Rose*, édit. Méon (Paris, 1814, in-8°), t. II, p. 250, vers 9644 et sqq.

2. *Pantagruel*, IV, 53.

3. GAGUIN, *Compendium de rebus gestis Francorum* (Paris, 1501, in-fol.), fol. 158 r° et v° ; du même, *Epistole et orationes* (Paris, 1903, in-8°), t. I, p. 167 et n. 6; *Pantagruel*, V, 6.

touchant les indulgences, que les docteurs modernes font de même, et considèrent la matière comme douteuse. Son honnêteté et son bon sens se révoltent à la pensée qu'un gros usurier aura la rémission de tous ses péchés, en versant six blancs. « Certes, dit-il, ce m'est dur de le croire, et plus dur de le prêcher. [1] » Il se sent mal à l'aise pour aborder ce sujet : aussi déclare-t-il qu'il n'entend pas révoquer le pouvoir des Clefs, ni parler contre les prérogatives du pape et de l'Église [2]. Ces scrupules ne l'empêchent pas, du moins, d'exprimer nettement son opinion. Ménot n'a pas de ces ménagements : il fonce avec sa violence habituelle sur le scandale des indulgences, et houspille dans son latin macaronique ces « tisons de cupidité », ces « pilliers d'avarice » qui ne reculent devant rien pour remplir leurs *marsupies* [3]. Ailleurs, reprenant les idées de Maillard, il conclut, comme Luther, que la vraie indulgence est la contrition intérieure :

1. « ... Dico vobis quod principalis est dimittere viam peccati et omnes iniquitates, restituere ablata, et remittere offensas, et istud tutissimum est... An creditis quod unus magnus usurarius plenus viciis qui habebit mille millia peccata, dando sex albos trunco, habeat remissionem omnium peccatorum suorum? Certe durum est mihi credere et durius predicare... » Maillard, *Sermones de adventu quadragesimales*... (Lyon, 1503, in-4°, fol. 110 *c*; feria .III. prime Dom. Quadragesime, *Sermo XII*). — Cf. également Érasme, *Stultitiae laus*, pp. 215-216.

2. *Ibid.*, fol. 110 *b*.

3. Menot, *Sermones quadragesimales* (feria .IIII. post tertiam dominicam quadragesime), fol. 131 *a*.

« Vultis quod ego dicam vobis unum verbum ? Nunquam theologi fecerunt mentionem nec posuerunt manum in istis indulgentiis ; aut si fecerunt, raro et modicum. Videatis Joannem Andree, Panormitanum et omnes canonistas qui dicunt de indulgentiis parum. Scotus parum. Dic quod secundum aliquos Ecclesie, *les gens a leur proffit*, sed soli caffardi eas predicaverunt cum infinitis mendaciis ut populum decipiant, qui sepe sunt parvi diaboli quando sunt in taberna, quia non est questio nisi de luxuria, de ludo, etc. Dic si vis. Quid ergo est ? Oportet ire ad magnam indulgentiam que est contritio. Et si hoc facias, promitto tibi quod Magdalene promissum est. Vade ad lachrymas cordis ; effunde abundanter. Deus non dixit ei quod poneret quinque solidos in trunco, sed dixit ei : *Fides tua te salvam fecit* (Luc. VII)[1]. »

Dans la série des abus qu'il passe en revue, Rabelais n'a garde d'oublier les pèlerinages ; et les « Romipetes » et les « lifrelofres Jacobipetes » provoquent particulièrement ses sarcasmes. Mais là, comme ailleurs, il emprunte de préférence aux sermonnaires le trait comique ; l'élément sérieux et la note philosophique, c'est à Érasme qu'il les demande. Quant aux peines de l'enfer, dont les

1. Michel MENOT, *Sermones quadragesimales* (Paris, 1526, in-8° ; feria .IIII. quarte dominice Quadragesime), fol. 147 *c*.

indulgences et les pèlerinages ont pour objet de racheter les âmes pécheresses, Rabelais n'a garde d'en attrister les lecteurs de son livre ; mais tout au contraire, il s'applique à dépouiller ce lieu des horreurs dont se complaisaient à l'entourer les sermonnaires et les artistes, peintres et sculpteurs, de son temps. L'apologue du *Mauvais riche*[1] et la légende de Lazare qui avaient défrayé tout le moyen âge et entretenu cet esprit d'épouvante pour le jour fatal du jugement dernier :

Terreat hic terror quos terreus alligat error[2],

n'apparaissent pas dans ces pages écrites pour « tous bons Pantagruelistes[3] ». Rabelais se contente de dégager de ces imaginations grimaçantes et terribles, tant de fois évoquées par les frères prêcheurs, une sanction purement philosophique.

« ... Ceux qui avoient esté gros seigneurs en ce monde icy, gaignoient leur pauvre meschante et paillarde vie là bas. Au contraire les philosophes et ceux qui avoient esté indigens en ce monde, de par de là estoient gros seigneurs en leur tour. Je vis Diogenes qui se prelassoit en magnificence, avec une grande robe de pourpre, et un sceptre en

1. LENIENT, *La satire en France au moyen âge* (Paris, 1899, in-18), pp. 405 et sqq.

2. *Ibid.*, p. 409.

3. *Pantagruel*, II, à la suite du dizain d'Hugues Salel, en tête de ce livre II.

sa dextre ; et faisoit enrager Alexandre le Grand, quand il n'avoit pas bien repetassé ses chausses et le payoit en grands coups de baston... [1] »

Dans la bouche de ses personnages, les jurons reviennent avec fréquence et particulièrement celui où interviennent les diables de l'enfer[2]. Ménot en avait donné l'exemple à Rabelais et surtout Maillard, qui en assaisonne la plupart de ses sermons : « O domini avari, usurarii, luxuriosi, et vos macquerelle, ego invito vos ad omnes dyabolos ad comedendum potagium in inferno, si non dimittatis vitia vestra, et corrigatis vos...[3] » Les jurements d'ailleurs, pour Panurge, sont « couleurs de rhetorique ciceroniane[4] », ne tirant pas à conséquence, faisant même « grand bien à la ratelle, comme à un fendeur de bois fait grand soulagement celuy qui à chascun coup près de lui crie : Han ! à haulte voix... [5] » Rabelais qui fait toujours parler, semble-t-il, les personnages de son roman, selon leur tempérament et leur nature — il a ses raisons quand il fait le contraire, — était tenu, en conscience, de mettre dans la bouche de Panurge, ce docte mauvais sujet, les jurons qu'il

1. *Pantagruel*, II, 30.
2. *Ibid.*, IV, 19-22 et *passim*.
3. *Sermones de adventu* (feria.v. secunde dom. adv., *Sermo XXIV*), fol. 54 *c*.
4. *Gargantua*, I, 39.
5. *Pantagruel*, IV, 20.

lui prête, comme à frère Jean des Entommeures, lequel était « hardy, deliberé et bien fendu de gueule[1] », la collection particulièrement riche d'imprécations blasphématoires qui ne sauraient en vérité faire tort à la réputation de ce « vray moine, si oncques en fut, depuis que le monde moinant moina de moinerie[2] ». Frère Jean semble être du reste, pour Rabelais, le type par excellence du moine tel qu'il le comprend, et dans lequel il l'a si puissamment incarné.

Quant aux autres religieux, Rabelais ne fait que continuer, à leur endroit, les plaisanteries traditionnelles qui, depuis le XIIIe siècle, couraient sur leur compte ; mais il s'en faut que sa critique ait l'âpreté et la violence que l'on remarque chez ses devanciers. Comme Rutebeuf, un de ces derniers dont il procède en ligne directe, il aurait pu dire :

> En moy n'a ne venin ne fiel[3].

Pourtant la colère l'emporte, et même la haine, ce sentiment si rare et si exceptionnel chez lui, lorsqu'il s'agit de Gabriel de Puits-Herbault et de

1. *Gargantua*, I, 27.
2. *Ibid.*, I, 27.
3. RUSTEBUEF'S *Gedichte. De la griesche d'yver ou cy encoumence li diz de la griesche d'yver*, p. 11, vers 10. — Parlant de son livre, Rabelais avertit le lecteur que

> Il ne contient mal ny infection.
>
> (*Garg.* I, 1, *Aux lecteurs.*)

ses pareils : il est vrai qu'ils ne demandaient rien moins que le bûcher pour le *Pantagruel* et son auteur [1]. Partout ailleurs, Rabelais apporte, dans la satire des institutions et des hommes, la finesse spirituelle et railleuse de son maître Lucien, sur lequel il semble vouloir se régler. Son ton s'élève quand il parle des rapports des moines avec la société, qu'il aborde la question du mariage, celle de la mort, ou qu'il montre les sollicitations et les manèges dont ils circonviennent les jeunes gens pour les faire tomber dans leurs lacs et les rendre comme eux « farfadetz gentilz », ou qu'il dénonce les ruses variées auxquelles ils ont recours pour accabler un moribond, et lui extorquer une donation ou un héritage en retour d'une absolution. Il n'est toutefois vraiment original que dans la forme qu'il sait donner à ses peintures ; car ces sujets, pour la plupart, avaient déjà été abordés par Érasme, ainsi qu'on en pourra juger. Mais, outre que Rabelais y ajoute de nombreux traits bien à lui, il y met cette marque distinctive et personnelle de son génie, l'humour, en deçà de laquelle — autant par goût que par tempérament — s'était tenu Érasme, homme du Nord, à l'imagination pondérée, écrivain spirituel et disert, et mieux que son confrère tourangeau « expoli en l'officine de

1. « ... les demoniacles Calvins, imposteurs de Geneve, les enraigés Putherbes... » *Pantagruel*, IV, 32.

Minerve[1] », éloigné, par cela même, de cette gaîté exubérante et folle qu'il devait apparemment peu priser.

Après avoir relevé les emprunts de Rabelais à ses contemporains et à ses devanciers, on est amené à dire, d'une façon générale, que s'il se rencontre sur certaines questions avec les sermonnaires auxquels il ne fait pas difficulté de prendre ici un trait comique, là le sujet d'une historiette plaisante[2], le véritable collaborateur de son œuvre est Érasme qui lui fournit à plusieurs reprises, non seulement la matière, mais quelquefois la substance même des parties sérieuses de son roman[3]. La plupart des thèmes de haute philosophie qui constituent le côté le plus appréciable de son ouvrage et qui en font « le mets des plus délicats », comme ceux relatifs à la guerre, au mariage, à la mort, appartiennent en propre à Érasme. Rabelais, néanmoins, ne cite pas une seule fois son nom, pas plus qu'il ne fait une seule fois allusion à ses écrits. Au premier abord, son silence a lieu de surprendre, d'autant plus qu'il professait pour le carac-

1. *Pantagruel*, II, 8.
2. Cf. l'*Appendice*, nº 1.
3. Peut-être les *Colloquiorum formulae*, où Érasme épuise toutes les formes sous lesquelles une idée peut être produite, lui ont-elles donné l'idée de ces longues kyrielles de synonymes et d'énumérations dont il a tant usé et abusé dans son roman.

tère et le talent d'Érasme le plus profond respect et l'admiration la plus vive, ainsi qu'en fait foi cette lettre fameuse, datée de l'année 1532, où il lui annonce l'envoi d'un manuscrit de Flavius Josèphe [1]. Cependant, si l'on fait réflexion qu'à l'époque de la publication des deux premiers livres du *Pantagruel*, Érasme était alors un homme âgé, désabusé de la vie et malade, on sera tout porté à attribuer à un sentiment de haute convenance la réserve de Rabelais, et à penser qu'il se sera fait un scrupule de mêler, à un moment pareil, le nom d'un vieillard illustre qu'il estimait si fort, aux aventures trop souvent scabreuses des héros de son roman. Tant s'en faut, d'ailleurs, que Rabelais ait jamais attribué à son ouvrage, l'importance que nous y attachons de nos jours [2] : ses contempo-

1. Cf. le fac-similé de l'original de cette lettre dans la dissertation de M. Arthur HEULHARD : *Une lettre fameuse de Rabelais à Érasme* (Paris, s. d., in-4°). Quant à la lettre elle-même, elle avait nettement été identifiée par Herminjard dans la *Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française* (Paris, 1870, in-8°), t. III, p. 413. Dans cette lettre, Rabelais déclare être redevable au seul Érasme, de tout ce qu'il est et de tout ce qu'il vaut. Cf. le fac-similé dans Heulhard qui en a donné une transcription assez incorrecte.

2. Bien que Rabelais avertisse ses lecteurs qu'il leur convient d'être sages « pour fleurer, sentir et estimer ces beaux livres de haute gresse, legiers au prochaz, et hardis à la rencontre. Puis, par curieuse leçon et meditation frequente, rompre l'os, et sugcer la substantifique moelle, c'est à dire ce que j'entends par ces symboles Pythagoriques, avec espoir certain d'estre faits escors et preux à la dicte lecture ; car en icelle

rains, à cet égard, pensaient exactement comme lui.

La part d'Érasme dans les emprunts que lui a

bien autre goust trouverez, et doctrine plus absconse, laquelle vous revelera de tres hauts sacremens et mysteres horrifiques, tant en ce qui concerne nostre religion, que aussi l'estat politicq et vie oeconomique » (I, *Prologue*). Mais Rabelais plaisante en parlant ainsi, car, quelques lignes plus loin, il déclare que c'est en « beuvant et mangeant » qu'il a composé son « livre seigneurial »; et il ajoute : « Aussi est ce la juste heure d'escrire ces hautes matieres et sciences profondes » (*Ibid.*) Un passage de cette citation rappelle trois vers de Dante :

O voi che avete gl'intelletti sani,
Mirate la dottrina che s'asconde
Sotto il velame degli versi strani.

(*Inferno*, IX, 61-63). C'est sûrement à ces vers que fait allusion M. Hermann Ligier, lorsqu'il écrit dans l'*Avant-propos* de son ouvrage sur *La politique de Rabelais* (Paris, 1880, in-8°, p. 1) : « Rabelais parodiant Dante, peut-être sans le savoir... » Ce n'est pas Dante, en effet que Rabelais se rappelait en écrivant ces lignes, et je douterais assez, contrairement à l'opinion émise par M. Giuseppe MARTINOZZI (*Il Pantagruele di Francesco Rabelais*, Città di Castello, 1885, in-8°, p. 53), que Rabelais ait bien connu l'œuvre du grand poète florentin. Je ne sache pas, du moins, qu'on puisse retrouver la trace de son influence dans le roman français. D'ailleurs, si le goût pour le symbolisme semble rapprocher, comme ici, ces deux penseurs, le mysticisme qui domine toute la *Divine Comédie* ne trouvait aucun écho chez Rabelais dont les tendances d'esprit étaient toutes différentes. C'est à Francesco Berni que Rabelais est allé emprunter cette image, comme l'établit la citation suivante empruntée à l'*Orlando innamorato* :

Questi draghi fatati, questi incanti,
Questi giardini, e libri, e corni, e cani,

faits Rabelais, est si prédominante qu'il m'a paru préférable d'y subordonner le reste et de relever, à la suite, dans l'ordre où se succèdent les chapitres du *Gargantua* et du *Pantagruel*, les passages imités qui appellent la comparaison, en juxtaposant les textes pour rendre la démonstration plus tangible.

> Ed huomini salvatichi, e giganti,
> E fiere, e mostri, ch' hanno visi umani,
> Son fatti per dare pasto agli ignoranti :
> Ma voi, ch' avete gl' intelletti sani,
> Mirate la dottrina, che s'asconde
> Sotto queste coperte alte e profonde.
> (Lib. I, canto XXV, st. 1.)

Et plus loin :

> Però quando leggete l'Odiscea
> E quelle guerre orrende, e desperate,
> E trovate ferita qualche Dea
> O qualche Dio, non vi scandalezzate...
> (st. 3.)
>
> ..... non vi fermate in queste
> Sorge di fuor, ma passate più innanzi... »
> (st. 6.)

(*Orlando innamorato composto già dal Signor Matteo Maria* BOJARDO, *ed ora rifatto tutto di nuovo da Messer Francesco* BERNI. Florence, 1725, in-4°.) — De même, Rabelais poursuit : « Croyez-vous en vostre foy qu'onques Homere, escrivant Iliade et Odyssée... » (*Ibid.*). Cette dernière phrase établit d'une façon évidente que c'est bien Berni dont s'est inspiré Rabelais. — On connaît le jugement de Montaigne sur Rabelais : « Entre les livres simplement plaisans, je trouve, des modernes, le *Decameron* de Boccace, Rabelais, et les *Baisers* de Jean Second... » *Essais*, liv. II, chap. 10 (édit. H. Motheau et D. Jouaust, Paris, 1887, in-12, t. III, p. 122).

RABELAIS ET ÉRASME

GARGANTUA. *Livre I, Prologue.*

« Alcibiades, au dialogue de Platon, intitulé *le Banquet*, louant son precepteur Socrates, sans controverse prince des philosophes, entre autres paroles le dit estre semblable es Silenes. Silenes estoient jadis petites boites, telles que voyons de present es boutiques des apothicaires, peintes au dessus de figures joyeuses et frivoles, comme de harpies, satyres, oisons bridés, lievres cornuz, canes bastées, boucs volans, cerfs limoniers, et autres telles peintures contrefaites à plaisir, pour exciter le monde à rire : quel fut Silene, maistre du bon Bacchus : mais au dedans, l'on reservoit les fines drogues, comme baume, ambre gris, amomon, musc, civette, pierreries, et autres choses précieuses. Tel disait estre Socrates : par ce que le voyans au dehors, et l'estimans par l'exterieure apparence, n'en eussiez donné un coupeau d'oignon, tant laid il estoit de corps, et ridicule en son maintien ; le nez pointu, le regard d'un tau-

reau, le visage d'un fou, simple en mœurs, rustique en vestemens, pauvre de fortune, infortuné en femmes, inepte à tous offices de la republique; tousjours riant, tousjours beuvant d'autant à un chascun, tousjours se gabelant, tousjours dissimulant son divin savoir. Mais, ouvrans ceste boite, eussiez au dedans trouvé une celeste et impreciable drogue, entendement plus qu'humain, vertu merveilleuse, courage invincible, sobresse non pareille, contentement certain, asseurance parfaicte, deprisement incroyable de tout ce pourquoy les humains tant veillent, courent, travaillent, naviguent et bataillent. [1] »

Érasme avait fait allusion au Silène d'Alcibiade dans son *Éloge de la Folie*, et son ami Cérard Lister, dans la glose qui accompagne le texte, avait expliqué la pensée de l'auteur[2]. Ce n'est toutefois pas à cet ouvrage d'Érasme que se rapporte le passage de Rabelais, mais au recueil des *Adages*.

SILENI ALCIBIADIS (*Chiliadis tertiae Centuria III*, 1).

«... Et Alcibiades apud Platonem in Convivio, Socratis encomium dicturus, eum Silenis hujusmodi similem facit, quod is multo alius esset pro-

1. Le texte suivi dans cette étude est celui de l'édition Burgaud des Marets et Rathery, Paris, 1870, 2 vol. in-8°.

2. *Stultitiae laus* (Bâle, 1522, in-8°), p. 170.

pius intuenti, quam summo habitu specieque videretur. Quem si de summa, quod dici solet, cute quis aestimasset, non emisset asse. Facies erat rusticana, taurinus aspectus, nares simae, muccoque plenae. Sannionem quempiam bardum ac stupidum dixisses. Cultus neglectus, sermo simplex ac plebeius, et humilis, ut qui semper aurigas, cerdones, fullones et fabros haberet in ore. Nam hinc fere sumebat illas suas εἰσαγωγάς, quibus urgebat in disputando. Fortuna tenuis, uxor qualem ne vilissimus quidem carbonarius ferre posset..... Denique jocus ille perpetuus nonnullam habebat morionis speciem..... Videbatur ineptus ad omnia reipublicae munia, adeo ut quodam die nescio quid apud populum adorsus agere, cum risu sit explosus. Atqui si Silenum hunc tam ridiculum explicuisses, videlicet numen invenisses potius quam hominem, animum ingentem, sublimem, ac vere philosophicum, omnium rerum pro quibus caeteri mortales currunt, navigant, sudant, litigant, belligerantur, contemptorem... » (*Adagiorum Chiliades*, Bâle, 1536, in-fol).

GARGANTUA, I, 23 et sqq.

Dans les questions relatives à l'éducation, Rabelais se rencontre fréquemment avec Érasme[1].

1. Il est vraisemblable que Rabelais, en écrivant ce chapitre 23 : « Comment Gargantua fut institué par Ponocrates

Cette communauté d'idées n'a rien qui doive surprendre, car, ainsi que l'a remarqué un des maîtres de la critique contemporaine, « elles sont les conséquences naturelles de toute conception idéale de l'éducation, elles se trouvent et se retrouveront toujours sous la plume des théoriciens de la pédagogie[1] ». Ces rapprochements d'idées ont déjà été maintes fois signalés; il suffit d'y renvoyer le lecteur,[2] le but de cette étude étant surtout de

en telle discipline qu'il ne perdoit heure du jour », avait présent à l'esprit le souvenir du jeune archevêque de Saint-Andrews, Alexandre Stewart, mort à la fleur de l'âge le 9 septembre 1513, et dont Érasme décrit la vie studieuse : « Proinde nulla omnino vitae pars vacabat studio, nisi quae rei divinae somnoque daretur. » Cf. l'adage : SPARTAM NACTUS ES, HANC ORNA. *Chil II cent. V*, 1.

1. *Revue critique* (1872), compte rendu, par G. PARIS, de : *François Rabelais und sein Traité d'éducation mit besonderer Berücksichtigung der paedagogischen Grundsaetze Montaigne's, Locke's und Rousseau's, von Dr.* FR. A. ARNSTAEDT (Leipzig, 1872, in-8°), p. 294.

2. Sans contester les côtés originaux des idées de Rabelais en matière d'éducation, on ne peut nier que la plupart étaient d'une application courante en Italie et qu'elles se trouvent indiquées dans les traités d'éducation en usage dans la péninsule. Cf. en particulier le livre de G. B. GERINI, *Gli scrittori pedagogici italiani del secolo XV°* (Turin, 1896; in-8°); celui de W. HARRISON WOODWARD, *Vittorino da Feltre and other humanist educators, essays and versions* (Cambridge, 1897, in-8°), et l'étude de Rodolfo Renier sur ces deux ouvrages dans le *Giornale storico della letteratura italiana*, t. XXX, pp. 271 et sqq. Le *Cortegiano* de Baldassar Castiglione, d'une lecture si répandue au XVIe siècle, et que Rabelais connaissait, contient en substance les idées qu'il a développées dans

signaler les passages de Rabelais qui relèvent plus particulièrement d'un emprunt direct fait à Érasme. On peut dire, toutefois, que le livre du *Gargantua* et les premiers chapitres du *Pantagruel* se ressentent, d'une façon générale, de l'*Institutio principis christiani* d'Érasme. Il suffit de relire ce petit traité, résumé de la sagesse antique, mais augmenté et singulièrement enrichi des observations personnelles de l'auteur, pour s'en convaincre. La lecture du *Cortegiano* (inspiré d'ailleurs d'Érasme) amène aux mêmes constatations. Mais Rabelais, en modifiant selon ses vues le plan de son illustre confrère, a mêlé aux idées humanitaires qui étaient devenues courantes, au XVIe siècle, et qu'on peut regarder à bon droit comme un des résultats les plus appréciables de l'esprit nouveau, des amplifica-

son roman. Cf. à ce sujet, l'étude de Pietro TOLDO : *L'arte italiana nell'opera di Francesco Rabelais*, publiée dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen* (Brunswich, 1898), pp. 116 et sqq., et la bibliographie donnée en note. Cf. également Gabriel COMPAYRÉ, *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le seizième siècle* (Paris 1879, 2 vol. in-8°) ; Paul SOUQUET, *Les écrivains pédagogues du XVIe siècle* (Paris, 1886, in-12) ; etc. Rabelais s'est également souvenu d'Érasme et des idées répandues par ce dernier dans ses différents ouvrages, particulièrement dans son *De pueris statim ac liberaliter instituendis* (s. l. 1529, in-8°.) Mais Érasme, lui aussi, était en grande partie redevable de ces idées à l'Italie. On peut voir, à ce sujet, la thèse de A. BENOIST : *Quid de puerorum institutione senserit Erasmus* (Paris, 1876, in-8°), et en particulier le chap. VIII : *Erasmiana de studiorum ratione sententia cum Montani et Rabelasii*

tions et des digressions de toute sorte où se complaisaient son humour et sa fantaisie.

Grandgousier, à la nouvelle que Picrochole, roi de Lerné, avait envahi « ses terres et domaines, et comment il avoit pillé, gasté, saccagé tout le pays », témoigne de son déplaisir d'avoir à repousser la guerre par la guerre, mais constate que c'est là une nécessité à laquelle il ne peut se soustraire.

GARGANTUA, I, 28.

« La raison le veult ainsi : car de leur labeur (celui de ses sujets) je suis entretenu, et de leur sueur je suis nourry, moy, mes enfans et ma famille. Ce non obstant, je n'entreprendray guerre que je n'aye essayé tous les ars et moyens de paix ; là je me resouls. Adonc fit convoquer son conseil, et proposa l'affaire tel qu'il estoit. Et fut con-

opinionibus collata. Dans ce travail, l'auteur n'a pas fait à l'Italie la part qui lui revient.

A noter cette phrase dans le chap. XX du *Gargantua* : « Nature n'endure pas mutacions soudaines sans grande violence », qui est la traduction littérale de cette autre phrase de Symphorien Champier : « Non substinet natura repentinas immutationes. » *Margaritae pretiosae lib. II* (Paris, 1518, in-4°), (Rosa gallica) § XI, fol. 132 v°. Le prototype français de cette pensée semble se trouver dans le *Roman de la Rose* :

Car les mutacions soldaines
Sunt trop à nature grevaines.

(Édit. Méon, t. IV, p. 138, vers 17197-17198.)

On connaît le célèbre axiome de Linné : *Natura non facit saltus*.

clud qu'on enverroit quelque homme prudent devers Picrochole, savoir pourquoy ainsi soudainement estoit party de son repos, et envahy les terres esquellees n'avoit droit quiconques... »

Érasme, dans son INSTITUTIO PRINCIPIS CHRISTIANI, avait exprimé des idées analogues, dans le chapitre : *De bello suscipiendo :*

« Cum nusquam oporteat principem praecipiti esse consilio, tum haud alibi contantior erit aut circumspectior quam in suscipiendo bello ; quod aliis ex rebus alia nascantur incommoda, ex bello semel omnium bonarum rerum naufragium oriatur, omnium malarum rerum pelagus exundet...

« Bonus princeps nunquam omnino bellum suscipiet, nisi cum tentatis omnibus, nulla ratione vitari poterit. »

(Paris, 1517, in-8°, fol. h III v° — h iiii.)

GARGANTUA, I, 29.

Dans cette lettre de Grandgousier à Gargantua, on remarque deux traits inspirés par les *Adages*.

« Ma deliberation n'est de provoquer, ains d'apaiser ; d'assaillir, mais de defendre, de conquester, mais de garder mes feaux subjects et terres hereditaires..... »

SPARTAM NACTUS ES, HANC ORNA (*Chiliadis secundae Centuria V*, 1).

«... Hanc igitur sententiam passim in principum aulis insculpi oportuit Σπάρταν ἔλαχες, ταύταν κόσμει, quorum vix ullum reperias qui vere cogitet quid sit principis agere personam, quive sua ditione contentus, non conetur aliquid imperii sui finibus addere. Principis munus est, modis omnibus reipublicae commodis providere, publicam tueri libertatem..... Nihil principi pulchrius, quam ut hoc quicquid est regni, quod fortuna dedit, sua sapientia, virtute, diligentia reddat ornatius... Noli vexare finitimos, sed hoc quod habes citra alienum detrimentum exorna... »

(*Ibid.*)

« Je me suis en devoir mis pour moderer sa cholere tyrannique, luy offrant tout ce que je pensois luy pouvoir estre en contentement : et par plusieurs fois ay envoyé amiablement devers luy, pour entendre en quoy, par qui et comment il se sentoit oultragé : mais de luy n'ay eu response que de volontaire deffiance... »

Érasme avait écrit dans son INSTITUTIO PRINCIPIS CHRISTIANI :

« Omnia bonus princeps publicis metitur commoditatibus, alioqui ne princeps quidem fuerit.

Non idem est jus in homines, et in pecudes. Bona pars imperii, consensus est populi, ea res primo reges peperit. Quod si quid dissidium ortum fuerit inter principes, cur non potius ad arbitros itur ? Sunt tot episcopi, tot abbates, tot eruditi viri, tot graves magistratus, quorum sententia rem confici decebat, potius quam tot stragibus, tot expilationibus, tot orbis calamitatibus [1] » (fol. h. 5. v°).

GARGANTUA, I, 29.

« L'exploit sera fait à moindre effusion de sang qu'il sera possible... »,

ajoute Grandgousier. Cette phrase rappelle le début de l'adage :

BELLUM HAUD QUAQUAM LACHRYMOSUM (*Chiliadis secundae Centuria VI, 23.*)

« Ἄδακρυς πόλεμος, id est, bellum lachrymis

1. On lit en manchette : *Eundum ad arbitros si dissidium natum fuerit.*

ÉRASME, *Institutio principis christiani* (Paris, 1517, in-8°). La généreuse idée d'Érasme devait attendre près de quatre siècles avant de prendre corps dans la création du tribunal d'arbitrage international établi dans sa patrie, à La Haye. — Cf., à ce propos, mon article : *Un précurseur du désarmement européen*, dans le journal *La République française* du 31 mars 1894. — On lit également une remarquable protestation contre la guerre qui sévissait entre Charles-Quint et François Ier et sur ses déplorables conséquences dans la lettre d'Érasme à Nicolas Bérault, en tête de l'*Opus de conscribendis epistolis* (Basileae, VIII. calen. Junias 1522).

carens, ubi victoria contigit citra caedem et sanguinem. Aut ubi quis e periculoso quopiam negocio sic extricavit sese, ut nullo suo malo discesserit; sive cum rixosi verbis inter se digladiantur, nec est quicquam periculi, ne veniatur ad manus. Aut ubi certamen agitur ejusmodi, ut neutri parti quicquam accidat incommodi, velut in conflictatione literaria in qua victus discedit eruditior, victor amicior... »

Quoique plus discrète, l'imitation n'en est pas moins réelle.

GARGANTUA, I, 37.

« Ce que voyant Grandgousier son pere, pensoit que fussent poux, et luy dit : Dea, mon bon filz, nous as tu apporté jusques icy des esparviers de Montagu? Je n'entendois que là tu fisses residence. Adonc Ponocrates respondit : Seigneur, ne pensez pas que je l'aye mis au colliege de pouillerie qu'on nomme Montagu : mieulx l'eusse voulu mettre entre les guenaux de Saint Innocent, pour l'enorme cruauté et villenie que j'y ay cogneu. Car trop mieulx sont traictés les forcés entre les Maures et Tartares, les meurtriers en la tour criminelle, voire certes les chiens en vostre maison, que ne sont ces malautrus au dit colliege. Et, si j'estois roy de Paris, le diable m'emport si je ne mettois le feu dedans, et faisois

brusler et principal et regens, qui endurent ceste inhumanité devant leurs yeux estre exercée... »

Rabelais revient sur ce sujet dans les chapitres 21 et 48 du livre IV du *Pantagruel*. La connexité des deux textes oblige, par une dérogation à la règle adoptée dans l'ordre de publication de ces extraits, de citer ici ces passages.

PANTAGRUEL, IV, 21.

« *Horrida tempestas montem turbavit acutum.*

« Tempeste fut un grand fouetteur d'escoliers au college de Montagu. Si, par fouetter pauvres petits enfans, escoliers innocens, les pedagogues sont damnés, il est, sus mon honneur, en la roue de Ixion, fouettant le chien courtault qui l'esbranle : s'ilz sont par enfans innocens fouetter saulvés, il doibt estre au dessus des... »

La généreuse protestation de Rabelais contre l'odieuse et criminelle discipline du collège de Montaigu est inspirée, d'une façon générale, par un passage du colloque d'Érasme, Ἰχθυοφαγία. Toutefois, la deuxième citation de Rabelais relative à Antoine Tempeste et aux sévices exercés par ce dernier sur « pauvres petits enfans, escoliers innocens » se rattache directement à la phrase d'Érasme : « Omitto nunc miram flagrorum carnificinam, etiam in innoxios ». Regis, dans son copieux

commentaire sur le passage du chapitre 37 du livre Ier, cite le texte de l'Ἰχθυοφαγία d'Érasme (mais traduit en allemand) (t. II, p. 138); pour le deuxième extrait de Rabelais, il ne renvoie pas à Érasme [*Meister Franz Rabelais der Arzeney Doctoren Gargantua und Pantagruel aus dem Französischen verdeutscht, mit Einleitung und Anmerkungen, den Varianten den zweyten Buchs von 1533, auch einem noch unbekannten Gargantua* (Leipzig, 1832-1841, 3 vol. in-8°), t. II, p. 628].

COLLOQUIA. — Ἰχθυοφαγία (Bâle, 1529, in-8°), p. 673.

« Ante annos trigenta vixi Lutetiae in collegio cui cognomen ab aceto [1]..... In eo collegio tum regnabat Joannes Standoneus, vir in quo non damnasses affectum, sed judicium omnino desiderasses. Et enim quod ipse menor adolescentiae quam cum extrema potestate transegerat, rationem habebat pauperum, vehementer probari debet. Et si juvenum inopiam hactenus sublevasset, ut honestis studiis suppeteret rerum usus, non ad lasciviam exuberaret copia, laudem merebatur. Caeterum quod rem aggressus est cubitu tam duro, victu tam aspero parcoque, vigiliis ac laboribus tam

1. Érasme était arrivé à Paris en 1495. Sa première œuvre imprimée, sa lettre en l'honneur du *Compendium de rebus gestis Francorum* de Robert Gaguin, parut à la fin de cet ouvrage, le 30 septembre 1495.

gravibus, ut intra annum prima experientia multos juvenes, felici indole praeditos, ac spem amplissimam prae se ferentes, alios neci dederit, alios caecitati, alios dementiae, nonnullos et leprae, quorum aliquot ipse novi, certe nullus omnium non periclitatus est, quis non intelligat esse crudelitatem in proximum ? Nec his contentus, addidit pallium et cucullam, ademit in totum esum carnium..... Nec ea saevitia tantum perdidit tenues, sustulit non paucos divitum filios, et generosam indolem depravavit... Caeterum in medio hyemis rigore datur postulantibus paululum panis, potus jubetur e puteo peti, qui aquam habet pestilentem, pestiferam alioqui, etiam si nihil haberet praeter rigorem matutinum. Novi multos qui valetudinem ibi contractam nec hodie possunt excutere. Erant aliquot cubicula humili solo, putri gypso, vicinia latrinarum pestifera. In his nullus unquam habitavit, nisi aut mors aut morbus capitalis fuerit consequutus. Omitto nunc miram flagrorum carnificinam, etiam in innoxios. Sic aiunt dedisci ferociam : ferociam appellant indolem generosiorem, quam studio frangunt, ut eos reddant habiles monasteriis. Quantum ibi devorabatur ovorum putrium ? quantum vini putris hauriebatur ? Sunt fortassis haec jam correcta [1], sed sero videlicet iis qui perierunt, aut

1. Cette hypothèse optimiste était malheureusement contredite par les faits, et l'on voit Rabelais la démentir. Du

corpus circumferunt infectum. Neque vero haec commemoro, quod male velim illi collegio, sed operae precium esse judicavi monere, ne sub umbra religionis humana saevitia corrumpat aetatem imperitam ac teneram..... »

PANTAGRUEL, IV, 48.

Sur les écolïers fouettés « magistralement, comme on souloit fouetter les petits enfans en nos pays quand on pendoit quelque malfaicteur », cf. dans la seconde partie de cette étude la notice relative à ce passage. — La protestation que Rabelais met dans la bouche de Pantagruel se retrouve chez Érasme (cf. ci-dessus, p. 39).

GARGANTUA, I, 40.

« ... Et comment donc est ce qu'on rechasse les moines de toutes bonnes compagnies, les

Breul écrit ce qui suit dans *Antiquitez de la ville de Paris* (1640, in-fol.) : « Pierre (*sic*) Tempeste, docteur en théologie, succéda audit Béda en la principauté du collège ; laquelle il quitta depuis, estant esleu chanoine de Noyon... Il déceda le 3 novembre 1530. Il estoit rigide correcteur des escolliers délinquans. A raison dequoy ils composèrent plusieurs carmes contre luy, que j'ay veus. Desquels le premier estoit :

Horrida tempestas montem turbavit acutum »,

pp. 317-318. — Noël Béda était encore au collège de Montaigu en 1527. Cf. Herminjard, *Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française* (Paris, 1866, in-8°), t. I, p. 189, n. 32.

appellans trouble festes ?... A quoy respondit Gargantua : il n'y a rien si vrai que le froc et la cagoule tire à soy les opprobres, injures et maledictions du monde... La raison peremptoire est parce qu'ilz mangent la merde du monde, c'est à dire les pechés [1]...

« Mais si entendez pourquoy un cinge en une famille est toujours mocqué et herselé, vous entendrez pourquoy les moines sont de tous refuis, et des vieux et des jeunes. Le cinge ne garde pas la maison comme le chien ; il ne tire pas l'aroy, comme le bœuf ; il ne produict ny laict, ny laine, comme la brebis ; il ne porte pas le faix, comme le cheval. Ce qu'il fait est tout conchier et degaster,

1. Cette pensée est inspirée de la Bible : *Peccata populi mei comedent* (*Oseae* IV, 8), mais surtout de Jean Raulin dans un passage de ses sermons de la pénitence : « Dum retinentur in ventre stercora, venter gravatur ; dum egeruntur, alleviatur : stercora spiritus sunt peccata. » *Itinerarium paradisi... complectens sermones de penitentia et ejus partibus* (Lyon, 1518, in-4°), fol. 26 *c* (sermo XI). Les grossièretés abondent dans ces sermons, mais aussi les images obscènes, telles qu'on n'en rencontre pas chez les autres prédicateurs du temps. Raulin, homme d'une piété austère et d'une moralité à l'abri de toute atteinte, malgré son manque de goût, avait toutefois de l'esprit, et du meilleur. Il a fourni à Rabelais le plaisant sujet de la consultation de Panurge au sujet de son mariage (*Pantagruel*, III, 9), et à La Fontaine celui des *Animaux malades de la peste* (*De poenitentia*, Sermo XIV, fol. 34 *cd.*, La Fontaine, VII, 1 : le texte de Raulin est publié à l'appendice des *Œuvres complètes de La Fontaine*, dans la collection des grands écrivains de la France, t. II, pp. 484-485).

qui est la cause pourquoy de tout reçoit mocqueriez et bastonnades [1].

« Semblablement, un moine (j'entends de ces ocieux moines) ne laboure, comme le paysant; ne garde le pays, comme l'homme de guerre; ne guérit les malades, comme le medecin; ne presche ny endoctrine le monde, comme le bon docteur evangelique et pedagogue; ne porte les commodités et choses necessaires à la republique, comme le marchant. C'est la cause pourquoy de tous sont hués et abhorris. Voire mais, dist Grandgousier, ilz prient Dieu pour nous [2]. Rien moins, respondit Gargantua. Vray est qu'ilz molestent tout leur voisinage à force de trinqueballer leurs cloches... Ilz marmonnent grand renfort de legendes et pseaumes, nullement par eux entenduz. Ilz comptent force patenostres, entrelardées de longs *Ave Maria*, sans y penser ny entendre. Et ce j'appelle mocque Dieu, non oraison... »

1. A rapprocher de ce passage l'invective de Cingar contre les moines :

Illos qui renegant tonsuram mille fiatas.

(FOLENGO, *Il Baldo. Mac. VII*, t. I, p. 185, édit. Attilio PORTIOLI : *Le opere maccheroniche di Merlin Cocai* (Mantoue, 1882, in-8°), t. I, p. 185.)

2. Ce trait se trouve dans le *Cortegiano* de Baldassar Castiglione (liv. III, 20). On remarquera que Castiglione, qui doit tant à Érasme, ne cite pas une seule fois son nom dans son *Cortegiano*.

Dans ce chapitre célèbre de Rabelais où se trouve la comparaison du moine et du singe, certains traits sont empruntés, les uns à l'*Éloge de la Folie*, les autres au colloque Πτωχοπλούσιοι *Franciscani*; la deuxième phrase du second § est traduite littéralement d'un passage du *Parabolarum, sive Similium liber* d'Érasme.

STULTITIÆ LAUS, pp. 286-287.

« ... Ad horum [theologorum] felicitatem proxime accedunt ii, qui se vulgo religiosos ac monachos appellant, utroque falsissimo cognomine, cum et bona pars istorum longissime absit a religione, et nulli magis omnibus locis sint obvii. Iis non video [1] quid possit esse miserius, nisi ego multis modis succurrerem. Et enim cum hoc hominum genus omnes sic execrentur, ut fortuitum etiam occursum ominosum esse persuasum sit, tamen ipsi sibi magnifice blandiuntur. Primum summam existimant pietatem, si usque adeo nihil attigerint literarum, ut ne legere quidem possint. Deinde cum psalmos, suos numeratos quidem illos, at non intellectos [2], asininis

1. C'est la Folie qui parle.

2. Ce « non intellectos » se retrouve dans le « nullement par eux entenduz » de Rabelais. Cette critique s'étendait également au clergé séculier, et l'on voit Clichtove s'en faire l'écho dans une lettre à Jean Gozthon de Zélesthe, évêque de Raab, en Hongrie : « ... Multo jam tempore indoluit tantam in

vocibus in templis derudunt [1], tum vero se putant divorum aures multa voluptate demulcere... »

Dans un autre ouvrage, publié quelques années après l'*Éloge de la Folie*, Érasme reprenait cette idée, légèrement modifiée :

« Sed capitalius etiam est, quod eadem [Moria] multissalibus taxat monachos, non omnes, sed quosdam vel malos, vel superstitiosos, qui nihil minus

ecclesia Dei invalescere inscitiam, atque tam crassam eorum qui sancto ministrant altari, et divinas ex officio personant laudes, ignorantiam, ut rari admodum inveniantur, qui exacte et integre quae legunt aut canunt, intelligant, qui eorum quae ore expromunt, sensum capiant, aut rectam teneant percipiantve sententiam... » *Epistola reverendo in Christo patri ac domino D. Joanni Goꝛthon, ecclesiae Jauriensis episcopo... Judocus Clichtoveus*, dans son ouvrage : *Elucidarium ecclesiasticum* (Bâle, 1517, in-fol.), fol. 1 v° (Bibl. nat., Réserve, B 564). — Érasme fait la même réserve que Clichtove dans sa *Responsio adversus febricitantis cujusdam libellum*, où il dit, en parlant de son adversaire : « Sed assumit insigne mendacium, quod de omnibus monachis pronuntiem : *Deinde cum psalmos suos numeratos, quidem illos, at non intellectos, et cetera.* Talium boatus taxo, non omnium cantus. » *Opera* (Leyde, 1706, in-fol.), t. X, col. 1678. Ailleurs, parlant des mauvais prêtres qu'il blâme, Érasme ajoute : « Rursus admoneo, nec pios a me notari, nec ordinem », dans l'adage : UT FICI OCULIS INCUMBUNT, *Chil.* II *cent.* VIII, 65.

1. « Et ego me semper exerceo in musica, psalmos in choro lyrando et ululando... » *Epistolae obscurorum virorum* (Londres, 1742, in-8°), p. 283.

sunt, quam quod dicuntur : a solitudine nomen habent, cum quidam sic admisceant se rebus mundanis, ut nulli magis sint obvii in foris, in conciliabulis, in castris, in itineribus, in navibus, in curribus, qui consummatam sanctimoniam existimant nihil attigisse litterarum, adeo ut aliquoties ne legere quidem norint. Deinde qui cum nullo verae pïetatis studio teneantur, tamen existimant Deum sibi vehementer obstrictum, quod psalmos numeratos quidem, sed non intellectos, inamoeno quodam ac plane militari boatu sonent in templis, magno ipsorum taedio nec ullius omnino fructu..». *Apologia ad blasphemias Jac. Stunicae*, dans les *Opera omnia* (Leyde, 1706, in-fol.), t. IX, col. 366-367. (L'édition originale est de Bâle, 1522, in-8°).

COLLOQUIA. — Πτωχοπλούσιοι *Franciscani* (p. 419.)

« Pandocheus. — Quod animantium genus hic video ?

Conradus. — Servos Dei, filios sancti Francisci, vir optime.

Pandocheus. — An Deus talibus servis delectetur, nescio ; ego mihi nolim multos esse domi.

Conradus. — Quam ob rem ?

Pandocheus. — Quia ad edendum ac bibendum plusquam viri estis, ad laborandum nec manus habetis, nec pedes. Ohe, vos estis filii S. Francisci?

Soletis praedicare eum esse virginem, et habet ille tot filios ?

Conradus. — Spiritus filii sumus, non carnis.

Pandoeheus. — Infelix genitor ille. Nam quod in vobis pessimum est, animus est : corpore nimium valetis, planeque melius habetis ista parte, quam expediat nobis, qui alimus uxorem et filias.

Conradus. — Tu forte suspicaris nos esse ex eodem genere, qui degenerant a progenitoris instituto ; nos sumus observantes.

Pandocheus. — Ego igitur observabo ne quid adferatis detrimenti. Nam istud genus ego odi pessime.

Conradus. — Quam ob rem, te quaeso ?

Pandocheus. — Quia circumfertis dentes, nec circumfertis pecuniam. Hoc genus hospitum mihi est ingratissimum.

Conradus. — At laboramus vobis.

Pandocheus. — Vultis ostendam vobis, quomodo laboretis ?

Conradus. — Ostende.

Pandocheus. — Inspicite picturam vobis proximam ad laevam : illic videtis vulpem concionantem, sed a tergo anser collum profert e cuculla. Rursus videtis lupum absolventem confessum, sed prominet pars ovis occultatae sub veste. Videtis simium assidentem aegroto in veste franciscana, altera manu praefert crucem, alteram habet in crumena aegrotantis.

Conradus. — Non inficiamur hac veste nonnunquam tegi lupos, vulpes ac simias... [1]

Pandocheus. — De veste cedam, si numeretis.

Conradus. — Rogabimus Deum pro te... »

PARABOLARUM, SIVE SIMILIUM LIBER (Strasbourg, 1516, in-4°), fol. A8.

« Simia cum nec domum possit servare, more canis. Nec onera gestare, quemadmodum equus. Nec arare, sicuti boves. Parasitatur, ac risum movet. »

Dans son jugement sur les moines, la réserve que Rabelais y introduit « j'entends de ces ocieux moines » se retrouve également dans le colloque d'Érasme, Ἰχθυοφαγία, « de plerisque loquor [monachis] non de omnibus » (p. 684). Il fait de même dans la longue lettre à Martin Dorpius, qu'on lit, à la suite de plusieurs éditions latines de l'*Éloge de la Folie*, (à partir de 1515), et dans un passage du *Lingua* : « Quaeso ne quis rapiat in contumeliam bonorum [monachorum], quod in malos jure dicitur, ut vel vitentur, vel corrigantur ». (*Lingua*, Bâle, 1525, in-8°, p. 165.) Cette restriction inspirée, chez Érasme comme chez Rabelais, autant par le sentiment de la vérité que par celui de leur sûreté personnelle, au moins

1. Cette phrase rappelle le beau vers de Folengo :

Sub tunicis latitant sacris quam saepe ribaldi.

Il Baldo (Macch. VII, t. I, p. 218, édit. Portioli.)

pour le second, n'implique pas l'imitation chez le dernier : cette pensée, toute naturelle, a dû être spontanée chez lui : le rapprochement, toutefois, était à relever.

Même restriction dans la superbe apostrophe mise dans la bouche du Magnifico Juliano du *Cortegiano*, liv. III, ch. 20. (Ce passage est fortement inspiré d'Érasme.)

GARGANTUA, I, 45.

« ... Ce pendant Grandgousier interrogeoit les pelerins de quel pays ilz estoient, dont ilz venoient, et où ilz alloient. Lasdaller pour tous respondit : Seigneur, je suis de Saint Genou en Berry; cestuy cy est de Paluau; cestuy cy de Onzay; cestuy cy est de Argy; et cestuy cy est de Villebrenin. Nous venons de Saint Sebastian pres de Nantes, et nous en retournons par nos petites journées. Voire, mais, dist Grandgousier, qu'alliez vous faire à Saint Sebastian? Nous allions, dist Lasdallier, lui offrir nos votes contre la peste. O, dist Grandgousier, pauvres gens, estimez vous que la peste vienne de Saint Sebastian? Ouy, vrayement, respondit Lasdaller, nos prescheurs nous l'afferment. — Ouy, dit Grandgousier, les faulx prophetes vous annoncent ilz telz abus? Blasphement ilz en ceste façon les justes et saints de Dieu, qu'ilz les font semblables

aux diables, qui ne font que mal entre les humains ? Comme Homere escrit que la peste fut mise en l'ost des Gregoys par Apollo, et comme les poetes faignent un grand tas de Vejoves et dieux malfaisans. Ainsi preschoit à Sinays un caphart, que saint Antoine mettoit le feu es jambes, saint Eutrope faisoit les hydropiques, saint Gildas les fous ; saint Genou les gouttes. Mais je le punis en tel exemple, quoiqu'il m'appelast heretique, que depuis ce temps caphart quiconques n'est osé entrer en mes terres. Et m'esbahis si vostre roy les laisse prescher par son royaume telz scandales. Car plus sont à punir que ceux qui par art magique ou autre engin auroient mis la peste par le pays. La peste ne tue que le corps, mais ces predications diaboliques infectionnent les ames des pauvres et simples gens.

« Luy disant ces paroles, entra le moine tout deliberé, et leurs demanda : Dond estes vous, vous autres pauvres haires [1] ? De saint Genou, dirent ilz... Et les moines, quelle chere font ilz? Le corps dieu, ils biscotent vos femmes, ce pendant qu'estes en romivage... Lors dist Grandgousier : Allez vous en, pauvres gens, au nom de Dieu le createur, lequel vous soit en guide perpetuelle. Et dorenavant ne soyez faciles à ces ocieux et inutiles voyages. Entretenez vos familles, travaillez

1. Cf. ci-dessus, page 3, n. 2.

chascun en sa vocation, instruez vos enfans, et vivez comme vous enseigne le bon apostre saint Paul. Ce faisans, vous aurez la garde de Dieu, des anges et des saints avec vous, et n'y aura peste ny mal qui vous porte nuisance. Puis les mena Gargantua prendre leur refection en la salle... »

Ce passage évoque le colloque DE VOTIS TEMERE SUSCEPTIS où Érasme, avec son bon sens habituel, s'élève contre la manie des pèlerinages dont il avait déjà touché quelques mots dans l'*Éloge de la Folie*. Revenant sur ce sujet dans sa lettre au lecteur *Sur l'utilité des Colloques*, il résume la plupart des arguments dont Rabelais devait tirer un si bon parti. Mais ce dernier y met un art si raffiné qu'il fait oublier le prototype qu'on reconnaîtrait difficilement, n'étaient deux traits qui le rappellent, selon toute vraisemblance.

Le passage relatif à l'invocation des saints procède directement de l'*Éloge de la Folie*.

« Quid jam, nonne eodem ferme pertinet, cum singulae regiones suum aliquem peculiarem vindicant divum, cumque in singulos singula quaedam partiuntur, singulis suos quosdam culturae ritus attribuunt, ut hic in dentium cruciatu succurrat, ille parturientibus dexter adsit, alius rem furto sublatam restituat; hic in naufragio prosper

affulgeat, ille gregem tueatur, atque item de caeteris[1]... » (pp. 217-218).

Érasme, toutefois, par une singulière inconséquence, qui s'explique d'ailleurs, s'adressait à sainte Geneviève dans les crises de fièvre qu'il avait presque toujours en France, à l'époque du carême. Il écrivait à son ami Battus : « Quod si denuo ea febris me arripuerit, actum de tuo, mi Batte, fuerit Erasmo. Non pessima tamen in spe sumus, diva Genovefa freti, cujus praesentem opem jam semel atque iterum sumus experti, maxime medicum nacti Guilhelmum Copum non modo peritissimum, verum etiam amicum fidum... » *Farrago epistolarum ad diversos* (Bâle, 1521, in-fol.), p. 401. La seconde partie de la

1. Cf. à ce sujet, un important passage de Guillaume Pepin, dont Méray a donné la traduction (*Expositio Evangeliorum quadragesimalium. Feria V post dominicam iiii*), à laquelle je renvoie, n'ayant pu me procurer le texte original qui manque dans l'exemplaire de la Bib. nationale. *La vie au temps des libres precheurs* (Paris, 1878, in-8°), t. I, pp. 157-158. — Sur l'invocation aux saints par les gens de Picrochole, lors de l'attaque du clos de Seuillé (*Pantagruel*, 1, 27), cf. plus loin l'extrait de Folengo à qui Rabelais a emprunté quelques traits. — Louis XI « poussait la dévotion jusqu'à recommander au grand saint Hubert ses bêtes de meute à raison de tant de sous par tête de chien » ! Bernard de MANDROT, *Ymbert de Batarnay, seigneur du Bouchage* (Paris, 1886, in-8°), p. 83 et n. 3. — Sur « la comptabilité de Louis XI avec les saints du Paradis », *ibid.*, et n. 2 (renvois aux sources mss.).

phrase atténue toutefois la portée de la première. — Cf. également d'Érasme le *Divae Genovefae praesidio a quartana febre liberati carmen votivum* (Fribourg en Brisgau, 1532, in-4°; et, dans l'édition de Leyde, t. V, col. 1335).

Faisant allusion à l'ostension de reliques vues en pays lointains, Cornelius, l'un des interlocuteurs du dialogue DE VOTIS TEMERE SUSCEPTIS (p. 39) répond :

Cornelius. — « Ostenduntur quaedam monumenta vetustatis, quorum mihi nihil non videbatur commentitium, et excogitatum ad alliciendos simplices et credulos [1] ».

Dans la lettre sur l'utilité de ces mêmes colloques, Érasme explique quel a été son but en traitant la question des pèlerinages. Il montre la sottise de ces gens qui abandonnent leurs affaires et leurs familles sous prétexte de religion.

Des. Erasmus Roterodamus, de utilitate Colloquiorum, ad lectorem.

« ... In colloquio de visendo loca sacra, cohibetur supertitiosus et immodicus quorumdam

1. « ... Vos predicatores et portatores reliquiarum et indulgentiarum, num quid dicitis nugas ad fallendum et decipiendum populum ? » MAILLARD, *Sermones de Adventu* (Sabbato prime dominice Adventus, *sermo XIX*), fol. 44 *a*.

affectus, qui summam pietatem esse ducunt vidisse Hierosolymam, et huc per tanta terrarum marisque spatia currunt senes episcopi, relicto grege, qui curandus erat, huc viri principes, relicta familia ac ditione, huc mariti, relictis domi liberis et uxore, quorum moribus ac pudicitiae necessarius erat custos, huc adolescentes ac foeminae, non sine gravi discrimine morum ac integritatis. Quidam etiam iterum atque iterum recurrunt, nec aliud faciunt per omnem vitam, et interim superstitioni, inconstantiae, stultitiae, temeritati praetexitur religionis titulus, ac desertor suorum contra doctrinam Pauli, sanctimoniae laudem aufert, ac sibi quoque pietatis omnes numeros explesse videtur. Paulus *1. Timot. 2.* intrepide pronunciat : *Si quis autem suorum et maxime domesticorum curam non habet, fidem abnegavit, et est infideli deterior.* Atque hic Paulus loqui videtur de viduis, quae liberos ac nepotes negligunt, idque praetextu religionis, dum sese mancipant obsequiis Ecclesiae. Quid dicturus de maritis, qui destitutis teneris liberis, uxore juvencula, idque in re tenui, proficiscuntur Hierosolymam... » (fol. H h 8).

Les dangers que courent les jeunes femmes ainsi laissées à la maison, sans protection, Érasme le laisse pressentir. Dans son récit, Rabelais en fait un élément comique et grivois, sans craindre

d'appeler les choses par leur nom, comme avaient fait avant lui, sur le même sujet, Maillard [1], et plus particulièrement Coquillart [2] et Rutebeuf [3].

GARGANTUA, I, 46.

« Le temps n'est plus d'ainsi conquester les royaumes avec dommages de son prochain frere christian : ceste imitation des anciens Herculés, Alexandres, Hannibals, Scipions, Cesars et autres telz, est contraire à la profession de l'Evangile, par lequel nous est commandé garder, sauver, regir et administrer chascun ses pays et terres, non hostilement envahir les autres. Et ce que les Sarrasins et barbares jadis appelolent prouesses, maintenant nous appellons briganderies et meschancetés. Mieux eust il fait soy contenir en sa maison, royallement la gouvernant, que insulter en la mienne, hostillement la pillant ; car par bien la gouverner l'eust augmentée, par me piller sera destruict... »

1. Cf. les citations réunies par M. A. SAMOUILLAN, *Olivier Maillard, sa prédication et son temps* (Paris, 1891, in-8°), pp. 307-308.

2. *Œuvres* (édit. Ch. d'Héricault, Paris, 1857, in-8°), t. II, *Monologue des Perruques*, pp. 283-4.

3. *Rustebuef's Gedichte* (édit. Adolf Kreſsner) : *De la vie du monde ou c'est la complainte de saincte Eglise*, p. 185, vers 146-153.

Cette déclaration de Grandgousier, tout en étant l'œuvre personnelle de Rabelais, se ressent des deux adages SPARTAM NACTUS ES, et DULCE BELLUM dont elle est comme l'essence. Les passages suivants semblent toutefois se rapporter plus particulièrement au texte de Rabelais.

DULCE BELLUM INEXPERTIS (*Chiliadis IV centuria prima*, I).

« ... Laudi quoque coeptum est dari, si quis violentum et pestilentem hominem cujus modi ferunt fuisse Cacum et Busiridem, confecisset, orbemque monstris istiusmodi liberasset. Siquidem videmus hos etiam titulos, in Herculis extare laudibus. Deinde concursum est a pluribus, ut quosque vel affinitas, vel vicinia, vel necessitudo conjunxerat. Et quod nunc latrocinium est, tum bellum erat [1]... »(pp. 860-861).

SPARTAM NACTUS ES, HANC ORNA (*Chiliadis secundae centuria V*, I).

« ... Vix ullum [principem] reperias, qui vere cogitet quid sit principis agere personam, quive

1. Baldassar Castiglione écrivait, après Érasme : « Et lo star sempre in guerra, senza cercar di pervenire al fine della pace, non è licito : benchè estimano alcuni principi, il loro intento dover esser principalmente il dominare ai suoi vicini, et però nutriscono i populi in una bellicosa ferità di rapine, di homicidii, et tai cose, e lor danno premii per provocarla, et la chiamano virtù... » *Il Cortegiano*, lib. IV, 27.

sua ditione contentus, non conetur aliquid imperii sui finibus addere.... Noli vexare finitimos, sed hoc quod habes citra alienum detrimentum exorna. Vix unquam feliciter cessit peregrinae ditionis affectatio [1]... » (p. 493).

GARGANTUA, I, 50.

La concion que fit Gargantua es vaincus.

« Nos peres, ayeulx et ancestres de toute memoire, ont esté de ce sens et ceste nature que, des batailles par eux consommées, ont, pour signe memorial des triomphes et victoires, plus voluntiers erigé trophées et monumens es coeurs des vaincus, par grace, que es terres par eux conquestées, par architecture. Car plus estimoient la vive souvenance des humains acquise par liberalité, que la mute inscription des arcs, colonnes, et pyramides, subjecte es calamités de l'air, et envie d'un chascun.

Souvenir assez vous peut de la mansuetude dont ilz userent envers les Bretons, à la journée de Saint Aubin du Cormier, et à la demolition de Parthenay... Tout ce ciel a esté remply des louanges et gratulations que vous mesme et vos

1. Cf., au sujet de la guerre, le sentiment de Gaguin, et la note où sont réunies de nombreuses citations, dont celle de Rabelais. *Epistole et orationes* (éd. Thuasne), t. I, p. 201 et n. 2.

peres fistes lors que Alpharbal, roy de Canarre, non assouvy de ses fortunes, envahit furieusement le pays de Onys, exerçant la piraticque en toutes les isles Armoricques et regions confines. Il fut, en juste bataille navalle, pris et vaincu de mon pere, auquel Dieu soit garde et protecteur. Mais quoy ? Au cas que les autres roys et empereurs, voire qui se font nommer catholicques, l'eussent miserablement traicté, durement emprisonné, et rançonné extremement, il le traicta courtoisement, amiablement, le logea avec soy en son palais, et, par incroyable debonnaireté, le renvoya en sauf conduict, chargé de dons, chargé de graces, chargé de toutes offices d'amitié.

Qu'en est il advenu ? Luy, retourné en ses terres, fit assembler tous les princes et estatz de son royaume, leur exposa l'humanité qu'il avoit en nous cognu, et les pria sus ce deliberer, en façon que le monde y eust exemple, comme avoit ja en nous de gracieuseté honneste, aussi en eux de honnesteté gracieuse. La fut decreté, par consentement unanime, que l'on offreroit entierement leurs terres, dommaines, et royaume, à en faire selon nostre arbitre. Alpharbal, en propre personne, soudain retourna avec neuf mille trente et huitgran des naufs oneraires, menant non seulement les thresors de sa maison et lignée royale, mais presque de tout le pays. Car, soy embarquant pour faire voile au vent vesten nordest,

chascun, à la foulle jettoit dedans icelles or, argent, bagues, joyaux, espiceries, drogues et odeurs aromatiques; papegays, pelicans, guenons, civettes, genettes, porcsespics. Point n'estoit filz de bonne mere reputé, qui dedans ne jettast ce que avoit de singulier... »

Burgaud des Marets et Rathery, dans leur édition de Rabelais, ont bien vu que ce dernier, dans ce passage, faisait allusion à la conduite de Charles-Quint envers François Ier; mais, comme tous les autres commentateurs, ils ont ignoré que l'idée première de *La concion que fit Gargantua es vaincus* était tirée du colloque Ἰχθυοφαγία d'Érasme.

COLLOQUIA. — Ἰχθυοφαγία.

Salsamentarius. — « ... Nihil addubito quin res christiana nunc in arctum coacta felicissime sit proferenda, si gentes barbarae senserint se vocari non ad servitutem humanam, sed ad libertatem evangelicam, nec ad rapinam expeti, sec ad felicitatis et sanctimoniae consortium. Ubi coaluerint, et in nobis mores vere christianos compererint, ultro plus ófferent, quam ab eis ulla vis queat extorquere.

Lanio. — Id brevi futurum auguror, si pestilens Ate, quae duos potentissimos orbis monarchas funesto bello commisit, abierit ἐς χόραχας.

Salsamentarius. — Atque ego demiror jam dudum non esse factum, quum Francisco nihil fingi possit humanius, et Carolo Caesari arbitror a praeceptoribus instillatum, ut quo per fortunam plus accesserit imperii finibus, hoc ipse plus addat clementiae benignitatique. Ad haec habere solet et aetas ea peculiarem facilitatis ac mansuetudinis dotem... De principum consiliis non est meum dicere. Verum si quis me faciat Caesarem, scio quid sim facturus.

Lanio. — Eia, facimus te Caesarem, simulque romanum pontificem si libet. Quid facis?

Salsamentarius. — Fac me potius Caesarem et regem Galliae.

Lanio. — Age, esto utrumque.

Salsamentarius. — Protinus concepto pacis voto edicerem per universam ditionem meam inducias, dimissis copiis, denuncians poenam capitis, si quis vel gallinam alterius attigerit. Ita pacatis rebus meo commodo, vel, ut melius dicam, publico, transigerem de ditionis finibus, aut de conjugii conditionibus.

Lanio. — Habesne firmiora foederis vincula quam matrimonium?

Salsamentarius. — Arbitror.

Lanio. — Imparti.

Salsamentarius. — Si Caesar essem, sic absque mora trangesissem cum rege Gallorum : Frater, malus quispiam genius bellum hoc inter nos exci-

tavit, neque tamen inter nos certamen fuit de capite, sed de ditione. Tu quod in te fuit, fortem ac strenuum bellatorem praestitisti. Fortuna mihi favit, teque ex rege fecit captivum. Quod accidit tibi, mihi potuit accidere ; et tua calamitas omnes nos admonet humanae conditionis. Experti sumus quam hoc certaminis genus utrique sit incommodum. Age diverso genere inter nos conflictemur. Dono tibi vitam, dono libertatem, pro hoste recipio te in amicum. Sit omnium praeteritorum malorum oblivio, redi ad tuos gratis ac liber, habe tibi tua, esto bonus vicinus, et posthac geratur unum hoc certamen inter nos, uter alterum fide, officiis ac benevolentia vincat : neque certemus uter altero latius regnet, sed uter sanctius administret suam ditionem. In priori conflictu fortunati laudem tuli, hic qui vicerit longe splendidius auferet decus. Mihi quidem haec clementiae fama plus adferet vere laudis, quam si universam Galliam meae ditioni adjunxissem. Et tibi gratitudinis opinio plus decoris conciliabit, quam si me tota Italia depulisses. Noli invidere mihi laudem quam affecto, ego vicissim tuae sic favebo, ut huic amico libenter sis debiturus [1].

1. Cette intervention d'Érasme en faveur du vaincu de Pavie était l'expression sincère de ses sentiments qu'il n'hésita pas à manifester, ici comme ailleurs, au risque de déplaire au peu « chevalereux » Charles-Quint. Cf., à ce sujet, Gaston FEUGÈRE, *Érasme, étude sur sa vie et ses ouvrages* (Paris, 1874,in-8°), pp. 136-137 et notes. — On peut rappro-

Lanio. — Profecto sic possit astringi Gallia, imo totus orbis.....,

Salsamentarius. — Quam magnificam, quamque plausibilem gloriam haec humanitas per universum orbem pararet Carolo? Quae natio se non lubens tam humano, tamque clementi principi submitteret? » (pp. 623-627).

GARGANTUA
PANTAGRUEL, I, 44.

Frère Jean, après avoir tué l'archer « qui le tenoit à dextre » courut sur l'autre :

« Lequel, voyant son compagnon mort, et le moyne adventagé sus soy, crioit à haute voix : Ha monsieur le priour, je me rends, monsieur le priour, mon bon amy, monsieur le priour. Et le moine crioit de mesmes : Monsieur le posteriour, mon amy, monsieur le posteriour, vous aurez sus vos posteres. »

Ce plaisant dialogue a été suggéré à Rabelais par le souvenir du passage du colloque

cher de ce passage la déclaration du nonce Leonello Chieregato à Charles VIII, dans laquelle il prie ce dernier de se prêter à la libération de l'archiduc Maximilien détenu prisonnier à Bruges; cette intervention devant provoquer la reconnaissance de Maximilien et faciliter la paix. Cf. mon volume *Djem-Sultan, fils de Mohammed II, frère de Bayezid II* (Paris, 1892, in-8°), pp. 190-191.

PEREGRINATIO RELIGIONIS ERGO :

« Hic qui priori proximus est, prior est posterior » (p. 577 [1]).

PANTAGRUEL, II, 8.

A rapprocher le passage du *Dialogus de recta latini graecique sermonis pronunciatione* d'Érasme. « Primum discet [puer] expedite sonare..... » *Opera omnia* (Leyde, 1703, in-fol.), t. I, col 922 et sqq. — L'édition originale est de Bâle, 1528, in-8°.

PANTAGRUEL, II, 11-12.

«... Icy voulut interpeller et dire quelque chose le Seigneur de Humevesne, dont luy dist Pantagruel : Et ventre saint Antoine, t'appartient il de parler sans commandement ? Je sue icy de ahan pour entendre la procedure de vostre different, et tu me viens encores tabuster ? Paix, de par le diable, paix : tu parleras ton sou, quand cestuy cy aura achevé. Poursuivez, dist il à Baisecul, et ne vous hastez point... »

Baisecul ayant fini de parler,

« Lors dist Pantagruel : Mon amy, voulez vous plus rien dire ? Respondit Baisecul : Non, mon-

1. Le rapprochement a été fait par Le Duchat.

sieur, car j'en ay dit tout le *tu autem*, et n'en ay en rien varié sur mon honneur. Vous donc, dist Pantagruel, monsieur de Humevesne, dictes ce que vous voudrez, et abreviez, sans rien toutesfois laisser de ce qui servira au propos. »

PANTAGRUEL, II, 12.

« Après que le seigneur de Humevesne eut achevé, Pantagruel dist au seigneur de Baisecul : « Mon amy, voulez vous rien replicquer ? A quoy respondit Baisecul : Non, monsieur : car je n'en ay dit que la verité, et pour Dieu donnez fin à nostre different, car nous ne sommes pas icy sans grans frais. »

La plaidoirie des « seigneurs de Baisecul et Humevesne devant Pantagruel » — « sans avocats » a lieu à l'instar des disputes soutenues en Sorbonne par les étudiants de l'Université de Paris, et rappelle, dans ses détails, d'une façon sensible, un passage du *Lingua* d'Érasme, sans impliquer nécessairement, pour cela, l'imitation de la part de Rabelais qui avait dû maintes fois assister à des actes scolastiques de ce genre.

LINGUA.

« Proinde probabile est morem, quem et hodie videmus in Sorbonicis disputationibus, vel a pru-

dentibus viris profectum fuisse, vel ab ipsa necessitate inductum. Nulli fas est interrumpere disputationem proponentis ac respondentis, nisi si quis ad hoc fuerit delegatus. Nec is qui dato silentio succedit, proponit, nisi praefatus omnium veniam et pacem. Ubi proposuit, non respondet quiquam in hoc productus, nisi repetat quod propositum est, idque semel atque iterum, interim licet proponenti mutare, corrigere, et addere si quid velit. Haec mora mutantis ac repetentis, nonnunquam taedio est auditoribus, sed tamen necessarium habet remedium adversus tumultuosam vocum confusionem. Posteaquam incaluit contentio, dicendi finem imponit coetus considentium aut circumstantium, ut et aliis sit dicendi locus. Hic fateor nonnunquam silere jubetur, qui maxime erat audiendus, sed praestat quaedam non audiri, quam nihil audiri. Congruit autem hoc remedium peculiariter nationi Gallicae, quae quum sit humanissima, tamen praeter linguae facilitatem, habet in disputando quiddam calidius ac vehementius..... (Bâle, 1526, in-8°, pp. 226-227). »

PANTAGRUEL, II, 17.

« Dond avez vous tant recouvert d'argent en si peu de temps? A quoy il me respondit qu'il l'avoit pris es bassins des pardons : car en leur baillant le premier denier (dist il), je le mis si souplement

qu'il sembla que fust un grand blanc ; ainsi, d'une main je pris douze deniers, voire bien douze liards, ou doubles pour le moins, et de l'autre, trois ou quatre douzains : et ainsi par toutes les eglises où nous avons esté... »

Cette filouterie de Panurge se trouve en substance dans un passage du colloque d'Érasme : PEREGRINATIO RELIGIONIS ERGO.

« Imo vero sunt quidam adeo dediti sanctissimae Virgini, ut dum simulant sese munus imponere altari, mira dexteritate suffurentur quod alius posuerat... » (p. 564).

PANTAGRUEL, II, 33.

Les gens avallés « comme pilules », pour inspecter l'estomac de Pantagruel,

« chercherent plus de demie lieue où estoient les humeurs corrompues, en un goulphre horrible, puant, et infect plus que Mephitis, ny la palus Camarine, ny le punais lac de Sorbone, duquel escrit Strabo ».

Au chapitre XIV du livre III, Rabelais cite le proverbe « mouvoir la Camarine ».

Érasme avait déjà parlé de la Camarine dans l'adage MOVERE CAMARINAM (*Chil. I cent. I*, 64), et dans l'*Éloge de la Folie* : καὶ τάυτην Χαμαρίναν

μὴ κινεῖν (p. 264). Strabon avait bien mentionné le lac de Serbonne (XVII, I) : Rabelais, par le changement d'une seule lettre, établit l'équivoque que Guillaume Budé avait employée, lui aussi, dans une lettre à Érasme, datée du jour de l'ascension de l'année 1517 : « Reddiderat illam [epistolam tuam] juvenis is, quem mihi commendasti, Sorbonae nunc agentem, μᾶλλον δὲ ἐν Σερβωνῖδι λιμνῇ διατρίβοντα... » *Des. Erasmi Roterodami Epistolae ad diversos et rursus aliquot aliorum ad illum Farrago* (Bâle, 1521, in-fol.), p. 6 (édit. de Leyde, 1706, in-fol., t. III, col. 247, epist. CCL).

PANTAGRUEL, III, *Prologue.*

« Le vin plaist au goust de la seigneurie de leurs seigneuries. »

De même, on lit, au début de l'*Ancien Prologue* du livre IV :

« Beuveurs tres illustres, et vous goutteurs tres precieux, j'ay veu, receu, ouy, et entendu l'ambassadeur que la seigneurie de vos seigneuries a transmis par devers ma paternité, et m'a semblé bien bon et facond orateur. »

Ces phrases évoquent [1] le passage suivant de l'*Éloge de la Folie.*

1. Le Duchat, dans son édition des *Œuvres de Rabelais* (Amsterdam, 1741, in-4°, t. I, p. 365, note 34), renvoie,

« Hoc abunde felices sibi videntur [proceres aulici], quod regem *herum* vocare liceat, quod tribus verbis salutare didicerint, quod norint civiles titulos subinde inculcare, *Serenitatem*, *Dominationem* et *Magnificentiam*. » (p. 277).

PANTAGRUEL, III, 1.

A la suite d'un conte que Rabelais attribue à Nicolas de Lyra, conte très vraisemblablement apocryphe, car Le Duchat n'a pu l'identifier, Rabelais termine par cette parenthèse :

« (si de Lyra ne delire) ».

Érasme avait dit antérieurement, en faisant allusion au célèbre cordelier, dans l'*Éloge de la Folie* :

« Neque quisquam illorum Graeculos illos pluris facit quam graculos : praesertim cum quidam gloriosus theologus, cujus nomen prudens supprimo, ne graculi nostri continuo graecum in illum scomma jaciant ὄνος λύρας [1] : magistraliter et theologaliter hunc passum enarrans, ab hoc loco... » (p. 334).

PANTAGRUEL, III, 2.

« ...C'est de moi qu'il faut conseil prendre. Et de moy, pour ceste heure, prendrez advertisse-

pour la première citation, à Érasme. Le rapprochement s'explique, sans impliquer, pour cela, une réminiscence quelconque de la part de Rabelais.

1. Cf. l'adage ASINUS AD LYRAM (*Chil. I cent. III*, 35).

ment, que ce qu'on me impute à vice, a esté imitation des Université et Parlement de Paris; lieux es quelz consiste la vraye source et vive idée de pantheologie. »

Ces derniers mots semblent être une réminiscence de ce passage de l'*Éloge de la Folie :*

« Atque hinc fieri ut....Galli morum civilitatem sibi sumant : Parisienses, theologicae scientiae laudem, omnibus prope submotis, sibi peculiariter arrogent... » [1] (p. 226).

PANTAGRUEL, III, 3-5.

« ...De cestuy monde rien ne prestant, ne sera qu'une chiennerie, qu'une brigue plus anormale que celle du recteur de Paris, qu'une diablerie plus confuse que celle des jeux de Doué. Entre les humains, l'un ne sauvera l'autre : il aura beau crier à l'aide, au feu, à l'eau, au meurtre. Personne ne ira à secours. Pourquoy ? Il n'avoit rien presté, on ne luy debvoit rien. Personne n'a interest en sa conflagration, en son naufrage, en sa ruine, en sa mort. Aussi bien ne prestoit il rien. Aussi bien n'eust-il par après rien presté. Brief, de

1. Pic de la Mirandole reconnaissait lui-même cette supériorité. Cf. Léon DOREZ et Louis THUASME : *Pic de la Mirandole en France* (1485-1488) (Paris, 1897, in-18), pp. 29, n. 1 ; 43, n. 2.

cestuy monde seront bannies Foy, Esperance, Charité. Car les hommes sont nés pour l'aide et secours des hommes. En lieu d'elles succederont Defiance, Mespris, Rancune, avec la cohorte de tous maulx, toutes maledictions es toutes miseres. .....Les hommes seront loups es hommes [1]. ..... Et si, au patron de ce fascheux et chagrin monde rien ne prestant, vous figurez l'autre petit monde, qui est l'homme, vous y trouverez un terrible tintamarre. La teste ne voudra prester la veue de ses yeulx, pour guider les pieds et les mains. Les pieds ne la daigneront porter ; les mains cesseront travailler pour elles. Le cœur se faschera de tant se mouvoir pour les pouls des membres, et ne leur prestera plus. Le poulmon ne luy fera prest de ses soufflets. Le foye ne luy envoyra sang pour son entretien. La vessie ne voudra estre debitrice aux roignons, l'urine sera supprimée. Le cerveau, considerant ce train desnaturé, se mettra en resverie, et ne baillera sentement es nerfz, ne mouvement es muscles. Somme, en ce monde desrayé, rien ne debvant, rien ne prestant, rien ne empruntant, vous verrez une

1. Cf. l'adage d'Érasme : HOMO HOMINI LUPUS (*Chiliadis primae centuria I*, 70). Dans l'adage, DULCE BELLUM INEXPERTIS, Érasme développe cette idée que l'homme n'a pas d'ennemis plus nuisibles que lui-même : « ... Homini nulla fera perniciosor quam homo. » *Chiliadis quartae centuria I*, 1 (Bâle, 1536, in-fol.), p. 859.

conspiration plus pernicieuse que n'a figuré Esope en son apologue. Et perira sans doubte : non perira seulement ; mais bien tost perira, fust ce Esculapius mesmes. Et ira soudain le corps en putrefaction : l'ame toute indignée prendra course à tous les diables, après mon argent (ch. III). ...

....

L'origine de ce long paradoxe de Panurge à la louange « des debteurs et emprunteurs » (*Pantagruel*, III, 3-5) est, d'une part, un passage de l'*Éloge de la Folie* qui se termine par une allusion à l'apologue de Menenius Aggrippa [1], de l'autre, et surtout, un extrait du traité *Lingua* dans lequel Érasme, tout en étant surpassé, dans ce duel littéraire, par Rabelais, physiologiste et médecin de profession, doublé d'un écrivain de génie, n'a pas moins donné, dans une forme excellente, une description magistrale de l'économie du corps humain, dans laquelle il a su éviter la sécheresse tout en restant clair et précis. Quant à Rabelais, qui a trouvé dans ce sujet la matière d'une de ses plus belles pages, il s'est lancé en toute liberté dans des développements scientifiques et sociaux ayant pour base la solidarité humaine, et où se

1. On trouvera, dans les sources indiquées en tête de la fable de La Fontaine, *Les membres et l'estomac* (liv. III fable II), de la *Collection des grands écrivains de la France*, la liste des auteurs qui, depuis Ésope (fable 202), ont abordé ce sujet (t. I, p. 205).

laissent entrevoir, dans un admirable *crescendo* d'enthousiasme, les conséquences optimistes caressées par son pantagruelisme avisé [1].

STULTITIAE LAUS.

« .....Si quid ememdum, si contrahendum, breviter si quid eorum agendum, sine quibus haec quotidiana vita transigi non potest, stipitem dicas sapientem istum, non hominem. Usqueadeo neque sibi, neque patriae, neque suis usquam usui esse potest, propterea quod communium rerum sit imperitus et a populari opinione, vulgaribusque institutis longe lateque discrepet. Qua quidem ex re odium quoque consequatur necessum est, nimirum ob tantam vitae atque animorum dissimilitudinem. Quid enim omnino geri-

1. M. Schneegans voit dans la poésie de Berni, *In lode del debito*, le motif du chapitre de Rabelais où « Panurge loue les debteurs et emprunteurs » (III, 3), *Geschichte der grotesken Satire* (Strasbourg, 1894, in-8°), p. 255, n° 1. De même, M. Luzio, alléguant Schneegans écrit : « Come a notato lo Schneegans, nel terzo capitolo del III libro, il motivo è tolto indubitamente dal capitolo del Berni « in lode del debito », ma ben inteso è arricchiato di un' infinità di variazioni originali. » *Studi Folenghiani* (Florence, 1899, in-8°), p. 52, n. Il n'est pas douteux que Rabelais a emprunté quelques traits à cette spirituelle poésie ; mais il est beaucoup moins certain qu'elle lui ait fourni le motif de ce chapitre III qui est naturellement amené par le précédent. Cf. les *Poesie burlesche di Messer Francesco Berni* (Amsterdam, 1770, in-8°), pp. 98 et sqq.

tur inter mortales non stulticiae plenum, idque a stultis et apud stultos ? Quod si quis unus universis velit obstrepere, huic ego suaserim, ut Timonem imitatus, in solitudinem aliquam demigret, atque ibi solus sua fruatur sapientia. Verum ut ad id, quod institueram, revertar, quae vis saxeos, quernos, et agrestes illos homines in civitatem coegit, nisi adulatio ? Nihil enim aliud significat illa Amphionis et Orphei cithara. Quae res plebem Romanam, jam extrema molientem, in concordiam civitatis revocavit ? Num oratio philosophica ? Minime. Imo ridiculus ac puerilis apologus de ventre, reliquisque corporis membris conflictus [1]... » (pp. 160-162).

LINGUA.

« ...Primum igitur quemadmodum ipsa natura, ipso corporis habitu videtur in multis hominem admonuisse quid ipsum deceat, velut erecto in coelum corpore, docuit contemptis humilioribus ac perituris rebus, ad quas eadem reliquas animantes abjecit, altiora quaedam nec ullis mutationibus obnoxia esse quaerenda. Praeterea quod hominem finxit nudo mollique corpore, monet nos non ad bella more ferarum, quas variis armis instruxit, sed

1. La glose de Gérard Lister, relative à l'apologue de Menenius Agrippa, ne fait que suivre le récit de Tite Live (*Dec. I, lib. II, 39*).

ad concordiam mutuamque benevolentiam natos esse. Ad haec quod rationem in cerebro velut in arce corporissedem habere voluit, nimirum admonuit, omnes cupiditates rationis imperio moderandas esse. Sic linguam ita finxit, ut si quis diligenter animadvertat perspicere queat, naturam illud admonere voluisse, nullum esse corporis membrum exitiabilius, si quis abutatur, nullum salubrius, si adsit diligens cautaque moderatio. Etenim naturae providentia cuique corporis parti suum dedit locum, sive pro dignitate, sive pro usus commoditate. Nam quum in cerebro velut in arce sedem dederit menti, cor in praecordiis, hoc est, supra diaphragma sub laeva mamilla locum sortitum est, cui junctus tergo spinae imminet pulmo, flabelli ritu spiritus hausti redditique vicissitudine cor praecipue refocillans quod frigore modico recreatur. Cor autem totum musculosum ac velut ex nervaceis filis contextum, duos habet sinus aut specus sive recessus, arcana spirituum ac sanguinis receptacula. Pulmo spongiae in morem levis et cavernosus, ungulae bubulae forma in duas fibras dividitur, quo magis capax sit spiritus, motuque alterno reddat ac recipiat. Ventriculus sub ipsis praecordiis est, cui a dextris proximum est jecur, jecori annexum fel est. Ad laevam est lien. Inferiori ventriculo adhaeret intestinum quod jejunum appellant, propterea quod nihil eorum quae accipit retinet, sed protinus in tenuius intestinum sed sinibus

vehementer involutum transmittit. Huic annexum est aliud intestinum transversum quod caecum appellant : hujus extrema pars est intestinum quod rectum dicitur, per quod excernuntur crassiores ciborum reliquiae. Nam a renibus per venulas albas quas ureteras dicunt urina distillat in vesicam. Jam ea pars corporis qua coitus peragitur infra ventrem sortita est velut extremum locum.....

Proinde quum naturae providentia linguae sedem in altissima corporis parte tribuerit, nonne satis declaravit nobis hujus membri dignitatem ? deinde quod in confinio cordis et cerebri sitam esse voluit humanae mentis interpretem, an non evidenter docuit eam non oportere discrepare a corde, sed obtemperantem esse rationi, cui subjecta est, nec prius in vocem debere prorumpere, quam adhibitis in consilium vicinis sensibus, praecipue auribus atque oculis, quibus inter corporis sensus principatus tribuitur ? Sed multo magis consulendae sunt interiores animae vires, intellectus seu ratio, ac memoria, quibus et ipsis sedes et officinae sunt in cerebro... » [1].

PANTAGRUEL, III, 8.

« [Nature] crea l'homme nud, tendre, fragile, sans armes ne offensives ne defensives, en estat

1. *Lingua per Des.* ERASMUM *Roterodamum diligenter ab auctore recognita* (Bâle, 1525, in-8°), pp. 16 et sqq.

d'innocence, et premier aage d'or : comme animant, non plante : comme animant, dis je, né à paix, non à guerre ; animant né à jouissance mirificque de tous fruictz et plantes vegetables : animant né à domination pacifique sus toutes bestes... »

Ce passage rappelle un des nombreux arguments d'Érasme dans son adage DULCE BELLUM INEXPERTIS.

« ...Solum hominem nudum produxit [natura], imbellem, tenerum, inermem, molissima carne, cute levi. Nihil usquam in membris, quod ad pugnam, aut violentiam datum, videri possit, ut ne dicam interim, quod caetera fere ut nata sunt, sibi sufficiunt ad vitam tuendam... »

Quelques lignes plus haut, Érasme écrit :

« ...Primum igitur, si quis habitum modo, figuramque corporis humani consideret, an non protinus intellecturus est, naturam vel potius Deum, animal hoc non bello, sed amicitiae, non exitio, sed saluti, non injuriae sed beneficentiae genuisse ? »

On peut lire les longs développements que donne Érasme à cette idée qu'il a développée avec éloquence. Rabelais l'a quelque peu détournée de son sens primitif pour l'appliquer à la démonstration de ce chapitre : « Comment la braguette est premiere piece de harnois entre gens de guerre. »

PANTAGRUEL, III, 9.

Dans le dialogue entre Panurge et Pantagruel, le premier demande à son royal interlocuteur « s'il se doibt marier ». Pantagruel répond par le dernier mot prononcé par Panurge.

« L'homme seul n'a jamais tel soulas qu'on voit entre gens mariés. — *Mariez* vous donc de par Dieu, respondit Pantagruel... Ce seroit pour m'achever de peindre, et courir les champs en pourpoint. — *Point* donc ne vous mariez, respondit Pantagruel... »

Peut-être doit-on voir ici une réminiscence du colloque d'Érasme intitulé ECHO.

Juvenis. — Cupio paucis te consulere, si vacat.
Echo. — Vacat.
Juvenis. — Et si venio tibi gratus juvenis.
Echo. — Venis.
Juvenis. — Sed potes ne mihi et de futuris dicere verum Echo ?
Echo. — Ἔχω.
Juvenis. — Et graece nosti ? Quid istuc novi ?
Echo. — Novi.
Juvenis. — Qualia tibi videntur Musarum studia ?
Echo. — Δῖα... » (p. 716).

PANTAGRUEL, III, 16.

« On m'a dit qu'à Panzoust, près le Croulay, est une sibylle tres insigne, laquelle predit toutes choses futures... C'est, dit Epistemon, par adventure, une Canidie, une Sagane, une phitonisse et sorciere. Ce que me le fait penser, est que celuy lieu est en ce nom diffamé, qu'il abonde en sorcieres, *plus que ne fit onques Thessalie.* »

Le dernier membre de phrase en italique est une réminiscence vraisemblable de l'adage d'Érasme THESSALA MULIER.

« θεσσαλικὴ γυνή, id est, *Thessalica mulier*. In veneficas, malarumque peritas artium dici solitum. Propterea quod ea gens praeter caeteras hoc nomine notata est, id quod ex *Apuleiano Asino* pluribusque scriptoribus aliis satis liquet[1]... » (*Chil. I cent. III*, 12).

PANTAGRUEL, III, 18.

« Quantes fois vous ay je ouy disant que le magistrat et l'office descouvre l'homme, et met en evidence ce qu'il avoit dedans le jabot ? C'est à dire que, lorsque on cognoist certainement quel

1. Suivent des citations empruntées à Horace, Plaute, Aristophane, Pline l'Ancien et Ménandre. — Le Duchat renvoie à cet adage.

est le personnage, et combien il vault, quand il est appelé au maniment des affaires. Au paravant, savoir est estant l'homme en son privé, on ne sçait pour certain quel il est, non plus que d'une febve en gousse. Voyla quant au premier article. Autrement voudriez vous maintenir que l'honneur et bon renom d'un homme pendist au cul d'une putain ?... »

Rabelais, en écrivant ce passage, s'est rappelé le proverbe grec Ἀρχὴ τὸν ἄνδρα δείκνυσιν, *Magistratus virum indicat*, qu'Érasme explique dans ses *Adages*, à l'aide de citations empruntées à Plutarque et à Sophocle. Cf. *Adagiorum Chil. primae cent.* x, 76. (Le Duchat, dans son édition de Rabelais, y renvoie.)

PANTAGRUEL, III, 18.

Panurge, interprétant à sa façon « les vers de la sibylle de Panzoust », déclare vouloir la récompenser de ses prophéties.

« ... Et benoiste soit la vieille! Je luy veux, vraybis, constituer en Salmigondois quelque bonne rente, non courante comme bacheliers insensés, mais assise comme beaux docteurs regens... »

Cette phrase est une réminiscence d'un passage de l'adage d'Érasme ESERNIUS CUM PACIDIANO, où

ce dernier raconte avec autant de verve que d'esprit une plaisante querelle théologique dont il fut témoin, à Londres, entre un servite italien et un franciscain conventuel du nom de Standicius. Le cardinal, qui aimait à rire, avait notifié aux deux adversaires qu'ils eussent à se présenter le jeudi de Pâques à la cathédrale de Saint-Paul de Londres pour disputer publiquement. Au dernier moment, Standicius songea à se faire remplacer par un petit frère qu'il avait amené avec lui « puerum cucullatum, jam tum Scotissantem ». « Tanti refert a teneris recte institui », ajoute malicieusement Érasme.

« Ventum est, agit Standicius, ut puer cum illo [servita] committatur. At negat cardinalis decorum, si cum homine graduato, ut vocant, puer committeretur. Nam servita theologiae baccalaureus erat, currens an sedens, formatus an mox formandus, incertum... » (*Child. II cent. V*, 98).

Le Duchat cite le passage d'Érasme et l'accompagne de l'explication suivante que je reproduis à titre de spécimen de son commentaire : « Les bacheliers, comme de jeunes gens qu'ils sont, *courent* volontiers les rues... au lieu de s'appliquer uniquement à faire un bon *cours* de théologie ou de quelque autre science... Un docteur, au contraire, n'a plus de *cours* à faire, et ordinairement est en chaire, est *assis* pendant qu'il régente. C'est

pour cela que Panurge compare à ceux-ci les rentes assises sur quelque ſonds, et aux bacheliers les rentes communes. De ces premières qui sont reputées immeuble, il en veut constituer une à la sibylle, parce que vieille comme est cette femme, il luy sera très commode de n'avoir point à courir pour en poursuivre le payement... » *Œuvres de Rabelais* (Amsterdam, 1741, in-4°), t. I, p. 424, note 5. — Ailleurs, Rabelais parle d'un « bachelier courant du pays ». V. 26.

PANTAGRUEL, III, 19.

« Vous savez comment, à Brignoles, quand la nonnain sœur Fessue fut par le jeune briffault dam Royddimet engroissée, et la groisse cogneue, appellée par l'abbesse en chapitre, et arguée de inceste, elle s'excusoit, allegant que ce n'avoit esté de son consentement, ce avoit esté par violence, et par la force du frere Royddimet. L'abbesse repliquant, et disant : Meschante, c'estoit on dortouoir, pourquoy ne criois-tu a la force ? Nous toutes eussions couru à ton aide. Respondit qu'elle ne osoit crier on dortouoir, pour ce qu'on dortouoir y a silence sempiternelle. Mais, dist l'abbesse, meschante que tu es, pourquoy ne faisois-tu signes à tes voisines de chambre ? Je, respondit la Fessue, leurs faisois signe du cul [1], tant que pouvois, mais personne

1. Cette *image* est empruntée à Marot (épigramme CLXXIV), *Œuvres complètes* (édit. Pierre Jannet), t. III, p. 70.

ne me secourut. Mais, demanda l'abbesse, meschante, pourquoy incontinent ne me le vins tu dire, et l'accuser regulierement? Ainsi eusse je fait, si le cas me fut advenu, pour demontrer mon innocence. Pource, respondit la Fessue, que craignant demourer en peché et estat de damnation, de peur que je ne fusse de mort soudaine prevenue, je me confessay à luy, avant qu'il departist de la chambre : et il me bailla en penitence de non le dire ne deceler à personne. Trop enorme eust esté le péché, reveler sa confession, et trop detestable davant Dieu et les anges. Par adventure, eust ce esté cause que le feu du ciel eust ars toute l'abbaye, et toutes fussions tombées en abisme avec Dathan et Abiron... »

Cette anecdote est rapportée par Érasme dans son colloque Ἰχθυοφαγία.

COLLOQUIA. — Ἰχθυοφαγία.

« Hic mihi succurrit fabula, quam nuper dominicanus quidam narravit in concione frequentissima, quo sermonis amaritudinem (nam in die parasceves exponebat mortem Domini) jucundiore narratione dilueret [1]. Virginem sacram oppresserat adolescens,

1. L'inconvenance de traiter de pareils sujets, en chaire, aux anniversaires de grandes fêtes de l'Église, ne choquait pas alors. Olivier Maillard, dans son deuxième sermon de la Nativité de J.-Christ, s'adressant aux jeunes femmes de son

uteri tumor arguit factum, convocatus est virginum chorus, praesedit abbatissa. Accusata est. Inficiali statui non erat locus, argumentum erat necessarium. Confugit ad statum qualitatis, nisi mavis translationis : « Oppressa sum a valentiore. — At saltem exclamasses. — Fecissem, inquit, sed in dormitorio nefas est solvere silentium... [1] ».

Érasme a repris plus tard cette anecdote dans son *Ecclesiastae sive de ratione concionandi liber II.*

Érasme proteste contre les plaisanteries et les anecdotes bouffonnes introduites par les prédicateurs dans leurs sermons, et cite deux exemples, dont le second qu'il avait déjà rapporté dans ses *Colloquia.*

« Puer audivi quemdam dominicanum, eximia ac nativa linguae gratia praeditum. Is, ut excitaret dormitantes, hanc retulit, fabulam, non absque specie nequitiae : *Nonna*, inquit, *quaedam uteri tumore prodita est, habuisse rem cum viro. Convocato virginum coetu severiter objurgata est a praeposita*, quam

auditoire a pourtant un scrupule : « Et vos, domicelle, que habetis tunicas apertas, nunquid mariti vestri sunt cornuti et ducunt vos ad banqueta ? quamvis non sit hodie dies loquendi de ista materia, nec carpendi vitia tantum. » Il termine toutefois son sermon, par cette apostrophe « ... vos domicelle, creditis nutrire Christum in pompa et in apparatu vestium vestrarum, et in statu amoris dissoluti cum ruphianis et ribaldis vestris?... » *Sermones de adventu...* (Lyon, 1503, in-4°). In Die Navitatis Domini, *Sermo XLI*, fol. 83 *cd.*

1. P. 657. — Regis a publié le passage d'Érasme, t. II, p. 388.

abbatissam vocant, *quod ad eum modum dehonestasset sanctum collegium. Illa excusat vim juvenis*, inquiens, *venit in cubiculum meum, me robustior, cui frustra fuissem reluctata. Porro vis non imputatur pro crimine.* Tum praeposita : *Excusari poteras, si clamasses, quemadmodum admonet Scriptura.* Hic virgo : *Id quidem fecissem, sed res acta est in dormitorio ubi solvere silentium erat religio.* Sed desino, ne reprehendendo ineptias, ipse fiam ineptus. »

Erasmi Opera omnia, t. V. *Ecclesiastae sive de ratione concionandi libri IV*, col. 860-861. (L'édition originale de l'*Ecclesiastes* est d'Anvers, 1535, in-8°.)

C'est ainsi que Rabelais, d'un récit brutalement grossier et rédigé selon la méthode scolastique, a tiré cette savoureuse historiette. Cf. une aventure analogue, arrivée à un dominicain, mais dont le résultat fut différent, dans les *Epistole obscurorum virorum* (Londres, 1742, in-8°), p. 281.

PANTAGRUEL, III, 21, 22.

« ...J'ay ce jourd'huy qui est le dernier et de may et de moy, hors ma maison à grande fatigue et difficulté, chassé un tas de villaines, immondes, et pestilentes bestes, noires, guarres, fauves, blanches, cendrées, grivolées ; lesquelles laisser ne me vouloient à mon aise mourir... (chap. XXI).

« ...Et me scandalisez vous mesmes grandement, interpretant perversement des fratres men-

dians ce que le bon poete disoit des bestes noires, fauves et autres. Il ne l'entend (selon mon jugement) en telle sophisticque et phantastique allegoric. Il parle absolument et proprement des pusses, punaises, cirons, mouches, culices, et autres telles bestes; les quelles sont unes noires, autres fauves, autres cendrées, autres tannées et basannées, toutes importunes, tyrannicques, et molestes, non es malades seulement, mais aussi à gens sains et vigoureux... » (chap. XXII).

COLLOQUIA. — *Charron.*

« Sunt animalia quaedam pullis et candidis palliis, cineritiis tunicis, variis ornata plumis; haec nunquam recedunt ab aulis principum... » (p. 737)[1].

La première citation de Rabelais relative à la mort du poète Raminagrobis évoque les scènes scandaleuses de moines se disputant au chevet d'un moribond avec le curé de ce dernier et est longuement rapporté par Érasme dans le premier exemple de son dialogue *Funus* (d'une beauté toute particu-

1. « L'an 1522, en décembre, mon fils et moy par la grace du sainct Esprit commençasmes à cognoistre les ypocrites blancs, noirs, gris, enfumés, et de toutes couleurs, desquels Dieu, par sa clemence et bonté infinie, nous veüille preserver, et deffendre; car si Jesus Christ n'est menteur, il n'est point de plus dangereuse generation en toute nature humaine. » *Journal de Louyse de Savoie... apud* GUICHENON : *Histoire généalogique de la royale maison de Savoye* (Lyon, 1662, in-fol.), (*Preuves*, liv. VI), t. II, p. 464.

lière); mais elle se rattache plus particulièrement à un passage de l'*Apotheosis Capnionis* (« procul a tergo sequebantur aves aliquot.,. ») qui est cité plus loin, et où les situations sont identiques.

PANTAGRUEL, III, 30.

(I) « ...Mon amy, vous nous demandez conseil, mais premier fault que vous mesmes vous conseillez. Sentez vous importunement en vostre corps les aiguillons de la chair ? Bien fort, respondit Panurge, ne vous desplaise, nostre pere. Non fait il, dist Hyppothadée, mon amy. Mais, en cestuy estrif, avez vous de Dieu le don et grace speciale de continence ? Ma foy non, respondit Panurge. Mariez vous donc, mon amy, dist Hippothadée. Car trop meilleur est soy marier que ardre au feu de concupiscence... »

PANTAGRUEL, III, *même chapitre*.

(II) « Là vous trouverez que jamais ne serez coqu, c'est à dire que jamais vostre femme ne sera ribaude, si la prenez issue de gens de bien, instruite en vertu et honnesteté, non ayant hanté ne frequenté compagnie que de bonnes meurs, aimant et craignant Dieu, aimant complaire à Dieu par foy et observation de ses saints commandemens; craignant l'offenser et perdre sa grace par default de foy et transgression de sa divine loy, en

laquelle est rigoureusement defendu adultere, et commandé adherer uniquement à son mary, le cherir, le servir, totalement l'aimer après Dieu. Pour renfort de ceste discipline, vous de vostre costé l'entretiendrez en amitié conjugale, continuerez en preud'homie, luy montrerez bon exemple, vivrez pudiquement, chastement, vertueusement en vostre mesnage, comme voulez qu'elle de son costé vive. Car, comme le miroir est dit bon et perfect, non celuy qui plus est orné de dorures et pierreries, mais celuy qui veritablement represente les formes objectes, aussi celle femme n'est la plus à estimer, laquelle seroit riche, belle, elegante, extraicte de noble race ; mais celle qui plus s'efforce avec Dieu soy former en bonne grace, et conformer aux meurs de son mary [1]. »

III, 31.

(III) « ... Je voy Panurge, dist Rondibilis, bien proportionné en ses membres, bien temperé en ses humeurs, bien complexionné en ses esprits, en aage competent, en temps opportun, en vouloir equitable de soy marier : s'il rencontre femme de semblable temperature, ilz engendreront ensemble

1. Ce charmant portrait de l'épouse chrétienne montre que Rabelais savait être délicat quand il voulait, et suffirait à le disculper, même contre lui-même (cf. I, 37), du reproche qu'on lui fait généralement d'avoir professé, sans aucune restriction, des sentiments de mépris à l'endroit de la femme.

enfans dignes de quelque monarchie transpontine. Le plus tost sera le meilleur, s'il veult voir ses enfans pourveuz... »

PANTAGRUEL, III, 32.

(IV) « Quand je dis femme, je dis un sexe tant fragil, tant variable, tant muable, tant inconstant et imperfect, que nature me semble (parlant en tout honneur et reverence) s'èstre esgarée de ce bon sens, par lequel elle avait créé et formé toutes choses, quand elle a basty la femme. Et y ayant pensé cent et cinq cens fois, ne sçay à quoy m'en resouldre, sinon que, forgeant la femme, elle a eu esgard a la sociale delectation de l'homme, et à la perpetuité de l'espece humaine [1]; plus qu'à la per-

1. C'est le principe même de la théorie qu'a développée Schopenhauer relativement au *Génie de l'espèce*, dans sa célèbre *Metaphysik der Geschlechtsliebe*. Cf. ses *Pensées, maximes et fragments*, traduits par J. Bourdeau (Paris, 1880, in-18), p. 71 et sq., théorie qu'il a d'ailleurs empruntée à Champfort, cité par Bourdeau, p. 70. On en trouve une ébauche dans ce passage du *Cortegiano* de Castiglione : « Et perche voi diceste, che intento della natura è sempre di produr le cose più perfette, et però, s'ella potesse, sempre produrria l'huomo, et che il produr la donna è più presto errore, o diffetto della natura, che intentione, rispondo che questo totalmente si nega; nè so come possiate dire che la natura non intenda produr le donne, senza le quali la specie humana conservar non si può, di che più che d'ogni altra cosa è desiderosa essa natura. Perciò col mezzo di questa compagnia di maschio et di femina, produce i figliuoli, i quali rendono i beneficii ricevuti in pueritia a i padri già vecchi, perchè gli nutriscono, poi gli

fection de l'individuale maliebrité. Certes Platon ne sçait en quel rang il les doive colloquer, ou des animaux raisonnables, ou des bestes brutes... [1] »

rinovano col generar essi ancora altri figliuoli, dai quali aspettano in vechiezza a ricever quello, ch'essendo giovani, ai padri hanno prestato : onde la natura quasi tornando in circulo adempie la eternità, et in tal modo dona la immortalità a i mortali. Essendo adunque a questo tanto necessaria la donna, quant'è l'huomo, non vedo per qual causa l'una sia fatta a caso più che l'altro .. » *Il Cortegiano*, lib. III, 14. A comparer le remarquable *ragionamento* de Gismondo, dans le deuxième livre des *Asolani* de Bembo. « La bontà d'Amore, o donne... » *Gli Asolani di Messer Pietro Bembo* (Venise, Alde, 1515, in-8), fol. 70 et sqq. (édition précédée de la dédicace de Bembo à Lucrèce Borgia, en date de Venise, 1er août 1504). — Sur la perpétuité de l'espèce, cf. Rabelais, II, 8 ; III, 8 (début).

1. On trouvera plus loin, dans le chapitre consacré à Folengo, un passage qui provoque un rapprochement avec le présent texte. Mais la comparaison ne s'impose pas moins avec l'extrait suivant du *Dialogus contra amores* de Platina : « ... Deinde oculum flectas ad hoc animal imperfectum, omnino sua imbecillitate sua contemnendum... Foemellam, si praeter spem vel per accidens (ut philosophi dicunt) creaverit [natura], eam nobiliori cuidam annectit, emendatura quoad fieri potuit erratum suum. Hinc est quod hoc animal tam cupide virum appetat, ab eo accepturum quod ei natura quidem deest. Verum tanta est imbecillitas et inconstantia hujus sexus, ut virum non omnino sapientem e sede plerunque sua facillime dimoneat... » *B. Platinae de vita et moribus summorum pontificum..., ejusdem de falso et vero bono dialogi tres : I. contra amores...* (Cologne, 1529, in-fol.), fol. dd. vo. La fin du chapitre est à rapprocher du *De Legibus connubialibus sectio* de Tiraqueau, l'ami de Rabelais, ouvrage qui est mentionné plus loin. — La citation (IV) (*Pantagruel*, III, 32) ici reproduite, de même que ce qui suit dans le texte de Rabelais procède directement du *Cortegiano* de Castiglione :

La longue consultation de Panurge au sujet de son mariage (III, 25 et sqq.) se ressent, en différents endroits, du passage où Érasme a développé des idées similaires. Dans l'impossibilité de donner les morceaux dans leur intégrité, à cause de leur dimension, je citerai quelques fragments qui me semblent se rapporter plus directemeut au texte de Rabelais [1].

« Non è forse cosi fuor di ragione come a voi pare, perche essendo le donne animali imperfectissimi, e di poca o niuna dignità a rispetto de gli huomini, bisognava, poi che da se non erano capaci di far atto alcuno virtuoso, che con la vergogna, e timor d'infamia si ponesse loro un freno, che quasi per forza in esse introducesse qualche buona qualità; e parve che più necessaria loro fosse la continentia che alcuna altra... » (lib. II, cap. 90). Cette pensée correspond à la phrase de Rabelais : « De maniere que si nature ne leurs eust arrousé le front d'un peu de honte, vous les verriez comme forcenés courir l'aiguillette » (III, 32).

1. Quant à l'opinion de M. Schneegans (*Geschichte der grotesken Satire*, p. 432), adoptée par M. Luzio (*Studi Folenghiani*, p. 52, n.) que les célèbres consultations de Panurge, au sujet de son mariage, font songer au *Marescalco* de Pierre Aretin, on pourrait le dire tout aussi bien de n'importe laquelle des satires analogues qui composent l'immense dossier de la littérature contre les femmes et le mariage. On remarquera même que le protagoniste de la pièce d'Arétin, à l'inverse de Panurge, refuse énergiquement de se marier : « *Dice pure al signore..... che non son per torla per me, ne per voi, che in somma voglio esser huomo, et non cervo* ». *Il Marescalco, comedia di messer Pietro Aretino, ristampato nuovamente*, (Venise, 1536, in-8), *atto IV*, fol. EIII v°. (Cette comédie a été traduite en français par M. Alcide BONNEAU, *Le Maréchal*, Paris, 1892, in-12.) — De même, le langage de l'écolier limousin de Rabelais (II, 6) ne

(I) De contemptu mundi (Cap. iiii.)

« ... Sed tu forsan legitimam venerem amas, uxorem cogitas. Non equidem damno nuptias, memini qui dixerit : *melius est nubere quam uri...* » (Cologne, 1523, in-8°, fol. A7 v°).

DECLAMATIO DE LAUDE MATRIMONII.

(II) « Quare si quid honestum, si pietas, si religio, si officium, si virtus te movet, cur ab eo [matrimonio] abhorres, quod Deus instituit, natura sanxit, ratio suadet, divinae pariter et humanae literae laudant, leges jubent, omnium gentium consensus approbat, ad quod optimi cujusque exemplum adhortatur ? Quod si pleraeque res etiam acerbae viro bono sunt expetendae, non alio nomine, quam quod honestae sunt, matrimonium profecto multo maxime expetendum, de quo quis dubitare possit, plusne habeat honestatis, an voluptatis. Quid enim dulcius quam cum ea vivere cum qua sis non benevolentiae modo, verum etiam corporum mutua quadam communione

semble pas prêter à un rapprochement (comme l'ont cru les précédent critiques, Schneegans, p. 432, Luzio, p. 52, n.), avec celui du *Pédant* dans la pièce du *Maréchal*. Le *Pédant* parle un italien correct, farci de mots latins et de phrases latines ; le limousin, au contraire, véritable « excoriateur de langue latiale » affuble des mots purement latins de terminaisons françaises.

arctissime copulatus ? Si magnam quandam animi delectationem ex reliquorum necessariorum benevolentia capimus, quam dulce in primis sit habere, qui cum animi tui secretos affectus, communices, qui cum perinde ut tecum loquaris cujus fidei te tuto committas, qui tuas fortunas suas esse ducat, quid tu credis habere felicitatis mariti uxorisque conjunctionem, qua nulla possit in rerum natura inveniri neque major neque firmior ?..... Uxoria charitas non perfidia corrumpitur, nulla simulatione obscuratur, nulla rerum mutatione convellitur, denique sola morte, imo ne morte quidem distrahitur..... Res est ? habes quae tueatur, habes quae augeat. Non est ? habes quae quaerat. Si res secundae sint, duplicatur felicitas, sin adversae, erit quae te consoletur, quae assideat, quae inserviat, quae tuum malum suum esse cupiat. An tu voluptatem ullam cum hac tanta conjunctione conferendam censes ?... » (Bâle, 1518, in-4°, pp. 16-18).

Ibid.

(III) « Tu vero cum teste medico viro neque imperito et minime mendaci, magnam posteritatem promittere videaris. Patrimonium habeas amplissimum, genus autem tuum optimum, tum clarissimum, ita ut obliterari sine nephario scelere, magnoque reipublicae detrimento non possit. Tum adsit aetas integra, nec desit forma... » (pp. 25-26).

STULTITIAE LAUS.

(IV) « Caeterum quoniam viro administrandis rebus nato, plusculum de rationis unciola erat aspergendum, ut huic quoque pro virili consuleret, me sicut in caeteris in consilium adhibuit, moxque consilium dedi me dignum : nempe uti mulierem adjungeret, animal [1] videlicet stultum quidem illud atque ineptum, verum ridiculum et suave, quo convictu domestico, virilis ingenii tristitiam, sua stultitia condiret atque edulcaret. Nam quod Plato dubitare videtur, utro in genere ponat mulierem, rationalium animalium, an bru-

1. On sait comment Rabelais, sous le personnage du médecin Rondibilis, s'emparant de ce mot, l'a détourné du sens où il est pris ici pour l'appliquer à sa célèbre démonstration *in concreto*. La consultation de Rondibilis, pour naturaliste qu'elle soit, est relativement très réservée dans l'expression si on la compare à un passage du « tant humain, tant debonnaire et equitable André Tiraqueau » (IV, *Prologue de l'auteur*), dans son traité sur les lois matrimoniales, et qu'on lit dans le chapitre : *Sit ergo lex connubialis : Quicunque ab uxoribus amari cupitis eas quoque vicissim amanto* (fol. c 5 v°), dont on retrouve l'influence dans le fragment précédemment cité (III, 30). Ce chapitre de Tiraqueau est d'une obscénité telle qu'il est impossible de le citer, même en latin, particulièrement le passage commençant par : *Sunt et alia medicorum consilia* (fol. c 5 v°). *Andreae* TIRAQUELLI *Fontiniacensis judicis ex commentariis in Pictonum consuetudines sectio de Legibus Connubialibus* (Paris, 1513, in-4). Bibl. nat. Rés. F. 833 (cf. ci-dessus, p. 88, la note 1). C'est pour ce motif que Josse Bade, dans son édition de 1515, in-4°, l'a omis (Bibl. nat. Rés. F 834).

torum, nihil aliud voluit, quam insignem ejus sexus stulticiam indicare... [1] » (p. 144).

Gargantua ayant manifesté à son fils le désir qu'il aurait de le voir songer au mariage, Rabelais met dans la bouche de Pantagruel la réponse suivante, que l'on considère à bon droit comme l'une de ses plus hautes et de ses plus magnifiques inspirations. Elle est toutefois visiblement inspirée par un passage d'Érasme sur le même sujet.

PANTAGRUEL, III, 48.

« Pere tres debonnaire, respondit Pantagruel, encores n'y avois je pensé : de tout ce negoce je me deportois sur vostre bonne volunté et paternel commandement. Plus tost prie Dieu estre à vos pieds veu roide mort en vostre desplaisir, que sans vostre plaisir estre veu vif marié. Je n'ay jamais entendu que par loy aucune, fust sacre, fust prophane et barbare, ait esté en arbitre des enfans soy marier, non consentans, voulans, et promovens leurs peres, meres et parens prochains. Tous legislateurs ont es enfans ceste liberté tollue, es parens l'ont reservée.

1. M. Stapfer qui, à propos de ce passage, cite Érasme sur la foi d'une traduction, au lieu de s'être reporté au texte original, lui fait dire, à son insu, tout autre chose que ce qu'il a dit. *Rabelais, sa personne, son génie, son œuvre* (Paris, 1889, in-18), p. 278.

« Filz tres cher, dist Gargantua, je vous en croy, et loue Dieu de ce que à vostre notice ne viennent que choses bonnes et louables, et que par les fenestres de vos sens rien n'est on domicile de vostre esprit entré fors liberal savoir. Car de mon temps a esté par le continent trouvé pays onquel sont ne sçay quelz pastophores taulpetiers, autant abhorrens de nopces comme les pontifes de Cybele en Phrygie (si chappons fussent, et non Gals pleins de salacité et lascivie) lesquelz ont dit lois es gens mariés sus le fait de mariage. Et ne sçay que plus doibve abominer, ou la tyrannicque presumption d'iceux redoubtés taulpetiers, qui ne se contiennent dedans le treillis de leurs mysterieux temples, et se entremettent de negoces contraires par diametre entier a leurs estatz, ou la superstitieuse stupidité des gens mariés, qui ont sanxi et presté obeissance à telles tant malignes et barbaricques loix. Et ne voyent (ce que plus clair est que l'estoile matute) comment telles sanctions connubiales toutes sont à l'advantage de leurs mystes, nulle au bien et profit des mariés. Qui est cause suffisante pour les rendre suspectes comme iniques et frauduleuses... »

COLLOQUIA. — *Virgo* Μισόγαμος.

« ... Quae est igitur ista nova religio, quae facit irritum, quod et naturae lex sanxit, et vetus

lex docuit, et evangelica lex comprobavit, et apostolica doctrina confirmavit ? Isthuc decretum non est a Deo proditum, sed in monachorum senatu repertum. Sic definiunt quidam, et matrimonium esse ratum, quod insciis, aut etiam invitis parentibus inter puerum et puellam per verba *de presenti* [1], sic enim illi loquuntur, contractum est. Atque istud dogma nec naturae sensus approbat, nec veterum leges, nec Moses ipse, nec evangelica aut apostolica doctrina... Ab istis igitur thelogis exige, ut proferant aliquem e sacris libris locum, qui hoc doceat : quod si non poterunt, jubeto eos ebibere calicem vini Belnensis, hoc poterunt... » (pp. 273-274).

PANTAGRUEL, IV, *Prologue de l'auteur.*

« De son temps, estoit un pauvre villageois natif de Gravot, nommé Couillatris, abateur et fendeur de bois, et en cestuy bas estat, guaingnant cahin caha sa pauvre vie. Advint qu'il perdit sa coignée. Qui fut bien fasché et marry ? Ce fut il. Car de sa coignée dependoit son bien et sa vie : par sa coignée, vivoit en honneur et reputation

1. Cf. la note de Burgaud des Marets et de Rathery, dans leur édition des *Œuvres* de Rabelais, t. I, p. 735, n. 6 (*Pant.* II, 48); et l'ouvrage d'Adrien Pulvé : *De nuptiis sine parentum consensu non contrahendis libri duo, in quibus edictum Henrici ejus nominis secundi Francorum regis ad eam rem pertinens explicatur*. Paris, 1570, in-8°.

entre tous riches buscheteurs : sans coignée, mouroit de faim. La mort six jours après le rencontrant sans coignée, avec son dail l'eust fausché et cerclé de ce monde. En cestuy escrif commença crier, prier, implorer, invoquer Jupiter par oraisons moult disertes (comme vous sçavez que Necessité fut inventrice d'eloquence), levant la face vers les cieulx, les genoilz en terre, la teste nue, les bras hautz en l'air, les doigts des mains esquarquillés, disant à chascun refrain de ses suffrages à haute voix infatigablement : Ma coignée, Jupiter, ma coignée, ma coignée. Rien plus, o Jupiter, que ma coignée, ou deniers pour en achapter une autre. Helas! ma pauvre coignée! Jupiter tenoit conseil sus certains urgens affaires : et lors opinoit la vieille Cybele, ou bien le jeune et clair Phoebus, si voulez. Mais tant fut grande l'exclamation de Couillatris, qu'elle fut en grand effroy ouie on plein conseil et consistoire des dieux.

Quel diable (demanda Jupiter) est là bas, qui hurle si horrifiquement ? Vertus de Styx, ne avons nous par cy devant esté, présentement, ne sommes nous assez icy à la decision empechés de tant d'affaires controvers et d'importance ? ... [Mercure] voit que c'est Couillatris qui demande sa coignée perdue : et en fait le rapport au conseil. Vrayement, dist Jupiter, nous en sommes bien. Nous, à ceste heure, n'avons autre faciende que

rendre coignées perdues ? Si fault il luy rendre. Cela est escrit es Destins, entendez vous ? aussi bien comme si elle valust la duché de Milan. A la verité, sa coignée luy est en tel pris et estimation que seroit à un roy son royaume. Ça, ça, que ceste coignée soit rendue. Qu'il n'en soit plus parlé..... Ores seroit à sçavoir quelle espece de coignée demande ce criard Couillatris.

A ces motz tous les venerables dieux et déesses s'esclaterent de rire comme un microcosme de mouches [1]... Ça, ça (dist Jupiter à Mercure) descendez presentement là bas, et jettez es pieds de Couillatris trois coignées : la sienne, une autre d'or, et une tierce d'argent massives toutes d'un qualibre. Luy ayant baillé l'option de choisir, s'il paend la sienne et s'en contente, donnez luy les deux autres. S'il en prend autre que la sienne, coupez lui la teste avec la sienne propre. Et desormais ainsi faites à ces perdeurs de coignées... Mercure avec son chapeau pointu, sa capeline, talonnieres, et caducée, se jette par la trappe des cieulx, fend le vuide de l'air, descend legierement en terre, et jette es pieds de Couillatris les trois coignées, puis luy dit : Tu as assez crié pour boire. Tes prieres sont exaulsées de Jupiter. Regarde laquelle de ces trois est ta coignée, et

1. Rabelais avait déjà employé cette expression dans la dernière phrase du *Gargantua*, I, 12.

l'emporte. Couillatris soubleve la coignée d'or : il la regarde et la trouve bien poisante : puis dit à Mercure : M'armes, ceste cy n'est mie la mienne. Je n'en veulx grain. Autant fait de la coignée d'argent, et dit : Non est ceste cy. Je la vous quitte. Puis prend en main la coignée de bois : il regarde au bout du manche : en iceluy recognoit sa marque : et tressaillant tout de joye, comme un renard qui rencontre poulles esguarées, et soubriant du bout du nez, dit : Merdigues, ceste cy estoit mienne. Si me la voulez laisser, je vous sacrifiray un bon et grand pot de laict tout fin couvert de belles frayres aux Ides (c'est le quinziesme jour) de may.

Bon homme, dist Mercure, je te la laisse, prends la. Et pource que tu as opté et souhaité mediocrité en matiere de coignée, par le veuil de Jupiter je te donne ces deux autres. Tu as de quoi dorenavant te faire riche. Sois homme de bien.

Couillatris courtoisement remercie Mercure : revere le grand Jupiter : sa coignée antique attache à sa ceincture de cuir, et s'en ceinct sur le cul, comme Martin de Cambray. Les deux autres plus poisantes il charge à son coul. Ainsi s'en va prelassant par le pays, faisant bonne troigne parmy ses paroissiens et voisins, et leur disant le petit mot de Patelin : En ay je ? Au lendemain, vestu d'une sequenie blanche, charge sur son

dours les deux précieuses coignées, se transporte à Chinon, ville insigne, ville noble, ville antique, voire premiere du monde, selon le jugement et assertion des plus doctes Massoretz. En Chinon il change sa coignée d'argent en beaux testons et autre monnoye blanche : sa coignée d'or en beaux salutz, beaux moutons à la grande laine, belles riddes, beaux royaulx, beaux escuz au soleil. Il en achapte force mestairies, force granges, force mas, force bordes et bordieux, force cassines : prés, cens, force vignes, bois, terres labourables, pastis, estangs : moulins, jardins, saulsayes : boeufz, vaches, brebis, moutons, chevres, truyes, pourceaulx, asnes, chevaulx, poulles, coqs, chappons, poulletz, oyes, jars, canes, canars, et du menu. Et en peu de temps fut le plus riche homme du pays...

Les francs gontiers et Jacques bons homs du voisinage, voyans ceste heureuse rencontre de Couillatris, furent bien estonnés : et fut en leurs esprits la pitié et commiseration, que auparavant avoient du pauvre Couillatris, en envie changée de ses richesses tant grandes et inopinées. Si commencerent courir, s'enquerir, guementer, informer par quel moyen, en quel lieu, en quel jour, à quelle heure, comment et à quel propous luy estoit ce grand thesaur advenu. Entendans que c'estoit par avoir perdu sa coignée, Hen, hen, dirent ilz, ne tenoit il qu'à la perte d'une coignée que riches ne fussions ? Le moyen est facile, et de

coust bien petit. Et donc telle est on temps present la revolution des cieulx, la constellation des astres, et aspect des planettes, que quiconque coignée perdra soudain deviendra ainsi riche ? Hen, hen. Ha, par Dieu, coignée, vous serez perdue, et ne vous en desplaise. Adonc tous perdirent leurs coignées. Au diable l'un à qui demoura coignée. Il n'estoit fils de bonne mere qui ne perdist sa coignée. Plus n'estoit abatu, plus n'estoit fendu bois on pays, en ce defaut de coignées.

Encores dit l'apologue Esopique, que certains petits janspill'hommes de bas relief, qui à Couillatris avoient le petit pré et le petit moulin vendu pour soy guorgiaser à la monstre, advertiz que ce thesaur luy estoit ainsi et par ce moyen seul advenu, vendirent leurs espées pour achapter coignées, afin de les perdre, comme faisoient les paysans, et par icelle perte recouvrir montjoie d'or, et d'argent. Vous eussiez proprement dit que fussent petits Romipetes, vendans le leur, empruntans l'autruy, pour achapter mandats à tas d'un pape nouvellement creé. Et de crier et de prier, et de lamenter et invocquer Jupiter. Ma coignée, ma coignée, Jupiter ! Ma coignée deça, ma coignée delà, ma coignée ho, ho, ho, ho ! Jupiter, ma coignée ! L'air tout autour retentissoit aux cris et hurlemens de ces perdeurs de coignées.

Mercure fut promt à leur apporter coignées, à un chascun offrant la sienne perdue, une autre d'or, et une tierce d'argent. Tous choisissoient celle qui estoit d'or, et l'amassoient remercians le grand donateur Jupiter. Mais sus l'instant qu'ilz la levoient de terre, courbés et enclins, Mercure leur tranchoit les testes, comme estoit l'edict de Jupiter. Et fut des testes coupées le nombre equal et correspondant aux coignées perdues. Voyla que c'est. Voyla qu'advient à ceux qui en simplicité souhaitent et optent choses mediocres... [1] »

Rabelais, comme il le dit, a pris le canevas de cet apologue dans Ésope (fable 44), de même qu'il s'est inspiré de Lucien pour la description du conseil des dieux [2]. Deux historiettes analogues au conte de Couillatris se trouvent dans le *Convivium fabulosum* d'Érasme. Bien que Rabelais n'y ait fait aucun emprunt direct, son récit, dans la

1. On trouvera en tête de la fable de La Fontaine, *Le bûcheron et Mercure* (liv. v, fable 1), la liste des auteurs qui, d'Ésope à Rabelais, ont traité ce sujet. Cf. l'édition de la *Collection des grands écrivains de la France. Œuvres de La Fontaine*, t. I, pp. 361-362.

2. *Dialogues des Dieux* (trad. Talbot, Paris, 1882, in-8°), t. I, pp. 63 et sqq. Rabelais s'est également rappelé le ton général du dialogue de Lucien intitulé *Timon ou le Misanthrope*, particulièrement le dialogue de Jupiter avec Mercure (t. I, p. 30, n° V). — On a voulu rattacher à l'histoire de Couillatris certaine anecdote scandaleuse du temps de François Ier. Cf. Th. BAUDEMENT, *Les Rabelais de Huet* (Paris, 1876, in-16), p. 18.

forme générale, présente de telles similitudes avec celui d'Érasme, qu'il est permis de penser qu'il l'avait présent à l'esprit lorsqu'il écrivait. C'est pour cette raison que le texte d'Érasme est ici reproduit, car l'analogie des sujets traités et l'identité de la morale qui en découle, provoquent particulièrement la comparaison.

COLLOQUIA. — *Convivium fabulosum.*

« ...Lodovicus Galliarum rex, ejus nominis undecimus, quum rebus domi turbatis peregrinaretur apud Burgundiones, occasione venationis nactus est familiaritatem cum Conone quodam homine rustico, sed animi simplicis ac synceri. Nam hoc genus hominibus delectantur monarchae. Ad hujus aedes frequenter diverterat rex ex venatu, et, ut plebeis rebus nonnunquam delectantur magni principes, apud eum magna cum voluptate vescebatur rapis. Mox ubi Lodovicus restitutus, jam rerum potiretur apud Gallos, submonuit Cononem uxor, ut regem veteris hospitii commoneaceret, adiret illum, et rapas aliquot insignes illi dono adferret. Tergiversatus est Conon se lusurum operam, principes enim non meminisse talium officiorum. Sed vicit uxor, deligit Conon rapas aliquot insignes, accingitur itineri. Verum ipse per viam captus illecebra cibi, paulatim devoravit omnes, una duntaxat excepta insigniter

magna. Ubi Cono prorepsisset in aulam, qua rex erat iturus, statim agnitus est a rege et accersitus. Ille magna cum alacritate detulit munus, rex majore cum alacritate accepit, mandans cuidam e proximis, ut diligenter reponeretur inter ea, quae haberet charissima. Cononem jubet secum prandere, a prandio egit Cononi gratias, et cupienti repetere rus suum, jussit pro rapa numerare mille coronatos aureos. Hujus rei fama quum, ut fit, per omne regis famulitium esset pervagata, quidam ex aulicis dono dedit regi equum non inelegantem. Rex intelligens illum provocatum benignitate quam praestiterat Cononi, captari praedam, vultu majorem in modum alacri accepit munus, et convocatis primoribus consultare coepit, quo munere pensaret equum tam bellum tamque preciosum. Interim qui donarat equum, spes opimas animo concipiebat, sic cogitans : si sic pensavit rapam donatam a rustico, quanto munificentius pensaturus est equum talem oblatum ab aulico? Quum regi veluti de re magna consultanti alius aliud responderet, diuque vana spe lactatus esset captator, tandem rex : Venit, inquit, in mentem, quod illi donem, et accersito ex proceribus quopiam, dicit in aurem ut adferat id quod reperiret in cubiculo (simulque locum designat) serico diligenter obvolutum. Adfertur rapa, eam ut erat obvoluta, rex sua manu donat aulico, addens sibi videri bene pensatum equum cimelio, quod sibi

constitisset mille coronatis. Digressus aulicus dum tollit linteum, pro thesauro reperit, non carbones, quod aiunt, sed rapam jam subaridam. Ita captator ille captus, risui fuit omnibus..... » (pp. 508-510).

« Quidam famulus, quum vidisset pediculum repentem in veste regia, flexis genibus ac sublata manu significat se nescio quid officii praestare velle. Lodovico praebente se, sustulit pediculum, et clam abjecit. Rogante rege quid esset, puduit fateri. Quum instaret rex, fassus est fuisse pediculum. Laetum, inquit, omen est, declarat enim me esse hominem : quod hoc genus vermiculorum peculiariter infestet hominem, praesertim in adolescentia. Jussitque pro officio numerari coronatos quadraginta. Post dies aliquammultos alter quidam, qui viderat illi feliciter cessisse tam humile officium, nec animadvertens, plurimum interesse, ex animo faciat quid, an arte, simili gestu aggressus est regem, ac rursus illo se praebente, simulabat se tollere quiddam e veste regia, quod mox abjiceret. Quum urgeret rex tergiversantem, ut diceret quid esset, mire simulato pudore, tandem respondit, esse pulicem. Rex, intellecto fuco, « Quid, inquit, an tu me facies canem ? » Jussit tolli hominem, ac pro captatis quadraginta coronatis infligi quadraginta plagas..... »

Et l'un des interlocuteurs d'ajouter :

Non tutum est, ut audio, cum regibus facetiis ludere. » (pp. 510-511).

PANTAGRUEL, IV, 13.

La « tragicque farce » qu'aurait jouée le poète Villon à « frere Etienne Tappecoue, secretain des cordeliers » de Saint-Maixent, a été prise au sérieux par nombre de commentateurs. Les preuves d'une réelle connaissance de la topographie des lieux où se passe cette scène ont contribué à accréditer cette légende, alors qu'elles montrent seulement avec quelle habileté Rabelais savait mêler le vrai à ses imaginations pour les rendre plus dignes de foi. Il a suffi, en effet, que Villon, au cours de ses pérégrinations, ait passé à Saint-Maixent, que le bruit de ce séjour se soit conservé dans la région pour que Rabelais s'en soit emparé, et qu'il ait fait du poète parisien l'auteur de la farce dont certains traits pourraient avoir été empruntés au colloque d'Érasme intitulé EXORCISMUS SIVE SPECTRUM. Or, dans ce colloque, Érasme déclare que l'histoire véritable qu'il rapporte s'est passée en Angleterre, non loin de Richmond, près de Londres, que le fait était de notoriété publique ainsi que les personnes qui y avaient joué un rôle. Enfin, par un détail subsidiairement donné à la fin

du récit, Érasme fixe la date de cette aventure au mois de septembre de l'année 1498, époque à laquelle, depuis longtemps, selon toute apparence, était mort le poète François Villon. D'autre part, la vengeance dont Tappecoue fut victime est des plus vraisemblables ainsi que le fait qui y a donné lieu : Rabelais s'est complu, pour lui donner plus d'importance et lui prêter un caractère de réalité plus grand, d'y mêler le nom de Villon et d'en faire le protagoniste de son récit.

« ...Maistre François Villon, sus ses vieux jours, se retira à Saint Maixent en Poictou, sous la faveur d'un homme de bien, abbé dudit lieu. Là, pour donner passe temps au peuple, entreprit faire jouer la Passion en gestes et langage poictevin. Les rolles distribués, les joueurs recollés, le theatre preparé, dist au maire et eschevins que le mystere pourroit estre prest à l'issue des foires de Niort : restoit seulement trouver habillemens aptes aux personnages. Les maire et eschevins y donnerent ordre. Il pour un vieil paysant habiller qui jouoit Dieu le pere, requist frere Etienne Tappecoue, secretain des cordeliers du lieu, luy prester une chappe et estolle. Tappecoue le refusa, allegant que par leurs statutz provinciaulx, estoit rigoureusement defendu rien bailler ou prester pour les jouans. Villon replicquoit que le statut seulement concernoit farces, mommeries et jeuz dissoluz : et qu'ainsi l'avoit veu pratiquer à

Bruxelles[1] et ailleurs. Tappecoue, ce non obstant, luy dist peremptoirement qu'ailleurs se pourveust, si bon luy sembloit : rien n'esperast de sa sacristie. Car rien n'en auroit sans faute. Villon fit aux joueurs le rapport en grande abhomination, adjoustant que de Tappecoue Dieu feroit veangeance et punition exemplaire bien toust.

Au samedi subsequent Villon eut advertissement que Tappecoue, sus la poutre du couvent (ainsi nomment ilz une jument non encore saillie) estoit allé en queste à Saint Ligaire, et qu'il seroit de retour sur les deux heures apres midy. Adonc fist la monstre de la Diablerie parmy la ville et le marché. Ses diables estoient tous capparassonnés de peaux de loups, de veaulx et de beliers, passementées de testes de mouton, de cornes de bœufz, et de grands havetz de cuisine : ceinctz de grosses courraies, esquelles pendoient grosses cymbales de vaches, et sonnettes de muletz a bruit horrifique. Tenoient en main aucuns bastons noirs pleins de fusées : autres portoient longs tizons allumés, sus lesquelz à chascun carrefour jettoient pleines poignées de parasine en pouldre, dont sortoit feu et fumée terrible. Les avoir ainsi conduicts avec contentement du peuple et en grande frayeur des petits enfans, finalement les mena banqueter en

1. Ce séjour à Bruxelles, où vraisemblablement Villon n'alla jamais, est un nouvel argument contre l'authenticité de ce tour pendable qu'on lui a prêté.

une cassine, hors la porte en laquelle est le chemin de Saint Ligaire. Arrivans à la cassine, de loing il apperceut Tappecoue qui retournoit de queste, et leur dist en vers macaroniques :

Hic est de patria, natus de gente belistra,
Qui solet antiquo bribas portare bisacco.

Par la mort diene (dirent adonc les diables) il n'a voulu prester à Dieu le pere une pauvre chappe : faisons luy peur. C'est bien dit, respond Villon. Mais cachons nous jusques à ce qu'il passe, et chargez vos fusées et tizons. Tappecoue arrive au lieu, tous sortirent on chemin au devant de luy, en grand effroy jettans feu de tous coustés sus luy et sa poultre, sonnans de leurs cymbales, et hurlans en diables.....

La poultre toute effrayée se mit au trot, à petz, à bonds, et au gualot : à ruades, fressurades, doubles pedales, et petarrades : tant qu'elle rua bas Tappecoue, quoiqu'il se tint à l'aube du bast de toutes ses forces. Ses estrivieres estoient de cordes : du cousté hors le montouoir son soulier fenestré estoit si fort entortillé qu'il ne le peut oncques tirer. Ainsi estoit traisné à escorchecul par la poultre, toujours multipliante en ruades contre luy, et fourvoyante de peur par les hayes, buissons et fossés..... »

Dans le colloque d'Érasme *Exorcismus sive Spectrum*, il s'agit d'un certain Polus qui voulant mystifier son beau-père, Faunus, lui raconte qu'il avait vu et entendu, non loin de sa demeure, un spectre poussant des gémissements, lequel, selon lui, devait être une âme cruellement tourmentée par le démon. Cette plaisanterie, imaginée de toutes pièces par Polus avait pleinement réussi. Faunus, grâce à des subterfuges que rapporte Érasme, était convaincu de la réalité du fait; et, à l'instigation de Polus, il avait décidé, en bon chrétien, d'exorciser le fantôme. Il faut lire tout au long dans Érasme cet amusant ou attristant récit, (selon le point de vue auquel on se place), et dont voici un fragment qui se rattache plus particulièrement au texte de Rabelais.

« ...Tandem Faunus, vehementer obtestante Polo, suscepit negotium exorcismi, ac totam eam noctem agit insomnem, dum dispicit quibus modis rem aggrederetur tuto; nam sibi quoque misere metuebat. Primum itaque congesti sunt exorcismi efficacissimi... deinde delectus est locus in planicie vicina vepreto, unde vox exaudiebatur, circumductus est circulus satis amplus, qui crebras haberet cruces, variasque notulas. Haec omnia peragebantur verbis conceptis. Adhibitum est vas ingens, plenum aquae consecratae..... » (pp. 460-461).

Faunus toutefois, fort peu rassuré, s'adjoignit

un second adroitement procuré par Polus, qui lui avait fait la leçon :

« Postridie, rebus omnibus rite praeparatis, sub horam decimam Faunus cum parocho circulum ingreditur. Polus qui praecesserat e vepreto gemit miserabiliter, Faunus auspicatur exorcismum. Interim Polus clam per tenebras subducit se in villam proximam. Illinc adducit aliam personam fabulae ; nec enim poterat nisi per multos agi..... Conscendunt equos nigros, ignem occultum secum ferunt. Ubi non procul abessent a circulo, ignem ostentant, quo metu Faunum abigerent e circulo..... Verum ea res propemodum pessime cesserat illis,.... nam equi subito prolato igni consternati, parum abfuit quin et se praecipitarent et sessores..... » (pp. 461-462).

Ce dernier incident a peut-être donné à Rabelais l'idée de la chute de frère Tappecoue « traisné à escorchecul par la poultre [1] ».

PANTAGRUEL, IV, 17.

« Si vous croyez Strabo, liv. 7, et Arrian, liv, 1. Plutarche aussi on livre qu'il a fait de la face qui apparoist on corps de la lune, allegue un

1. Le Duchat, dans son édition de Rabelais, a relevé ce rapprochement (Amsterdam, 1711, in-12), t. IV, p. 55, note.

nommé Phenace, lequel grandement craignoit que la lune tombast en terre : et avoit commiseration et pitié de ceux qui habitent sous icelle, comme sont les Æthiopiens et Taprobaniens, si une tant grande masse tomboit sus eux. Du ciel et de la terre avoit peur semblable, s'ilz n'estoient deuement fulciz et appuyés sus les colonnes de Atlas, comme estoit l'opinion des anciens, selon le tesmoignage de Aristoteles, *liv.* 5, *Meta ta phys.* »

Ce passage est traduit littéralement de l'adage d'Érasme :

Quid si coelum ruat ?

Τί εἰ οὐρανὸς ἐμπέσοι ; id est : quid si coelum ruat ? Ironia proverbiabis in eos, qui tutissimis etiam in rebus ridicule timent. Hoc unde manarit, Aristoteles indicat libro τῶν μετὰ τὰ φυσικὰ quinto, scribens priscis illis et rudibus mortalibus persuasum fuisse, coelum hoc, quod videbant imminere, Atlanticis humeris sustineri. Quod si ille se subduxisset, fore ut e sublimi in terram decideret. Idque non solum poetarum figmentis fuisse proditum, verumetiam a physicis nonnullis adfirmatum. Plutarchus in libello *De facie quae apparet in orbe lunae,* citat Phenacem quendam, qui metuerit ne luna decideret in terram, quique commiseratus sit vicem eorum, qui lunae forent subjecti, cujusmodi sunt Aethiopes ac Taprobani,

si tantum pondus in eos rueret : idem veritus de terra coeloque, nisi columnis Atlanticis fulcirentur. » (*Adagiorum Chil. primae centuria V*, 64.)

PANTAGRUEL, IV, 18 (*Comment Pantagruel evada une forte tempeste en mer*).

« Au lendemain, rencontrasmes à poge neuf orques chargées de moines, Jacobins, Jesuites, Capussins, Hermites, Augustins, Bernardins, Celestins, Theatins, Egnatiens, Amadeans, Cordeliers, Carmes, Minimes, et autres saints religieux, lesquelz alloient au concile de Chesil, pour grabeler les articles de la foy contre les nouveaulx hereticques. Les voyant Panurge entra en exces de joye, comme asseuré d'avoir toute bonne fortune pour celuy jour et autres subsequens en long ordre. Et ayant courtoisement salué les beatz peres, et recommandé le salut de son âme à leurs devotes prieres et menuz suffrages, fit jetter en leurs naufs soixante et dixhuit douzaines de jambons, nombre de caviatz, dizaines de cervelatz, centaines de boutargues, et deux mille beaux angelotz pour les ames des trepassés. »

C'est juste après cette rencontre, que la tempête éclate. Érasme, en une courte phrase, a fourni à Rabelais la matière de cette peinture, « où il dit la

même chose, mais en faisant semblant de dire le contraire [1] ».

STULTITIAE LAUS.

« Et enim cum hoc hominum genus omnes sic execrentur, ut fortuitum etiam occursum ominosum esse persuasum sit... » (p. 286.)

« ...Pantagruel restoit tout pensif et melancholicque. Frere Jean l'apperceut, et demandoit dont luy venoit telle fascherie non accoustumée, quand le pilot, considerant les voltigemens du peneau sur la pouppe, et prevoyant un tyrannicque grain et fortunal nouveau, commanda tous estre a l'herte, tant nauchiers, fadrins, et mousses, que nous autres voyagiers : fit mettre voiles bas, mejane, contremejane, triou, maistralle, epagon, civadiere : fit caller les boulingues, trinquet de prore, et trinquet de gabie, descendre le grand artemon, et de toutes les antemnes, ne laisser que les grinzelles et coustières.

Soudain la mer commença à s'enfler et tumultuer du bas abysme : les fortes vagues battre les flancs de nos vaisseaulx : le maistral, accompaigné d'une cole effrené, de noires gruppades, de terribles sions, de mortelles bourrasques, siffler à travers nos antemnes : le ciel tonner du haut,

1. Stapfer, *Rabelais...*, p. 167.

fouldroyer, esclairer, pluvoir, gresler, l'air perdre sa transparence, devenir opaque, tenebreux et obscurcy, si que autre lumiere ne nous apparoissoit que des foudres, esclairs, et infractions des flambantes nuées : les categides, thielles, lelapes et presteres enflamber tout autour de nous par les psoloentes, arges, elicies et autres ejaculations etherées : nos aspectz tous estre dissipés et perturbés : les horrifiques typhones suspendre les montueuses vagues du courant. Croyez que ce nous sembloit estre l'antique chaos, onquel estoient feu, air, mer, terre, tous les elemens en refractaire conclusion.

Panurge..... restoit acropy sus le tillac, tout affligé, tout meshaigné, et à demy mort invoqua tous les benoistz saints et saintes à son aide, protesta de soy confesser en temps et lieu, puis s'escria en grand effroy disant : Major dome, hau, mon amy, mon pere, mon oncle, produisez un peu de salé..... Pleust à Dieu et à la benoiste, digne et sacrée vierge, que maintenant, je dis tout à ceste heure, je fusse en terre ferme bien à mon aise. O que trois et quatre fois heureux sont ceux qui plantent choux [1]. O Parces, que ne me filastes

1. Insequitur clamorque virum stridorque rudentum.
Eripiunt subito nubes coelumque diemque
Teucrorum ex oculis; ponto nox incubat atra.
Intonuere poli, et crebris micat ignibus aether,
Praesentemque viris intentant omnia mortem.

vous pour planteur de choux ! O que petit est le nombre de ceux à qui Jupiter a telle faveur porté, qu'il les a destinés à planter choux ! Car ilz ont toujours eu terre un pied : l'autre n'en est pas loin..... Ha ! pour manoir deifique et seigneurial il n'est que le plancher des vaches. Ceste vague nous emportera. Dieu servateur ! O mes amis !

> Extemplo Aeneae solvuntur frigore membra.
> Ingemuit et duplices tendens ad sidera palmas,
> Talia voce refert : o ter quaterque beati !
> Quis ante ora patrum Trojae sub moenibus altis
> Contigit oppetere !..
>
> (VIRGILE, *Aeneidos lib. 1*, 87-96.)

Rabelais s'est inspiré de la description de Virgile, mais il a su donner un tour très personnel à son imitation qu'il transporte sur le terrain comique. On verra, dans une autre partie de cette étude, que c'est au personnage de Folengo, Baldo, le protagoniste du poème, que Rabelais a pris certains traits qu'il prête à Jean des Entommeures, ainsi qu'il a fait au personnage de Cingar pour dépeindre Panurge, dans cette même scène de la tempête. Mais il convient de distinguer. De ce qu'un écrivain se rencontre avec un autre dans le récit d'une même scène, il ne faut pas conclure que le second a nécessairement emprunté ses idées au premier. On ne peut arguer d'un emprunt que si, dans un même thème développé d'après le même mode, il se rencontre de ces traits particuliers, de ces phrases ou de ces mots typiques comme le *o ter quaterque beati !* qui décèlent soit l'imitation soit le plagiat. Du reste, comme l'a fort bien observé M. Rajna, la tempête est un élément constitutif, si l'on peut dire, des romans d'aventures où elle intervient fréquemment (*Le fonti dell' Orlando Furioso*, Florence, 1876, chap. IV, p. 125). Que l'on compare avec les morceaux cités ici la première scène du premier acte de *La tempête* de Shakespeare et le très beau récit du naufrage du

un peu de vinaigre. Je tressue de gran hahan..... »

Tout ce passage est le développement de l'adage UTINAM DOMI SIM (*Chil. II cent. VIII*, 75).

(Chap. 19.)

« Pantagruel, prealablement avoir imploré l'aide du grand Dieu servateur, et faite oraison publique en fervente devotion, par l'advis du pilot tenoit l'arbre fort et ferme.....

Saint-Géran dans *Paul et Virginie*, de Bernardin de Saint-Pierre (Paris, 1865, in-12, pp. 197 et sqq.), on y trouvera des idées analogues, une progression, dans l'action, presque semblable, ce qui est le fait naturel et spontané de l'art et de l'observation directe, non de l'imitation. Autrement, on serait amené aux conclusions les plus ridicules comme de dire, par exemple, que Folengo, dans le célèbre épisode des moutons qui se sont jetés à la mer et qui vont bêlant *be be*, a imité *La farce de Patelin*, parce que le berger Thibault Agnelet, dans cette dernière, répond *bee, bee* aux questions du juge et de l'avocat. La pensée suivante de Montaigne est toujours à rappeler : « La vérité et la raison sont communes à un chascun, et ne sont plus à qui les a dites premièrement, qu'à qui les a dites après. Ce n'est non plus selon Platon que selon moi, puisque lui et moi l'entendons de même... » Et Pascal, revenant sur la même idée, ajoutait : « Ce n'est pas dans Montaigne, mais dans moi que je trouve tout ce que j'y vois..., qu'on ne dise pas que je n'ai rien dit de nouveau : LA DISPOSITION DES MATIÈRES EST NOUVELLE. » Cf. ces deux citations et d'autres qui sont réunies dans le livre de Victor Waille, *Machiavel en France* (Paris, 1884, in-8°), p. 179, n. 1. Rabelais connaissait bien Machiavel comme en témoignent certains passages de son roman.

Ha... dist Panurge... je naye, je meurs, mes amis. Je pardonne à tout le monde. Adieu, *in manus*..... Saint-Michel d'Aure : Saint-Nicolas, à ceste fois et jamais plus. Je vous fais icy bon veu et à Nostre Seigneur, que si à ce coup m'estes aidans, j'entends que me mettez en terre hors ce danger icy, je vous edifieray une belle grande petite chapelle ou deux.

Entre Quande et Monssoreau,
Et n'y paistra vache ne veau...

(Chap. 20.)

« ...Uretacque hau, cria le pilot, uretacque. La main à l'insail. Amene uretacque. Bressine, Uretacque. Guare la pane. Hau amure, amure bas, hau uretacque, cap en houlle. Desmanche le heaulme. Acappaye.

En sommes nous là ? dist Pantagruel. Le bon Dieu servateur nous soit en aide ! Acappaye hau, s'escria Jamet Brahier maistre pilot, acappaye. Chascun pense de son ame, et se mette en devotion, n'esperant aide que par miracle des cieulx !.. »

(Chap. 21.)

« ... Alors fut ouye une piteuse exclamation de Pantagruel, disant à haute voix : Seigneur Dieu, saulve nous. Nous perissons. Non toutefois advienne selon nos affections, mais ta sainte volunté soit faite. — Dieu, dist Panurge, et la benoiste vierge soit avec nous... »

(Chap. 22.)

« ... Terre ! terre ! s'ecria Pantagruel, je voy terre. Enfans, courage de brebis. Nous ne sommes pas loin du port. Je voy le ciel, du costé de la Transmontane, qui commence s'esparer. Advisez à Siroch. Courage, enfans, dist le pilot, le courant est refoncé... Gardez que ne donnons par terre... »

(Chap. 24.)

« ... Escoutez, beaux amis. Je proteste devant la noble compaignie que, de la chapelle vouée à monsieur S. Nicolas... j'entends que sera une chapelle d'eau rose, en laquelle ne paistra vache ne veau. Car je la jetteray au fond de l'eau. Voyla, dit Eusthenes, le gallant. Voyla le gallant, gallant et demy : s'est verifié le proverbe lombardique :

Passato el pericolo, gabbato el santo. »

La description de la tempête, chez Rabelais, occupe sept chapitres (18-24) : il n'était donc pas possible de les reproduire *in extenso* non plus que le récit du naufrage, chez Érasme, d'où elle est tirée en partie. Seuls, les passages provoquant la comparaison directe ont été donnés, de sorte que le lecteur devra se reporter, pour juger de l'ensemble, aux textes originaux. C'est surtout dans ces pages de la description de la tempête qu'éclate

cette gaîté énorme de Rabelais qu'on ne retrouve que dans Shakespeare [1]. A côté du récit de Rabelais, celui d'Érasme, méthodiquement composé et raconté avec esprit et un sentiment exact de la vérité, semble quelque peu froid et compassé : les caractères y sont bien dessinés, mais, sauf celui de la jeune mère qui, au milieu de l'affolement général, tenait son enfant embrassé dans ses bras et priait en silence [2], ils manquent de ce relief puissant, de cet humour et de cette verve endiablée où exulte la fantaisie de l'auteur du *Pantagruel* [3].

COLLOQUIA. — *Naufragium* Ναυάγιον.

Anthonius. — Horrenda narras. Est isthuc

1. Comparer, dans ce dernier, le personnage de Sir John Falstaff (*King Henry the fourth*, et *The merry wives of Windsor*) avec celui de Panurge. — Voir, à ce propos, une juste observation de Jean FLEURY, *Rabelais et ses œuvres* (Paris, 1877, in-8°), t. I, pp. 355-356.

2. Le pendant à cette figure de jeune femme, si calme et si digne au milieu du danger est, dans Rabelais, celle de Pantagruel qui après « prealablement avoir imploré l'aide du grand Dieu servateur, et faite oraison publique en fervente devotion, par l'advis du pilot tenoit l'arbre fort et ferme... » (IV, 19). — Ces deux personnages, par le contraste de ceux qui les entourent, prêtent au récit d'Érasme comme à celui de Rabelais un caractère de grandeur singulière qui fait entièrement défaut dans la description correspondante de Folengo étudiée ci-après.

3. Cf. plus loin la notice : RABELAIS ET FOLENGO.

navigare? Prohibeat Deus, ne mihi quicquam unquam tale veniat in mentem.

Adolphus. — Imo quod hactenus memoravi, lusus merus est prae his quae nunc audies.

Anthonius. — Plus satis malorum audivi : inhorresco te memorante, quasi ipse periculo intersim.

Adolphus. — Imo mihi jucundi sunt acti labores. Ea nocte quiddam accidit, quod magna ex parte spem salutis ademit nauclero.

Anthonius. — Quid obsecro?

Adolphus. — Nox erat sub lustris, et in summo malo stabat quidam e nautis in galea, sic enim vocant, opinor, circumspectans, si quam terram videret, huic coepit assistere sphaera quaedam ignea : id nautis tristissimum ostentum est, si quando solitarius ignis est; felix, quum gemini...

Nauclerus qui clavo assidebat, socie, inquit (nam eo nomine se mutuo compellant nautae) videsne, quod sodalitium tibi claudat latus? Video, respondit ille, et precor ut sit felix : mox globus igneus delapsus per funes devolvit sese usque ad nauclerum.

Anthonius. — Num ille exanimatus est metu?

Adolphus. — Nautae assuevere monstris. Ibi paulisper commoratus, volvit se per margines totius navis; inde per medios foros dilapsus eva-

nuit. Sub meridiem coepit magis ac magis incrudescere tempestas. Vidistine unquam Alpes ?

Anthonius. — Vidi.

Adolphus. — Illi montes verrucae sunt, si conferantur ad undas maris. Quoties tollebamur in altum, licuisset lunam digito contingere ; quoties demittebamur, videbamur dehiscente terra recta ire in tartara.

Anthonius. — O insanos qui se credunt mari!

Adolphus. — Nautis frustra luctantibus cum tempestate, tandem nauclerus totus pallens nos adiit... Amici, inquit, desii esse dominus navis meae : vicere venti, reliquum est, ut spem nostram collocemus in Deo, et quisque se paret ad extrema... Rursus nos adit nauta... Amici, inquit, tempus hortatur, ut unusquisque Deo se commendet, ac morti se praeparet. Rogatus a quibusdam nauticae rei non imperitis, ad quot horas se crederet posse tueri navem, negavit se posse polliceri quicquam, sed ultra tres horas non posse... Haec ubi locutus est, jubet incidi funes omnes, ac malum usque ad thecam cui inseritur, incidi serra, ac simul cum antennis, devolvi in mare...

Anthonius. — Quid interea vectores ?

Adolphus. — Ibi vidisses miseram rerum faciem, nautae canentes : *Salve regina !* implorabant Matrem virginem, appellantes eam stellam maris, reginam coeli, dominam mundi, portum salutis, aliisque multis titulis illi blandientes, quos nus-

quam illi tribuunt sacrae litterae... Nonnulli procumbentes in tabulas, adorabant mare, quidquid erat olei effundentes in undas [1], non aliter illi blandientes quam solemus irato principi.

Anthonius. — Quid aiebant ?

Adolphus. — O clementissimum mare, o generosissimum mare, o ditissimum mare, o formosissimum mare, mitesce, serva. Hujusmodi multa occinebant surdo mari.

Anthonius. — Ridicula superstitio. Quid alii ?

Adolphus. — Quidam nihil aliud quam vomebant, plerique vota nuncupabant. Aderat Anglus quidam, qui promittebat montes aureos virgini Vualsamgamicae, si vivus attigisset terram. Alii multa promittebant ligno crucis, quod esset in tali loco, alii rursum quod esset in tali loco. Idem factum est de Maria Virgine, quae regnat multis in locis, et putant votum irritum, nisi locum exprimas.

Anthonius. — Ridiculum, quasi divi non habitent in coelis.

Adolphus. — Erant qui se promitterent fore carthusianos. Erat unus qui polliceretur se aditurum divum Jacobum, qui habitat Compostellae, nudis pedibus et capite, corpore tantum lorica ferrea tecto, ad haec cibo emendicato.

1. On voit, par ce passage, que l'emploi de l'huile dans les naufrages ne date pas de notre époque.

Anthonius. — Nemo meminit Christophori ?

Adolphus. — Unum audivi non sine risu, qui clara voce, ne non exaudiretur, polliceretur Christophoro, qui est Lutetiae in summo templo, mons verius quam statua, cereum tantum quantus esset ipse. Haec quum vociferans quantum poterat, identidem inculcaret, qui forte proximus assistebat ille notus, cubito tetigit eum, ac submonuit : Vide quid pollicearis, etiam si rerum omnium tuarum auctionem facias, non fueris solvendo. Tuum ille voce jam pressiore, ne videlicet exaudiret Christophorus : Tace, inquit, fatue : an credis me ex animi sententia loqui ? Si semel contigero terram, non daturus sum illi candelam sebaceam.....

Anthonius. — Precabantur interim ?

Adolphus. — Certatim. Alius canebat : *Salve regina,* alius : *Credo in Deum.* Erant qui peculiares quasdam preculas habebant, non dissimiles magicis, adversus pericula.

Anthonius. — Ut afflictio facit religiosos, rebus secundis nec Deus, nec divus quisquam nobis venit in mentem..... » (pp. 318 et sqq.) [1]

1. Érasme exprime ailleurs, comme il suit, son opinion sur l'invocation des saints et de la Vierge Marie :

« Hic quaeret aliquis, quid sentiendum sit de his, qui recepta merce quae perierat, gratias agunt divo Nicolao, alibi Paulo, alibi Hieroni : qui incolumes e naufragio eunt Compostellam gratias acturi divo Jacobo, recreati a morbo tabellam ac dona-

PANTAGRUEL, IV, 27. *Comment Pantagruel raisonne sur la discession des ames heroiques, et des prodiges horrifiques qui precederent le trepas de feu seigneur de Langey.*

« ... Encores suis je facilement induict (dist Pantagruel) à croire ce qu'il nous a dit (Macrobe) du comete veu en l'air par certains jours, precedens telle discession. Car aucunes telles âmes tant sont nobles, precieuses, et heroiques, que de leur deslogement et trespas nous est certains jours davant donnée signification des cieulx. Et comme le prudent medecin, voyant par les signes pronosticz son malade entrer en decours de mort, par quelques jours davant advertit les femme, enfans, parens, et amis, du decès imminent du mary, pere, ou prochain, afin qu'en ce reste de temps qu'il a de vivre, ilz l'admonnestent donner ordre à sa maison... semblablement les cieulx benevoles, comme joyeux de la nouvelle reception de ces beates ames, avant leur decès semblent faire feux de joye par telz cometes, et apparitions meteores. Lesquelles voulent les cieulx estre aux humains

ria suspendunt Virgini matri : quibus praelio liquit redire salvos, honorant servatorem Georgium, aut servatricem Barbaram. Christi Matrem semper eximendam arbitror e plebe divorum ac divarum, Mater est, et Filium habet omnipotentem... » *Enarratio in psalmum XXXIII*, dans les *Opera omnia* (édit. de Leyde, 1703, in-fol.), t. V, col. 385. — (L'édition originale est de Bâle, 1541, in-4°.)

pour pronostic certain et veridicque prediction, que dedans peu de jours, telles venerables ames laisseront leur corps et la terre.

Ne plus ne moins que jadis, en Athenes, les juges Areopagites, ballotans pour le jugement des criminelz prisonniers, usoient de certaines notes selon la varieté des sentences : par Θ signifians condemnation à mort : par T, absolution : par A, ampliation. Sçavoir est, quand le cas n'estoit encores liquide. Icelles, publiquement exposées, oustoient d'esmoy et pensement les parens, amis, et autres, curieux d'entendre quelle seroit l'issue et jugement des malfaicteurs detenuz en prison. Ainsi par telz cometes, comme par notes etherées, disent les cieulx tacitement : Hommes mortelz, si de cestes heureuses âmes voulez chose aucune sçavoir, apprendre, entendre, cognoistre, prevoir, touchant le bien et utilité publique ou privée, faites diligence de vous representer à elles, et d'elles response avoir. Car la fin et catastrophe de la comoedie approche. Icelle passée, en vain vous les regretterez.

Font davantage. C'est que, pour declarer la terre et gens terriens n'estre dignes de la presence, compaignie, et fruition de telles insignes âmes, l'estonnent et espovantent par prodiges, portentes, monstres, et autres precedens signes formés contre tout ordre de nature.

Ce que vismes plusieurs jours avant le departe-

ment de celle tant illustre, genereuse, et heroique ame du docte et preux chevalier de Langey duquel vous avez parlé.

Il m'en souvient, dist Épistemon, et encores me frisonne et tremble le cœur dedans sa capsule, quand je pense es prodiges tant divers et horrifiques lesquelz vismes apertement cinq et six jours avant son depart...

Ces heroes icy et semidieux desquelz avez parlé, peuvent ilz par mort finir ? Par nettre dene je pensois en pensarois qu'ilz fussent immortelz, comme beaux anges, Dieu me le vueille pardonner. Mais ce reverendissime Macrobe dit qu'ilz meurent finablement. Non tous, respondit Pantagruel. Les Stoiciens les disoient tous estre mortelz, un excepté, qui seul est immortel, impassible, invisible...

Je croy, dist Pantagruel, que toutes ames intellectives sont exemptes des cizeaux de Atropos. Toutes sont immortelles : Anges, Demons et Humaines... »

Ce remarquable chapitre est visiblement inspiré d'un des plus beaux et des plus éloquents colloques d'Érasme sur la mort « de l'incomparable héros » Jean Reuchlin, l'*Apotheosis Capnionis*.

Quant au deuxième paragraphe « Ne plus ne moins que jadis », il est emprunté par Rabelais aux Adages d'Érasme.

Pompilius, Brassicanus, de incomparabili heroë Joanne Reuchlino in divorum numerum relato.

. . . . . .

Brassicanus. — Egregius ille trilinguis eruditionis phoenix Joannes Reuchlinus vita defunctus est.

Pompilius. — Rem certe narras ?

Brassicanus. — Certiorem quam vellem.

Pompilius. — Sed quid isthuc mali, relicta posteris honestissimi nominis immortali memoria, ab hujus vitae malis demigrare in consortium beatorum ?

Brassicanus. — Quis isthuc tibi indicavit ?

Pompilius. — Res ipsa. Nec enim potest aliter mori, qui sic vixit.

Brassicanus. — At magis etiam isthuc diceres, si scias, quod ego.

Pompilius. — Quidnam obserco ?

Brassicanus. — Non est fas referre.

Pompilius. — Quam ob rem ?

Brassicanus. — Quia qui credidit, stipulatus est arcani silentium.

Pompilius. — Eadem lege committe et mihi. Recipio tibi silentium optima fide.

Brassicanus. — Quanquam ista fides me jam saepenumero fefellit, tamen age committam, praesertim cum res sit ejus generis, ut expediat etiam esse notam bonis omnibus. Est Thubingae quidam instituti Franciscani, vir omnibus habitus eximiae sanctimoniae, praeter quam ipsi.

Pompilius. — Magnum dicis argumentum verae sanctimoniae.

Brassicanus. — Agnosceres hominem, et fateris verum, si nomen aederem.

Pompilius. — Quid si divinem ?

Brassicanus. — Licet.

Pompilius. — Admove aurem.

Brassicanus. — Quid opus, quum simus soli ?

Pompilius. — Ita mos est.

Brassicanus. — Is ipse est.

Pompilius. — Est homo certissimae fidei. Mihi Sibyllae folium erit, quicquid ille dixerit.

Brassicanus. — Audi igitur totum dialogum bona fide. Aegrotabat noster Reuchlinus, satis quidem periculose, sed ita, ut bona spes esset fore, ut revalesceret, vir dignus qui nunquam senesceret, aegrotaret, aut moreretur. Mane visebam meum franciscanum, ut animi mei molestiam oratione sua leniret. Nam aegrotabam una cum aegrotante amico, quem amabam ut patrem.

Pompilius. — Phy, quis illum usquam non amavit, nisi vir pessimus ?

Brassicanus. — Hic franciscanus meus, Brassicane, inquit, emove penitus ex animo moerorem omnem. Reuchlinus noster desiit aegrotare. Quid, inquam, an subito revaluit? Nam ante biduum non admodum laeta promittebant medici. Tum ille : Revaluit, inquit, sed ita, ut posthac non sit illi formidanda valetudo adversa. Noli flere (nam

videbat erumpentes lachrymas) prius quam audias rem omnem. Sex dies sunt quod hominem non inviseram, sed tamen quotidianis precibus illius salutem Domino commendabam. Hodierna nocte cum me a matutinis hymnis in strato composuissem, blandus quidam, minimeque gravis somnus obrepsit.

Brassicanus. — Nescio quid laeti mihi praesagit animus.

Franciscanus. — Non est tibi laeva mens. Visus sum mihi consistere ad ponticulum quendam, per quem transitus erat in pratum quoddam, longe amoenissimum. Adeo blandiebatur oculis graminum et frondium plusquam smaragdinus viror, sic arridebant incredibili colorum varietate, flosculorum stellulae : sic spirabant omnia, ut quod erat pratorum citra rivum, quo dirimebatur felicissimus ille campus, nec vivere, nec virere videretur, sed mortua, inamoena, putidaque omnia. Atque interim dum totus sum in eo spectaculo, commodum praeterierat Reuchlinus. Praeteriens hebraice precatus est pacem. Jam medium pontis transierat prius quam sentirem, parantem accurrere, respiciens vetuit : Nondum fas, inquit, quinto abhinc anno nos sequeris. Interim eorum quae aguntur, testis ac spectator assistito.

Brassicanus. — Hic ego : nudus erat, inquam, Reuchlinus, an vestitus ; solus, an comitatus ?

Franciscanus. — Vestium nihil habebat, praeter

unam candidissimam, damascenam esse dixisses, candore mire lucido : pone sequebatur puer incredibili specie, alatus. Suspicabar illius esse genium bonum.

Pompilius. — Sed nullusne comitabatur genius malus ?

Brassicanus. — Imo aliquot, ut franciscanus ille arbitrabatur. Procul, inquit, a tergo sequebantur aves aliquot, pennis caetera nigris, nisi quod explicatu alarum gilvas verius quam candidas plumas ostenderent. Picae, inquit, videri poterant colore et voce, nisi quod singulae sedecim picas aequarent magnitudine corporis, nihilo minores vulturibus, cristam gestantes vertice, rostris et unguibus aduncis, ventre prominente, Harpyae videri poterant, si tres modo fuissent.

Pompilius. — Quid moliebantur istae furiae ?

Brassicanus. — Procul, inquit, obstrepebant heroi Reuchlino, et impetiturae videbantur si licuisset.

Pompilius. — Qui minus licuit ?

Brassinacus. — Quia versus Reuchlinus objecta manu crucis imaginem exprimens, « Abite, inquit, quo dignum est, malae pestes. Satis sit vobis negocium facessere mortalibus : in me jam immortalibus ascriptum, nihil habet juris vestra dementia ». Vix ea dixerat, inquit franciscanus, mox abierant foedissimae volucres, sed relicto foetore, ad quem collatum oletum videri posset

sansucinum, aut foliatum. Dejerabat se citius vel ad inferos descensurum, quam sustineret iterum afflari tali thymiamate.

Pompilius. — Male sit illis pestibus.

Brassicanus. — Sed audi caetera quae narravit mihi franciscanus. Dum haec intentus contemplor, inquit, jam ponti vicinus erat divus Hieronymus, qui Reuchlinum hisce verbis compellabat : Salve collega sanctissime. Datum est hoc mihi negocium, ut te exceptum deducam in consortium coelitum, quod tuis sanctissimis laboribus destinavit divina benignitas. Simulque vestem protulit, qua Reuchlinum induit..... Hieronymus, honoris gratia complexus dextrum Reuchlinum deduxit in medium pratum. Ibi collis erat in medio prominens. In hujus vertice uterque alterum blando osculo complexus est. Atque interea vasto hiatu coelum superne diduxit sese, majestatem quandam inenarrabilem exhibens, sic, ut ad eam speciem caetera pene sorderent, quae tamen antea videbantur esse mirifica..... Ex hiatu coeli demissa est ingens columna igne pellucido, sed amoeno : per eam in complexu duae sanctissimae subvectae animae sunt in coelum, choris angelicis tanta melodia delinientibus omnia, ut franciscanus neget se unquam ejus voluptatis meminisse posse, quin erumpant lachrymae. Sequuta est mira flagrantia. Ubi somnus reliquit hominem, si tamen ille somnus dicendus est,

erat dementi similis, non credebat sese esse in cellula sua, requirebat pontem ac pratum suum, nec aliud loqui, nec aliud cogitare poterat. Seniores ejus collegii, ubi senserunt rem non esse fabulosam (nam compertum est eadem hora terris excessisse Reuchlinum, qua visio viro illi sanctissimo apparuit) concordibus animis egerunt gratias Deo, qui benefacta piorum praemiis amplissimis remuneraretur... » (pp. 231 et sqq.)

Le deuxième paragraphe « Ne plus ne moins... » est inspiré par l'adage d'Érasme : Θ PRAEFICERE (I, v. 6). Cf. la note de Burgaud des Marets et Rathery qui renvoient à cet adage d'Érasme (t. II, 158, n.° 1), après Regis (t. II, p. 648).

PANTAGRUEL, IV, 32.

Dans la « Continuation des contenances de Quaresmeprenant », Rabelais représente ce dernier qui,

« De toutes corneilles prises en tapinois, ordinairement poschoit les oeilz. »

Ce trait est emprunté à l'adage d'Érasme *Corniculum oculos configere* (*Adagiorum chiliadis primae centuria III*, 75), dont le sens prête à plusieurs interprétations qu'il passe successivement en revue.

PANTAGRUEL, IV, 50.

« Il me semble (dist Panurge) que ce portraict fault en nos derniers papes. Car je les ay veu non aumusse, ains armet en teste porter, thymbré d'une tiare persique. Et tout l'empire christian estant en paix et silence, eux seulz guerre faire felonne et tres cruelle. »

Cette allusion à Alexandre VI et surtout à Jules II semble se ressentir d'un passage particulièrement violent de l'*Éloge de la Folie*.

« Quod ipsum tamen sanctissimi in Christo patres, et Christi vicarii, in nullos torquent acrius, quam in eos qui instigante diabolo, patrimonia Petri minuere atque arrodere conantur. Cujus cum haec vox sit in Evangelio, *Reliquimus omnia et sequnti sumus te*, tamen hujus patrimonium appellant agros, oppida, vertigalia, portitoria, ditiones. Pro quibus dùm zelo Christi accensi, ferro ignique dimicant, non absque plurimo christiani sanguinis dispendio, tum demum ecclesiam Christi sponsam sese credunt apostolice defendere, fortiter profligatis, ut vocant, hostibus..... (pp. 284-285).

Et cette allusion à Jules II :

« Hic videas etiam decrepitos senes, juvenilis animi robur praestare, nec offendi sumptibus, nec fatigari laboribus, nec deterreri quicquam, si leges,

si religionem, si pacem, si res humanas omneis sursum ac deorsum misceant... ». (pp. 386-387).

PANTAGRUEL, IV, 51.

« Or notez, beuveurs, que durant la messe seche de Homenaz, trois manilliers de l'eglise, chascun tenant un grand bassin en main, se pourmenoient parmi le peuple, disans à haute voix : N'oubliez les gens heureux qui l'ont veu en face. Sortans du temple, ilz apporterent à Homenaz leurs bassins tous pleins de monnoye papimanicque. Homenaz nous dist que c'estoit pour faire bonne chere, et que de ceste contribution et taillion, l'une partie seroit employée à bien boire, l'autre à bien manger, suivant une mirificque glosse cachée en un certain coignet de leurs saintes Decretales..... »

COLLOQUIA. — *Convivium religiosum.*

« ... Nam qui petunt, imo qui flagitant vel extorquent potius magnas summas, quibus extruant coenationes Lucullianas, aut quod pejus est, quibus alant luxum ac libidinem suam, iis negare quod petunt, eleemosyna est... » (p. 211).

PANTAGRUEL, IV, 65.

« Sans point de faulte nous debvons bien louer le bon Dieu nostre createur, servateur, conservateur,

qui par ce bon pain, par ce bon vin et frais, par ces bonnes viandes nous guerist de telles perturbations, tant du corps comme de l'âme : oultre le plaisir et volupté que nous avons beuvans et mangeans. »

Cette action de grâces, qu'on rencontre souvent dans Rabelais [1], rappelle un passage d'une homélie de saint Chrysostome, allégué par Érasme dans son colloque

CONVIVIUM RELIGIOSUM.

« ...Si videtur, recitabo vobis hymnum, quem divus Chrysostomus miris laudibus praedicat in homilia quadam, dignatus etiam interpretari... « Benedictus deus, qui me pascis a juventute mea, qui cibum praebes omni carni, reple laetitia et gaudio corda nostra, ut affatim quod satis est habentes, abundemus in omne opus bonum, in Christo Jesu domino nostro, cum quo tibi gloria, honor et imperium, cum sancto spiritu in omne aevum... Amen » [2] (p. 179).

1. « Que Dieu est bon, qui nous donne ce bon piot » (I, 39). De même, Ponocrates et son élève Gargantua « parachevans... leur repas... rendoient graces à Dieu par quelques beaux cantiques faits à la louange de la munificence et benignité divine » (I, 23). Mêmes actions de grâces après le souper (*Ibid.*).

2. Cf. également le commentaire d'Érasme à l'*Oratio dominica* dans son ouvrage : *Praecationes aliquot* (Lyon, 1546, in-8°), p. 125, quarta petitio : *Panem nostrum quotidianum.*

PANTATAGRUEL, V, 1.

«...Pour ce que Platon, voulant descrire un homme niais, imperit et ignorant, le compare à gens nourris en mer dedans les navires, comme nous dirions à gens nourris dedans un baril, qui oncques ne regarderent par un trou. »

Le passage se trouve effectivement dans le Φαῖδρος de Platon, mais c'est dans l'adage d'Érasme, IN NAVIBUS EDUCATUS, où il est rapporté, que Rabelais est allé le prendre selon toute vraisemblance.

« Ἐν νηυσὶν τεθραμμένος, id est, in navibus educatus dicebatur, qui rudis esset et alienus a moribus liberalibus sensuque communi. Solet enim fere nauticum genus suo elemento respondere, quod a civilium hominum commercio submotum vivat. Ita Plato in Phaedro : Πῶς οὐκ ἂν οἴει αὐτὸν ἡγεῖσθαι ἀκούειν ἐν ναύσί που τεθραμμένων, id est : An non putas illum existimaturum, sese audire homines in navibus alicubi educatos... » (*Chil. IV cent VII*, 92).

PANTAGRUEL, V, 2.

« ... Aussi leur pennage nous mettoit en resverie, lequel aucun avait tout blanc, autres tout noir, autres tout gris, autres mi parti de blanc et de noir, autres tout rouge, autres parti de blanc

et bleu, c'estoit belle chose de les voir..... Entre ces joyeux oiseaux, estoit par chacune quinte lune avolé grand nombre de ragots..... tant hideux et monstrueux, que de tous estoient refuis. Car tous avoient le col tors [1], les pattes pelues, les gryphes et ventre de Harpies et les culs de Stymphalides... »

COLLOQUIA. — Πτωχοπλούσιοι *Franciscani.*

« At minor est plumarum varietas in avibus, quam in vobis cultus... ». (p. 437).

COLLOQUIA. — *Apotheosis Capnionis.*

« ... Procul a tergo sequebantur aves aliquot, pennis caetera nigris, nisi quod explicatu alarum gilvas verius quam candidas plumas ostenderent. Picae videri poterant colore et voce, nisi quod singulae sedecim picas aequarent magnitudine corporis, nihilo minores vulturibus, cristam gestantes vertice, rostris et unguibus aduncis, ventre prominente, Harpyae videri poterant... [2] »

PANTAGRUEL, V, 8.

« ...Mais Aeditue s'escria, disant : Homme de bien, frappe, feris, tue, et meurtris tous roys et princes du monde, en trahison, par venin, ou

1. Sur cette expression, cf. l'APPENDICE II.
2. Cf. ci-dessus, p. 130.

autrement quand tu voudras, deniches des cieulx les anges, du tout auras pardon du Papegaut : à ces sacrés oiseaux ne touche... »

COLLOQUIA. — Πτωχολογία.

« ...Nec dubito, quin multi reges sint, qui nobis (monacis mendicantibus) invideant : sive bellum est, sive pax, nos tuto vivimus : non describimur ad militiam, non vocamur ad munia publica, non censemur quum populus expilatur exactionibus, nullus inquirit in vitam nostram, si quid admissum est etiam atrocius, quis dignetur in jus vocare mendicum ? Etiam si pulsamus hominem, pudet pugnare cum mendico. Regibus nec in pace, nec in bello licet suaviter agere, et quo majores sunt, hoc plures metuunt. Nos veluti Deo sacros etiam religione quadam metuit vulgus offendere... » (pp. 495-496).

Pour être peu sensible au premier abord, la similitude entre ces deux passages, — le français et le latin — ne paraît pas contestable, bien que les idées développées soient différentes : le *si quid admissum* et surtout la dernière phrase *nos veluti Deo sacros* semblent être bien comme le canevas sur lequel Rabelais a brodé son éloquente déclaration.

PANTAGRUEL, V, 20.

Rabelais, décrivant le repas de dame Quinte Essence, semble s'être rappelé particulièrement un passage de l'*Éloge de la Folie* d'Érasme. Dans la lutte contre la Scolastique, ils étaient mus par le même esprit, et combattaient sous les mêmes enseignes, et pour la même cause.

« ...Ces propos achevés, dressa sa parole vers ses officiers, et seulement leur dist : Tabachins, à Panacée ! Sus ce mot les Tabachins nous disent qu'eussions la dame royne pour excusée, si avec elle ne disnions : car à son disner rien ne mangeoit, fors quelques cathegories, jecabots, eminins, dimions, abstractions, harborins, chelimins, secondes intentions, caradoths, antitheses, metempsichoses, transcendentes prolepsies... »

Érasme, dans *l'Éloge de la Folie*, nous montre les théologiens repaissant leurs auditeurs de mots aussi vides que sonores :

« ...Tum syllogismos, majores, minores, conclusiones, corollaria, suppositiones frigidissimas, ac plusquam scholasticas nugas apud imperitum vulgus [1] jactitant. Superest jam quintus actus, in

1. Sur cette expression, cf. ci-dessus, p. 8 et note 5.

quo summum artificem praestare convenit. Hic mihi stultam aliquam et indoctam fabulam, ex *Speculo* opinor *historiali*, aut *Gestis Romanorum* in medium adferunt, et eandem interpretantur allegoricae, tropologicae, et analogicae... » (pp. 302-303).

Précédemment, Érasme avait parlé des logiciens, des « sophistes » et des philosophes :

« Sunt innumerabiles λεπτολεσχίαι, his quoque multo subtiliores, de notionibus, relationibus, de formalitatibus, de quidditatibus, eccëitatibus, quas nemo possit oculis assequi, nisi tam Lynceus, ut ea quoque per altissimas tenebras videat, quae nusquam sunt. Adde nunc his γνώμας illas, adeo παραδόξους ut illa Stoicorum oracula, quae paradoxa vocant, crassissima prae his videantur et circunforanea, velut levius esse crimen, homines mille jugulare, quam semel in die dominico calceum pauperi consuere. Et potius esse committendum, ut universus orbis pereat una cum victu et vestitu, quod aiunt, suo, quam unicum quantumlibet leve mendaciolum dicere. Jam has subtilissimas subtilitates subtiliores etiam reddunt tot scholasticorum viae, ut citius e labyrinthis temet explices, quam ex involucris Realium, Nominalium, Thomistarum, Albertistarum, Occanistarum, Scotistarum, et nondum omneis dixi, sed praecipuas duntaxat... » (pp. 270-272).

Érasme continue pendant plusieurs pages à poursuivre de son ironie légère les Scolastiques qu'il personnifie dans Scot, le docteur *Subtil*, et qu'il ridiculise dans de spirituels rapprochements où il n'épargne pas davantage l'aristotélisme, cause innocente de tout le mal. Aux subtilités quintessenciées des docteurs modernes dont les raisonnements bannissaient la raison, Érasme oppose le bon sens des apôtres et la saine dialectique de saint Paul. Que de temps, par exemple, ne fallait-il pas pour entendre quelque chose aux *Barbouillamenta Scoti?* (*Pantagruel II*, 7).

« Quis enim haec percipiat, nisi triginta sex annos totos in phisicis, et ultramundanis Aristotelis et Scotticis contriverit [1] ?.. » (p. 276).

Aussi, faisant allusion aux tentatives de croisade si misérablement avortées par le fait de troupes lâches et sans discipline [2], Érasme propose-t-il d'envoyer contre les Turcs nos bavards scolastiques et la redoutable phalange des sophistes.

1. Cf. dans Rabelais le nombre horrifique d'années qu'emploie Gargantua à étudier les scolastiques sous la discipline de « maistre Thubal Holopherne » et de cet autre « vieux tousseux, nommé maistre Jobelin Bridé ». I, 14.

2. On peut voir, à ce sujet, mon volume *Djem-Sultan, fils de Mohammed II, frère de Bayezid II (1459-1495). — Etude sur la question d'Orient à la fin du XVe siècle*, Paris, 1892, in-8°.

« ... At meo quidem judicio saperent Christiani, si pro pinguibus istis militum cohortibus, per quas jam olim ancipiti Marte belligerantur, clamosissimos Scotistas, et pertinacissimos Occanistas, et invictos Albertistas una cum tota sophistarum [1] manu mitterent in Turcas et Saracenos, spectarent, opinor, et conflictum omnium lepidissimum, et victoriam non ante visam [2]... » (pp. 278-279).

1. On sait combien de fois ce mot revient dans l'œuvre de Rabelais. La définition du mot *sophista* que donne Érasme, dans son *Éloge de la Folie*, mérite d'être rapportée : « ... Lubitum est enim paulisper apud vos sophistam agere, non quidem hujus generis, quod hodie nugas quasdam anxias inculcat pueris, ac plusquam muliebrem rixandi pertinaciam tradit, sed veteres illos imitabor, qui quo infamem *sophorum* appellationem vitarent, *sophistae* vocari maluerunt... » (p. 114). Cf. Du Cange (*Glossarium*), au mot *sophistae*.

2. Érasme a exposé dans la plupart de ses écrits, ses idées sur la dialectique : dans l'*Éloge de la Folie*, il l'aborde dans un esprit de satire et d'ironie ; mais il développe ensuite sa méthode, d'abord dans son remarquable ouvrage *Ratio seu compendium verae theologiae* (Bâle, 1519, in-4° ; et, dans l'édition des *Opera omnia*, Leyde, 1703-1706, in-fol., t. V, col. 75 et sqq.) ; puis, plus tard, dans l'*Ecclesiastes sive de ratione concionandi* (Anvers, 1535, in-8° ; et, dans l'édition des *Opera omnia*, t. V, col. 769 et sqq.). — Érasme, jetant par-dessus bord la scolastique, souhaitait que les théologiens étudiassent directement les saintes écritures sans s'embarrasser l'esprit des insanités des glossateurs (*deliramenta Scoti*). C'est le but de son ouvrage *Ecclesiastes*. Il est curieux de voir le cordelier Maillard, un scolastique pourtant, par son éducation et son milieu, se rencontrer avec Érasme, dans cette apostrophe qu'il adresse aux docteurs de Sorbonne : « Notate

PANTAGRUEL, V, 22.

« Autres tiroient laict des boucs, et dedans un crible le recevoient, à grand profit de mesnage. »

Cette phrase est un souvenir de l'adage MULGERE HIRCUM.

« Τράγον ἀμέλγειν, id est, *mulgere hircum*, eundem habet sensum. Lucianus in vita Demonactis, inter hujus festiviter dicta commemorat et illud : cum conspiceret duos quosdam philosophos, utrosque pariter indoctos, inter se disceptantes, et alterum quidem ridiculas quasdam quaestiones proponentem, alterum item aliena, neque quicquam ad rem facientia respondentem : Quid, inquit, amici, an non horum alter hircum mulgere videtur, alter cribrum supponere ? Refertur a Diogeniano his verbis : Πότερον ὁ τὸν τράγον ἀμέλγων, ἢ ὁ τὸ κόσκινον ὑποτιθεὶς, ἀφρονέστερος; id est, Utrum stultior, qui mulget hircum, an qui cribrum supponit ? cum uterque pariter absurde facit. Ab hoc sane non abludit illud : Similes habent labra lactucas, et *dignum patella cooperculum.* » (*Chil. I cent. III*, 51).

bene, Domini de Vico Straminis, neque Logica Aristotelis nec scientia de Nominalibus aliquid facit. » *Sermones de adventu* (feria IV secundae dom. adventus, Sermo XXIII), Lyon, 1503, in-4°, fol. 51 *b*.

Les trois derniers mots en italique se rapportent au proverbe cité par Rabelais « couvercle digne du chaudron », *Prologue*, I.

PANTAGRUEL, V, 22.

« *Comment les officiers de la Quinte diversement s'exerçoient et comment la dame nous retint en estat d'abstracteurs.* »

« Autres dedans un long parterre soigneusement mesuroient les sauts des pusses : et cestuy acte maintenoient estre plus que necessaire au gouvernement des royaumes, conduictes des guerres, administration des republiques, allegant que Socrates, lequel premier avoit des cieux en terre tiré la philosophie, et d'oisive et curieuse, l'avoit rendue utile et profitable, employoit la moitié de son estude à mesurer le saut des pusses, comme atteste Aristophanes le Quintessential .»

Ce passage a été inspiré par Aristophane dans les *Nuées* (1, 2); mais l'idée première a sans doute été suggérée à Rabelais par le texte suivant de l'*Éloge de la Folie* d'Érasme, *Rabelais citant rarement de première main ses auteurs.*

STULTITIAE LAUS.

« ...Deinde quid eundem [Socratem] accusatum ad cicutam bibendam adegit, nisi Sapientia ? Nam

dum nubes et ideas philosophatur, dum pulicis pedes metitur, dum culicum vocem miratur, quae ad vitam communem attinent, non didicit. » [1] (p. 156).

PANTAGRUEL, V, 33.

« Advenans au palais royal, fusmes par deux lanternes d'honneur, savoir est, la lanterne d'Aristophanes et la lanterne de Cleanthes, presentés à la royne... »

Rabelais a pu se rappeler un passage de Varron du livre I de son *De lingua latina*, mais plus vraisemblablement l'adage d'Érasme, ARISTOPHANIS ET CLEANTIS LUCERNA, où Varron est cité. Cf. *Adag. Chil. primae Cent. VII*, 72.

PANTAGRUEL, V, 36.

« ...Car en ceste descente ne nous apparoissait autre lumiere non plus que si nous fussions au trou de saint Patrice en Hibernie, ou en la fosse de Trophonius en Beotie... »

1. Érasme veut montrer que les philosophes sont impropres à la vie active. Le Duchat, dans son édition de Rabelais, a relevé ce passage d'Érasme (Amsterdam, 1741, in-4°), t. II, p. 241, note 9.

Cette comparaison est entièrement empruntée à l'adage d'Érasme : IN ANTRO TROPHONII VATICINATUS EST. Du long et docte commentaire de ce dernier, il suffira de citer la phrase suivante qui contient, en substance, toute celle de Rabelais :

« Quae quidem Trophonei fabula mihi adeo videtur similis ei, quae de Patricii antro, quod est in Hybernia, fertur, ut altera ex altera nata credi possit... » (*Chiliadis primae centuria VII*, 77).

Érasme fait de nouveau allusion à « la fosse de Trophonius » dans l'*Éloge de la Folie* [1], et Lister, dans sa glose, la rattache « au trou de saint Patrice », renvoyant à l'adage dont il vient d'être fait mention. Érasme mentionne encore la caverne de saint Patrick, si fameuse durant tout le moyen âge, dans son colloque *Peregrinatio religionis ergo*, (p. 599), et dans le *De praeparatione ad mortem* (Bâle, 1534, in-4°), p. 61. — Cf., au sujet de la caverne de saint Patrick, la note de Regis qui ne mentionne toutefois d'Érasme que le passage de l'*Éloge de la Folie*; WRIGHT, *S. Patrick's Purgatory, an essay on the legends of purgatory, hell, and paradise during the middle ages* (Londres, 1844, in-8°), et BLOCHET : *Sources orientales de la Divine Comédie* (Paris, 1901, in-8°), pp. 76-86.

1. Page 112 ; également dans les Colloques *Funus* (p. 687, 1re phrase) ; *Conjugium impar* (p. 751, 2e phrase) ; etc.

PANTAGRUEL, V, 42-48.

Cette soif ardente dont tout le XVe siècle, à l'exemple des héros de Rabelais, était altéré, et qui faisait courir ces derniers à la recherche de la *dive bouteille*, laquelle

Tient toute verité enclose (V, 45)

est bien l'image de la société d'alors, éprise de justice et de progrès moral, et confiante, malgré tout, en un avenir meilleur. Le *Sitio !* j'ai soif ! de Rabelais (I, 5) est la forme symbolique qui résume par excellence les aspirations spirituelles de ses contemporains. Son mérite est de les avoir ressenties et d'avoir su les exprimer dans la forme qu'il leur a donnée. Il semble, en effet, s'être constitué comme le porte-parole autorisé des desiderata de toute une génération.

Dans l'édition d'Hippocrate et de Galien qu'il publia à Lyon, en 1532 [1], et qui est dédiée à Geoffroy d'Estissac, Rabelais, dans l'épigraphe suivante inscrite sous le titre du volume, convie ses lecteurs

1. *Hippocratis ac Galeni libri aliquot, ex recognitione Francisci Rabelaesi, medici, omnibus numeris absolutissimi, quorum elenchum sequens pagella indicabit* (Lyon, 1532, in-16). Bibl. nat. Rés. T23. — La dédicace de Rabelais à Geoffroy d'Estissac est publiée dans la plupart des éditions de ses œuvres.

à venir s'abreuver à la source de science qui est la source de vie :

> Hic medicae fons est exundantissimus artis.
> Hinc, mage ni sapiat pigra lacuna, bibe.

C'est ce même appel, que quatorze ans plus tard, dans le *Prologue du Tiers Livre*, il renouvelait en ces termes : « Sus, à ce vin, compaings ! Enfans, beuvez à pleins godetz... Et peur ne ayez que le vin faille... autant vous en tireray par la dille, autant en entonneray par le bondon. Ainsi demeurera le tonneau inépuisable. Il a source vive et veine perpétuelle ! »

Des préoccupations semblables se retrouvent dans un passage de la correspondance de Guillaume Briçonnet et de Marguerite d'Angoulême, et notamment dans un extrait d'une lettre de Briçonnet à cette dernière, en date de Meaux, 22 décembre 1521, et rédigé sur un ton d'homélie très caractéristique [1]. On y remarque cette allusion à « la vivifique fontaine » (v, 46), qui peut être rapprochée des chapitres 42-48 du livre V du *Pantagruel :*

« ...Madame, vous escrivez, et par amoureulx et cordial soubhait desirez, que le seul feu bon

1. Herminjard a donné des fragments de cette lettre d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, fr. 11495, dans son ouvrage : *Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française* (Genève-Paris, 1866, in-8°), t. I, p. 479.

et necessaire, qui tout brusle jusques à la consummation des plus petites rachines, par importable amour et ravissement vous unisse à Luy... Et après, demandez trouver la fontaine du grand Moïse, qui ne se tarist, pour en avoir de l'eau refrigerante. Helas ! Madame, moult en y a qui ont delaissé la fontaine et la vaine de eaue vive, et par contempnement ont faict des citernes qui ne peuvent retenir les eaues... Les autres sont qui tiennent les clefz de l'abissable source de fontaine de vie, lesquelz, par cecité ou ignorance n'y peuvent ou ne veullent, et sy ne permectent aultres y entrer. Dont procede la secheresse des pauvres brebis, qui demandent de l'eau de pasture et doctrine spirituelle : leur langue est seche par ardent desir, et n'y a pasteur qui la communicque ou qui leur ouvre la porte pour en prandre; et sy peu qu'on leur en depart, ce n'est sans deslier la bourse[1], tellement qu'il est aujourd'huy verifié

1. A ces derniers, Rabelais lance cette imprécation cinglante comme un coup de fouet : « Arriere mastins. Hors de la quarriere : hors de mon soleil, cahuaille au diable ! Venez vous icy, culletans, articuler mon vin et compisser mon tonneau ? Voyez cy le baston que Diogenes par testament ordonna estre prés luy posé apres sa mort, pour chasser et esrener ces larves bustuaires et mastins Cerberiques. Pourtant, arriere cagotz ! Aux ouailles, mastins ! Hors d'icy, caphards de par le diable, hay ! Estes vous encores là ? Je renonce ma part de papimanie, si je vous happe. Gzz, gzzz, gzzzzzz. Davant, davant ! Iront ilz ? Jamais ne puissiez vous

ce qui est dict par ung des prophetes : *Aquam nostram pecunia bibimus* [1]... »

Un passage du colloque d'Érasme CONVIVIUM RELIGIOSUM offre une analogie singulière avec le présent extrait, de même qu'avec les citations qui précèdent. Eusèbe, ayant invité quelques amis à venir dîner chez lui, à la campagne, fait l'éloge de la vie champêtre et leur vante l'éloquence de la nature pour ceux qui savent l'entendre. Tout, dans la maison de l'amphitryon, a un caractère religieux et symbolique. Il n'est pas jusqu'à une petite fontaine qui n'ait sa signification cachée.

« Adest, ut videtis, fonticulus saluberrimis aquis non inamoene scatens, utcunque repræsentans unicum illum fontem, qui coelesti latice refocillat omnes laborantes et oneratos, et ad que anhelat anima delassata malis hujus mundi, non aliter quam juxta Psalmistam, cervus aestuans siti [2], gustatis serpentium carnibus. Hunc gratis haurire licet, quisquis sitit. Nonnulli et religionis gratia sese aspergunt. Quidam etiam bibunt, non sitis, sed religionis causa... » (pp. 168-169).

fianter que à sanglades d'estrivieres ! Jamais pisser, que à l'estrapade, jamais eschauffer qu'à coups de baston ! » (*Prologue du Tiers Livre*).

1. Bibl. nat. fr. 11495, fol. 47 v° et sqq.

2. *Psal. XLI*, 1. « Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te Deus. »

PANTAGRUEL, V, 43.

Érasme, dans son colloque CYCLOPS où il critique ceux qui ont toujours l'Évangile à la bouche alors que leur vie n'est rien moins qu'évangélique, compare l'effet que produit l'Évangile, chez ceux qui l'acceptent en esprit et en vérité, à un homme qui absorbe du vin de Beaune [1]. De même Panurge, après avoir bu de l'eau de la fontaine qui « rendoit goust de vin », compare cette eau au vin de Beaune.

« ...Icy... beuvans de cette liqueur mirifique, sentirez goust de tel vin comme l'aurez imaginé. Or, imaginez et beuvez. Ce que nous fismes. Puis s'escria Panurge, disant : Par Dieu, c'est icy vin de Beaune, meilleur qu'onques jamais je beus ou je me donne à nonante et seize diables... »

Ailleurs, au chapitre 46 du même livre V, Rabelais ajoute par la bouche de Bacbuc « la noble pontife » :

« Notez amis, que de vin, divin on devient... Vos academiques l'afferment, rendans l'étymologie de vin, lequel ils disent en grec οἶνος, estre

1. Sur l'estime qu'avait Érasme pour le vin de Bourgogne, cf. mon édition de Gaguin, *Epistole et orationes* (Paris, 1903, in-8°), t. I, p. 189, n. 3.

comme *vis*, force, puissance. Car pouvoir il a d'emplir l'âme de toute verité, tout savoir et philosophie... »

CYCLOPS SIVE EVANGELIOPHORUS.

« Polyphemus. — ...Non omnes sancti sunt, qui animo gestant Evangelium.

Cannius. — Ne mihi sophistam agas. Non gestat animo, nisi qui medullitus amat. Nemo penitus amat, nisi qui moribus exprimit Evangelium.

Polyphemus. — Istas subtilitates non assequor.

Cannius. — At dicam, crassiore Minerva : Si lagenam vini Belnensis gestes humeris, quid aliud est quam onus ?

Polyphemus. — Nihil aliud.

Cannius. — Si teneas faucibus, ac mox expuas ?

Polyphemus. — Haud profuerit, quanquam id quidem non soleo.

Cannius. — Sin ut soles, affatim haurias ?

Polyphemus. — Nihil divinius.

Cannius. — Concalescit omne corpus, rubescit facies, hilarescit frons.

Polyphemus. — Prorsus.

Cannius. — Tale quiddam est Evangelium in animi venas demissum. Innovat totum hominis habitum... » (pp. 772-773).

A défaut de réminiscence de la part de Rabelais, il y a de telles analogies entre les deux passages, qu'il importait de les relever.

Ici se termine cette étude sur Rabelais et Érasme. Il y aurait sans doute d'autres rapprochements à faire, au point de vue de l'imitation, entre les deux écrivains. Mais ces exemples n'ajouteraient rien à la démonstration qui précède. Ce sera le rôle des futurs commentateurs de Rabelais de chercher à établir pour tout le texte du *Gargantua* et du *Pantagruel* les emprunts multiples qu'il a faits aux littératures anciennes et modernes [1] et dont les principaux, en ce qui concerne Érasme, ont été relevés ici, et à en marquer l'importance pour l'évolution des sentiments et des idées.

Il convient toutefois de faire remarquer que certains rapprochements ont été intentionnellement omis ici, lorsqu'il n'était pas évident que Rabelais s'était souvenu d'Érasme. Telle l'expression « pissoit contre le soleil » (I, 11, *De l'adolescence de Gargantua*) allusion au symbole Πρὸς ἥλιον τετραμμένος μὴ οὔρει de Pythagore dont Rabelais connaissait les écrits et la philosophie, comme en font foi les très nombreuses allusions aux doctrines pythagoriciennes qu'on relève dans son roman. Érasme, dans ses *Adages*, a commenté ce proverbe *Adversus solem ne mejito* (Bâle, 1533, 1536, in-fol., *Chil. I cent. I*, page 20). Battista Pio l'avait cité et expliqué dans ses *Annotamenta*

1. De même les emprunts dans les idées et aussi dans les mots.

(Bologne, 1505, in-fol., fol. F 5 v°); Politien l'avait mentionné dans son *Lamia* (*Praelectio in Priora Aristotelis analytica*, Venise, 1508, in-fol., fol. 73 v°); il ne semble pas qu'il y ait eu lieu de rapprocher l'expression de Rabelais de l'adage d'Érasme. Même remarque pour l'expression « plus tost que ne sont cuictes asperges » (v. 7), *citius quam asparagi coquuntur*, ce mot d'Octave Auguste rapporté par Suétone, et qu'Érasme a inséré dans ses *Adages* (*Chil. III cent. VII*, 5). Semblablement l'analogie entre les chapitres 57-62 du *Livre IV* relatifs à « messere Gaster » et aux Gastrolatres, et l'adage d'Érasme *Ventres* (*Chil. II cent. VIII*, 78) et cet autre : *In ventrem insilire* (*Chil. IV cent. VII*, 64) n'ont pas été relevés.

De même pour le passage suivant :

« Les Gastrolatres, d'un autre costé, se tenoient serres par trouppes et par bandes, joyeux, mignars, douilletz aucuns, autres tristes, graves, severes, rechignés : tous ocieux, rien ne faisans, point ne travaillans, poids et charge inutile de la terre, comme dit Hesiode... » (*Pantagruel*, v, 58).

Cette citation d'Hésiode a dû être faite d'après l'original grec, car dans l'adage d'Érasme TELLURIS ONUS, celui-ci invoque l'autorité d'Homère, de Platon, d'Athénée, mais ne cite pas Hésiode.

Et ainsi pour d'autres :

Ces mêmes raisons m'ont décidé à ne pas donner le passage où Rabelais dresse la généalogie des ancêtres de Pantagruel, et qui semble être une véritable parodie du début de l'évangile selon Saint Matthieu, quoique Érasme ait publié du texte grec une version latine.

PANTAGRUEL, II, 1.

« Et le premier fut Chalbroth,
Qui engendra Sarabroth,
Qui engendra Faribroth,
Qui engendra Hurtaly... »

Evangelium secundum Matbhaeum.

« Liber generationis Jesu Christi filii David, filii Abraham. Abraham genuit Isaac. Isaac autem genuit Jacob. Jacob autem genuit Judam et fratres ejus... » (*Opera omnia*, Leyde, 1705, in-fol., t. VI, pp. 2 et sqq.).

La longue énumération, dans Rabelais, se termine par :

« Qui engendra Grandgousier,
Qui engendra Gargantua,
Qui engendra le noble Pantagruel, mon maistre »,

est le pendant assez irrespectueux de la fin de la généalogie de Jésus :

« Matthan autem genuit Jacob.

Jacob autem genuit Joseph, maritum Mariae, ex qua genitus fuit Jesus, ille qui dicitur Christus » (*Ibid.*, col. 4).

Rabelais connaissait sa Bible ; c'était pour lui, s'il en fût, « matière de bréviaire ». On peut donc relever le rapprochement qui s'impose d'ailleurs, sans qu'il soit nécessaire pour cela, semble-t-il, de faire intervenir le nom d'Érasme.

Quelques traits des *Apophthegmata* d'Érasme dont certaines allusions ou réminiscences se retrouvent dans Rabelais, sans qu'il soit certain qu'il les lui ait empruntés, n'ont pas été relevés : autrement ç'eût été conclure, sous une forme implicite et contre toute vérité, que Rabelais n'aurait connu l'antiquité grecque et latine que par le moyen d'Érasme. Pour ne citer qu'un exemple, on pourrait rapprocher du chapitre 23, *livre I* de Rabelais, un passage de Diogène de Laërte où l'on retrouve la plupart des éléments de la méthode pédagogique de Ponocrates (*Apophthegmata ex optimis utriusque linguae scriptoribus*, Bâle, 1550, in-8°, p. 212, n° 20). Rabelais a pu se rappeler le passage, mais il s'est surtout souvenu, comme on l'a vu précédemment (p. 30, n. 2), des disciplines scolaires qu'il avait étudiées en Italie, sans préjudice des observations qu'il avait faites, et qu'il ne devait qu'à lui seul.

Toutefois le trait suivant qui résume en une phrase la peinture des caractères de Pantagruel et de Panurge pendant *la Tempête* (IV, 18, 19 et sqq.), aurait pu trouver place dans le corps de ce travail. Cette pensée de Plutarque, traduite par Érasme, est comme le sommaire de la saisissante analyse psychologique faite par Rabelais.

« Gubernator videns insurgere tempestatem, deorum auxilium implorat ; nihilo segnius interim clavum moderans, et antennam detrahens : at superstitiosus despondet animum » (*Parabolarum, sive Similium liber*, Strasbourg, 1516, in-8°, fol. *C* 6.).

RABELAIS ET FOLENGO

L'influence de l'Italie et de son génie, dans la composition du roman de Rabelais, occupe une place des plus importantes, et nécessiterait une étude à part [1]. Ce n'est pas en quelques pages, mais dans un volume spécial que le sujet pourrait être traité avec tous les développements qu'il comporte, et qu'il serait loisible de montrer, à côté des éléments complexes empruntés à la culture italienne, les transformations multiples qu'ils ont subies dans le cerveau de Rabelais qui les a fondues dans son œuvre, et a réussi à leur donner une forme personnelle et à les marquer de l'empreinte de son originalité.

1. M. Pietro Toldo a tracé les grandes lignes de cette étude dans un article de quarante-cinq pages, où il a poussé plus loin qu'aucun de ses devanciers les rapprochements et les similitudes existant entre le texte de Rabelais et celui des écrivains italiens dont il s'est inspiré. Cet article qui a pour titre : *L'arte italiana nell' opera di Francesco Rabelais*, a été publié dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen* (Brunswich, 1898), pp. 103-148.

Sans sortir du cadre de cette monographie, les rapprochements que met en relief la comparaison de certains passages de Rabelais avec les écrits de Teofilo Folengo et de Francesco Colonna qui appartenaient, comme lui, à la grande famille monastique, montreront jusqu'à quel point cette influence a été vive, de même qu'elles en préciseront le caractère et la portée.

Rabelais n'avait certainement pas attendu de se rendre en Italie pour s'initier à sa littérature. Ce qu'on peut assurer, c'est que dans les trois séjours qu'il y fit, dans le dernier surtout qui ne dura pas moins de trois années (décembre 1539 — janvier 1543), il s'identifia plus complètement avec elle, en même temps qu'il pénétrait plus avant dans l'intelligence de ses savants et de ses artistes, sans que, dans la diversité de ces études, l'une fit tort à l'autre, tant était puissante sa faculté d'assimilation, soutenue par une curiosité insatiable de tout connaître et de tout approfondir.

Pour Rabelais, comme avant lui pour Érasme [1],

1. Cf. Pierre de NOLHAC, *Érasme et l'Italie*, dans la *Revue des Deux Mondes* (1er juillet 1888), et du même auteur, *Érasme en Italie... avec douze lettres d'Érasme* (Paris, 1888, in-8°, 1re édit.), pp. 94-95, et cette strophe curieuse d'*Orlandino* de Folengo :

Lettor, sta queto e tien più corte il naso,
Lode di Dante non biasman Francesco :
Credil a me, se Scotto o san Thomaso

l'Italie a été par excellence la révélation de l'esprit nouveau, et le couronnement des études qui donnèrent à sa pensée son développement définitif.

Mais parmi les écrivains et les penseurs italiens qui peuvent légitimement revendiquer sur Rabelais leur part d'influence, aucun ne semble avoir exercé sur ce dernier une action plus complète et plus appréciable que Teofilo Folengo dont l'esprit, comme le sien, était naturellement enclin à la satire et vers lequel, comme à son insu, Rabelais se sentait porté de sympathie autant par la similitude de leurs goûts que par les particularités de leur existence qui offrent entre elles des points si nombreux de ressemblance.

Teofilo Folengo, plus connu sous le nom de Merlin Cocai, l'un des pseudonymes qu'il prit plus tard, naquit suivant Portioli, l'éditeur de ses

Ebber l'onor dinnanzi, or' un tedesco
O sia di Franza, Erasmo aperse il vaso,
Lo qual de' frati il stile barbaresco
Avea rinchiuso, sì che nulle odore
Più si sentia d'alcun primo dottore.

(Cap. III, st. 20.)

Orlandino per Limerno Pitocco da Mantoa composto : cum privilegio (Venise, 1526, in-8°). Bibl. nat. Rés. Yd. 1275 (édit. originale de ce poème de Teophilo Folengo. — Limerno Pitocco est un des pseudonymes de l'auteur). — Sur la lutte soutenue par Érasme contre la Scolastique, cf. ci-dessus, pp. 139 et sqq.

œuvres, le 8 novembre 1492 [1], à Cipada, petite ville voisine du lac de Mantoue ; le 8 novembre 1496, selon M. Alessandro Luzio [2], le plus sagace des critiques qui ont cherché à pénétrer sa vie et ses écrits. Folengo entra, jeune encore, dans l'ordre de Saint-Benoît, au couvent de Sainte-Euphémie, à Brescia, où il fit profession. C'est dans ce séjour qu'il composa dix-sept macaronées de son poème *Il Baldo* (édit. de 1617 et de 1520). Encouragé par le succès qui accueillit cet ouvrage, il l'augmenta de huit macaronées qui portèrent à vingt-cinq ce poème qui parut pour la première fois, sous cette forme, en 1521, à Venise. S'étant pris de passion pour une femme, Folengo quitta le cloître et publiait, en 1526, un autre poème, *Orlandino* [3],

1. *Le opere maccheroniche di Merlin Cocai* (Mantoue, 1883, in-8°), t. I, pp. X et XXIII.

2. *Nuove ricerche sul Folengo* dans le *Giornale storico della letteratura italiana*, t. XIII (1889), p. 165. Adolf Gaspary accepte la date du 8 novembre 1492, assignée par Portioli (*Geschichte der Italienischen Literatur*, Berlin, 1888, in-8°, t. II, p. 522). M. Umberto Renda tient également pour cette date du 8 novembre 1492. *Giornale stor. della lett. ital.*, t. XXIV (1894), p. 54. — Sur les divergences auxquelles a donné lieu la fixation de l'année de la naissance de Folengo, cf. Portioli, *Opere macc.*, t. I, pp. X et XXIII.

3. *L'Orlandino di Limerno Pitocco*, t. III, *parte prima* des *Opere maccheroniche* publiées par Portioli (Mantoue, 1888, in-8°). L'édition originale est intitulée : *Orlandino per Limerno Pitocco da Mantoa composto con privilegio* (Venise, 1526, in-8°). La Bibliothèque nationale de Paris en possède un exemplaire, Rés. Yd. 1275.

en *ottava rima*, et l'année suivante, *Il Caos del Triperuno* [1], partie en vers et en prose, partie en italien, en latin et en style macaronique, sorte d'autobiographie, intentionnellement obscure, où il raconte sa jeunesse, ses malheurs et sa conversion. Il rentrait plus tard dans un couvent de son ordre, passait ensuite en Sicile, et resta quelque temps dans le monastère de Santa Maria della Ciambra. De Sicile, il retourna en Italie et se fixa au couvent de Santa Croce di Campese, près de Padoue, où il mourut le 9 décembre 1544.

Teofilo Folengo a si bien incarné en lui la poésie macaronique, que certains critiques [2] ont cru, à tort, qu'il était l'inventeur du genre comme du mot qui le qualifie.

L'un et l'autre étaient déjà connus à la fin du XVe siècle. Le substantif italien *maccheroni* (pluriel du mot *maccherone*) fut donné tout d'abord comme surnom à des personnes d'esprit vulgaire et de dehors communs « de pâte grossière » comme on

1. Cet ouvrage forme le tome III, *parte seconda* des *Opere maccheroniche* publiées par Portioli. L'édition originale *Chaos del Triperuno* (Venise, 1527, in-8°), est conservée à la Bibliothèque nat. de Paris, Rés. pYd. 20.

2. Entre autres Régis, le savant traducteur et commentateur de Rabelais : *Meister Franz Rabelais der Arzeney Doctoren Gargantua und Pantagruel aus dem Französischen verdeutscht, mit Einleitung und Anmerkungen.....* (Leipzig, 1832-1841, 3 vol. in-8°), t. II, p. 197.

dit vulgairement [1]. Puis, par analogie, le mot *maccheronica* et l'adjectif *maccaronico* servirent à déterminer ce genre de poésie dans lequel Folengo est resté le maître. Aujourd'hui encore, en italien, le mot *maccherone* signifie à la fois « macaroni », le mets national, et « lourdaud » ; et le substantif *macaron*, en dialecte vénitien, s'emploie pour désigner un rustre sans usages, comme au temps de Folengo [2].

Celui-ci, dans l'*Apolegetica in sui excusationem* a donné la définition de l'art dans lequel il a excellé. « Ars ista poetica (dit-il) nuncupatur ars macaronica, a macaronibus derivata, qui macarones sunt quoddam pulmentum farina, caseo, botiro com-

1. Giovanni ZANNONI, *I precursori di Merlin Cocai* (Città di Castello, 1888, in-8°), p. 36. Cet ouvrage écrit sur un ton de polémique souvent agressif (p. 32) a été apprécié et jugé à sa juste valeur dans un très remarquable article de M. Vittorio Rossi, dans la *Rassegna bibliografica* du *Giornale storico della letteratura italiana*, t. XII (1888), pp. 418-443.

2. Guiseppe BOERIO, *Dizionario del dialetto Veneziano* (Venise, 1829, in-fol.), p. 519 *a*. Folengo emploie les deux formes :

> « .....Tognazzus tunc furiosus,
> Sic sic, o macaron, docui facere ante ? gridabat. »
>
> (IL BALDO, *mac. XI*, p. 130.)

« ...Mi pare di stranio ch'un uomo macaronesco voglia magnificare l'eloquenza toscana. » *Il Caos* (selva seconda), p. 92 ; et quelques lignes plus haut :

« ...Più questo in un Zambello potevasi tolerare, che in un cavallero e paladino di Franza, e più col mio stile macaronico, che col vostro tanto onorevole toscano » (*Ibid.*).

paginatum, grossum, rude et rusticanum; ideo macaronices nil nisi grassedinem, ruditatem et vocabulazzos debet in se continere. Sed quoniam aliud servandum est in eglogis, aliud in elegiis, aliud in heroum gestis, diversimode necessarium est canere... » [1] Cette définition faite *ex professo* donne à la poésie macaronique son vrai caractère et la différencie du latin dit « de cuisine » avec lequel on l'a quelquefois confondue, et du « Pédantesque » qui est l'opposé de la macaronée ; car alors que celle-ci plie le mot vulgaire à la syntaxe latine dont elle a revêtu les désinences, le « Pédantesque » est un langage factice formé de mots latins et grecs avec les désinences et les flexions du dialecte vulgaire. C'est une variante de la « Fricassée » dont Étienne Dolet a donné la définition, en ayant vraisemblablement en vue son ex-ami Rabelais [2]. Le latin dit « de cuisine » est la traduction littérale, en latin, du mot pensé dans l'idiome de celui qui parle. Les *Epistolae obscurorum virorum*, parues en 1515, deux ans avant le poème du *Baldo*, les sermons des prédicateurs du

1. *Opus Merlini COCAII Macaronicorum* (Venise, 1521), fol. 9 v°. — Portioli s'est permis d'apporter à ce texte des modifications que rien n'autorise. (*Le opere maccheroniche di Merlin Cocai*, t. I, p. LXXV.)

2. « J'appelle *fricassée* une mixtion superflue de ces deux langues (le grec et le latin) qui se faict par sottelets glorieux, et non par gens resolus et pleins de bon jugement. » *Les accents de la langue françoise* (Lyon, 1540, in-4°), pp. 25-26 (Bibl. nat. Rés. X 922).

temps comme Barletta, en Italie, Ménot et Pépin, en France, en présentent des exemples nombreux et bien connus. Quant à la prosodie, Folengo en a tracé les règles qui respectent dans les mots latins la quantité qu'ils ont dans cette langue, ainsi que les différentes coupes auxquelles le vers est soumis, mais laisse toute liberté pour les formes macaroniques [1].

Rabelais semble avoir particulièrement goûté ces dernières ; il les a plusieurs fois employées dans son roman, jugeant, avec raison, qu'elles apportaient un élément nouveau à la matière comique. C'est ainsi qu'on rencontre dans le *Gargantua* les phrases suivantes :

« Vultis etiam pardonos ? Per diem vos habebitis, et nihil payabitis » (I, 19); « Domine, clochi dona minor nobis » (*Ibid.*).

« Omnis clocha clochabilis, in clocherio clochando, clochans clochativo, clochare facit clochabiliter clochantes » (*Ibid.*) ; et dans *Pantagruel :*

« Beati lourdes, quoniam ipsi trebuchaverunt (II, 11) ».

« Depiscando grenouillibus » (II, 12); « et ubi prenus » (II, 15.)

> Hic est de patria, natus de gente belistra,
> Qui solet antiquo bribas portare bisacco.
>
> (IV, 13.)

1. Portioli, t. I, pp. LXXVII-LXXVIII.

De nombreux titres d'ouvrages de la Librairie de Saint-Victor sont donnés sous la forme macaronique. Le dernier est relatif à Martin Cocai : *Merlinus Coccaius de patria diabolorum* (II, 7). Dans la généalogie des géants, Rabelais cite « Fracassus, duquel a escrit Merlin Coccaye, dont nasquit Ferragus » (II, 1). Ailleurs Rabelais fait encore allusion à son confrère en moinerie : « C'est (dit Panurge) le verd du diable, comme expose Merl. Coccaius [1], *libro secundo de patria diabolorum* (III, 11).

Mais parmi les divers écrits de Folengo, le poème héroï-comique du *Baldo* est celui dont Rabelais s'est surtout inspiré. Écrit en vers hexamètres dans une langue composée de latin, d'italien, de dialecte mantouan, avec des mots vénitiens, brescians, bergamasques et autres, mais où le mantouan prédomine, ce chef-d'œuvre de Folengo présente souvent des difficultés sérieuses non seulement pour les étrangers, mais pour les Italiens eux-mêmes qui ne sont pas familiarisés avec ces différents parlers ; c'est la raison pour laquelle le poème de Folengo, en France et en dehors de l'Italie notamment, est plus vanté que connu, et que cer-

1. Il est presque superflu de faire remarquer que les analogies et les rapprochements qui sont relevés dans le cours de cette notice gagnent singulièrement en importance, par le fait que Rabelais mentionne à plusieurs reprises Folengo sous son pseudonyme de Merlin Cocai.

tains critiques n'ont pas craint d'en parler qui ne l'avaient jamais ouvert. Sans doute Folengo, dans une certaine mesure, est venu au secours de ses lecteurs par les notes marginales qu'il a mises dans la *Toscolana* de 1521 et qui aident à l'intelligence du texte; le savant Terranza a fait de même dans la grande édition de Mantoue publiée en 1768-1771 sous la rubrique d'Amsterdam, sans préjudice du *vocabularium vernaculum etruscum et latinum* rédigé à la suite du second volume, exemple suivi par Attilio Portioli, le dernier éditeur des œuvres de Folengo; mais il faut convenir que si la difficulté, avec l'espérance de la résoudre, peut exercer un attrait spécial sur un petit nombre de lettrés, elle rebute la majorité des lecteurs qui viennent chercher dans le commerce d'un poète un délassement de l'esprit et non une fatigue. Ces difficultés relatives à l'intelligence du texte étaient beaucoup moindres à l'époque où écrivait l'auteur, et le succès considérable qu'eut son poème, dès son apparition, en est la preuve manifeste; nul doute que Rabelais qui avait fait de l'italien une étude spéciale n'ait pleinement pénétré la pensée de celui qu'on a désigné comme son prototype [1].

Avant d'aborder le sujet de cette étude, il n'est pas inutile de donner une analyse succincte du

1. Cf. plus loin, le titre de la traduction française de l'*Histoire maccaronique de Merlin Coccaie*... (Paris, 1859, in-8°).

poème de Baldo d'après la rédaction de 1521. Guy, descendant de Renaud de Montauban [1], est aimé de Baldouine, fille de Charlemagne, et l'enlève. Les deux amants se réfugient en Italie, pauvrement vêtus pour écarter les soupçons, arrivent à Mantoue et se rendent dans une bourgade voisine, à Cipada, où ils reçoivent d'un paysan le meilleur accueil. Baldouine enceinte met au monde un fils; mais épuisée par les fatigues, les privations et les chagrins, elle meurt. Guy donne à l'enfant le nom de Baldo, en souvenir de sa mère, puis le confie au bon paysan et part au loin pour mener une vie de pénitence. Le jeune Baldo croît en force et en courage, s'entoure de compagnons de son humeur, comme le géant Fracasse, Cingar et Falchetto. Incarcéré à Mantoue à la suite de plaintes portées contre lui, Baldo est délivré par Cingar, déguisé en franciscain et qui avait obtenu la per-

1. Rabelais cite deux fois ce Renaud de Montauban. « ...Je feray ce que fit Renaud de Montaulban sus ses derniers jours... » (*Prologue*, liv. III); « ...Je suis deliberé faire ce que fit Regnault de Montaulban... » (liv. V, *Prologue de l'auteur*). Renaud de Montauban intervient dans de nombreux romans de chevalerie; et l'on voit encore Cervantès, redevable lui aussi, de plusieurs emprunts à Folengo; nous montrer Don Quichotte ayant en haute estime *Reinaldos de Montalban*, qui sortait de son château pour aller piller les environs. *Don Quijote de la Mancha*, part. I, cap. I. — Cf. à ce propos, l'étude de B. ZUMBINI, *Il Folengo precursore del Cervantes* dans ses *Studi di letteratura italiana* (Florence, 1894, in-8°), pp. 163-177. (Dans cette étude de Zumbini, il est fait allusion à Rabelais.)

mission d'aller le confesser dans sa prison avant de marcher au supplice. Ils quittent la ville, s'embarquent sur mer où se passe le célèbre épisode des moutons, suivi bientôt d'une tempête horrible. C'est alors que commence pour nos héros une série d'aventures plus variées et plus extraordinaires les unes que les autres, et qui permettent à l'auteur, dans cette parodie des romans de chevalerie, de déverser sa satire qui s'adresse à toutes les classes de la société. Baldo et les siens vont en Asie, pénètrent aux sources du Nil, et c'est en enfer, qui évoque celui de Dante, mentionné par Folengo, que se termine cette odyssée héroï-comique.

A la fin de la première macaronée, Folengo, après avoir raconté la naissance de Baldo, fait déclarer, par une voix venue d'en haut, ses destinées futures dans les vers suivants :

Nascere, parve puer, cui cœlum, terra, fretumque,
Ac elementa dabunt tot casus, totque malannos.
Ne dubita, quoniam gajarditer omnia vinces.
In presone diu stabis sub rege Gajoffo,
Sub qua non unquam sperabis cernere lucem.
Non tibi mancabunt astutae Cingaris artes,
Pro quibus exibis tenebroso carceris antrum.
Se non istud erit fortunae munus iniquae ;
Namque valenti animo dum, tecum Cingare solo,
Urbem assaltabis, stipantibus aethera lancis,
Cuncta fracassabis, victorque scapabis ab urbe.
Non terrae sat erit tantas superasse fadigas ;

Verum quam citius pelagum tentare parabis.
Cinctus ab undosis montagnis nulla videbis
Aethera, sed pluvias patiere, tonitrua, ventos,
Fulmina, corsaros, ac tandem mille diablos.
Ast ubi straccatus, salsis exibis ab undis,
Saeva tibi rapiet carum Muselina Lonardum.
Invenies patrem confectum tempore, quem tu,
Et vivum puncto, mortumque videbis eodem.
Post coelum, terram, pelagumque, subibis avernum.
Ac ita, parve puer venturus, nascere felix [1].

1. (Édit. Portioli, t. I, p. 79-80). Ces vers se retrouvent sans modifications appréciables, dans le *Caos del Triperuno* (*selva seconda*, édit. Portioli, p. 80) ; mais ils manquent dans la *Cipadense* et dans la *Boselliana* de Venise, 1555, qui la reproduit. Folengo a d'ailleurs, et bien inopportunément, selon moi (en se plaçant au point de vue de la vraisemblance et de la vérité), bouleversé cette partie de son œuvre. Dans cette dernière rédaction, Guy laisse sa femme enceinte aux soins du paysan, et part en terre sainte pour expier sa faute. Baldouine vit encore quelques années. Dans ce nouveau personnage, Guy est aussi odieux que ridicule. Peut-être Folengo l'a-t-il ainsi travesti à dessein, à cause de son animosité contre les Français.

Sa haine justifiée et son mépris pour les envahisseurs de sa patrie, et contre les Français, en particulier, se font jour, en effet, en plusieurs endroits de ses *Opere maccheroniche*. Portioli en a relevés quelques-uns (*Il Caos del Triperuno*, pp. XV et sqq.); dans *Orlandino* et dans la *Zanitonella* (*Op. macc.*, t. I, pp. 9, 27), on voit qu'il ne détestait pas moins les Allemands, les Suisses et les Espagnols dont il avait vu les excès et la cruauté. Aussi aspire-t-il au jour où l'on verra écrit sur les murs :

Italia barbarorum sepultura.

(*Orland.*, VI, 55). C'est le *fuori i barbari* ! de Machiavel et des patriotes italiens d'alors. — Angelo Dalmistro fait à peine

Il n'existe pas d'édition critique du poème de *Baldo :* cette lacune est d'autant plus regrettable que les trois rédactions publiées du vivant de Folengo offrent entre elles des différences considérables, dont on aura une idée lorsqu'on saura que la première rédaction de 1517 (et 1520) compte approximativement cinq mille vers, la seconde de 1521, treize mille, la troisième (la *Cipadense*), de 1534, seize mille. Pour la commodité du lecteur, je renvoie, dans les citations, à l'édition donnée par Attilio Portioli, à Mantoue, en 1883, dont le texte est établi sur *la Toscolana* de 1521, et, à défaut de la *Cipadense* de 1534, à la *Boselliana* de

allusion à ces sentiments patriotiques de Folengo dans l'éloge, de forme académique, qu'il a écrit en son honneur : *Elogio di Teofilo Folengo o Merlino Cocajo* (Venise, 1803, in-8°), p. 18. (*Per nozze* avec portrait de Folengo sur le titre.)

A la réserve de cet épisode et de quelques passages du poème, on ne peut d'une façon générale, que se ranger à l'opinion émise par De Sanctis, confirmée par celle de Luzio, les deux critiques qui ont certainement le mieux apprécié Folengo et son poème (cf. *Studi Folenghiani*, pp. 112 et sqq). Il est certain que la forme un peu sèche et aride de la rédaction de la *Toscolana* (1521) fait place, dans la *Cipadense* (1534) et dans l'édition de Vigaso Cocaio (1552) à une richesse vraiment extraordinaire, quelquefois même prolixe, de descriptions réalistes, qui excellent dans les détails intimes et vécus et dans l'observation exacte et toujours spirituelle des mille incidents de la vie, le tout exprimé dans une langue vivante et colorée où le vers est d'une facture supérieure à celle des anciennes rédactions, à celle d'*Orlandino* surtout, dans lequel les particularités relatives à Guy et à Baldouine sont rapportées jusqu'à la mort de celle-ci.

1555 qui la reproduit *exactement*. On ne connaît, en Italie, qu'un seul exemplaire de l'édition de 1534. La Bibliothèque du roi, à Paris, en possédait également un au siècle dernier. Il figure sur le *Catalogue des livres imprimés de la bibliothèque du roy* (Paris, 1750, in-fol.), *Belles-Lettres*, t. Ier, p. 335, sous cette désignation : « Y 1662. — Macaronicorum poëma; Baldus; Zanitonella; Moschea ; epigrammata. *Cipadae, Aquarius Lodola*, in-12. » Cet exemplaire a disparu, et la Bibliothèque nationale ne possède plus que l'édition de Venise, 1555, in-12 (apud Petrum Bosellum). Les catalogues de livres de la collection Libri vendus en France et en Angleterre tant sous son nom que sous des noms supposés, catalogues où l'on rencontre des éditions de Folengo, ne mentionnent pas la *Cipadense* (Bibl. nat. Δ 8660-70; Δ 10259; Δ 38413 ; Rés., Q 443b). Par contre, le British Museum possède deux exemplaires de cette précieuse édition. Ils sont ainsi portés sur son catalogue : « FOLENGO (TEOFILO). — Macaronicorum Poema. Baldus. Zanitonella. Moschea. Epigrammata. Cipadae [Venise, 1530], 12, 1070, g. 8 ». — [Another copy] 238. m. 18 » ; et, sous la rubrique : « LODOLA (ACQUARIUS) » sont seulement citées les éditions de 1521, 1572, 1585 des poèmes macaroniques. La date de « 1530 » mise entre crochets sur le catalogue du British Museum est celle qu'Apostolo Zeno avait attribuée, à tort, à

la *Cipadense* dont il a donné une description détaillée dans ses notes à la *Biblioteca dell' eloquenza italiana* de Giusto Fontanini (Venise, 1753, in-4°), t. I, p. 305.

L'édition de Portioli, établie sur la *Toscolana* de 1521, ne reproduit pas les deux pièces liminaires imprimées dans cette dernière et dont la seconde, au moins, est indispensable pour l'intelligence du poème, car elle en donne l'économie, ainsi que le récit de la découverte du livre contenant les gestes du héros. Cette suppression arbitraire et intentionnelle, chez Portioli, provient de ce que celui-ci refusait d'identifier, contre toute évidence, Aquario Lodola, l'auteur de cette lettre, avec Teofilo Folengo [1]. Autant vaudrait, dans la publication du *Gargantua* de Rabelais, supprimer le *Prologue*. Encore, à la rigueur, pourrait-on se passer de ce dernier, mais non de l'*Epistola magistri Aquarii Lodole*. C'est dans cette lettre, si ma-

1. Si justifiées que soient les critiques qu'on a faites de l'édition de Portioli, elle a eu toutefois ce double résultat — considérable, à vrai dire — celui, d'abord, de donner à un prix modique un texte lisible de Folengo ; ensuite, et surtout, d'avoir attiré l'attention des lettrés sur ce grand écrivain si complètement négligé, et d'avoir provoqué un nombre appréciable d'études et d'articles, quelques-uns fort remarquables, sur sa vie et ses ouvrages. Ces travaux préliminaires ne peuvent manquer d'aider dans une forte mesure à la tâche du courageux éditeur qui entreprendra une édition critique (avec un commentaire historique et philologique) des œuvres de Teofilo Folengo.

lencontreusement omise par Portioli dans son édition des *Opere maccheroniche* [1], que Rabelais a pris un passage du *Prologue* de son deuxième livre.

Mais avant d'entrer dans le sujet, il n'est pas inutile de dire quelques mots de la traduction française du poème du *Baldo*. Celle-ci, due à un écrivain demeuré anonyme, fut publiée à Paris en 1608, en deux volumes in-12. Une édition nouvelle en fut donnée en 1734; enfin, en 1859, Paul Lacroix la rééditait sous ce titre : *Histoire maccaronique de Merlin Coccaie prototype de Rabelais où est traicté les ruses de Cingar, les tours de Boccal, les adventures de Léonard, les forces de Fracasse, les enchantemens de Gelfore et Pandrague, et les rencontres heureuses de Balde,* avec des notes et une notice très documentée par Gustave Brunet. Cette traduction, faite sur le texte que Vigaso Cocaio avait établi sur la *Cipadense* [2], est plutôt, en certains endroits,

1. Cf. PORTIOLI, *Le Opere maccheroniche di Merlin Cocai*, t. I, pp. XC-XCIII. M. Luzio a établi, une fois pour toutes, l'identité parfaite d'Aquario Lodola avec Teofilo Folengo. *Studi Folenghiani* (Florence, 1899, in-8°), cap. I, pp. 1-10.

2. Les vingt-cinq macaronées de la *Cipadense* sont divisées en cinq livres, chacun sous l'invocation d'une des muses de Folengo :

> Tantum veridicae musae, doctaeque sorellae,
> Gosa, Comina, Striax, Mafelinaque Togna, Pedrala
> Imboccare suuum properent macarone poetam.
> (Boselliana, *Gosae lib. I*, fol. 4.)

Les cinq premières muses président chacune à cinq maca-

une paraphrase du texte de Folengo. D'ailleurs l'auteur, peu familier avec les formes dialectales employées dans le texte, esquive les difficultés en les sautant. L'ouvrage toutefois est amusant à lire, et présente, au point de vue de la langue, un intérêt véritable ; en même temps qu'il donne, malgré ses défauts, une idée assez exacte du poème.

Tout le roman de Rabelais se ressent du poème

ronées de cinq livres. Dans la *Toscolana*, reproduite par Portioli, le vers est ainsi rédigé :

Gosaque, Togna simul, Mafelina, Pedrala, Comina.
(Il Baldo, t. I, *mac. I*, p. 64).

Vigaso Cocaio, dans son édition dont il n'y a pas à tenir compte ici, puisqu'elle ne parut qu'en 1552, a repris la numération par livre — beaucoup plus simple — de la *Toscolana*. Voici l'*incipit* de la *Boselliana* (1555) (Bibl. nat. Yc 7676).

Phantasia mihi quaedam fantastica venit
Historiam Baldi grassis cantare camenis.....

et celui de l'édition de Vigaso Cocaio (1561) (Bibl. nat. Yc 7679)

Phantasia mihi plusquam phantastica venit
Historiam.....

qui rappelle le début d'une poésie de Jacopone de Todi :

Udite nova pazzia
Che mi viene in fantasia :
Viemmi voglia d'esser morto...

(*Poesie spirituali* (Venise, 1617, in-8°), lib. I, sat. 1).

Cette pièce ne se trouve pas dans l'édition *princeps* des *Laudes di frate Iacopone da Todi* (Florence, 1490, in-8°).

de Folengo, et particulièrement le livre IV. Mais cette influence, plus ou moins sensible, est toujours appréciable. On sent que Rabelais était pénétré de la lecture du *Baldo;* et l'on retrouve dans *le Gargantua* et dans *le Pantagruel* non seulement des épisodes, des situations et des caractères, mais aussi des procédés de composition et d'exposition, et, dominant le tout, les mêmes tendances philosophiques et sociales, le même souffle de l'esprit nouveau [1]. Comme Folengo, dans les poèmes du *Baldo* et d'*Orlandino*, Rabelais signe ses deux premiers livres d'un pseudonyme, Alcofribas Nasier (anagramme de François Rabelais); dans son œuvre ainsi que dans celui du poète italien, tous les patois voisinent, l'emploi de mots et des phrases imaginaires se rencontre avec les onomatopées, la série des synonymes et tous

1. Francesco de Sanctis a très bien marqué, dans le passage suivant, la portée de l'œuvre de Folengo qu'il traite, ailleurs, peut-être un peu trop en bohème : « Guardando un po' addentro in questa caricatura universale del mondo, si vedemo qua e là spuntare alcuni lineamenti confusi di un mondo novo. Ci si sente la spirito della Riforma, il dolore di un' Italia scissa tra Impero e Francia, essa che unita aveva imperato sull' universo, l'indignazione di tanta licenza e corruzione de' costumi nel secolo degl' ipocriti e delle cortigiane, un disprezzo delle fantasticherie teologiche, scolastiche e astrologiche, un sentimento del reale e dell' umano. Ma sono veilleità, immagini confuse e volubili, che si affacciano appena e non hanno presa sul suo spirito vagabundo e sulla capricciosa immaginazione. » *Storia della letteratura italiana* (Naples, 1873, in-8°), t. II, p. 62.

les accessoires de la fable folengienne. A l'exemple de Folengo, Rabelais se met lui-même en scène dans son roman et cause, de plain-pied, avec ses personnages [1]. Les rapprochements entre les deux écrivains vont en fournir la preuve. Les emprunts de Rabelais à l'*Orlandino* [2] et au *Caos del Triperuno* [3], pour être plus rares et d'importance moindre, montrent le plaisir qu'il avait pris aux *Opere maccheroniche*, et le profit qu'il avait su en tirer pour la confection de son roman.

GARGANTUA, I, *Prologue*.

« Mais par tellè legiereté ne convient estimer les œuvres des humains : car vous mesmes dictes que l'habit ne fait point le moine : et tel est vestu d'habit monachal qui au dedans n'est rien moins que moine ; et tel est vestu de cappe espagnole qui, en son courage, nullement affiert à Espagne ».

1. Cf. particulièrement liv. II. 32 ; et dans Folengo, *Il Baldo*, mac. XX, t. II, p. 117 : mac. XXV, p. 209.

2. On trouvera une analyse détaillée de ce poème dans GINGUENÉ, *Histoire littéraire d'Italie* (Paris, 1812, in-8°) t. V, pp. 537-555.

3. Cf. la préface de PORTIOLI à son édition de cet ouvrage, pp. XXXIV-CXIX ; LUZIO, *Studi Folengiani*, pp. 149 et sqq. ; RENDA, *Scampoli Folenghiani, serie prima : Ancora intorno al Chaos del Triperuno* (Trapani, 1898, in-8°). M. Luzio, dans ses *Studi*, fait la critique de ce dernier ouvrage, p. 154, n. 2.

IL. BALDO, *Maccheronica IX* (p. 218).

Jam non is Cingar, sed sanctus nempe videtur;
Sub tunicis latitant sacris quam saepe ribaldi,
Per quos mordetur sapientum fama virorum [1].

Il s'agit de Cingar qui, après avoir dépouillé les deux franciscains de leur robe, revêt l'une d'elles, ne laissant à ces derniers que leurs chausses et leur bréviaire, *quo vesprum dicere possint*. Il n'y a pas d'emprunt de la part de Rabelais, mais une simple coïncidence : le proverbe d'ailleurs remonte au XIIIe siècle, peut-être plus haut ; on le trouve déjà dans *Le Roman de la Rose :*

1. Les deux derniers vers ont été modifiés et adoucis dans la *Cipadense* et dans l'édition de Vigaso Cocaio, Venise, 1552 ; 1561 (cf. LUZIO, *Studi Folenghiani*, p. 134).

Attamen est Cingar, quia sanctos nulla gonella
Nulla cucula facit, seu floccus sive rochettus.
Sub tunicis latitant heu sanctis saepe ribaldi,
Interdumque lupos castronum lana covertat.
(Boselliana, *Cominae lib. V*, fol. 84).

Dans ce même passage, Cingar, recouvert de Ia robe du franciscain, tranche du bon religieux et fait le « torty colly » :

Tam bene scit collo bonitatem fingere torto.
(Boselliana, *Cominae lib. V*, fol. 84 v°).

Cette image, fréquemment employée par Rabelais (cf. APPENDICE, n° 1), manque dans la *Toscolana*, et par suite, dans l'édition de Portioli.

Cist a robe religieuse
Donques est il religieus.
Cist argument est trop fieus,
Il ne vaut pas ung coutel troine;
La robe ne fait pas le moine.

(Édit. Méon, Paris, 1814, in-8°, t. II, p. 328, vers 11089-11093). — Cf. l'adage d'Érasme : — NON OMNES QUI HABENT CITHARAM, SUNT CITHARAEDI. *Chil. I cent. VII*, 7.

GARGANTUA, I, 1.

« Je vous dis que, par don souverain des cieulx, nous a esté reservée l'antiquité et genealogie de Gargantua, plus entière que nulle autre... Et fut trouvée par Jean Audeau en un pré... Duquel faisant lever les fossés, toucherent les piocheurs, de leurs marres, un grand tombeau de bronze, long sans mesure : car onques n'en trouverent le bout... Iceluy ouvrans en certain lieu signé au dessus d'un goubelet, à l'entour duquel estoit escrit en lettres etrusques *Hic bibitur*, trouverent neuf flaccons... desquelz celui qui au milieu estoit, couvroit un gros, gras, grand, gris, joly, petit, moisy livret, plus mais non mieulx sentant que roses.

En iceluy fut la dite genealogie trouvée escrite au long de lettres cancelleresques, non en papier, non en parchemin, non en cere; mais en escorce d'ulmeau, tant toutesfois usées par vetusté,

qu'à peine en pouvoit on trois recognoistre de rang.

Je (combien que indigne) y fus appellé; et, à grand renfort de bezicles, pratiquant l'art dont on peut lire lettres non apparentes, comme enseigne Aristoteles, la translatay, ainsy que voir pourrez en pantagruelisant, c'est à dire, beuvans à gré, et lisans les gestes horrifiques de Pantagruel. »

De même Folengo, sous le pseudonyme d'Aquario Lodola, déclarait avoir découvert les poèmes de Merlin dans un grand coffre placé sous terre et proche des onze tombeaux des compagnons de Baldo.

Laudes Merlini ejusdem magistri Aquarii Lodole ad illustrem dominum Pasarinum Scarduarum comitem, de vita et moribus Merlini Cocaii, et de inventione hujus voluminis.

« ... Post longam querositatem et investigationem, vastum quendam cassonem vel dicimus confinum desotteravimus, quo securibus et manarinis spezzato, ejusdem nostri poetae laureati Merlini thesaurum invenimus, videlicet in arte macaronica doctissima volumina, libros, librettos, libricolos, librazzos, et mille alios scartafacios. Ergo nos magis alegri quam si Craesi dinaros catavissemus (quando quidem nobis philosophicis magis scientia quam pecunia granditer agradat) incoepi-

mus quadam animi voluptuositate ac ingorditate, modo hunc modo illunc scartabellare codicem [1]... »

1. *Opus Merlini Cocaii macaronicorum* (Venise, 1521), fol. 6 v°. Ce rapprochement avait été signalé par M. A. Luzio dans ses *Studi Folenghiani* (Florence, 1899, in-8°), p. 47. A noter, en passant, l'inscription posée sur le onzième tombeau, et qui semble dériver d'une source française du XIIIe siècle, que Rabelais, de son côté, paraît avoir connue.

«... In aliam quoque bandam in urna vel potius in maximo botazzo prosam istam vidimus inscriptam vino, ut ab odoratu pensari poterat :

Nec in coelo gratia nec in inferno poena
Bofonibus, hic ego vivam Bocalus.

Obstupefacti pro hujusmodi epithaphio, deliberamus evolvere petram instar Cocaii stopantem os urnae : quo facto, cernimus en hominem magrefactum, barbatumque usque ad umbilicum, et insuper ludentem secum more magatellantis cum gallis, bechiris, non ullisque fraschulis. Quid me, inquit, molestatis desviatisque ? — ad quem nos : qualis et cujas es tu ? et ille : suum qui fui, sed ero qui non eram, si dederitis quod non dedistis. Nos verbum enigmatizatum, et dignum aedipodensci splanatione admirati retulimus, dic clarius. Tum ille suspirans : Nulla gratia datur in coelo buffonibus ; buffonus extiti, quo nec coelum, nec infernus possunt me suscipere, in vobis tamen humanis hoc pendet arbitrium, si boni aliquid pro me feceritis ad coelum pergam, si malum imprecabimini prestiter in infernum strassinabor, videte vos. At nos, quid vis ? bonum aut malum ? et ille : quod naturaliter homo desiderat. Quo dictio sic mutus conticuit, ut ab eius unquam bucca potuimus nientum ulterius accipere. Itaque, frater quidam Gelminus qui nobiscum aderat psalmos, hymnos, *Requiem aeternam dona eis, Domine*, et *A porta inferi* barbottare comenzavit. Unde nobis adstantibus ille corpore desligatus ad coelum squadras inter aetherias semper godituras passavit. Nec pochinum imparavimus, homines bufones

GARGANTUA, I, 6.

M. Toldo a justement remarqué [1] la corrélation

partem nec in coelo, nec in inferno tenere, sed nostrum est orare pro illis, qui nostras buffonizando melenconias erripiunt. » *Opus Merlini Cocaii macaronicorum* (Venise, 1521), fol. 5 v°-6.

Dans le tableau du *Pet au vilain* de Rutebeuf, pièce empreinte, comme la plupart de ses congénères, du mépris le plus odieux pour le paysan (cf. mon édit. de Gaguin, *Epistole et orationes Roberti Gaguini*, t. II, pp. 326 et sqq. et notes) les diables

> [Qui] maudient l'ame à vilain,
> Chapitre tindrent lendemain
> Et s'accordent à cel accort,
> Que jamais nus ame n'aport
> Qui de vilain soit issue,
> Ne puet estre qu'elle ne pue.
> A ce s'accorderent jadis
> *Qu'en enfer ne en paradis*
> *Ne puet vilain entrer sans doute,*
> Or avez la raison toute...

Aussi ont-ils pris leurs précautions pour recueillir son âme,

> 1. sac de cuir au cul lui pent,
> Quar li maufez cuide sans faille
> Que l'ame par le cul s'en aille...

(KREFSNER, *Rustebuef's Gedichte nach den Handschriften der Pariser National-Bibliotek* (Wolfenbüttel, 1885, in-8°), p. 282.)

Rabelais, de son côté, dans le séjour de Pantagruel « en l'isle de Ruach » déclare que dans cette île « meurent les hommes en pedant, les femmes en vesnant. Ainsi leur sort l'âme par le cul » (IV, 43). Peut-être y a-t-il plus qu'une coïncidence entre ces trois passages. On sait, en effet, la diffusion qu'eurent les fableaux du moyen âge dans les pays de langues romanes, et la connaissance que Folengo comme Rabelais avaient de cette littérature.

1. *L'arte italiana nell'opera di F. Rabelais*, p. 115.

qui existait entre les plaintes de Gargamelle sur le point d'accoucher, et sa résolution — toute momentanée d'ailleurs — de ne plus se mettre en pareil cas, à l'avenir, et un passage de Folengo.

« Grandgousier la reconfortoit honnestement, pensant que ce fust mal d'enfant, et luy disant qu'elle s'estoit là herbée sous la saullaye, et qu'en brief elle feroit pieds neufz : par ce, lui convenoit prendre courage nouveau, au nouvel advenement de son poupon ; et, encores que la douleur luy fust quelque peu en fascherie, toutesfois que icelle seroit brieve ; et la joye, qui tost succederoit, luy tolliroit tout cet ennui... Courage de brebis (disoit il), despechez vous de cestuy cy, et bien tost en faisons un autre. Ha (dist elle), tant vous parlez à vostre aise, vous autres hommes. Bien, de par Dieu, je me parfoceray, puis qu'il vous plaist. Mais pleust à Dieu que vous l'eussiez coupé !... »

Il Baldo, *mac. XXI* (t. II, pp. 129-130).

Qualis es, o mulier, facilis succumbere furto!
Furto? parce, rogo; volui succumbere viro
Dicere, sed brevis est praecedens syllaba. Qualis
Ergo viro facilis succumbis, foemina sive
Officio voti, sive acta prurigine carnis.
Ast ubi tamburri formam tua pancia sumit,
Ac inflata uteri pellem distendier audis,

Perque tuum gambar vadit rugando cavagnum,
Tempus adest partus, vel mortis, dicere possum,
Quo meschina bonos debes padire boconos,
Angeris, et numquam velles habuisse maritum.
Sed postquam bellum sborraveris inde putinum,
Nescis stare loco, tanta est tibi nata voluptas,
Ad vomitumque redis transacto tempore poco.

Ce passage est à rapprocher d'un autre de Rabelais (III, 32) cité précédemment, p. 87 et notes.

GARGANTUA, I, 12.

Ce chapitre qui traite : *Des chevaux factices de Gargantua*, est inspiré d'*Orlandino*, où le poète raconte l'enfance de son héros, et de la *Cipadense*.

« Puis, afin que toute sa vie fust bon chevaucheur, l'on luy fit un beau grand cheval de bois, lequel il faisoit penader, saulter, voltiger, ruer et danser tout ensemble; aller le pas, le trot, l'entrepas, le galot, les ambles, le hobin, le traquenard, le camelin et l'onagrier. Et luy faisoit changer de poil, comme font les moines de courtibaux, selon les festes...

Luy memes, d'une grosse traine, fit un cheval pour la chasse; un autre d'un fust de pressoir, à tous les jours; et, d'un grand chesne, une mule avec sa housse, pour la chambre. Encore en eut il dix ou douze à relais, et sept pour la poste. Et tous mettoit coucher aupres de soy ».

I. ORLANDINO, *cap. VII*, st. 21 (p. 121).

Cavalca una cannucia, e con la spada
Di legno tira dritti e man roversi ;
Sempre discorre questa e quella strada,
Ne sa d'alcun affanno mai dolersi ;
Convien che cada, surga, e poi ricada,
Che'n piede fermo anco non sa tenersi ;
Ond' ha sul volto, mentre in terra il smacca,
Chiara di novo sempre, o qualche biacca[26].

II.

Invenit ipse sibi, nullo insegnante, cavallum.
Invenit arundo busa, seu sit bacchetta salicti,
Seu quam turba vocat melegazzum cannula forghi.
Cursitat huc illuc diavolettus ; sistere nescit.
Non amat in matris gheda ; non supra ginocchios
Ninnari ; sed amat sibi tantum cingere steccum
Pro stocco, lanzaeque instar gestare canellum.
Jamque, ut cunque sapit, mandrittos, manque roversos,
Fendentes, punctas, colposque exercitat omnes.
Persequitur muscas, homines quas fingit et ostes,
Persequiturque super muros sub sole lucertas... »
(Boselliana. *Gosae lib. III*, fol. 20 v°).

GARGANTUA, I, 14.

« De fait, l'on luy enseigna un grand docteur en theologie, nommé maistre Thubal Holoferne, qui luy apprit sa charte, si bien qu'il la disoit par cœur au rebours ; et y fut cinq ans et trois mois ; puis luy leut le Donat, le Facet, Theodelet, et Alanus in Parabolis, et y fut treize ans six mois et

deux sepmaines... Puis luy leut *De modus significandi*, avec les commentz de Hurtebise, de Tropditeux, de Gualchaut...

Puis luy leut le *Compost*, ou il fut bien seize ans et deux mois... »

Ce chapitre est une réminiscence du *Baldo. Maccheronica II* (p. 82).

Ergo scolam Baldus laetanter pergere coepit.
Inque tribus magnum profectum fecerat annis.
Jam quoscumque libros velociter ipse legebat;
Sed mox Orlandi nasare volumina coepit,
Non vacat ultra deponentia discere verba,
Non species, numeros, non casus, atque figuras.
Non *Doctrinalis* versamina tradere menti.
Fecit de norma scartozzos mille Donati,
Inque Perotinum librum salcicia coxit.
Orlandi solum, nec non fera bella Rinaldi
Aggradant, animum faciebat talibus altum.

Ce passage se retrouve avec quelques variantes dans le *Caos*, Selva seconda (édit. Portioli, Mantoue, 1890, in-8°), p. 81, et dans la *Cipadense* (Boselliana) dont voici le texte :

Ergo scholam Baldus, nisi non ultroneus ibat ;
Nam quis erat tanti, seu mater sive pedantus,
Qui tam terribilem posse sforzare putinum ?
Jamque tribus magnum profectum fecerat annum,
Ut quoscunque libros legeret, nostrique Maronis
Descriptas guerras fertur recitasse pedanto.
At mox Orlandi nasare volumina coepit ;

Non deponentum vacat ultra ediscere normas,
Non speties, numeros, non casus atque figuras,
Non *Doctrinalis* versamina tradere menti.
Non hinc non illinc, non hoc, non illoc, et altras
Mille pedantorum baias, totidemque fusaras.
Fecit de cujus Donati, deque Perotto
Scartozzos ; ac sub prunis falcizza cosivit [1].
Orlandi tantum gradant, et gesta Rinaldi ;
Namque animum guerris faciebat talibus altum.

(*Gosae lib. III*, fol. 21 v°).

Quant aux chiffres singulièrement précis dont Rabelais, comme dans l'extrait ci-dessus, aime à émailler ses descriptions [2], ils se rencontrent, avec la même intention comique, chez Folengo.

C'est ainsi que Merlin Cocai s'adressant à Balde

1. C'est ce vers qui a servi de matière au fastidieux chapitre « Comment Grandgousier cogneut l'esprit merveilleux de Gargantua à l'invention d'un torchecul ». (I, 13).

2. M. Stapfer remarque très justement, à ce propos : « Si l'on a de l'attention » enseigne Buffon, professeur de gravité et de style noble « à ne nommer les choses que par les termes les plus généraux, le style aura de la noblesse. » L'*humour* comique, ennemi de la noblesse et de la gravité du style, évite au contraire avec soin les termes généraux. Il précise, détaille, mesure, compte et pèse tout très minutieusement ; car les chiffres exacts, les indications circonstanciées, en communiquant au récit une vraisemblance spécieuse qui ne peut pas, dans un sujet fantastique, être prise au sérieux, fournissent un aliment à la gaieté... » *Rabelais*, p. 413, Stapfer a réuni une série d'exemples tirés du *Gargantua* et du *Pantagruel*, il suffit d'y renvoyer. *Ibid.*, pp. 377, 413-414. Cf. également l'APPENDICE, n° 1 du présent volume.

et à ses compagnons dans l'atelier des forgerons de l'enfer, leur dit :

> ..... Bene nunc veniatis amici,
> Sunt anni centum, sex menses, octoque giorni,
> Quattordesque horae quod ego Merlinus in istis
> Vos attendo busis terrae, grottisque Diabli.
>
> (Boselliana. *Stryacis lib. II*, fol. 191).

Peut-être y a-t-il là une allusion moqueuse de Folengo aux mentions particulièrement minutieuses qu'on relève dans de nombreux documents du temps ; telle, par exemple, celle de son illustre confrère Jean Trithème, également bénédictin, qui, dans sa biographie, déclare être né à Trittenheim, près de Trèves, le 1er février 1462, *hora undecima, minuto fere tricesimo*. Cf. ses *Annales Hirsaugienses* (Saint-Gall, 1690, in-fol.), t. II, p. 450; et mon édition des *Epistole et orationes Gaguini*, t. II, p. 351, n. 1. — Et cette autre de Louise de Savoie : « Le seigneur d'Alenson sortit du cloistre maternel pour commencer mortelle vie l'an 1489 le 2. jour de septembre a 7. heures 19. minutes avant midy ». *Journal de Louyse de Savoie*, dans GUICHENON, *Histoire généalogique de la royale Maison de Savoie* (Lyon, 1622, in-fol.), t. II, p. 461.

GARGANTUA, I, 23.

La seconde partie de ce chapitre : *Comment Gargantua fut institué par Ponocrates en telle discipline, qu'il ne perdoit heure du jour*, a son pendant dans le passage relatif à l'éducation du jeune Baldo et d'Orlandino.

« Ce fait, issoient hors leur hostel : avec eux un jeune gentilhomme de Touraine, nommé l'escuyer Gymnaste, lequel luy monstroit l'art de chevalerie... Un autre jour, s'exerçoit à la hache... Puis bransloit la picque, sacquoit de l'epée à deux mains... Couroit le cerf, le chevreuil, l'ours, le daim, le sanglier, le lievre, la perdrix, le faisant, l'otarde. Jouait à la grosse balle, et la faisoit bondir en l'air... Luctoit, couroit, saultoit,... d'un sault perçoit un fossé, volloit sus une haye, montoit six pas encontre une muraille, et rampoit en ceste façon à une fenestre de la hauteur d'une lance.

Nageoit en profonde eau, à l'endroit, à l'envers, de costé, de tout le corps, des pieds seuls, une main en l'air... Issant de l'eau roidement, montoit encontre la montagne, et devalloit aussi franchement ; gravoit es arbres comme un chat, saultoit de l'une en l'autre comme un escurieux... Jettoit le dard, la barre, la pierre, la javeline, l'espieu, la halebarde, enfonçoit l'arc, bandoit es

reins les fortes arbalestes de passe, visoit de l'arquebouse à l'œil, affeustoit le canon, tiroit à la butte, au papeguay, du bas en mont, d'amont en val, devant, de costé, en arriere, comme les Parthes... »

IL BALDO, *macc. II* (t. I, p. 90).

Ergo puer Baldus, scrimandi quicquid in arte
Discitur, imparat, nullam sparando fadigam.
Armigerum puerum sic sic Augustus amabat,
Quod scrimare fuit deinceps tantumodo secum
Visus, ovans quanta se dextritudine cunctis
Sortibus armorum, quamvis sit puttus, adaptet.
Nulla fadiga fuit broccheri discere normam,
Quem modo cum spadae manico tichitare videbas,
Quem modo cum lama solum scrimando, culabat.
Mox targam, et spadam, mox hastam, moxque gianettam,
Mox roncam, qua spalla fuit truncata cuidam.
Post haec, grata fuit manuum spadazza, duarum,
Quam manegiando, levem scorzam parebat habere.
Talibus ardebat rebus tantumodo Baldus.
Incepit sed mox aetatem intrare virilem.
.....
Nil illum spadae, nil quaelibet arma spaventant
.....
Leggiadria suos fervebat tanta per artus,
Ut quaecumque potest fieri saltatio per nos
Humanos, agili motu fiebat ab illo.
Humanos quid ego dicam ? sub pondere ferri,
Scilicet armorum, aequabat saltando leones.

ORLANDINO, *cap. VII*, st. 22, 23.

22 Vive sett'anni, e dodici ne mostra.
Tanto compiuto va di forze e membra :
Gambe da salti, ed omeri da giostra,
Donde natura ad Ettore l'assembra ;
Porta gran pesi, e' n qualche muro giostra,
Urta, fracassa, rompe, quassa, e smembra :
Orsi, leoni, tigri non paventa,
Ma contra loro intrepido s'avventa.

23 Folgori, venti, pioggie, caldo e gelo
Non pon far sì, ch'egli di lor si cure ;
Dorme di notte sotto aperto cielo,
Non su le frondi, ma su pietre dure;
Bruno, nervoso, e'n capo ha ricchio' l pelo
Co'piedi e mani, ove convien, s'indure,
Per l'andar scalzo, e maneggiar bastoni,
La carne in calli, e 'n scarpe de' pedoni [1].

1. Ce sont les seuls rapprochements, semble-t-il, que l'on puisse faire entre l'éducation physique de Gargantua et de Pantagruel et celle de Baldo. Car, pour ce qui est de la culture intellectuelle, il n'y a pas lieu de la chercher dans l'œuvre de Folengo. Bien qu'il y ait de nombreux côtés originaux dans le plan d'éducation de Rabelais, on relève toutefois une part importante d'influence qu'ont eue sur son esprit les méthodes appliquées dans la Péninsule, et qu'il connaissait par ses écrivains ou pour les avoir vu pratiquer. Mais ce sujet sortant du cadre de cette notice, je renvoie à l'étude de M. Pietro Toldo qui l'a traité avec détail, dans *L'arte italiana nell' opera di Francesco Rabelais*, pp. 115 et sqq. (cf. également ci-dessus, pp. 29 et sqq., et notes).

GARGANTUA, I, 27.

Deux passages du chap. 27 peuvent être rapprochés du *Baldo*. C'est d'abord le personnage de frère Jean des Entommeures, puis l'épisode de la déroute des assaillants du clos de Seuillé.

« En l'abbaye estoit pour lors un moine claustrier nommé frere Jean des Entommeures, jeune, gallant, frisque, de hait, bien à dextre, hardy, adventureux, deliberé, haut, maigre, bien fendu de gueule, bien advantagé en nez, beau despecheur d'heures, beau desbrideur de messes, beau descroteur de vigiles; pour tout dire, un vray moine si onques en fut, depuis que le monde moinant moina de moinerie; au reste, clerc jusques es dents en matiere de breviaire. »

Cette charmante et complète évocation de frère Jean rappelle un passage de la sanglante satire de prè Jacopino par Folengo.

IL BALDO. *Mac. VII* (t. I, p. 189).

Jugiter is missam foggia dicebat in una,
Nec crucis in fronte signum formare sciebat.
Inter *Confiteor* parvum discrimen et *Amen*
Semper erat, jam jam meditans adjungere finem.
Incipiebat enim nec adhuc : *In nomine Patris*,
Quod tribus in saltibus veniebat ad *Itemisestum*.
In medio missae, faciebat quando *Memento*,

Ad rostum positam meditabat semper ad ocam,
Sollicitus nimium si gatta comederit illam,
Aut oblitus erat spumam summare pignattae ;
Terque quaterque die missam celebrasset in uno,
Dum tamen offertam posset brancare maniplo [1]...

GARGANTUA, I, 27.

Dans la lutte homérique que soutient frère Jean contre les assaillants du clos de l'abbaye, Rabelais le dépeint faisant de ces derniers un sanglant massacre : « Croyez, dit-il, que c'estoit le plus horrible spectacle qu'on vist oncques. »

« Si quelqu'un de sa vieille cognoissance lui crioit, Ha, frere Jean, mon amy, frere Jean, je me rends ; il t'est, disoit-il, bien force ; mais ensemble tu rendras l'ame à tous les diables. Et soudain luy donnoit dronos. Et si personne tant fust espris de temerité qu'il luy voulust resister en face, là mons-

1. GARGANTUA, I, 41. « A quel usage, dist Gargantua, dictes vous ces belles heures ? A l'usage, dist le moine, de Fecan, à trois pseaumes et trois leçons, ou rien du tout qui ne veult. Jamais je ne m'assubjectis à heures, les heures sont faites pour l'homme, et non l'homme pour les heures. Pourtant je fais des miennes à guise d'estrivieres, je les raccourcis et allonge quand bon me semble. » C'est là une idée similaire à celle développée ci-dessus, sans qu'il en résulte un rapprochement à établir avec le texte de Folengo. D'ailleurs, comme on l'a déjà remarqué, le type de frère Jean est une création géniale de Rabelais, et qui n'a d'analogie, semble-t-il, dans aucune littérature.

troit il la force de ses muscles ; car il leur transperçoit la poitrine par le mediastine et par le cœur : à d'autres, donnant sus la faulte des costes, leur subvertissoit l'estomac, et mouroient soudainement : es autres tant fierement frappoit par le nombril, qu'il leur faisoit sortir les tripes ; es autres, parmi les couillons, perçoit le boyau cullier [1]. »

Dans cette description, Rabelais s'est rappelé l'épisode de Baldo se défendant d'estoc et de taille contre les diables acharnés à sa perte. Ce passage ne figure que dans la *Cipadense* et la *Boselliana*, ainsi que dans les éditions de Vigaso Cocaio :

... Barbarizza subit magno forcone paratus,
Et forconadam toto conamine lassat.
Baldus vero manu manca piat illico forcam ;

1. Ce qui, dans une certaine mesure, pourrait diminuer le mérite de frère Jean, c'est que, comme l'*Orlando* d'Arioste, il était invulnérable. Dans la rencontre avec les gens de Picrochole, le moine s'écrie : « Chocquons, diables, chocquons. Ce que entendant les ennemis, pensoient certainement que fussent vrais diables : dont commencerent fuir à bride avallée, excepté Tiravant, lequel coucha sa lance en l'arrest, et en ferut à toute oultrance le moine au milieu de la poictrine ; *mais, rencontrant le froc horrifique, rebouscha par le fer, comme si vous frappiez d'une petite bougie contre une enclume.* Adonc le moine, avec son baston de croix, luy donna entre col et collet sur l'os acromion, si rudement qu'il l'estonna, et fit perdre tout sens et mouvement ; et tomba es pieds du cheval » (*Gargantua*, I, 43).

Dumque piat, stringitque, spezzatque ladiniter illam,
Atque tut an trattum callat sua dextra roversum,
Cinquinumque facit naso, largumque silaccum.
Uriel et Futiel scampant, quos Baldus atrigat ;
Namque manudritto sine gambis ambo caminant.
Farfarellus eos cito vendicare parechiat,
Rampinoque suo barronem taccat in helmo,
Strassinare putans illum, seu tollere pesum.
Baldus ei rotulat versus ventricula punctam
Quae per vergognas de pisso ad stercora passat.

(*Boselliana*, Tognae IIII, fol. 163 v°-164 [1].)

Le traducteur anonyme français a bien vu le rapprochement que présentaient les deux textes, en particulier le trait final qu'il a rendu dans des termes presque identiques à ceux employés par Rabelais :

« Balde luy donne une estoccade à travers le ventre, laquelle, passant outre la vessie, alla respondre jusques au boiau culier. » *Hist. maccaronique de Merlin Coccaie, prototype de Rabelais* (Paris, 1859, in-18), p. 327.

La défense du clos de l'abbaye par Jean des Entommeures évoque un passage d'*Orlandino* et deux autres du *Baldo*.

1. Le texte de ce passage est identique dans les éditions de Vigaso Cocaio, sauf que le mot *ventricula* est remplacé par *ventralia* (Venise, 1552, fol. 154; Venise, 1561, lib. XIX, fol. 216 v°-217 : plus une variante dans la graphie de deux mots).

« Ce disant, mit bas son grand habit, et se saisit du baston de la croix, qui estoit de cœur de cormier, long comme une lance, rond à plein poing, et quelque peu semé de fleurs de lys toutes presque effacées. Ainsi sortit en beau sayon, mit son froc en escharpe, et de son baston de la croix donna si brusquement sus les ennemis, qui sans ordre ny enseigne, ny trompette, ny tabourin, parmi le clos vendangeoient..... Il chocqua donc si roidement sus eux, sans dire gare, qu'il les renversoit comme porcs, frappant à tors et à travers à la vieille escrime. Es uns escarbouilloit la cervelle, es autres rompoit bras et jambes, es autres deslochoit les spondiles du coul, es autres demolloit les reins, avalloit le nez, poschoit les yeulx, fendoit les mandibules, enfoncoit les dents en la gueulle, descroulloit les omoplates, sphaceloit les greves, desgondoit les ischies, debezilloit les faucilles.

Si quelqu'un se vouloit cacher entre les seps plus espes, à iceluy froissoit toute l'areste du dos, et l'esrenoit comme un chien.

Si aucun sauver se vouloit en fuyant, à iceluy faisoit voler la teste en pieces par la commissure lambdoide. Si quelqu'un gravoit en un arbre, pensant y estre en seureté, iceluy de son baston empaloit par le fondement. Si quelqu'un de sa vieille cognoissance luy crioit : Ha, frere Jean mon amy, frere Jean, je me rends ; Il t'est disoit-il, bien

force; mais ensemble tu rendras l'ame à tous les diables. Et soudain luy donnoit dronos. Et si personne tant fut espris de temerité qu'il luy voulust resister en face, là monstroit il la force de ses muscles; car il leur transperçoit la poictrine par le mediatine et par le cœur; à d'autres, donnant sus la faulte des costes, leur subvertissoit l'estomac, et mouroient soudainement : es autres tant fierement frappoit par le nombril, qu'il leur faisoit sortir les tripes; es autres, parmy les couillons, perçoit le boyau cullier [1]. Croyez que c'estoit le plus horrible spectacle qu'on vit oncques.

Les uns crioient Sainte Barbe; les autres, Saint George; les autres Sainte Nytouche; les autres, Nostre Dame de Cunault, de Laurette, de Bonnes Nouvelles, de la Lenou, de Riviere. Les uns se vouoient à Saint Jacques, le autres au saint suaire de Chambery [2]... »

ORLANDINO, *V*, 31, 32.

XXX Poscia ferir Bernardo non s'arresta,
Fendendolo dal capo fin al petto,
E vibra una stoccata così presta,
Ch'a Dudo passa il ventre, e ad Ugoletto.
A un altro fa due parti della testa,
A un altro un braccio, a un alio taglia netto
Dal busto il capo, e molti alla cintura
Tronca, se pasta fusse l'armatura.

1. Cf. ci-dessus, p. 196, n. 1.
2. Cf. ci-dessus, p. 123 et n. 1.

XXXII Più di mille n'ha morto, e gli altri caccia
E taglia, e tronca, e crudelmente svena;
Volano gli elmi con le teste e braccia
Mentre punte, fendenti, e scarsi mena...

Il s'agit de Milon, l'amant de Berthe, qui dans une rixe terrible tient tête, tout seul (comme frère Jean) à tous les Mayençais (cf. strophes XXV et sqq.). On peut rapprocher de ce passage le combat de Baldo contre les sbires du consul de Cipada.

IL BALDO. *Mac. III* (Portioli, t. I, p. 114).

Ne Baldus fugeret sequitur sbirraia repente,
Qui se convertens agitat stizzose tracagnum;
Rumpit ibi spallas, cervellos, brachia, gambas,
Hastarumque facit truncos volitare per altum
Tegmen palazzi, tich tach bastone sonante.
Per medium turbae saltat, menatque fracassum.

Une deuxième rencontre de Baldo avec les sbires, lorsqu'il a été dénoncé par l'hôtelier, prête également à un rapprochement avec le texte de Rabelais :

IL BALDO. *Mac. X* (Portioli, t. I, p. 244).

...Incipit en tanto crudelem quippe macellum,
Quantum non fecit sub Roncisvalle Rinaldus.
Tu nisi per celsum palazzi monca solarum
Brachia cernebas, testas, gambasque volare...

Dans la *Cipadense*, la scène est modifiée. Baldo, assailli dans l'hôtellerie, se défend avec courage.

Une partie de la muraille s'écroule ; il tombe dans les décombres. On se jette sur lui pour l'assommer. Il parvient toutefois à se dégager, mais en cherchant à arracher sa pique retenue par les pierres, il ne retire que la hampe[1]. Il s'en saisit à deux mains, et tombe sur ses asssaillants :

Stringitur ambobus tamen hastae pertica pugnis,
Illeque per medios se gittat in uno.
Hic spezzat scudos, maias sfrantummat ; apertam
Quisque viam lassat, voltans calcanea fronti...
(Boselliana, *Mafelinae*, *lib. I*, fol. 94 v°.)

Tandis que Baldo, devant l'attaque de son navire par les pirates s'est jeté sur l'une de leurs galères et fait un carnage de ses ennemis, Liron, leur chef, s'empare du navire de Baldo, et massacre tous ceux qui s'opposent à ses coups.

Il Baldo. *Mac. XV* (p. 23).

Possanzam sed non basto cantare Lironis,
In qua parte suas dat fruges, stigmata parent ;
Sanguinolenta ruit, carnes alebarda stajezat ;
Confugiunt omnes, ac post sua terga budellas,
Pulmones, milzas, fumantia viscera linquunt.
Nil nisi sentitur stridor, fremitusque morentum,
Horrendae voces cœlum pietate moventes.
Alter clamabat Christum, sanctumque Nicolam,
Alter Appollinum, Trivigantem vel Macomettum.
Non fuit auditus, postquam stant sidera cœlo,
Tam grandis strepitus, rumor, sonitusque boaxans.

1. Le « vouge » comme dit Rabelais, I, 25.

A noter encore, dans ce chapitre de Rabelais, le jeu de mots suivant qui était courant à cette époque.

« Lors dist le prieur claustral : Que fera cest ivrogne icy ? qu'on me le mene en prison. Troubler ainsi le service divin ! Mais, dist le moine, le service du vin faisons tant qu'il ne soit troublé [1]... »

De même, dans *Orlandino*, le gouverneur dit au gros prieur, au « beato Griffarosto » (8, 1) :

Cap. VIII, st. 38.

Ma perchè sete un spirito de vino... ;

et faisant allusion à la bibliothèque du bon religieux, laquelle n'avait rien de commun avec celle de Cosme ou de Laurent de Médicis, car les manuscrits étaient remplacés, sur les tablettes, par des vins, des liqueurs, des pâtés, des jambons et autres victuailles spirituelles [2], il ajoute :

1. De même dans le *Prologue du Livre III* : « Vous item, n'estes jeunes. Qui est qualité competente pour en vin, non en vain, ains plus que physicalement philosopher... »

2. Cette citation rappelle un passage du *Livre III, chap. 20* où est exposée « la cabale monastique en matière de bœuf salé ». « Ces choses faites [les bons peres en religion] devotement se transportoient en la sainte chapelle (ainsi estoit en leurs rebus nommée la cuisine claustrale) et devotement sollicitoient que des lors fut au feu le bœuf mis pour le desjeuner des religieux freres de Nostre Seigneur.... »

(*Cap. VIII, st. 46.*)

Ne Cosmo, ne Lorenzo Fiorentino
De' Medici mai fece libraria
Simil a questa, ove 'l spirito de vino
Tenea libri assai di teologia...

GARGANTUA, I, 36.

« Ponocratres l'advisa que n'estoient autres mousches que les coups d'artillerie que l'on tiroit du chasteau. Alors chocqua de son grand arbre contre le chasteau, et à grands coups abatit et tours et forteresses, et ruina tout par terre ... »

Ailleurs, Pantagruel « prist le mast de leur navire en sa main comme un bourdon » (II, 28).

Le roman de Rabelais qui n'est, en somme, que l'histoire de trois géants, Grandgousier, Gargantua et Pantagruel a pu prendre sa source en Italie et dériver immédiatement du *Baldo* de Folengo. Jacob Burckhardt, dont le jugement sur Rabelais est sujet à tant de réserves, ne serait pas éloigné de le croire (*La civilisation en Italie au temps de la Renaissance*, trad. Schmitt, Paris, 1885, in-8°, t. II, p. 192 et n. 2; ainsi que Toldo, *L'arte italiana...*, pp. 110-111); mais il ne faut pas oublier qu'en France le nom de Gargantua se lie aux plus anciennes légendes, se retrouve en maints endroits

associé à des souvenirs locaux, et fait partie intégrante de traditions nationales, comme l'a établi Sébillot dans son remarquable ouvrage *Gargantua dans les traditions populaires,* Paris, 1883, in-8°.

GARGANTUA, I, 40.

Dans sa célèbre description du moine (j'entends de ces ocieux moines), Rabelais s'est inspiré de ses souvenirs personnels, mais aussi d'Érasme (cf. ci-dessus, p. 43) et de Folengo. Dans l'impossibilité de donner la très longue description des mœurs monachales stigmatisées par celui-ci, je citerai un passage de l'invective de Cingar contre les moines qui avaient volé Chiarina, la vache du paysan Zambello.

IL BALDO. *Mac. VII* (t. I, p. 185).

Tunc quia promptus erat, fratres cito judicat esse
Illos qui renegant tonsuram mille fiatas.
Attamen, ut facimus laici nos saepe, malorum
Religiosorum culpa mordebat honorem,
Sanctorumque decus patrum, moresque bonorum.
Quo diavol, ait, tanti venere capuzzi[1] ?
Nil nisi per mundum video portare capuzzos.
Quisquam vult fieri frater, vult quisque capuzzum.

1. Le vers « Quo diavol » et ceux qui suivent sont comme la matière des chapitres de « *l'Isle Sonnate* » (V, 1 et sqq.), et particulièrement celle d'un passage du chapitre IV du liv. V, qui sera mentionné à sa place.

Postquam giocarunt nummos, tascasque vodarunt,
Postquam pane caret cophinum, celaria vino,
In fratres properant, datur his extemplo capuzzus.
Undique sunt isti fratres, istique capuzzi.
Qui sint nescimus ; discernere nemo valeret
Tantas vestitum foggias, tantosve colores.
Sunt pars turchini, pars nigri, parsque morelli,
Pars albi, russi, pars gialdi, parsque bretini.
Ipsorum tanta est equidem variatio fratrum,
Quod non discerno Bernardum de Benedicto.
Quantae stant cœlo stellae, fojamina sylvis,
Tantae sunt fratrum normae, tantique capuzzi.
Si per iter vado telluris, cerno capuzzos ;
Si per iter pelagi, non mancum cerno capuzzos ;
Quando per armatos eo campos, cerno capuzzos ;
Sive forum subeo, seu barcam, sive tabernam,
Protinus ante oculos aliquem mihi cerno capuzzum.
Nil nisi per stradas video discurrere fratres.
Nonne satis bastat sapientis regula Christi ?
Istorum fratrum cumulus jam tantus olevit,
Quod sine soldatis christianica turba manebit.
Non erit aequoreis qui remum ducat in undis.
Non qui martellet ferrum, vel mantice foghet... [1].

GARGANTUA, I, 45.

Aux « bonnes paroles » de Grandgousier aux pèlerins, relatives à l'invocation des saints, et qui ont été reproduites précédemment (cf. plus haut,

1. Cf. à la suite, l'alphabet de prè Jacopino, pp. 187 et sqq., et la célèbre description du couvent de la Motella, pp. 191 et sqq. On relève quelques rares variantes, sans importance, dans la Boselliana (*Cominae*, liv. III, fol. 71).

p. 49) on peut rapprocher ce remarquable passage d'*Orlandino*.

Cap. VI, st. 41, 42 (prière de Berta).

XLI Da te ricorro, non a Piero, o Andrea,
Che altrui mezzo non mi fa mistero :
Ben tengo a mente, che la Cananea
Non supplicò ne a Giacomo, ne Piero.
A te, somma bontà, sol si credea,
Cos'io sol di te sol, non d'altro spero.
Tu sai quel che mi è sano, over noioso,
Fa tu, Signor, ch'altri pregar non oso.

XLII Ne insieme voglio errar col volgo sciocco,
Di soperstizia colmo e di mattezza ;
Che fa soi voti ad un Gotardo, e Rocco,
E più di te, non so, qual Bovo apprezza,
Mercè ch'un fraticello, al dio Molocco
Sacrificante spesso, con destrezza
Fa che tua madre su nel ciel regina
Gli copre il sacrificio di rapina[1].

PANTAGRUEL, II. *Prologue de l'auteur*.

« Trouvez moy livre, en quelque langue, en quelque faculté et science que ce soit, qui ait telles vertus, proprietés et prerogatives; et je payeray chopine de tripes... »

1. Les trois stances (XLIII-XLV) qui suivent sont le développement de la même idée. Dans la dernière (XLV), les vers relatifs à la vente des indulgences peuvent être rapprochés de l'extrait de Michel Menot cité plus haut, p. 17.

Cette allusion aux « grandes et inestimables chroniques de l'énorme geant Gargantua » rappelle, comme l'a d'ailleurs remarqué M. Alessandro Luzio [1], un passage de l'[*Epistola*] *magistri Aquarii Lodole ad illustrem dominum Pasarinum Scarduarum comitem, de vita et moribus Merlini Cocaii et de inventione hujus voluminis.*

Aquario Lodola (pseudonyme de Teofilo Folengo) se plaît à exalter les mérites et les vertus des *Maccheroniche* qu'il venait, disait-il, de découvrir.

« En itaque, Serenissime princeps, tibi modum reperitionis hujus voluminis diffuse spianavimus nec me id somniasse putato, quandoquidem plurimos tibi adducere possum testes, maxime coherbolattos meos. Infantasticabile vero nostri poetae sentimentum jam menses pene septem adeo sforzatus sum distorthiare vel magis crevellare, quod meum ingenium quasi (velut aiunt) de birlo cascavit. Singula tamen brancatissime ad ultimum attacavi, tantam philosophiae, astronomiae, cosmographiae, musicae, nigromantiae, phisicae, alchimiae, sparpagnationem et doctrinam maravigliatus, ut nihil Pytagoram, nihil Platonem, Ptolomeum, Boetium, Zoroastrum, Avicennam, Geber fuisse judicatum est. Praeterea grandiloquicitationem, sermonisque pinguedinem masticantes, Ciceroni, Vergilioque incagare praesu-

1. *Studi Folenghiani*, p. 48.

mimus. Nonne quandam parlandi bravariam et altezzam sua demonstrant carmina ? ..... Si moralitatem laudabilesque autoritates optas, quid Juvenalem, Horatium, Terentiumque scartabellare bisognat ? Audi Merlinum nostrum.... Denique totum volumen retrovabis... » (*Toscolana*, 1521, fol. 7 v°).

PANTAGRUEL, II, 1.

Comme il a déjà été dit (cf. plus haut, p. 167). Rabelais, dans ce chapitre mentionne Folengo.

« Morgan... qui engendra Fracassus, duquel a escrit Merlin Coccaye ... »

Fracasso n'est pas sans présenter quelque analogie avec Gargantua qui rappelle sa taille, sa force, son appétit formidable et aussi sa bonhomie (pour ses amis, du moins, et ses partisans). Voici le portrait qu'en trace Folengo, dont les deux premier vers se rapportent immédiatement au texte de Rabelais.

IL BALDO. *Mac. XI* (t. I, pp. 95-96).

Primus erat quidam Fracassus prole gigantis,
Cujus stirps olim Morganto venit ab illo,
Qui bachiocconem campanae[1] ferre solebat,

1. A rapprocher ce trait du liv. I, chap. XVII. « Comment Gargantua paya sa bien venue es Parisiens, et comment il prit les grosses cloches de l'église Nostre Dame. »

Cum quo mille hominum colpo stracasset in uno.
Ipse Fracassus erat, sicut Morgantus, homonus,
Terribilisque gigas Baldoque in cuncta fidelis.
Cujus longa fuit, certe non dico bosiam,
Per bellum punctum, cubitos statura quaranta.
Grossilitate staro major sua testa videtur,
Intraret boccam medius manzolus opertam.....
Nunquam Fracasso visa est plus magna columna,
Nunquam Fracasso visum est plus grande pilastrum[1]....
Fert bastonazzum duro de robore factum,
Cui centum lammas azzali ponere fecit,
Cum quo sfrantumat, turres, palatias roccas[2].
Totum, cum coenat, mangiat sua bocca vedellum.
Vix implent uterum panes octanta vodatum.
Una suum excusat de vino zerla bicherum....
Cum manibus streppat quercus, altasque pioppas,
Ac si fortificam vellet streppare civollam.
Tanto cum strepitu vadit, tantoque furore,
Tota sub ipsius pedibus quod terra movetur;
Dispositus caro pro Baldo tradere vitam.

PANTAGRUEL, II, 2.

De même que Badebec, femme de Gargantua, meurt en donnant le jour à Pantagruel, ainsi Baldouine, femme de Guy, expire en mettant au monde Baldo (rédaction de 1521). Cf. le passage de Folengo, cité ci-dessus.

1. A rapprocher du liv. I, chap. IX.
2. Ce vers rappelle la destruction du château du Gué de Vède par Gargantua. (I, 36.)

PANTAGRUEL, II, 3.

« Du dueil que mena Gargantua de la mort de sa femme Badebec. » Les réflexions de Gargantua pour se consoler et se donner du cœur, rappellent les condoléances hypocrites de Cingar à Tognazzo qui a perdu également sa femme.

« ... Ma femme est morte, et bien : par Dieu (DA JURANDI), je ne la resusciteray pas par mes pleurs : elle est bien, elle est en paradis pour le moins, si mieulx n'est : elle prie Dieu pour nous, elle est bien heureuse, elle ne se soucie plus de nos miseres et calamités : autant nous en pend à l'œil. Dieu gard le demourant ! Il me fault penser d'en trouver une autre. »

IL BALDO. *Mac. IV* (Portioli, t. I, p. 136).

Cingar vix simulat crepanti pectore risum.
Est verum, dixit, quod talem perdere femmam,
Debere ungis propriis graffiare mascellas,
Nam tua tota domus vadit sottosora, quod illa
Instrumentorum fuit una magistra tuorum.
Sed moruit; quid nam magis ultra flere bisognat ?
Sume aliam, quae te scaldet, Tognazze, morosam...

Le passage, sauf le second vers, est identique dans la *Cipadense* (Boselliana, *Cominae lib. I*, fol. 53).

PANTAGRUEL, II, 4. — (*De l'enfance de Pantagruel*).

« ... C'estoit chose difficile à croire comment il creut en corps et en force en peu de temps. Et n'estoit rien de Hercules, qui estant au berceau tua les deux serpens : car lesdits serpens estoient bien petits et fragiles. Mais Pantagruel estant encores au berceau, fit cas bien espouventables... » (Suit une série d'exemples horrifiques.)

PANTAGRUEL, II, 5.

« Ainsi croissoit Pantagruel de jour en jour, et profitoit à veue d'œil, dont son pere s'esjouissoit par affection naturelle... »

IL BALDO. *Mac. I* (t. I, p. 79).

Hic puer, horrendum fatu! nascendo tenebat
Clavatos pugnos, oculosque rotabat apertos,
Ac sbigottibat scura cum fronte comadres,
Plangere quem nusquam viderunt more putini[1].

1. Le rapprochement entre Rabelais et Folengo ne s'impose que d'une façon générale, car il semble bien que Rabelais soit allé prendre ailleurs son inspiration. Liseur infatigable, et curieux de poésies macaroniques, c'est à un des prédécesseurs de Folengo qu'il est allé demander quelques traits pour la peinture de son jeune héros. Dans un ouvrage qui eut un grand succès lorsqu'il parut, le *Nobile Vigonce opus*, œuvre de Tifi degli Odasi, et qui a été réimprimé de nos jours d'abord par Octave Delepierre (*Macaronéana Andra overum*,

PANTAGRUEL, II, 7.

Dans ce chapitre où il est traité *des beaux livres de la librairie de Saint Victor*, et où les formes macaroniques abondent dans l'intitulé des ouvrages, il est question du :

Merlinus Coccaius de patria diabolorum,

réminiscence d'un passage de la lettre déjà mentionnée d'Aquario Lodola.

Celui-ci ayant rapporté les inscriptions mises sur les tombeaux, continue en ces termes :

« His itaque fantasticanter animadversis, hujus nostri vatis Merlini aliquod querebamus indicium.

nouveaux mélanges de littérature macaronique, Londres, 1862, in-8°, pp. 14-25) ; puis par Tosi (*Maccheronee di cinque poeti italiani del secolo XV*, Milan, 1864 — vol. XXIV de la *Biblioteca rara Daelli*) ; enfin par M. Giovanni Zannoni dans son ouvrage *I precursori di Merlin Cocai* (Città di Castello, 1888, in-8°). Il y a vraisemblablement plus qu'une coïncidence entre le passage de Rabelais et cet extrait du *De moribus Viconce*. M. Zannoni a relevé l'analogie, mais il observe que « Francesco Rabelais, come conobbe il poema del Folengo, così senza dubbio non conobbe i poemetti dei precursori di lui » (p. 128, n. 1). Le passage suivant semblerait établir le contraire :

Vix fuerat natus miracula magna Vigonsa
Parvulus in cuna fecit signumque mirandum,
Unde habuit magnam genitor sine fine speranzam.
Namque rufioli portante massara catinum
(Sive rufioli fuerant sive illae lasagnae)
Vix geminos menses habebat, de ventre venutus,

Qui de stanciis diabolorum tres[1] libros composuerat. »

Tout le chapitre VI, du reste, se ressent de cette épître, comme l'a démontré Alessandro Luzio dans ses suggestives études sur Folengo.

Il serait fastidieux de reproduire tout ce chapitre; quelques exemples typiques suffiront.

« .....

Bragueta juris.

Pantoufla decretorum.

Decretum universatis Parisiensis super gorgiasitate muliercularum, ad placitum.

Ars honeste petandi in societate, per M. Ortuinum.

Tartaretus, de modo cacandi.

Alzavit gaudens testam manusque tetendit,
Et dextra platinam cepit levaque massaram,
Qualiter in cunis geminos Tyrintius angues.
Hinc processerant vitae portenta lecarde,
Hinc pater accepit magnam de nato legrezam...

(O. Delepierre, pp. 16-17 ; Zannoni, p. 128, n. 1.)

Sur Tifi degli Odasi, l'auteur présumé du poème d'où est tiré ce passage, cf. l'étude de M. Vittorio Rossi, *Di un poeta maccheronico e di alcune sue rime italiane*, dans la *Giornale storico della letteratura italiana*, t. XI (1888), et t. XII (même année), pp. 433 et sqq. (article mentionné précédemment, p. 164, n. 1).

1. Il y a dans le texte « quinque » (fol. 6 v°) qui, à l'errata, est corrigé par « tres » fol. M. Mii (Édit. de Venise, 1521, in-12).

Maioris, de modo faciendi boudinos.

M. n. Rostocostojambedanesse, de moustarda post prandium servienda, lib. quatuordecim, apostillati per M. Vaurrillonis..

Cullebutatorium confratriarum, incerto autore.

Antipericatametanaparbeugedamphicribrationes merdicantium... »

Pour les autres ouvrages dont le nombre atteint 142, il convient de renvoyer au texte de Rabelais.

Le chapitre se termine par ce paragraphe :

« Desquelz aucuns sont jà imprimés et les autres on imprime maintenant en ceste noble ville de Tubinge. »

Après avoir raconté la découverte des *Maccheroniche,* Aquario Lodola ajoute :

« Erat autem inter alia volumina liber aliis maior, de universis rebus naturalibus tractans, non forsitan inferior Aristotelicis Platonicisque sothiezzis. Erat insuper alter de supernaturalibus, multis in argumentis Platoni contrarius. Erat volumen de striis et striabus, et hic non pocum contrariabat dominicinis fratribus. Erat liber intitulatus Bariuth, alter Transbarach, alter Rabaioth, alter Sgnirifot, alter Scarcacol, alter Cracricon, alter Striblasel, alter Argnaficoticon, alter Schin-

phoniapeliticoticon [1], et plures alii quos de mei memoria cascavisse doleo, qui tractabant de fantasiis et argutiis et galantariis tam iocundis, quod homines forsitan aloqui non esset besognosum, scio quod dico quando dico favam. Inter alios hoc magnum volumen de gestis et facendis Baldi recatatum fuit, quod in quandam capsettam una cum faceto libello intitulato *Moschea* et *Zanitonella* governavimus, multa insuper epigrammata et epistolas non ante stampatas... » (Fol. 6 v°).

Mais comment expliquer, autrement que le fait Paul Lacroix, la présence de Merlin Cocai, que Rabelais aimait et estimait, au milieu de ces ouvrages scolastiques, de ces *foetidissimae latrinae*, comme devait les appeler Théodore de Bèze dans sa fameuse lettre au président Lizet [2] ? « Rabelais,

1. Ces noms rappellent ceux des géants dont est descendu Pantagruel, tels que Chalbroth, Sarabroth, Faribroth, Nembroth, etc. (II, 1). Ailleurs, Rabelais fait intervenir « le bon Dieu *Sabaoth* (c'est-à-dire des armées) » (III, *Prologue*). Nembroth est cité dans la XXe macaronée :

Hunc portare gigas Nembroth certando solebat

(T. II, p. 123.)

2. « Denique quod allegatis Damascenum, Alexandrum de Hallis, Thomam, Bonaventuram et Scotum, ipsi dicunt quod tu es bene dignus cum monachis tuis, qui consumas vitam tuam in istis foetidissimis latrinis, quibus est plena Bibliotheca Sancti Victoris, sicut porcus in luto, quod tu es... » *Epistola Magistri Benedicti Passavantii*, à la suite des *Epistolae obscurorum virorum* (Londres, 1742, in-8°), pp. 324-325.

dit Lacroix, a voulu peut-être caractériser les méchancetés que le pauvre Coccaie avait eu à subir de la part de ses confrères, en rappelant que ce poète macaronique avait composé un traité spécial sur la patrie des diables [1]. »

PANTAGRUEL, II, 11.

Aux insanités plaisantes et inintelligibles débitées par le seigneur de Baisecul plaidant devant Pantagruel, celui-ci l'arrête gravement pour lui dire :

« Tout beau, mon amy, tout beau, parlez à traict et sans cholere. J'entends le cas ; poursuivez. »

Ce trait de mœurs, qui semble pris sur le vif, rappelle la déposition burlesque du paysan Zambello contre Baldo devant le tribunal du podestat.

IL BALDO. *Mac. IV* (t. I, p. 131).

Ergo suas dojas nullo ordine denotat illi,
Dumque loquebatur, conclusio nulla tenetur.
De scala vadit saepe in cantiribus, atque
Dum quaerulat se se vario de crimine Baldi,
Saepe suam dicit vaccam fecisse vedellum,

1. *Catalogue de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor au XVIe siècle*, par le bibliophile Jacob (Paris, 1862, in-8°), p. 294. — Je reproduis l'explication de Lacroix, à défaut d'une meilleure.

Et vult praetori mascherpam mittere frescam.
Attamen ignaras dicat licet ipse parolas,
Intellexit eas discretus praetor ad unguem.

PANTAGRUEL, II, 16.

Le portrait de Panurge sommairement esquissé dans le chapitre IX[1], et repris ici dans le détail, évoque celui de Cingar dans le poème du *Baldo*.

« Panurge estoit de stature moyenne, ny trop grand, ny trop petit, et avoit le nez un peu aquilin, fait à manche de rasouoir. Et pour lors estoit de l'aage de trente et cinq ans ou environ, fin à dorer comme une dague de plomb, bien galant homme de sa personne, sinon qu'il estoit quelque peu paillard, et subject de nature à une maladie qu'on appeloit en ce temps là

Faulte d'argent c'est douleur non pareille.

Toutesfois, il avoit soixante et trois manières d'en trouver tousjours à son besoing; dont la plus honorable et la plus commune estoit par

1. « Un jour Pantagruel, se pourmenant hors de la ville, vers l'abbaye Saint Anthoine, devisant et philosophant avec ses gens et aucuns escoliers, rencontra un homme beau de stature et elegant en tous lineamens du corps, mais pitoyablement navré en divers lieux, et tant mal en ordre qu'il sembloit estre eschappé aux chiens, ou mieulx ressembloit un cueilleur de pommes du pays du Perche... » (II, 9).

façon de larrecin furtivement fait; malfaisant, pipeur, beuveur, bateur de pavés, ribleur, s'il en estoit en Paris ;

Au demourant, le meilleur filz du monde.

Et toujours machinoit quelque chose contre les sergens et contre le guet... »

Ces lignes sont comme le sommaire de la série d'exemples que Rabelais donne ensuite de son personnage qu'on retrouve, en partie, dans celui de Cingar.

IL BÀLDO. *Mac. II* (t. I, pp. 96-98).

Alter erat Baldi compagnus, nomine Cingar,
Accortus, ladro, semper truffare paratus.
Scarnus enim facie, reliquo sed corpore nervis
Plenus, compressus, picolinus, brunus et atrox.
Semper habens nudam testam, rizzutus et asper.
Iste suam traxit Marguti[1] a sanguine razzam,
Qui ad calcagnos sperones ut gallus habebat,
Et nimio risu, simia cagante, morivit.

.....

1. Le personnage de Margutte, dans le *Morgante Maggiore* de Luigi Pulci est, bien plus encore que Cingar, le prototype de Panurge. Déjà Boiardo, dans son *Orlando innamorato* avait tracé avec talent la figure de Brunello à laquelle Rabelais a emprunté plus d'un trait. Cingar résume en lui, en quelque sorte, Margutte et Brunello ; et ces trois créations sont venues se fondre dans celle de Panurge. Cf., à ce sujet, *L'arte italiana nell'opera di Francesco Rabelais*, pp. 123 et sqq.

Is igitur Cingar Marguti semine venit,
Qui patris mores imitatur in arte robandi.
Perfectus latro, promptus, mala guida viarum,
Namque viandantes in boscos saepe vehebat,
Ipsius arte, bonum pensantes esse caminum.
Portabat semper ladro post terga sachellam
Sgaraboldellis plenam, surdisque tanais,
Cum quibus obscura pingues de nocte botegas
Ingreditur, caricatque suos de merce sodales.
Ut gattus saltat, guizzat, sgrafignat, et omnes
Altaros spojat, gesias, quum cernit apertas.
O quotties quoties capsettam sgardinat illam,
In qua offerre solent homines devote quattrinos!
Non scelus in mundo quod non commiserit iste.

. . . . . .

Alter eum dicit spoliasse altaria templi,
Alter praesbitero chierigam rupisse tracagno,
Atque capellano calicem rapuisse doratum.
Alter et accusat : verzas non lassat in hortis,
Alter ait : multa robavit fraude cavallam,
Ac de gallinis polaria multa vodavit.
Ille sed immotam frontem tenet atque bravosam ;
Quemquam non metuit, post omnes immo petezat.
Plus quam compagnos alios hunc Baldus amabat [1].

1. Ce faible de Baldo pour Cingar s'observe également chez Pantagruel pour Panurge : « Donc, dist Pantagruel, racontez nous quel est vostre nom, et dond vous venez : car, par ma foy, je vous ay ja pris en amour si grand que, si vous condescendez à mon vouloir, vous ne bougerez jamais de ma compagnie, et vous et moy ferons un nouveau pair d'amitié, telle que fut entre Enée et Achates » (II, 9). — Comme l'a remarqué M. Émile Gebhart, « il y a là un problème subtil, qui attend encore sa solution. » *Le « Pantagruel » de Dresde*, feuilleton du *Journal des Débats* du 13 janvier 1904. —

PANTAGRUEL, II, 19.

« Comment Panurge fit quinault l'Anglois, qui arguoit par signes. »

Ce chapitre rappelle deux vers de la vingt-cinquième macaronée. Lorsque Baldo et ses compagnons arrivent au séjour de la Fantaisie, ceux-ci veulent lui parler, mais ils ne peuvent que remuer les lèvres, ne parlant que de l'œil et des mains.

Huic parlare volunt, sed tantum labra moventur,
Et veluti muti, ciliis manibusque loquuntur.
(Boseliana, *Stryacis*, *lib. V*, fol, 226.)

Quelques vers plus haut, dans le même passage, un autre compagnon de Baldo,

Boccalus, veluti fantasticus, ante caminat,
Labras movet, parlatque nihil, manibusque duabus
Ad moram secum ludit, sine voce cridando.
(Boselliana, *Stryacis*, *lib. V*, fol. 226.)

Albert Réville, au sujet de l'amitié de Pantagruel et de Panurge, avait fait une observation analogue : « C'est un contraste perpétuel, dit-il, et avec tout cela jamais union ne fut plus intime » *Un commentaire allemand sur Rabelais*, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 octobre 1872), p. 833. Cependant, quand on sait combien Rabelais s'est inspiré de Folengo, et qu'on se rappelle le vers relatif à Cingar

Plus quam compagnos alios hunc Baldus amabat,

on est tout porté à penser que là, comme ailleurs, Rabelais s'est contenté de suivre la fable folengienne. — Cf. la note précédente.

PANTAGRUEL, II, 26.

« Ainsi comme ilz banquetoient, Carpalim dist : Et ventre Saint Quenet, ne mangerons nous jamais de venaison ? Ceste chair salée m'altere tout. Je vous vais apporter ici une cuisse de ces chevaux que nous avons fait brusler : elle sera assez bien routie. Tout ainsi qu'il se levoit pour ce faire, apperceut à l'orée du bois un beau grand chevreul qui estoit issu du fort, voyant le feu de Panurge, à mon advis. Incontinent courut après, de telle roideur qu'il sembloit que fust un carreau d'arbaleste, et l'attrapa en un moment : et, en courant, prit de ses mains en l'air quatre grandes otardes, sept bitars, vingt et six perdrix grises... Frappant donc le chevreul de son malchus à travers la teste, le tua, et l'apportant recueillit les levraulx, rasles et sanglerons... Soudain Epistemon fit, au nom des neuf Muses, neuf belles broches de bois à l'anticque. Eusthenes aidoit à escorcher, et Panurge mit deux selles d'armes des chevaliers en tel ordre, qu'elles servirent de landiers ; et firent leur routisseur de leur prisonnier, et au feu où brusloient les chevaliers firent routir leur venaison. Et après, grand chere... »

De même Baldo et ses compagnons abordant dans une île,

Introeunt boscos si qua mangianda catarent.

IL BALDO. *Mac. XV* (t. II, p. 31).

Ecce duas capras, binis seguitantibus haedis,
Aspexere procul ; Falchettus, Cingare licto,
Se citat ad cursum, pedibusque volutat arenam,
Inque tribus saltis caprettos arripit ambos ;
Nec stetit indarnum, per collum strangulat illos.
Inde capras sequitur, tantum tamen abstulit unam.
Cingar eos tollit, quos scortigando picarat.
Baldus cum spada tajavit ab arbore truncum
Quem bene sbrocavit foliis, ac fecit aguzzum.
Moschinus truncum caprettos ficcat in illum.
Sed Leonardus habet silices, quos chioccat, et auget
Ingentes flammas dum plurima ligna butabat.
Cingar it ad navem, tulit instrumenta coquinae
Smenuzzat trippas bene lotas, inque pignatam
Cum sale, atque oleo posuit faciendo menestram.
Moschinus volgit spetum ; jam fumat arostus,
Supra quem Baldus collantia larda butabat.
Quasdam frondosas Leonardus preaparat umbras,
Sub quas debebant socii mangiare caprettos.
Denique jam omnes cocto refrescantur arosto...

Déjà, dans le portrait de Falchetto, Folengo avait dit :

..... noster Falchettus habebat
Anteriora viri, sed posteriora canina.
Non fuit in toto cursor velocior orbe,
Brancabat celeres manibus currendo caprettos,
Aut lepores, damas, cervos, dainosque fugaces...

(IL BALDO, *mac.* 2, p. 98.)

PANTAGRUEL, II, 28.

« O qui pourra maintenant raconter comment se porta Pantagruel contre les trois cens geans ? O ma muse ! ma Calliope, ma Thalie, inspire moi à ceste heure ! restaure moy mes esprits... »

Ces invocations burlesques rappellent celles de Folengo à ses muses. Cf. le début de la macaronée 1, les derniers vers des macaronées 3, 4, l'invocation du commencement de la macaronée 10, etc., dans l'édition de Portioli.

PANTAGRUEL, II, 30.

« Ainsi donc comme ilz cherchoient (Epistemon), ilz le trouverent tout roide mort, et sa teste entre ses bras toute sanglante. Lors Eusthenes s'ecria : Ha male mort, nous as tu tollu le plus parfaict des hommes ! A laquelle voix se leva Pantagruel, au plus grand dueil qu'on vit jamais au monde... »

Les plaintes d'Eusthènes rappellent celles de Cingar, pleurant la mort de son ami Léonard.

IL BALDO. *Mac. XVI* (t. II, p. 48).

Expavit Cingar : putat illum, non putat illum
Esse Leonardi stoccum.....
Jam jam nil dubitat, jam jam cognoscit aperte.

Proh Deus ! exclamat, periit Leonardus ? iniqua
Tam fortuna furis ? morietur Baldus amore
Hujus dongelli. Quid agam ? quo pergere possum
Ulterius ? ....

PANTAGRUEL, III. *Prologue.*

« Quand Philippe, roy de Macedoine, entreprit assieger et ruiner Corinthe, les Corinthiens, par leurs espions advertis que contre eux il venoit en grand arroy et exercite numereux, tous furent non à tort espouvantés, et ne furent negligens soy soigneusement mettre chascun en office et debvoir, pour à son hostile venue resister, et leur ville defendre. Les uns, des champs es forteresses, retiroient meubles, betail, grains, vins, fruictz, victuailles et munitions necessaires. Les autres remparoient murailles, dressoient bastions, esquarroient ravelins, cavoient fossés, escuroient contremines, gabionnoient defenses, ordonnoient plates formes, vuidoient chasmates, rembarroient faulses brayes, erigeoient cavaliers, ressapoient contrescarpes, enduisoient courtines, produisoient moineaux, taluoient parapetes, enclavoient barbacanes, asseroient machicoulis, renouoient herses sarrazinesques et cataractes, assoyoient sentinelles, forissoient patrouilles. Chascun estoit au guet, chascun portait la hotte.

Les uns polissoient corseletz, vernissoient

alecretz, nettoyoient bardes, chaufrains, brigandines, ... ».

Il n'est pas douteux que ce passage avec ses développements n'ait été suggéré à Rabelais par le souvenir de la neuvième macaronée où Cingar fait croire au peuple de Mantoue que le terrible géant Fracasso, dont il raconte avec complaisance les exploits, la force et la cruauté, s'avance à la tête de troupes allemandes pour venir délivrer Baldo.

L BALDO. *Mac. IX* (t. I, p. 222).

Dixerat haec Cingar cunctis praesentibus illic.
Contremuere omnes, juvenesque, senesque debottum;
Fit rumor, populusque ruens, ignara canaja,
Per cunctas urbis stradas incerta vagatur.
Omnes praetoris fugiunt ad grande palazzum,
Tela parant, pontesque levant, clauduntque botegas :
Congregat illustres homines, sanctumque senatum
Praetor, et ad muras consejant ponere guardas,
Inque toriones altos portare comandant
Spingardas ferri, colubrinas, passavolantes,
Mortaros, arcosbusos, bronzique canones.
Interea magnus fit campanonus ab alto
Culmine pulsatus, *don don*, reboante bachiocco
Tanto pro sonitu cunctorum corda tremiscunt,
Ad campanoni martellum quisque caminat :
Alter habet roncam, lanzonem protrahit alter,
Hic spetum, hic lanzam, hic dardum, hic giavarinam,
Et parvo in spacio convenit tanta brigata,
Quod non in vallem Josaphatti tanta resurget

PANTAGRUEL, III, 10.

Le cas de Pierre Ami, religieux cordelier au couvent de Fontenay-le-Comte, le compagnon d'études de Rabelais qui lui portait la plus vive affection, et qui fut obligé de fuir les persécutions dont il était l'objet de la part des autres moines [1], rappelle celui d'un frère en religion de Folengo, un certain Carlo, victime, lui aussi, des calomnies des « farfadets ».

« ... M. Pierre Amy, quand il explora pour savoir s'il eschapperoit de l'embusche des farfadetz, et rencontra ce vers, *Æneid.*, III :

Heu ! fuge crudeles terras, fuge littus avarum.

Laisse soudain ces nations barbares,
Laisse soudain ces rivages avares.

Puis eschappa de leurs mains sain et saulve ... »

IL BALDO. *Mac. XXV* (t. II, p. 204).

Quid referam Carolum Benedicti claustra colentem,
Quem tanquam purum Ioseph, castamque Susannam
Crimine adulterii, furti quoque lingua gravabat ?

1. Cf., à ce sujet, les deux lettres adressées par Guillaume Budé, la première à Pierre Ami, la seconde à Rabelais. Βουδαίου ἐπιστολαί ἑλληνικαί (Paris, 1574, in-4°), pp. 133 et 140, (texte grec et traduction latine en regard par *Ant.* PICHONIUM *Chartensem*).

Sed tamen ad finem Calicutti secta ribaldi
Qui dabat accusam Carolo tenuata remansit,
Et Caroli tandem patuit mens candida mundo....

PANTAGRUEL, III, 23.

Rabelais racontant la mésaventure de Jean Dodin eté dans la rivière par « frère Adam Couscoil » pour lui avoir fait enfreindre la règle monastique qui défend aux religieux de porter sur eux de l'argent, a pris le sujet de ce récit dans une épigramme, fréquemment reproduite, de Nicolas Barthélemy de Loches, moine franciscain : *De quodam minorita et alio*. De même Cingar, après s'être affublé de la robe d'un des franciscains qu'il avait dépouillés, ne consent à accepter les ducats du podestat qu'avec des gants.

Quos cepit guantis, dicens non tangere posse [1].
(Il Baldo. *Mac. IX* , t. I, p. 223.)

1. Comme l'a relevé M. Luzio (*Studi Folenghiani*, p. 150-151), ce trait est emprunté à Érasme dans son invective contre les moines : « Alius gloriabatur sexaginta annos nunquam attactam pecuniam, nisi digitis duplici chirotheca munitis » (*Stultitiae laus* (Bâle, 1522, in-8°), p. 292) ; mais il est complètement modifié dans la *Cipadense* (LUZIO, *Giornale storico della letteratura ituliana*, t. XIV (1889), p. 410, et dans la *Boselliana* (Venise, 1555, in-12) :

At Cingar retrahit se retro, perque nientum
Mira destrezza simulat non velle dinaros :
Praetor cum storzat ; nec non per forza sachettum
In manibus ficcat : Cingar ringratiat illum... »
(*Cominae lib. V*, fol. 87 v°.)

S'il n'était pas licite de toucher des doigts de l'argent, encore moins était-il permis d'en porter sur soi. — Dans ce même chapitre, Rabelais fait dire à Dodin par frère Couscoil :

« Et si jamais je te peux tenir en nostre chapitre à Mirebeau, tu auras du *Miserere* jusques à *vitulos*. » Cette allusion à l'un des sept psaumes

Quelques lignes plus haut, Érasme avait écrit dans son *Éloge de la Folie* : « Ex his videas quosdam adeo rigide religiosos, ut summa veste, non nisi cilicina utantur ... Rursum alios qui pecuniae contactum ceu aconitum horreant, nec a vino interim nec a mulierum contactu temperantes » (pp. 288-289). (Cf. dans les éditions de l'*Eloge de la Folie* qui reproduisent les dessins d'Holbein la planche qui interprète ce passage : édition latine (Bâle, 1780, in-8°), p. 247, édition française (Bâle, 1780, in-8°), p. 262 ; traduction de Jouaust (Paris, 1876, in-18), p. 174, etc. Dans la grande édition de Leyde, la planche, jugée sans doute trop *naturaliste*, a éte complètement modifiée). — Plus tard, Érasme a repris ce sujet. Dans le colloque *Concio sive Merdardus*, l'un des interlocuteurs parle d'un moine qu'il venait d'entendre prêcher sur le Cantique de la Vierge dans des termes scandaleux. Ce moine était un franciscain, frère Merdardus « ex illorum degenere genere, qui dicuntur *Gaudentes*, colore fusco, calceis integris, cingulo candente : nec horrent (contremisco referens) nudis digitis contrectare pecuniam » ; et l'autre interlocuteur, Hilarius, de répondre : « Imo a grege selectissimo istorum qui gaudent *Observantes* nominari, colore cinericeo, cingulis canabeis, calceis fenestratis, quique citius occiderent hominem, quam nuda cute pecuniam attingerent... » *Colloquia familiaria* (édition de Leyde), *Opera omnia*, t, I, col. 851 A. — Cf. également le colloque *Exsequiae seraphicae*, où Érasme revient sur ce sujet avec de longs développements : il suffit d'y renvoyer (*Ibid.*, col. 871, B-E).

de la pénitence dont le premier mot est *Miserere*, le dernier *vitulos* était une plaisanterie courante, dans les couvents : on la retrouve dans Folengo.

ORLANDINO, *I*, *3*.

> Ti accerto ben, ch'io canto il *Miserere*,
> Nè *ad vitulos* son anco giunto mai...

Plus loin, Panurge parle du « reverend pere en diable Picatris, recteur de la faculté diabologique » (III, 23), que Rabelais avait trouvé dans Folengo [1].

IL BALDO. *Mac. XVIII* (t. II, p. 73).

> Ecce Picatricis nigromanti sculpta tabella.

Le vers est légèrement modifié dans la *Cipadense* (Boselliana, *Tognae lib. IIII*, fol. 161 v°).

PANTAGRUEL, *III*, 25.

A Her Trippa qui veut convaincre Panurge qu'il sera trompé par sa femme, et lui propose « en savoir plus amplement la verité par pyromantie,

1. De même, Amaury Bouchard avait mentionné *Picatris* dans son ouvrage Τῆς γυναικείας φύτλης *adversus Andream Tiraquellum, Fontiniensem* (Paris, 1522, in-4°), p. 41. Dans la lettre liminaire de Pierre Ami à André Tiraqueau, Ami parle de Rabelais en ces termes : « ... Angor enim vehementer cum prospicio sicuti Almarici causa a te atque a nostro Rabeleso eruditissimo sodalium Franciscanorum, quorum desiderio maceror, diu abductus fui... » (fol. 3 v°). Bibl. nat. Rés. F 834.

par aeromantie ....par hydromantie, par lecanomantie » et autres vocables en tie, celui-ci vexé lui répond des injures et se retire [1]. Baldo montre également son mépris pour la divination qu'il traite de balivernes.

IL BALDO. *Mac. XXII* (t. II, p. 156).

Baldus ut inspexit, compagnos stare comandat,
Mox ait : o quales ars nigromantica vires
Monstrat habere, tamen sunt, credite, cuncta bajanae.

Déjà dans la dix-huitième macaronée, Folengo s'était moqué de la magie et avait fait allusion à Picatris, dont s'est souvenu Rabelais (III, 23) [2].

PANTAGRUEL, III, 20 (cf. ci-dessus p. 27).

PANTAGRUEL, III, 32.

« Reste, dist Panurge continuant, un petit point à vuider. ...Seray je point coqu ? Havre de grace, s'ecria Rondibilis, que me demandez vous ? Si serez coqu ? Mon amy, je suis marié ; vous le serez par cy après. Mais escrivez ce mot en vostre cervelle, avec un style de fer, que tout homme marié est en

1. *Pantagruel, III*, 52.

2. Déjà, dans la lettre de Gargantua à Pantagruel, on lit ce passage : « Laisse moi l'astrologie divinatrice, et l'art de Lullius, comme abus et vanités » (II, 8).

danger d'estre coqu. Coqüage est naturellement des apennages de mariage ... »

On peut mettre en regard de ce passage le jugement de Tognazzo et de Berta sur les femmes de Cipada, sans en conclure toutefois que Rabelais l'ait eu présent à l'esprit quand il écrivait. Le rapprochement — s'il y en a un — me paraît complètement fortuit [1].

IL BALDO. *Mac. IV* (t. I, p. 133).

Femina sola potest orbem destruggere totum,
Tam bene scit fraudes animo componere sguerzo.
Ah ! sfortunati, miseri stultique mariti,
Fallaci potius Maumetti credite legi,
Quam prestare fidem vestris uxoribus unquam !

PANTAGRUEL, III, 34.

« Puis [Panurge] s'approcha de luy, et luy mi. en main sans mot dire quatre nobles à la rose. Rondibilis les prit tres bien, puis luy dist en effroy, comme indigné : He, he, he, monsieur, il ne falloit rien. Grand mercy toutesfois. De mechantes gens jamais je ne prends rien. Rien jamais des gens de bien je ne refuse. Je suis tousjours à vostre commandement. — En payant, dist Panurget — Cela s'entend, respondit Rondibilis. »

1. Cf. LUZIO, *Studi Folenghiani*, p. 52, note.

Ce trait comique rappelle celui de l'apothicaire qui remet à Cingar quelques pièces de monnaie.

IL BALDO. *Mac. VI* (t. I, p. 166).

> Sum contentus, ait speciarius; mox trahit extra
> Taschellam septem quartos quos praebuit illi:
> Cingar eos tollit medicorum more negantum [1].

Cette allusion inoffensive ne pouvait être désobligeante pour le médecin Guillaume Rondelet, l'ami de Rabelais, représenté sous les traits de Rondibilis, sans l'être pour Rabelais lui-même qui prend, en tête du *Tiers Livre*, la qualité de *docteur en médecine*. Comme l'a justement remarqué M. Planchon, la conclusion de Rabelais n'est qu'un badinage à l'égard du salaire des médecins en général, et dont Rondelet dut rire tout le premier. *Rondelet et ses disciples* (Montpellier, 1866, in-8°), p. 6, n. 1.

PANTAGRUEL, IV. *Prologue de l'auteur.*

Dans la longue énumération des musiciens que Messer Priapus déclare avoir entendus autrefois, il

1. Folengo a modifié ainsi ce passage, dans la *Cipadense*, sans grand avantage pour le vers, semble-t-il.

> Sum contentus, ait speciarius, inde bachioccus,
> Et mazzuccus homo sborsat, vacuatque crumenam;
> Cingar cuncta piat medicorum more negantum.
>
> (Boselliana, *Cominae lib. III*, fol. 63 v°.)

n'en cite pas moins de cinquante-huit. Ce passage de Rabelais est une réminiscence de Folengo qui se contente de ne nommer que dix musiciens, à la suite d'un remarquable éloge de la musique.

« Et me souvient (car j'ay mentule, voire dis-je memoire, bien belle, et grande assez pour emplir un pot beurrier) avoir un jour du Tubilustre, es feries de ce bon Vulcan en may, ouy jadis en un beau parterre *Josquin des Prez*, Olkegan, Hobrethz, Agricola, *Brumel*, Camelin, Vigoris, de la Fage, *Bruyer*, Prioris, Seguin, de la Rue, Midy, Moulu, *Mouton*, Guascoigne, Loyset, Compere, Penet, Fevin, Rouzée, Richardfort, Rousseau, Consilion, *Constantio Festi*, *Jacquet Bercan*..... *Adrian Villart*, Gombert, Janequin, Arcadelt, Claudin, Certon, Manchicourt, Auxerre, Villiers, Sandrin, Sohier, Hesdin, Morales, Passereau, Maille, Maillart, Jacotin, Heurteur, Verdelot, *Carpentras* [1], Lheritier, Cadeac, Doublet, Vermont, Bouteiller, Lupi, Pagnier, Millet, du Mollin, Alaire, Marault, Morpin, Gendre, et autres joyeux musiciens... »

Il Baldo. *Mac. XX* (t. II, pp. 105-106).

O ventura bonis felicia secla diebus,
Florida monstrabit cum musica sacra Leonis

1. Les noms en italique sont ceux qui figurent également dans Folengo. — Josquin des Prés est encore cité dans *Orlandino*, III, 19.

Sub spe pontificis quantum sit grata Tonanti.
Nascere Phoebei, decus o Josquine [1], senatus,
Nascere qui primos in hac arte merebis honores,
O felix Bido, Carpentras, Silvaque, Broier,
Vosque Leoninae cantorum squadra capellae,
Josquini quoniam cantus frifolabitis illos,
Quos Deus auscultans cœlum monstrabit apertum.
Missa super voces Musarum, *lassaque far mi*.....
O Josquine, Deo gratissime, nascere mundo

1. Josquin des Prés est cité dans le *Cortegiano* de Baldassar Castiglione. Cf. l'édition de Vittorio Cian (Florence 1894, in-8°), lib. II, 34, qui renvoie, en note, à ce passage de Folengo, p. 168, n. 30. Cette citation vient de nouveau prouver que Rabelais avait sous les yeux la *Toscolana* (1521) où se trouve le présent passage, et la *Cipadense* (1534) où il manque; mais où par contre, dans le portrait de prè Jacopino, on lit les vers suivants qui ne figurent pas dans la *Toscolana*. Or, dans ces vers, sont nommés deux nouveaux musiciens que mentionne également Rabelais dans sa longue énumération.

Inde Jacopinus, chiamatis undique praetis,
Coeperat in gorga messam cantare stupendam.
Subseguitant alii, magnisque cridoribus instant :
Protinus introitum spazzant talqualiter omnem;
Ad chyrios veniunt, quos miro dicere sentis
Cum contrapunto, veluti si cantor adesset
Master Adrianus, Costantius atque Jachettus.
Hic per dolcezzam scollabant corda vilanis,
Quando de quintis terzisque calabat in unam
Musicus octavam noster jacopinus, et ipsas
Providus octavas longa cum voce tirabat.
Gloria in excelsis passat, jam *Credo* propinquat,
Quod si Josquinus cantorum splendor adesset,
Imparasset enim melius componere messas.

(Boselliana, *Cominae lib. IIII*, fol. 75 v°.)

Compósiture diu, quem clamet Musica patrem,
Magnus adorabit tua tunc vestigia Brumel,
Janpus Motonus, Petrus de Robore, Festa
Constans, Josquinus qui saepe putabitur esse.
Tuque, pater Franchine, novas componere normas
Incipe, et antiquas remove squallore sepultas.

Les livres IV et V sont exclusivement remplis par le voyage de Pantagruel et de ses compagnons à la recherche de la *Dive Bouteille*. Dans ce récit d'aventures merveilleuses et horrifiques, Rabelais n'avait qu'à faire appel à ses souvenirs pour varier les incidents de cette navigation, qui, depuis Lucien, dans l'antiquité, en passant par la légende de saint Brandan, si fameuse au moyen âge, jusqu'aux nombreuses expéditions entreprises de son temps au Nouveau Monde, à la suite de la découverte de Christophe Colomb, tenaient les imaginations sous le charme [1]. Il est vraisem-

1. Sur les voyages fantastiques et imaginaires, cf. d'abord les deux traités de LUCIEN, *Histoire véritable* (XXVI-XXVII) qui en sont le prototype (au moins pour l'Occident) dans la traduction d'Eugène TALBOT, *Œuvres complètes de Lucien* (Paris, 1882, in-8°), t. I, pp. 380 et sqq., et la bibliographie très intéressante donnée en note (p. 380, n. 1) ; TOLDO, *L'arte italiana...*, et la bibliographie, p. 132 et n. 1 ; BLOCHET, *Sources orientales de la Divine Comédie* (Paris, 1901, in-8°), texte et notes ; *L'Hydrographie d'un découvreur du Canada et les pilotes de Pantagruel*, pp. 223-341, dans l'ouvrage de Pierre MARGRY : *Les Navigations françaises et la révolution maritime du XIVe au XVIe siècle*, Paris, 1867, in-8° ; enfin la récente étude de M. Abel LEFRANC, *Pantagruel explorateur*, dans la *Revue de Paris* (1er et 15 février 1904).

blable que Rabelais les avait présentes à l'esprit, ainsi que se les étaient rappelées Arioste et Folengo. Mais c'est d'abord et principalement Lucien, puis ces derniers dont il s'est souvenu, tout en réservant une part très large à sa fantaisie créatrice. Ce n'est pas que, pour Arioste et Folengo, pour le premier surtout, les analogies s'imposent avec force ; mais de ce qu'on sait des emprunts faits par Rabelais au second, d'une part, et de la mention d'*Orlando* au *Prologue* du deuxième livre, de l'autre, on peut admettre, avec M. Toldo, que Rabelais, au souvenir de Lucien, a associé celui des deux poètes italiens pour la conception générale du livre IV. Quant aux détails et aux épisodes qui le remplissent, c'est à Folengo que Rabelais s'est particulièrement adressé, à ce point qu'on est fondé à dire que ce livre IV se ressent d'une façon presque exclusive des *Opere maccheroniche*, comme une partie du Ve livre est inspirée du *Songe de Poliphile* de Francesco Colonna, ainsi qu'on le verra plus loin.

PANTAGRUEL, IV, 5.

« Dindenault ayant fait mine de frapper Panurge de son épée, frère Jean intervient.

« [Dindenault] ce disant desgainoit son espée. Mais elle tenoit au fourreau... Panurge recourt

vers Pantagruel à secours. Frere Jean mit la main à son bragmard fraischement esmoulu, et eut felonnement occis le marchant, ne fust que le patron de la nauf, et autres passagers supplierent Pantagruel n'estre fait scandale en son vaisseau. Dont fut appointé tout leur different : et toucherent les mains ensemble Panurge et le marchant, et beurent d'autant l'un à l'autre de hait, en signe de parfaicte reconciliation [1]. »

Les Tésinois qui avaient convenu avec le patron du bateau qu'il n'admettrait pas d'autres passagers, protestent lorsqu'ils voient Baldo et ses compagnons déjà installés sur le pont, et éclatent en menaces.

IL BALDO. *Mac. XI* (t. I, p. 255).

Baldus ut audivit bravamina, scoriat ensem,
Nam sibi displicuit villanos esse superbos.
Cingar eum tenuit dicens : mihi, deprecor, istam
Desine vindictam ; nunc nunc miranda videbis :
Est villanorum toleranda superbia nunquam.
Altri ridebunt, altri sed forte piangent.
Baldus ei paret, fodroque recondidit ensem.

1. Dans son dialogue avec Dindenault (même chap.), Panurge vient à lui parler du « roide dieu des jardins Priapus ». Ailleurs l'expression « le roide dieu des jardins » intervient de nouveau (III, 27). L'expression se retrouve dans *le Songe de Poliphile* dont il est question plus loin : « Sopra la plana della dicta veneranda ara rigidamente rigo-

PANTAGRUEL, IV, 6, 7, 8.

Panurge après avoir marchandé un mouton, en choisit un moyennant « trois livres tournois » (6-7).

(8) « Soudain, je ne sçay comment, le cas fut subit, je n'eus loisir le considerer. Panurge, sans aütre chose dire, jette en pleine mer son mouton criant et bellant. Tous les autres moutons crians et bellans en pareille intonation commencerent soy jetter et saulter en mer après à la file. La foulle estoit à qui premier y saulteroit après leur compagnon. Possible n'estoit les en garder. Comme vous sçavez estre du mouton le naturel, toujours suivre le premier, quelque part qu'il aille. Ainsi le dit Aristoteles, *lib.* 9. *de histor. anim.*, estre le plus sot et inepte animant du monde.

Le marchant, tout effrayé de ce que devant ses yeulx perir voyoit et noyer ses moutons, s'efforçoit les empescher et retenir de tout son pouvoir. Mais c'estoit en vain. Tous à la file saultoient dedans la mer, et perissoient. Finalement, il en prit un grand et fort par la toison sur le tillac de la nauf, cuidant ainsi le retenir, et saulver le reste aussi consequemment. Le mouton fut si puissant

roso, promineva el rude simulachro del hortulano custode... » (Fol. m 6). Vis-à-vis de ce feuillet est la célèbre planche connue sous le nom de *Sacrifice à Priape*.

qu'il emporta en mer avec soy le marchant, et fut noyé, en pareille forme que les moutons de Polyphemus le borgne cyclope emporterent hors la caverne Ulyxes et ses compagnons. Autant en firent les autres bergers et moutonniers, les prenans uns par les cornes, autres par les jambes, autres par la toison. Lesquelz tous furent pareillement en mer portés et noyés miserablement... »

Les deux chapitres 6 et 7 où Panurge marchande un mouton, et qui sont traités avec une verve et un comique si parfaits, ont leur pendant, mais bien inférieur à tous égards, dans Folengo.

Il Baldo. *Mac. XI* (t. I, p. 255).

Fraudifer ergo loquit pastorem Cingar ad unum :
Vis, compagne, mihi castronem vendere grassum ?
Sum contentus ego, vendam, pegorarius inquit ;
Da mihi quinque tronos, si vis, aut quatuor, ad plus.
Absque sotiezza mercati, Cingar eidem
Sborsavit nummos tolto castrone dolosos,
Sub terra quoniam falsos impresserat illos.
Hic mercadentes optant rei cernere finem.
Expectat Baldus fraudem, ridetque Lonardus,
Nam bene squadrabat, quod erat malus ille ghisellus.
Cingar per binas castronem brancat orecchias,
Quem buttat in medio cernentibus aequora cunctis.
Illico, nam mos est ovium seguitare priorem,
Omnis grex sequitur, praecepsque nodare caminat ;
Postque caporalem certatim mandra ruinat,
Immo gaudenti cantabant carmine *bè bè*.

Non fuit una quidem, quae non scampasset in undas ;
Totum lanigeris impletur piscibus aequor.
Se sforzant illas cifilando tenere Tesini,
Ast ad bellasium possunt cifilare gazani,
Jam totae pascunt aliud quam gramen et herbam... [1]

PANTAGRUEL, IV, 11, 58.

Avec une touche pleine de délicatesse et d'esprit, Rabelais nous dépeint « les bons et beatz peres, tant devots, tant gras, tant joyeux, tant douilletz et de bonne grace » (IV, 19). Mais il a jeté un peu partout ces traits à l'endroit de ses confrères (III, 15, V, 4, 21, etc.) : ils n'ont pas leur correspondant chez Folengo : tout au plus peut-on opposer à la goinfrerie malpropre des moines de la Motella, les attentions toutes maternelles des bons religieux de Rabelais pour l'importante opération qu'était, à leurs yeux, l'exacte cuisson du pot-au-feu :

Plus y estant, plus cuict restoit,
Plus cuict restant, plus tendre estoit.
(III, 15).

1. Le passage est donné avec quelques variantes, sans importance, dans la *Cipadense* (Boselliana, *Mafelinae lib. II*, fol. 102). Regis a publié 106 vers relatifs à l'épisode des moutons depuis le vers : Hanc igitur navem... (*Il Baldo*, mac. XI, t. I, p. 254) jusqu'au vers : Postque suas pegoras... (*Ibid.*, p. 258). — *Meister Franz Rabelais... aus dem Französischen verdeutscht...* t. II, pp. 577-579. Cf. également LUZIO, *Studi Folenghiani*, où sont données certaines variantes de la *Cipadense* et de l'édition de Vigaso Cocaio, p. 137.

Rabelais nous montre pourtant, dans ce même chapitre (III, 15) les moines qui

« ne differoient seulement attendans la venue de l'abbé, pour soy enfourner à table. Là, en baufrant, attendent les moines l'abbé, tant qu'il voudra; non autrement, ne en autre condition... »

(XI) « Que signifie, demanda frere Jean, et que veult dire que tousjours vous trouvez moines en cuisines, jamais n'y trouvez papes ne empereurs? Est ce, respondit Rhizotome, quelque vertu latente, et proprieté specificque absconse dedans les marmites et contrehastiers, qui les moines y attire, comme l'aimant à soy le fer attire : n'y attire empereurs, papes, ne rois ? Ou c'est une induction et inclination naturelle aux frocz et cagoulles adherente, laquelle de soy mene et pousse les bons religieux en cuisine, encores qu'ilz n'eussent election ne deliberation d'y aller... »

(LVIII). « Les Gastrolatres, d'un autre costé, se tenoient serrés par trouppes et par bandes, joyeux, mignars, douilletz aucuns, autres tristes, graves, severes, rechignés : tous ocieux, riens ne faisans, point ne travaillans, poids et charge inutile de la terre, comme dit Hesiode : craignans (selon qu'on pouvoit juger) le Ventre offenser et emmaigrir. Au reste, masqués, desguisés, et vestuz

tant estrangement, que c'estoit belle chose. Vous dictes, et est escrit par plusieurs sages et antiques philosophes, que l'industrie de nature appert merveilleuse en l'esbattement qu'elle semble avoir pris formant les coquilles de mer : tant y voit on de varieté, tant de figures, tant de couleurs, tant de traicts et formes non imitables par art. Je vous asseure qu'en la vesture de ces Gastrolatres coquillons, ne vismes moins de diversité et desguisement. Ilz tous tenoient Gaster pour leur grand dieu : le adoroient comme dieu, lui sacrifioient comme à leur dieu omnipotent : ne recognoissoient autre dieu que luy : le servoient, aimoient sus toutes choses, honoroient comme leur dieu... »

IL BALDO. *Mac. VII* (t. I, p. 197).

... Quanto magis comedunt [1], tanto magis ipsa recedit
Ventre fames, pariter decrescit vacca famesque.
Prae Jacopinus olet grasso lardoque colanti,
Non vult ossa, vorat teneras tantummodo polpas ;
Saepe scudellarum lappans brottalia sorbet,
Post sorbimentum laxat de pectore rottos,
Centuram mollat, nam ventris panza tiratur;
Dente parum tangit, sed aperto gutture carnis
Frusta vorat, grossosque facit sine fine bocones.
Frater Polazzus sedet illic, frater et Antoch,
Frater Gelminus, frater Marmotta, Schirattus,

1. Le poète dépeint les frères du couvent de la Motella en train de dévorer la vache Chiarina.

Frater Pagnocher, frater Scapocchia, Tafellus,
Frater Bernichus, frater Scapinus, Arolfus,
Denique frater Enoch, Bisbaccus, fra Bagarotta.
Hi sunt auctores, qui dant praecepta coquinae.
Hique lecardiae multos fecere magistros,
Est deus his venter, broda lex, jus inde vocatur [1]...

L'épisode de la tempête qui n'occupe pas moins de sept chapitres dans Rabelais (18-24) soulève, par suite de son importance, une intéressante question d'histoire littéraire. On a vu précédemment dans l'étude sur Rabelais et Érasme (cf. ci-dessus, p. 112) les emprunts faits par Rabelais à ce dernier dans la description de la tempête. Mais est-ce à Érasme seul que revient le mérite de l'invention, ou n'est-il pas, lui aussi, tributaire

1. L'effet de ce vers spirituel autant que magnifique est notablement diminué dans la *Cipadense,* où on lit (Luzio, *Studi Fol.*, p. 151) :

Est deus his venter, broda lex, scriptura botazzus !

(Boselliana, *Cominae lib. III*, fol. 74 v°.)

(Le passage présente quelques variantes avec le texte de la *Toscolana.*) — Calvin se demande pourquoi les Papistes « combattent ilz d'une telle rigueur et rudesse pour la Messe, le Purgatoire, les Pelerinages et telz fatras ?... Pourquoy, dy je, sinon pourtant que leur ventre leur est pour Dieu, la cuisine pour religion ». *Epistre au roy de France,* en tête de l'*Institution de la religion chrestienne* (Bâle, 1535), t. III, col. 16, dans les *Joannis Calvini opera omnia* faisant partie du *Corpus Reformatorum* (Brunswick, 1865, in-4°), t. XXXI. — Dans le latin, la phrase de Calvin a plus d'énergie encore : « Cur, nisi quia illis Deus venter est, culina religio », t. II, col 14.

d'un autre modèle ? Dans la description de la tempête, par Folengo (rédaction de 1517) se trouvent certains traits que l'on remarque aussi chez Érasme, d'abord dans ses *Familiarium Colloquiorum formulae* (Bâle, 1522), puis dans le *Familiarium Colloquiorum opus* (Bâle, 1524). Par suite d'une erreur, propagée d'abord par Pantzer (*Annales typographici*, VI, 210, n° 264), reproduite par Graesse (*Trésor des livres rares*, II, 495) on a cru que l'édition originale des *Familiarium Colloquiorum formulae* était de 1516. Il est établi aujourd'hui qu'il s'agit là d'une édition fictive, et que la date de l'édition originale de cet ouvrage est 1518 (cf. HORAWITZ, *Ueber die « Colloquia » des Erasmus von Rotterdam* dans *l'Historisches Taschenbuch*, begründet von Friedrich von Raumer, herausgegeben von Wilhem Maurenbrecher, Leipzig, 1887, p. 57, n. 4, et A. BÖMER, *Die lateinischen Schulergespräche der Humanisten*, 1er fascicule de l'ouvrage : *Texte und Forschungen zur Geschichte der Erziehung und der Unterrichts in den Ländern deutscher Zunge*, Berlin, in-8°, p. 75). D'ailleurs, cette édition de 1518 des *Familiarium Colloquiorum formulae* [1]

1. L'édition de Paris, 1519, qui est la reproduction exacte de l'édition de Bâle (1518) décrite par Bömer (p. 75), est conservée à la Bibliothèque Mazarine 10122. En voici le colophon : « Parisiis, apud Henricum Stephanum, expensis Conrdi (*sic*) Basiliensis, mense februario M. D. XVIII. »

ne comprend qu'une cinquantaine de pages, et, ainsi que le dit le titre, elle ne renferme que de simples formules. Dans l'édition bâloise de 1522 (6 mars) réimprimée l'année suivante, au mois d'août, de ce même ouvrage considérablement augmenté — celle-ci (1523) ne compte pas moins de 146 feuillets, soit 292 pages —; la matière primitive y est fort développée et comporte des colloques dont celui du *Naufragium*. Dans ce dernier, on relève plusieurs traits indiqués dans la 1re rédaction de Folengo de 1517 et plus encore dans la *Toscolana* de 1521. Érasme, pour une fois au moins, a donc été tributaire de Folengo. Mais celui-ci dans la *Cipadense* (1534) remaniait sa description de la tempête, et n'hésitait pas à reprendre à Érasme une partie de son bien que ce dernier avait si bien su faire fructifier [1].

1. Un exemple, entre autres, ces rapprochements entre Érasme et Folengo ne rentrant pas dans le cadre de cette étude. Dans la rédaction de 1517, Cingar fait vœu

Candellas offerre duas de cera bianca.

(Luzio, *Studi Folenghiani*, p. 139).

Dans la *Toscolana*, le vers, comme on peut voir plus loin, est légèrement modifié; mais dans la *Cipadense* (1534), la dite chandelle a pris des proportions monstrueuses :

His quoque candelam tam grandem, tamque pesantam,
Vult offerre simul, quam grandis quamque pesantus.
Est arbor navis, prigolo si scampet ab isto.

Cf. le texte de Rabelais reproduit précédemment (p. 113), et mieux, recourir au texte original).

Déjà, en prévision de la tempête, le pilote prenait ses dispositions (cf. le texte de Rabelais ci-dessus, p. 117).

Il Baldo. *Mac. XI* (t. I, p. 263).

....Appocum sua vela magister abassat,
Denudat brazzos, plantans se retro timoni,
Plurima sollicitis famulis gridando comandat,
Cui parent omnes facientes mille facendas.
Hic molat cordam, tirat ipse, revinculat alter,
Et centum voces hominum faciuntque jubentque.

Dans le passage du colloque *Naufragium* cité ci-dessus, page 123), Érasme fait dire à l'un de ses interlocuteurs :

Antonius. — Nemo meminit Christophori?

Adolphus. — Unum audivi, non sine risu, qui clara voce ne non exaudiretur, polliceretur Christophoro, qui est Luteciae in summo templo, mons verius quam statua, *cereum tantum quantus esset ipse.*

(Sur Saint Christophe, cf. un passage de la *mac. VII*, t. I, p. 192-193 et la note 1 de cette dernière page.) — Érasme, toutefois, ne désapprouvait pas l'invocation des saints, mais il s'élevait avec raison contre les superstitions ridicules ou odieuses qui s'y trouvaient trop souvent mêlées. On pourra lire aux ADDITIONS un choix de passages où il exprime son sentiment à ce sujet, notamment dans une lettre remarquable adressée à Sadolet, et l'opinion intransigeante de Calvin qui semble avoir eu en vue ces mêmes passages.

Le rapprochement, qui semble incontestable, réside, ici, surtout dans les idées.

Après la description du début de la tempête, Folengo qui s'inspire de Virgile, poursuit en ces termes :

IL BALDO. *Mac. XII* (t. I, pp. 268 et sqq.).

Stant mercatores pavidi, mortemque pavescunt,
Praeteritos coguntur enim deflere labores :
Heu ! cui divitias, ajunt, cumulavimus istas ?
Heu ! quibus in rebus nostros negleximus annos ?
Duximus hanc frustra per tanta pericula vitam,
Mercibus his nostris multo aspiravimus auro,
Mercibus his nostris ita nunc demergimur undis ?
.....
Dum sic plorantes miseranda voce stopinant,
Coguntur proprias de navi trare rechezzas,
Plus quia vita placet, quam centum mille tesori.

Tout ce passage, fortement abrégé, se retrouve chez Érasme [1] : quant à ce qui suit, Rabelais s'en est inspiré pour la description de ses personnages, frère Jean et Panurge.

Nullam Baldus habet tantum sub pectore temmam.
Currit ad hortandum nautam formidine pregnum,
Cui dat suffragium, torquet, pressatque timonem ;
Sollicitat famulos barchae, facit hic, jubet illic,
Nuncve tirat cordas, nunc mollat, praticus extat

1. Cf. le colloque NAUFRAGIUM. *Familiarium colloquiorum opus*, Bâle, 1529, in-8°, pp. 318 et sqq.

Nochierus, quem non facit ars, sed nympha biformis [1],
Jugiter intrepida solatur voce timentes [2].
Ob nimiam coelum pluviam sfondrare videtur,
Nil tamen in testa seu brettam sive capellum
Baldus habet, dicens illam montare nientum :
Dummodo scampentur reliqui, vult ipse negari.
Ponite, clamabat patronus, ponite velum,
Nam pluvia caricata nimis scarpabitur arbor.
Ast intricatas nequeunt dissolvere cordas,
Immo cadens forza ventorum quisque trabuccat.
Prestus alebardam solerter Baldus achiappat,
Cordazzasque novem tractu mozzavit in uno,
Velaque scarpatis cascarunt prona cirellis.
Cingar solettus cantone jacebat in uno,
Qui metuendo mori cagarolam tristis habebat.
Gallitiae vovit sanctum visitare Iacobum,
Cui faciet binas per pretum dicere missas.
Vult quoque Loreti sanctam visitare Mariam,
Candelasque duas vult illi ferre biancas.
Omnibus oh ! quales sanctis facit iste pregheras,
Seque met incusat plures robasse botegas,
Sgardinasse domos et sgallinasse polaros !
At si de tantis scampabit forte periclis
Omnia restituet, poveros aut induet omnes,

1. Nympha biformis, la Fortune.

2. Tout ce passage relatif à Baldo s'applique à frère Jean, (chap. XIX et XX); la suite, concernant Cingar, à Panurge : (chap. XVIII, XIX). — Des traits comme ceux-ci : « quelle patenostre de cinge est ce que tu marmottes là entre les dents? (IV, 20); « Dieu soit avec nous! disoit Panurge entre les dents » (IV, 21) rappellent le vers de Folengo :

... tremulosus frater Erinus
Barbottat patres nostros ac avemarias .

(IL BALDO. *Mac. IX*, t. I, p. 266.)

Mox eremo sanctam menabit denique vitam.
Poenitet ut lingua factuque fuisse molestus
Religiosorum normis, variisque statutis,
Et quod pejus erat fratres spoliasse vel aras.
Talia dum Cingar trepido sub pectore voltat,
En rupta sublimis aquae montagna ruinat,
Quae totam superando ratem denetto travarcat,
Et mercadentes convolvit in aequora plures.
Baldus firma stetit veluti vechissima quercus [1].
Cingar se manibus lignum attacavit ad unum,
Se tunc spazzatum pensaverat esse debottum.
Jam tundus medium noctis voltaverat orbis,
Saevit acerba magis rapidas fortuna per undas.
Perdiderat scrimam tremulentus nauta timonis,
Ulterius nescit qua drizzet parte caminum
Ad quas ducatur bandas, ad quosve paesos.
Continuo grandis ventorum forza repugnat,
Nunc sbalzata ratis summum toccabat Olympum,
Nunc subit infernam unda sbadacchiante paludem [2]...

C'est alors que Neptune, à la prière de Cimotto, divinité marine, fait entendre le fameux *Quos ego !*

1. M. le prof. Zumbini a justement remarqué la grande supériorité de Rabelais dans cette peinture, et insisté sur le côté sérieux mais encore solennel et religieux de Pantagruel qui, tandis que chacun travaille au salut commun, prie Dieu avec calme « en fervente devotion » et tient « l'arbre fort et ferme ». *Gli episodi dei montoni e della tempesta presso il Folengo e presso il Rabelais*, plaquette de 10 ff. sans indication de lieu ni de date.

2. Ce texte est reproduit, avec quelques variantes et quelques adjonctions qui ne modifient pas d'ailleurs le caractère du morceau, dans la *Cipadense*. (Boselliana, *Mafelinae lib. II*, fol. 106 v° et sqq.)

Rabelais a encore emprunté à Folengo un trait plaisant qu'on lit dans les *Epigrammi* de ce dernier.

PANTAGRUEL, IV, 18.

« Major dome, hau, mon amy, mon pere, mon oncle, produisez un peu de salé. Nous ne boirons tantost que trop, à ce que je voy. A petit manger bien boire, sera desormais ma devise. »

Epigramma primum de Cingaris facetia.

Squassabat quondam pelagi fortuna maranum [1],
Qui de salata carne pienus erat.
Frangitur arbor, aquas sorbet sfondata carina,
Et plorans coeli quisque dimandat opem.
Cingar se misit tantum rosegare mezenos,
Ac si non esset tunc prigolandus aquis.
Scridatur quare mangiat, nec donat aiuttum,
Respondet : quia sum sat bibliturus edo.

(*Toscolona*, 1521, fol. 275 ; Portioli, *Le Opere maccheroniche di Merlin Cocai*, t. II, p. 267.) Dans la *Boselliana*, l'épigramme est intitulée : *De Cingar ante nauphrage* (au 4e vers, « domandat » au lieu de « dimandat », fol. 253 v°).

1. L'édition d'Amsterdam (Mantoue, 1768-1771) donne, au lieu de « maranum » « schirazzum », qui est expliqué, en note, par *piccola nave*, t. II, p. 333 (de même la *Boselliana*, fol. 253 v°).

PANTAGRUEL, IV, 23-25.

Le débarquement de Pantagruel et de sa suite « es isles des Macreous » rappelle celui de Baldo et de ses compagnons après la tempête ; de même les sentiments de joie de pouvoir fouler la terre ferme ressentis par les premiers (chap. 23, 24) se retrouvent chez les seconds.

(XXIII). « Ha, ha, s'escria Panurge, tout va bien. L'orage est passée. Je vous prie de grace, que je descende le premier... Vertus guoy, je me repens bien, mais c'est à tard, que n'ay suivy la doctrine des bons philosophes, qui disent soy pourmener près la mer, et naviguer près la terre estre chose moult seure et delectable : comme aller à pied, quand l'on tient son cheval par la bride... »

(XXIV). « ... Descendons. Hespailliers hau, jettez le pontal : approche cestuy esquif... A ceste heure cognois je la response de Anacharsis le noble philosophe, estre veritable, et bien eu raison fondée, quand il, interrogé quelle navire luy sembloit la plus seure, respondit : celle qui seroit on port... »

(XXV). « ... Le repas fini, Pantagruel pria un chascun soy mettre en office et debvoir pour reparer le briz (du navire). »

Ces différents épisodes se retrouvent, comme en substance, dans le passage suivant de Folengo.

IL BALDO. *Mac. XII* (t. I, p. 277).

Fugerat interea ponti fragor, atque tumultus ;
Ecce procul scopulum respexit Baldus aguzzum,
Non locus herbosus, sed nudum marmor habetur.
Illuc semirutam declinat nauta carinam,
Solis ut ad radium possint extendere gazas,
Ac miseram chiodis barcam renovare foratam.
Cingar se prora saltans dispiccat ab alta,
Tangere gaudet humum, passatas devovet undas.
Baldus eum sequitur, simul et Leonardus arenam
Jam laeti calcant et alegra fronte resultant.

PANTAGRUEL, IV, 33, 34.

L'épisode de la baleine, du « monstrueux Physetere apperceu près l'isle farouche » (chap. 33), et la mort de celle-ci (34) est inspiré par la baleine-île [1] dont Fracasso brise la tête et qui

1. Ce combat de Fracasso avec la baleine est tiré du *Morgante* de Pulci où Morgante se bat corps à corps avec le monstre, et lui brise la tête (*canto XVIII*). De même, c'est à l'*Orlando Furioso* que Folengo a emprunté l'épisode du poisson-île (*canto VI*), dont l'origine est persane. On le trouve pour la première fois dans le IXe chapitre ou *Hâ* du *Yasna*, et il réapparaît dans la légende de saint Brendan et ailleurs. Cf. à ce sujet le remarquable ouvrage de BLOCHET, *Sources orientales de la divine Comédie* (Paris, 1901, in-8°), pp. 32 et sqq. (t. XLI de la collection des *Littératures populaires*).

s'abîme au fond de la mer (Il Baldo. *Mac. XXIII-XIX*, t. II, pp. 76 et sqq.)

Pantagruel, IV, 43.

« ... Forger un pet virginal; c'est ce que les Sanctimoniales appellent sonnet. »

Ce jeu de mot se retrouve dans la *selva seconda* du *Caos del Triperuno* [1].

Limerno. — Dormivi tu, caro Merlino?

Merlino. — Domine ita. Ben ti lo dissi da prima.

Limerno. — Che cosa?

Merlino. — Di componerti un sonetto.

Limerno. — Or baldamente t'intendo, grandissima è la differenzia tra lo sonnetto e soneto [2]. »

Pantagruel, IV, 45.

« L'un d'eux voyant le portraict papal ..., luy fit la figue. »

Cette expression « faire la figue » se rencontre dans la description de la tempête de la *Cipadense* qui est beaucoup plus développée, en certains

1. Édition Attilio Portioli (Mantoue, 1890, in-8°), p. 106.

2. Le « sonnet » des Sanctimoniales est un petit son, comme le « sonnetto » de Limerno est un petit somme. — (Plus loin, Rabelais mentionne « les nobles nonnains de Pettesec », IV, 45).

endroits (cf. Luzio, *Studi Folenghiani*, p. 141), que la *Toscolana*.

> Audis villanos tali pro strage ribaldos
> Blasphemare, manuque ficas ostendere coelo.
> (Boselliana, *Mafelinae lib. II*, fol. 104 v°.)

Mais l'expression « faire la figue » est bien plus ancienne. Cf. un exemple du xve siècle donné par Du Cange, *Glossarium*, au mot FICHA (*Ficham facere, ficus facere*). Cf. aussi le *supplément* au *Dictionnaire* de Littré, p. 158. — Érasme, dans son *De misericordia Domini concio* proteste contre le blasphème, et donne l'explication de l'expression *faire la figue*. « ... Leve est quod dixi, audimus abjurari nomen Christi, praemorso indice, minas intendi in Deum : pollice inter indicem et medium digitum porrecto, hoc fieri adversus Deum omnis gloriae fontem, quod in hominem extremae ignominiae, contumeliae gratia fieri consuevit...? » ERASME, *Opera omnia* (Leyde, 1703, in-fol.), t. V, col. 559 D.

PANTAGRUEL, IV, 52-53.

Au récit que lui fait Carpalim des « miracles advenuz par les Decretales », Homenaz crie tantôt *Vengeance* et *Punition* (chap. 52), tantôt *Miracle*, lorsqu' Épistémon lui rappelle les mirifiques vertus desdites décretales ; et le saint homme de conclure

béatement, après chaque exemple allégué, *Dives Decretales*, *Sacres Decretales*, *Saintes Decretales*, *Belles Decretales de Dieu* (chap. 53). De même, dans Folengo, lorsque Cingar a fait semblant de tuer Berta, la femme de Baldo, en perçant avec son couteau une vessie pleine de sang qu'elle portait au cou, le peuple se soulève et crie vengeance. Cingar se rend dans l'église où l'on avait transporté Berta, et fait une prière à son couteau

> O cortelle meus, toto mihi carior orbe,
> Qui demonstrasti jam tot miracula mundo [1]...,

de ressusciter Berta. A ces mots, celle-ci se redresse et reprend ses sens. Le peuple de crier au miracle. Cingar, alors, d'un ton inspiré, les yeux humides, fait l'apologie du couteau sacré.

IL BALDO. *Mac. VIII* (t. I, p. 206).

> Ergo vilanzones ad sidera tollere gridos.
> Incipiunt : miserere Deus ! miserere ! sbrajantes.
> Judicii venisse dies parèbat aloram.
> Sed mage cum fictis lachrimis se Cingar afogat :
> Cernite cortellum clamabat, cernite, gentes !
> Hic est qui vestras poterit saldare piagas !
> Hic est qui sanat mortali peste malatos !

1. O cortelle meus, toto mihi charior orbe,
Quem non sufficerent cuncti comprare tesori.

(Boselliana, *Cominae lib. IIII*, fol. 78.)

Hic est, qui mortos vivos facit, atque gajardos,
Sicut vidistis per adessum surgere Bertam !
Currite, quid statis ? jam, quaeso, currite, gentes,
Hunc basare sacrum cortellum, currite prestum [1] !

Il y a évidemment corrélation entre le texte de Rabelais et celui de Folengo, quand ce ne serait que dans la progression des épisodes et dans leur similitude.

PANTAGRUEL, IV, 54.

« ... Je trouverois (dist frere Jean) aussi bon qu'il nous donnast deux ou trois chartées de ses filles. Pour quoy faire ? demandoit Homenaz. Pour les saigner, respondit frere Jean, droit entre les deux gros orteilz avec certains pistolandiers de bonne touche. En ce faisant sus elles nous hanterions des enfans de bon christian, et la race en nos pays multiplieroit : esquelz ne sont mie trop bons... »

1. Le texte est légèrement modifié, dans la *Cipadense*, sans grand avantage, semble-t-il. On remarque ce vers assez plaisant (le second) :

O o miraculorum, o o miracula magna,
Inter cortellos non est cortellior isto.

(Boselliana, *Cominae lib. IIII*, fol. 78.)

IL BALDO. *Mac. VII* (t. I, p. 190).

Massaram nunquam vecchiam Jacopinus habebat,
Dicens quod foedant bava stillante manestram,
Aut opus est unam ter semper dicere causam,
Namque sonant vecchiae sordinam saepe vocatae.
At juvenis massara placet. Cur ? dicere nolo.
Sufficit hoc : septem formaverat ille fiolos,
De clerichettis quia dixit habere bisognum [1].

PANTAGRUEL, V, 4. *Comment les oiseaux de l'isle Sonnante estoient tous passagers.*

« C'est l'occasion pourquoy les parens s'en deschargent (des enfans) en ceste isle, mesmement s'ils sont des appanaiges de l'isle Bossard. C'est, dist Panurge, l'isle Bouchard lez Chinon. Je dis Bossard, respondit Aeditue, car ordinairement ilz sont bossus, borgnes, boiteux, manchots, po-

1. Ce rapprochement a été relevé par M. Zumbini dans sa suggestive étude *Vita paesana e cittadina nel poema del Folengo*, tirée de la *Raccoltà di studii critici dedicata ad Alessandro d'Ancona festeggiandosi il xl anniversario del suo insegnamento* (Florence, 1901). — Les trois derniers sont ainsi modifiés dans la *Cipadense :*

At super altuttum juvenis massara placebat,
De cujus zetto stampaverat octo putellos,
Nam de clericulis dicebat habere bisognum.
Qui secum *kyrie* cantent *ora*que *pro nobis*.

(Boselliana, *Cominae lib. III*, fol. 73).

dagres, contrefaits et maleficiés : pends inutile de la terre [1]. »

Bien que les règlements canoniques défendissent d'admettre à la profession religieuse des sujets malsains ou mal conformés, cette allusion de Rabelais qui se trouve corroborée par de nombreux témoignages montre qu'il en était autrement dans la pratique.

De même Baldo, rencontrant l'hôtelier de l'auberge du Paradis, lui fait raconter les déboires du métier.

IL BALDO. *Mac. XXI* (t. II, p. 142-3).

Baldus, amorevola peregrinum fronte salutat.
Mox ait : unde venis ? quo vadis ? quod tibi nomen ?
Ille refert : venio paradisi e partibus almi,
Vado sub infernum, nomen mihi Luca Philippus.
Quid te, Baldus ait, paradisum linquere fecit ?
Illic nonne bonum felix quoque tempus habetur ?
Respondet vecchius : te stessum fallis, amice,
Ingannatur homo paradisum qui putat esse
Deliciis plenum, solazzis atque richezzis.
Sunt quadraginta anni quod ego plantando tavernam,
Ostus eram, non per romaeum quippe viazzum,
Ante sed hospicium paradisi, semper habentis
Mille cadenazzis portas stanghisque seratas,
Et sua taccarunt passim velamina ragni.

1. Cf. l'adage d'Érasme : TELLURIS ONUS. *Chil. I cent. VII*, 31 (et, ci-dessus, PANTAGRUEL, IV, 58).

Varcabant giorni septem quandoque, vel octo,
Nemo forasterus bandas veniebat in illas.
Si tamen ullus erat, qui tandem accederet illuc,
Vel gobbus, vel zottus erat, vel lumine sguerzus...

PANTAGRUEL, V, 4.

Dans la description des moines, on remarque des similitudes avec Érasme (cf. ci-dessus, p. 43) et Folengo (p. 203). Voici un passage de Rabelais que l'on peut plus particulièrement rapprocher de Folengo.

« Comment les oiseaux de l'isle Sonnante estoient tous passagers. »

« ... Plus grand nombre nous en vient de Jour sans pain, qui est excessivement long. Car les Asaphis habitans d'icelle contrée, quand sont en danger de patir malesuade famine par non avoir de quoy soy alimenter, et ne savoir, ne vouloir rien faire, ne travailler en quelque honneste art et mestier, ne aussi feablement à gens de bien soy asservir : ceux aussi qui n'ont peu jouir de leurs amours [1], qui ne sont parvenus à leurs

1. Peut-être y a-t-il là une allusion à Francesco Colonna, dont il sera parlé en son lieu. — Quelques lignes plus haut, dans ce même chapitre IV, Rabelais avait écrit la phrase suivante qui semble être une confidence douloureuse de son enfance. « Je m'esbahis (dist Aeditue continuant) si les meres

entreprises, et sont desesperés : ceux pareillement qui meschantement ont commis quelque cas de crime, et lesquels on cherche pour à mort ignominieusement mettre, tous avolent icy : icy ont leur vie assignée... »

IL BALDO. *Mac. VII* (t. I, p. 185 ; cf. ci-dessus, pp. 136-137).

Quo diavol, ait, tanti venere capuzzi?
Nil nisi per mundum video portare capuzzos.
Quisquam vult fieri frater, vult quisque cappuzum.
Postquam giocarunt nummos, tascasque vodarunt,
Postquam pane caret cophinum, celaria vino,
In fratres properant, datur his extemplo capuzzus.
Undique sunt isti fratres, istique capuzzi.
Quo sint nescimus...

PANTAGRUEL, V, 7.

« Ainsi à eux se rendit chantant melodieusement, comme vous savez qu'il fait bon ouïr la

de par de là les portent (les enfants) neuf mois en leurs flancs, veu qu'en leurs maisons elles ne les peuvent porter ne patir neuf ans, non pas sept le plus souvent, en leur mettant une chemise seulement sus la robe, sur le sommet de la teste leur couppant je ne sçay quants cheveux avec certaines paroles apotrophées et expiatoires... les font oiseaux tels devenir que presentement les voyez. » Ce même passage avait attiré l'attention de Paul Albert, *La littérature française des origines à la fin du XVIe siècle* (Paris, 1878, in-8°), p. 138.

voix et musique de ces betes Arcadiques » ; ailleurs, Rabelais avait parlé de « la grace de l'asne sycophage » (IV, 17).

Parlant des moines, Orlando déclare préférer donner du pain aux *mille cittelli*,

che dar pasto
Ai musici d'Arcadia sotto 'l basto.
(*Orlandino*, VII, 67.)

PANTAGRUEL, V, 12-13.

L'énigme proposée par Grippeminaud (V, 12) et résolue par Panurge (V, 13) rappelle les questions que le gouverneur pose au prieur Griffarosto, avec menace, s'il n'y répond pas, de lui ôter son bénéfice.

ORLANDINO, VIII, 38.

Ma perchè sete un spirito de vino
Qual più non ebbe, o voglio dir, Platone,
Cerco saper da voi, quant'è vicino
Il ciel da terra in ogni regione,
Dico l'empireo sopra 'l cristallino
Vostra excellenzia intenda il mio sermone :
Oltra di questo, dite giustamente
Quanto è dal Oriente al Occidente.....

PANTAGRUEL, V, 19, 20-25.

Pour la composition de ces chapitres « du royaume de la Quinte Essence nommée Entelechie », Rabelais s'est inspiré à la fois de Folengo, et, comme on le verra plus loin, de Colonna.

(20) « Adonc dist la royne : En ceste vostre taciturnité cognoy je que, non seulement estes issus de l'escole Pythagorique, de laquelle prit racine en successive propagation l'antiquité de mes progeniteurs : mais aussi qu'en Egypte, celebre officine de haute philosophie, mainte lune retrograde, vos ongles mords avez, et la teste d'un doigt grattée. En l'escole de Pythagoras, taciturnité de cognoissance estoit symbole : et silence des Egyptiens recognu estoit en louenge deïfique, et sacrifioient les pontifes en Hieropolis au grand Dieu en silence, sans bruit faire, ne mot sonner. Le dessein mien est n'entrer vers vous en privation de gratitude : ains, par vive formalité, encores que matiere se voulust de moy abstraire, vous excentriquer mes pensées.

Ces propos achevés, dressa sa parole vers ses officiers et seulement leur dit : Tabachiens, à Panacée. Sur ce mot les Tabachiens nous dirent qu'eussions la dame royne pour excusée, si avec elle ne disnions : car à son disner rien ne mangeoit, fors quelques categories, jecabots,

eminins, dimions, abstractions, harborins, chelimins, secondes intentions, caradoths, antitheses, metempsichoses, transcendantes prolepsies..... »

Le chapitre suivant (22) se ressent également, d'une façon générale, de la Caverne de la Fantaisie dépeinte par Folengo, où Baldo et ses compagnons sont portés par une force mystérieuse.

IL BALDO. *Mac. XXV* (t. II, p. 198).

Ecce cavernosam rupem spinguntur in unam,
Quae suspensa tribus grillis fundamine mancat.
Quisquis grillus erat major levitate bizarri.
Hic Phantasiae domus est, repleta silenti
Murmure, vel tacito strepitu, motuque moventi,
Ordine confuso, norma sine regula et arte.
Undique phantasmae volitant, animique balordi,
Somnia, penseri nulla ratione movesti.
Sollicitudo, nocens capiti fantastica cura,
Diversae formae, speties, et mentis imago.
Hic sunt gramaticae populi, gentesque reductae
Huc, illuc, istuc, reliqua seguitante fameja.
Argumenta volant dialectica, mille sophistae
Adsunt bajanae, pro, contra, non, ita, lyque.
Adsunt errores, adsunt mendacia, follae,
Atque solegismi, fallatia, fictio vatum.....
Sic Baldus comitesque manus hinc inde ménabant,
Ut phantasias caperent, sensusque bizarros....

Pizza Capellettus.....
Implet scarsellas, saccum, geminasque bisacchas
De Paulo veneto, de Hispani mille bajanis.

Baldus mosconem brancat, retinetque Platonis
Deque suis grillis nasum replebat et aures.
Sguarnazzam Scotti Fracassus reperit illic,
Quam vestit, gabbatque Deum, pugnatque Thomistas :
Alberti magni Lironus sommia zaffat.....
Boccalus normas Epicuri nescio quantas
Absque labore piat, complectitur, inque botazzum
Ficcat ne fugiant, stoppatque cocamine buccam...[1]

PANTAGRUEL, V, 35.

« *Comment nous descendismes sous terre pour entrer au temple de la bouteille, et comment Chinon est la premiere ville du monde.* »

Ainsi descendismes sous terre par un arceau incrusté de plastre, peint au dehors d'une danse de femmes et satyres, accompagnans le vieil Silenus riant sur son asne. Là je disois à Pantagruel : Ceste entrée me revoque en souvenir la cave peinte de la première ville du monde : car là sont peintures pareilles, en pareille fraicheur, comme icy. Où est, demanda Pantagruel, et qui est ceste premiere ville que dites? Chinon, dis je, ou Caynon en Touraine. Je sçay, respondit Pantagruel, où est Chinon, et la cave peinte aussi, j'y ay beu maints

1. Les derniers vers rappellent cette phrase du liv. IV, chap. II : « Epistemon acheta un autre [tableau], onquel estoient au vif peinctes les Idées de Platon, et les Atomes de Epicure .... » (Le passage est donné, avec quelques variantes dans la *Cipadense* (Boselliana, *Stryacis lib. V*, fol. 226 v°.)

verres de vin frais, et ne fais doute aucune que Chinon ne soit ville bien antique, son blason l'atteste, auquel est dit :

> Chinon, deux fois, trois fois Chinon
> Petite ville, grand renom,
> Assise sur pierre ancienne
> Au haut le bois, au pied la Vienne ».

De même que Rabelais avait montré son amour pour Chinon, Folengo avait témoigné de son patriotisme pour Cipada, sa ville natale, mais sur un ton qui gagnerait à être plus modeste.

Il Baldo. *Mac. III* (t. I, p. 119).

> Magna suo veniat Merlino parva Cipada
> Atque Cocaiorum surget Casa bassa meorum.
> Mantua Vergilio gaudet, Verona Catullo,
> Dante suo florens urbs Tusca, Cipada Cocaio;
> Dicor ego superans alios levitate poetas,
> Ut Maro medesimos superat gravitate poetas.

Et, à la fin de la dernière macaronée, il écrivait :

> Nec Merlinus ego, laus, gloria, fama Cipadae,
> Quamvis fautrices habui Tognamque Gosamque,
> Quamvis implevi totum macaronibus orbem,
> Quamvis promerui Baldi cantare batajas,
> Non tamen altiloquis Tiphi, Caroloque futuris
> Par ero, nec dignus sibi descalzare stivallos.
>
> (Il Baldo, *mac.*, *XXV*, t. II, p. 209.)

Ces rapprochements, dont on pourrait certainement augmenter le nombre en serrant de plus près le texte de Rabelais, témoignent du plaisir qu'il avait pris à la lecture des *Opere maccheroniche* de Folengo dont il était comme pénétré [1]. Situations, caractères, expressions typiques, Rabelais se les est appropriés, en les repensant à nouveau ; et par les développements qu'il a su leur donner et les modifications géniales qu'il y a apportées, il a réussi à en faire une œuvre originale autant que puissante. Dans le prochain chapitre, c'est le côté essentiellement archéologique et architectural qui l'avait frappé dans l'*Hypnerotomachie* de Francesco Colonna qu'il met à contribution, en l'animant, comme partout ailleurs, de la vie nouvelle dont il portait en lui la source.

1. Les extraits publiés dans le cours de cette notice établissent d'une façon certaine que Rabelais connaissait les deux rédactions de 1521 et de 1534 auxquelles il fait tour à tour des emprunts.

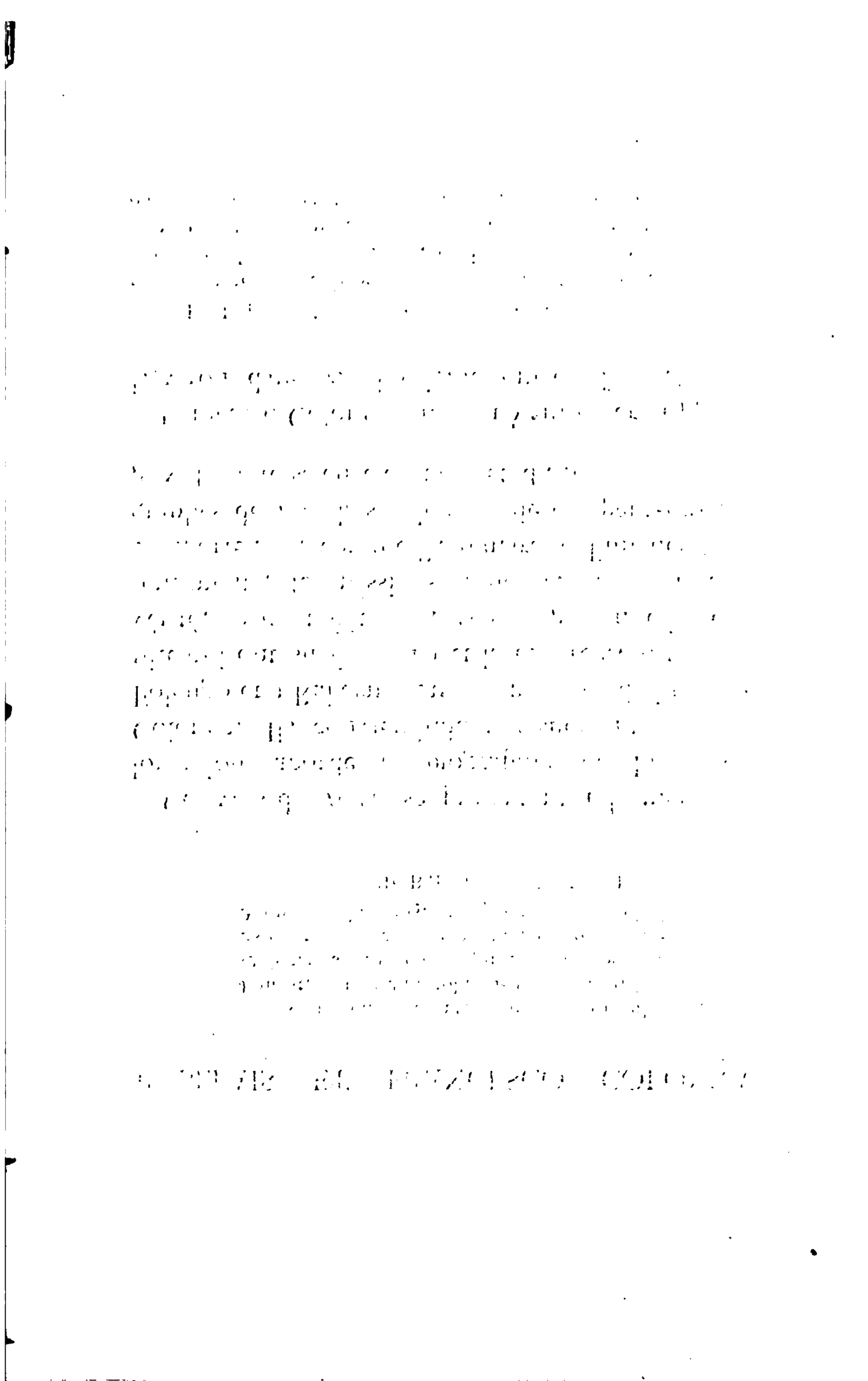

RABELAIS ET FRANCESCO COLONNA

> ... Quis tam certus adest, quem non petulantia carnis
> Pungat, et interdum tollat de tramite recti ?
> Quis tam sanctus homo, qui non quandoque patescat
> Esse caro, pressusque ruat sub pondere carnis ?
> Ast peccare hominis, numquam emendare diabli est.
>
> (Il Baldo, *mac. XXI*, t. II, p. 130.)

Ces vers du *Baldo* se présentent à la mémoire lorsqu'on aborde la biographie de Francesco Colonna. Ils conviendraient également bien à Folengo et à Rabelais, car ces peintres de l'humanité qui ont su l'évoquer et la rendre avec tant de vérité, avaient fait l'expérience personnelle des sentiments, des passions et des faiblesses qu'elle comporte ; et, comme l'a remarqué l'un des biographes de Rabelais [1], leur génie est peut-être au prix de cette science du bien et du mal.

Francesco Colonna naquit à Venise vers 1442 [2]. Environ dans sa vingtième année, il se prit de

1. E.-J.-B. Rathery, auteur de la notice biographique mise en tête de l'édition des *Œuvres de Rabelais* (édit. Burgaud des Marets et Rathery), Paris, 1870, t. I, p. 72.

2. Un document authentique publié par Apostolo Zeno dans ses notes à la *Biblioteca dell'eloquenza italiana* de Fonta-

passion pour Lucrezia Lelia, nièce de Teodoro Lelio, alors évêque de Trévise, et composa en l'honneur de celle-ci, son roman célèbre, intitulé *Hypnerotomachia Poliphili* [1]. L'ouvrage fut terminé à Trévise le 1er mai 1467, et imprimé seulement en 1499 par Alde Manuce, avec des bois remar-

nini (Venise, 1737, in-4°) constate que « In età finalmente di LXXX e più anni M. Francescus Columna V[enetus] obiit 1527 mense julio » (p. 170, n. *b*). Si F. Colonna en mourant en 1527 avait eu quatre-vingts ans, il eût eu vingt ans en 1467, date du colophon de son roman. Or, il est peu présumable qu'il ait pu, si jeune encore, composer un ouvrage qui témoigne d'une érudition si extraordinaire et qui touche à peu près à tous les arts et à toutes les sciences. En reculant vers 1442 la date de sa naissance, comme autorise à le faire la teneur du document précité, on est plus près de la vraisemblance sinon de la vérité.

1. Le titre exact est :

Poliphili Hypnerotomachia, ubi
humana omnia non nisi so-
mnium esse ostendit, at-
que obiter plurima
scitu sane quam
digna com-
memo-
rat.

(Bibl. nat. Rés. Y2. 218.) La Bibliothèque nationale possède également un très bel exemplaire de cet ouvrage aux armes de François Ier. — Le nom de l'auteur de l'*Hypnerotomachia* est donné dans l'acrostiche des lettres initiales de chacun des chapitres de l'ouvrage, comme l'a remarqué Apostolo Zeno dans ses substantielles notes à la *Biblioteca dell'eloquenza italiana* de Fontanini, p. 563. Ces lettres réunies donnent : *Poliam Frater Franciscus Columna Peramavit.*

quables qui comptent parmi les chefs-d'œuvre de la gravure italienne. *Poliphili* désigne l'auteur « amant de Polia » comme *Hypnerotomachia*, le « combat d'amour en songe [1] » qu'il raconte. Il est probable que « Polia » mourut avant que l'ouvrage fût terminé, comme le donne à penser les deux épitaphes qu'on lit à la fin du second livre. La mort de cette maîtresse accabla de douleur Francesco Colonna qui alla s'enfermer dans un cloître, cet asile ouvert aux cœurs mortellement blessés et auquel vont frapper « ceux qui n'ont pu jouir de leurs amours, qui ne sont parvenus à leur entreprise » comme devait le dire plus tard Rabelais avec un accent de mélancolie qui ne lui est pas habituel [2]. Colonna entra chez les dominicains. Dans sa retraite, il continua à écrire et à revoir son roman qui parut, à Venise, en 1499, par les soins de Leonardo Crasso, jurisconsulte de Vérone. Francesco Colonna s'éteignit à Venise au couvent de' SS. Giovanni e Paolo en 1527, âgé de plus de quatre-vingts ans.

1. L'impression générale du livre, comme l'indique son titre, évoque cette pensée de Prospero, dans *la Tempête* de Shakespeare :

> ... We are such stuff
> As dreams are made on; and our little life
> Is rounded with a sleep... (act. IV, scène I).

The Works of Shakespeare, Édit. Alexander Dyce (Londres, 1866, in-8°), t. I, pp. 222-223.

2. Cf. ci-dessus, p. 258, n. 1.

L'*Hypnerotomachia Poliphili* est surtout connue à cause des bois magnifiques qui la décorent. Ce roman érotique et moral, tout ensemble, allégorique et symbolique où l'auteur expose ses théories sur les arts en général et sur l'architecture en particulier, sur les sciences, notamment sur l'épigraphie dont l'étude commençait à naître et sur l'archéologie qui s'y rattache par un lien naturel, a quelque peu dérouté la critique littéraire [1]. La vaste érudition dépensée dans cet ouvrage, la langue toute spéciale dans laquelle il est écrit, et où l'on remarque un mélange d'hébreu, de grec, de latin, de lombard, de toscan et de vénitien, durent provoquer au plus haut point la curiosité de Rabelais. Non seulement, il l'imite et le traduit par endroits, lui empruntant des

1. Cf. entre autres jugements celui de Tiraboschi. « Felice (dit-il en parlant de l'*Hypneratomachia*), non dirò già chi giunge ad intenderla, ma solo chi ci sa dire in che lingua essa sia ! » *Storia della letteratura italiana* (Milan, 1824, in-8°), t. VI, parte terza, p. 1295. — On trouvera, sur cet ouvrage, la plupart des sources, indiquées pour la première fois, dans les *Études Aldines* de M. Léon Dorez : *Des origines et de la diffusion du « Songe de Poliphile »*, dans la *Revue des Bibliothèques*, t. VI (1896), pp. 239 et sqq. L'auteur a relevé, comme preuves à ses assertions, un certain nombre de rapprochements entre Colonna et Rabelais. M. Pietro Toldo en a également signalé plusieurs, mais par un singulier oubli, il a négligé de mentionner l'étude si neuve et si importante de M. Dorez dans son article *L'arte italiana nell'opera di Francesco Rabelais* publié dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen* (Brunswick, 1898), pp. 163 et sqq.

vocables [1], des expressions et des images, mais encore il forgé, à son exemple, des mots français d'essence toute grecque [2]. Il n'est pas jusqu'à la phraséologie touffue du style, aux formes symboliques cachant « doctrine plus absconse [3] » dont on ne puisse constater l'influence directe sur l'œuvre de Rabelais.

Celui-ci mentionne par deux fois le *Poliphile* :

1. Tels les mots PASTOPHORE (III, 48). « Excités par certains pastophores » (IV, *Prol. de l'auteur*), « Alcune vidi pastophore » (*Hypnerotomachia Poliphili*, fol. l 5). On trouve dans Érasme un mot de composition analogue : *evangeliophorus*. « Cyclops sive evangeliophorus » (*Familiarium colloquiorum opus*); HORRIFIQUE (I, 1; 43, etc.). Littré, dans son *Dictionnaire*, donne comme exemple le plus ancien qu'il connaisse de l'emploi de ce mot le passage de Rabelais : « horrifique trait de vin » (I, 125). S'il en est ainsi, il se pourrait que ce dernier l'eût pris à Colonna « horrifico cyclope » (*Hypnerotomachia*, fol. a iiii v°). Il est vrai que Rabelais a pu également bien le tirer du latin *horrificus* (cf. Dolet, *Commentariorum linguae latinae tomus secundus* (Lyon, 1538, in-fol., col. 735), ainsi que le mot précédent du grec παστοφόρος.

2. De l'Aulnaye a dressé la liste des mots latins et grecs francisés (non compris ceux qu'on relève dans le discours de l'écolier Limousin (II, 6) et dans l'*Epitre* du même) et en a compté 950 pour le latin et 517 pour le grec. *Œuvres de F. Rabelais* (Paris, 1835, grand in-8°), pp. 562 et sqq.

3. *Prologue du livre I.* — Leonardo Crasso, dans sa lettre au duc d'Urbain, s'exprime ainsi en parlant de l'*Hypnerotomachia* : « Non hic res sunt vulgo expositae et triviis decantandae, sed quae ex philosophiae penu depromptae, et Musarum fontibus haustae, quadam dicendi novitate perpolitae ingeniorun omnium gratiam mereantur... » (lib. II, fol. 1 v°).

d'abord au livre I (chap. 9), puis au livre IV (chap. 25), dans des notes qu'on lui attribue ; mais où, par un lapsus, sans importance du reste, Colonna est appelé *Pierre* [1].

Le premier emprunt de Rabelais à Colonna est relatif à *l'abbaye de Thélème*, nom qu'il paraît avoir pris à *Thelemia*, l'une des nymphes gracieuses qui guide le jeune Poliphile au cours d'une de ses pérégrinations [2]. La description de cette abbaye qui comporte en soi bien des réminiscences étrangères se ressent plus particulièrement de la lecture des écrivains italiens. Très libre dans sa façon de procéder et n'obéissant qu'à son imagination et à sa fantaisie, il semble que Rabelais s'amuse à

1. « Rabelais l'appelle, il est vrai, PIERRE Colonna, mais ce pourrait être par inadvertance, car j'imagine qn'il connut le livre. » Claudius Popelin, *Le Songe de Poliphile ou Hypnérotomachie de frère Francesco Colonna* (Paris, 1884, in-8°, 2 vol., avec la reproduction réduite des bois de l'édition parisienne de 1554), t. I, *Introduction*, p. CXCIII. — Il est à regretter que Popelin n'ait pas même soupçonné la part considérable qui revient à Colonna dans la dernière partie du cinquième livre de Rabelais, car on a lieu de croire qu'il eût fait passer, dans sa traduction fort remarquable, à tant d'égards, du *Songe de Poliphile*, certaines expressions et vocables transportés par Rabelais dans son texte. — C'est sans doute devant l'impossibilité de se procurer l'édition aldine de 1499 que Claudius Popelin s'est rabattu sur l'édition de Jacques Kerver (Paris, 1554, in-fol.), dont les bois présentent quelques variantes çà et là avec les planches originales. L'édition de J. Kerver est conservée à la Bibl. nat. Rés. Y2 214.

2. « Questa veneranda et sancta donna Thelemia ». (*Hypnerotomachia*, fol. h 8 v°).

dépister les critiques curieux de remonter à la source de son inspiration et d'identifier les éléments hétérogènes qu'il a mis en œuvre. Dans cette conception de l'abbaye de Thélème, on retrouve, en effet, en dehors de l'influence de Francesco Colonna, les souvenirs de Boccace, d'Arioste, de Folengo [1], de Castiglione, de Berni, pour ne citer que les plus apparents. Quand on regarde attentivement comment elle est construite, on s'aperçoit que la célèbre abbaye est composée de pièces et de morceaux venus de toutes parts; véritable mosaïque à laquelle Rabelais a su donner la grâce et l'unité et l'ordonner en un tout harmonieux, comme fait l'architecte des pierres de toute provenance réunies dans le chantier. Les exemples suivants vont en donner la preuve.

1. En regardant le couvent de la Motella, décrit par celui-ci (IL BALDO, *mac. VII*, t. I, p. 182), comme l'antithèse vivante de l'abbaye de Thélème, M. le professeur Zumbini a justement remarqué, à ce propos : « Il nostro scrittore, dunque, descrive non un siffatto paradiso, bensì Motella, ch'è proprio l'opposto di Thelème, e veramente, dall' una all' altra, è come un passare dal sommo dei mali al sommo dei beni ; da ciò che più prostra, a ciò che più inalza l'umana natura ; da quanto è più contrario, a quanto più si conforma ai fini di Dio... » (*Vita paesana e cittadina nel poema del Folengo*, p. 615).

GARGANTUA, 55.

Comment estoit le manoir des Thelemites.

« Au milieu de la basse court estoit une fontaine magnifique, de bel alabastre. Au dessus, les trois Graces, avec cornes d'abondance. Et jettoient l'eau par les mamelles, bouche, oreilles, yeulx, et autres ouvertures du corps...

Jouxte la riviere estoit le beau jardin de plaisance. Au milieu d'iceluy, le beau labirynthe... Du costé de la tour Criere estoit le vergier, plein de tous arbres fructiers, toutes ordonnées en ordre quincunce...

Toutes les salles, chambres et cabinetz estoient tapissés en diverses sortes, selon les saisons de l'année. Tout le pavé estoit couvert de drap vert. Les lictz estoient de broderie... »

« Nella parte mediana di questa spectatissima area, vidi uno eximio fonte di limpidissime aque, scaturiente in alto fina alla sublimitate quasi della viridante clausura per angustissime fistulette, et giu in una larga concha cadevano, laquale era di finissimo amethysto... (fol. c 8 v°).

« Sopra il quale [vaso] excitata era una artificiosa arula, supposita alle tre gratie nude, di finissimo oro, alla proceritate communa, l'una cum l'altra

adhaerentise. Dalle papille delle tale delle quale, l'aqua surgente stillava subtile, quale virgule apparendo di cenerato argento terso et strissato. Et quale si extilata si fusse per il candidissimo punice di Taracona. Et ciascuna di esse nella mano dextera teniva una omnifera copia, laquale sopra del suo capoal quanto excedeva... » (fol. f r°. — Au fol. f v°, est la représentation gravée de cette fontaine).

« Chiunque cogitare valeria... la praeclara dispositione di architectura, et la obstinata symmetria di questo aedificio perfecta et absoluta, la nobilitate dell'arte marmoraria, la directione del columnamento, la perfectione di statue, l'ornamento di parieti, la variatione di pietre, il vestibulo regale, amplissimo peristylio, gli artificiosi pavimenti. Chi crederebbe di quanto luxo et impendio ornati et strati di pretiosissimi peristromati? Il spatioso et alto altrio interiori, et ambitiosissimi trielinii, intestini cubili, conclavi, balnei, bibliotheca [1], et pinacotheca, et richamente cum maiestale decoramento dispositi, et solemnemente distributi... »

1. Ce passage rappelle celui de Rabelais : « Depuis la tour Arctice jusques à Criere estoient les belles grandes libraries en grec, latin, hebrieu, françois, tuscan et espagnol, disparties par les divers etages selon iceux langages » (1, 53).

« La voluptuosa amoenitate poscia degli ordiati viretii pomerii, et irrigui horti, fontane vive, cum rivuli correnti in marmorarii claustri, de incredibile factura contente, et septe... » (fol. G 7r° et v°).

Le chapitre 56 de ce même livre « Comment estoient vestus les religieux et religieuses de Theleme » se ressent, d'une façon générale, d'une description particulièrement longue et quelque peu fastidieuse de Francesco Colonna (fol. x iii v° et sqq.), mais surtout du fableau « de Coquaigne » (XIIIe siècle), de deux vers d'*Orlando furioso* (VII, 31), et d'un passage du *Parement et triumphes des dames* d'Olivier de la Marche [1].

L'emprunt suivant, et qui ne semble pas devoir être contesté [2], est celui qui concerne la règle de Thélème : FAIS CE QUE VOUDRAS.

« In una tabella di magnete dextrorso del ingresso inscalpto era, di exquisite litere latine antiquarie, quel celebre Virgiliano dicto *Trahit*

1. Cf. plus loin, APPENDICE, n° 2.

2. Regis rattacherait la règle de Thélème à celle d'une société d'épicuriens dont les statuts figurent dans l'édition princeps des *Epistolae obscurorum virorum* : « Monopolium philosophorum, alias collegium seu secta fraternitatis et congregationis securorum et bonorum sociorum. PRIMA REGULA : prima hujus collegii regula, est vivere sine regula, mensuram bibere sine mensura, modus edendi sine modo ... », t. II, p. 170.

sua quenque voluptas. Nel levorso la tabella, vidi di veterrime maiuscule graece eleganter inscritto πᾶν δεῖ ποιεῖν κατὰ τὴν αὐτοῦ φύσιν. In latino : a chiascuno fare gli conviene secondo la sua natura » (fol. n 7 v°).

PANTAGRUEL, IV, 25.

« A nostre instance le vieil Macrobe monstra ce qu'estoit spectable et insigne en l'isle. Et par la forest umbrageuse et déserte, descouvrit plusieurs vieux temples ruinés, plusieurs obelisces, pyramides, monumens et sepulchres antiques, avec inscriptions et epitaphes divers, les uns en lettres hieroglyphicques [1], les autres en langage Ionicque, les autres en langue Arabique, Agarene, Sclavonicque, et autres. Des quelz Epistemon fit extraict curieusement ... »

1. Dans les notes attribuées à Rabelais, on lit à propos de cette expression : *lettres hieroglyphiques* : « Sacres sculptures. — Ainsi estoient dites les lettres des antiques sages Ægyptiens, et estoient faites des images diverses des arbres, herbes, animaux, poissons, oiseaux, instrumens : par la nature et office desquelz estoit représenté ce qu'ilz vouloient designer. De icelle vous avez veu la devise de mon seigneur l'Admiral eu une ancre, instrument tres poisant et un daulphin poisson legier sus tous animaux du monde, laquelle aussi avoit porté Octavian Auguste voulant designer : *Haste toy lentement*; fais diligence paresseuse, c'est à dire : Expedie, rien ne laissant du necessaire. D'icelles entre les Grecs a escrit Orus Apollon. Pierre Colone en a plusieurs exposé en son livre tuscan intitulé : *Hypnerotomachia Polyphili* ».

« ... Circa alquale era uno religioso luco. Il quale era sopra aedificato almarisono et lavato litore dal refluo mare. Et qui ancora restato era una vastitate magna di muri, o vero parieti, et di structure di marmoro albario, et uno fragmentato, et illiso mole di porto apresso..... Il quale aedificio per vorace tempo et per putre antiquitate et per negligentia, all' humida terra collapso, de que et delli demolito sancia capitelli rimasti il scapo, o vero trunco decapitato di alquante ingente columne di saxo persico di granelatura rossa .... » (fol. p 2 v°, avec un bois gravé représentant des ruines antiques).

PANTAGRUEL, IV, 51.

« En cestuy disner, je notay deux choses memorables : l'une, que viande ne fust apportée quelle que fust, fussent chevreaulx, fussent chapons, fussent cochons (desquelz y a foison en Papimanie), fussent pigeons, conilz, levraulz, coqs d'Inde, ou aultres, en laquelle n'y eust abondance de farce magistrale. L'autre, que tout le sert et dessert, fut porté par les filles pucelles maritables du lieu, belles, je vous affie, saffrettes, blondelettes, doulcettes et de bonne grace; lesquelles vestues de longues, blanches et déliées aubes à doubles ceintures, le chef ouvert, les cheveulx inscrophiés de petites bandelettes et rubans de soye violette, semés de roses, œilletz, marjolaine, aneth, aurande, et autres fleurs

odorantes, à chascune cadence nous invitoient à boire avec doctes et mignonnes reverences. Et estoient voluntiers veues de toute l'assistance. Frere Jean les regardoit de cousté, comme un chien qui emporte un plumail. Au dessert du premier metz fut par elles melodieusement chanté un epode, à la louange des sacrosaintes Decretales. »

Cette description rappelle, par certains détails, le festin chez la reine qui est rapporté par Poliphile. Mais Rabelais s'est contenté d'y prendre quelques traits qu'il a mêlés à son récit :

« Alla praesentia della magnificentissima regina sempre famulavano tre venerante et comptule puelle cum politione degli velanti habiti di oro et di seta miro modo tessuti. Il colore all' intuito gratiosamente cangiante, del coloramento degli mantili, che cusi come si mutava gli mantili, per il modo medesimo di vestimenti nymphei le ministrante quanto al colore se variavano, cum uno lepidissimo grumo degli drappi sotto la sua stricta cinctura, gyrando dalle carnose et nivee spalle, et tirati sopra il copioso pecto moderatamente tumido, ad exprimere la vallecula mammillare, tanto extremamente voluptica, che lo optatissimo alimento ad gli speculanti parco rendeva, cum mille torquetti et cordelle d'oro et di seta

comptule ornato. Di cura studiosa foeminile, ad praecipitante voluptate, degli illecti et amorosi sguardi, dolcissimo saporamento, superante qualunque cibato appectibile et gratioso, calciate di calciamini d'oro cum lunaria apertione sopra il nudo pede tutte parimente cum fibule auree volupticamente nexe. Cum defluo capillamento biondo et uberrimo et fina alle sure distinto. Nella bianchissima fronte cincti di strophiole di grosse et uniforme margerite. Assistevano esse trine ante essa cum singulare et divota riverentia, molto accorte et ad tale officio disposite cum praecipuo et prompto ministerio, le quale non servivano, senon ad una mensa. Sopra venendo poscia l'altra mutatione di mensa, tutte queste ristavano in pedi serve facte cum le ulne nodate cum summa veneratione. Et cusi successive tutte le altre observavano, sempre altre tante in numero innovavase.

Delle tre ministrante a ciascuno convivante. Quella tra le due, il cibo offeriva, quella da lato dextro assotiava di sotto quel cibo cum una platineta, acio che cosa alcuna altronde non cadesse. La tertia alla parte leva elegantemente gli labra tergeva cum uno candidissimo tersorio subtile et mundissimo. Ad qualunque acto in prompto era la riverentia. Il tersorio più non era reiterato a quello officio. Ma projecto dalla damigella nel pavimento, era repente dalle astante collecto et dindi asportato.

Et quanti morsi dovevasi porgere, tanti odoranti et profumigati tersorii plicati, seco apportavano mutatorii seritii, cum mirifica operatura textili.

A ciascuno dunque degli discumbenti tale ordine della mensa diligentemente observavano. Imperoche conviva niuno ad tale pasto alcuna cosa attrectava. Ma opportunamente era dalle servente pabulato, excepto del poculo.....

Deponentisi poscia la mensa per l'altra mutatione, omni causa sopra recitata alla dirvitoria rheda ritornava. La quale partitose, le fianciulle tubante di tube ductrice, quale non furono invente da Piseo Therreno, ne da Maleto re di Etruria et inseme le tibicinarie immediate inchoavano a sonare. Et per questo observato modo omni fiata faceano, che il gestatorio se dispartiva. Sonando dummentre che quella ritornasse, poscia cessavano. Et quando si mutava la mensa, et quaeste variavano gli musicali instrumenti; et quando cessavano, alhora le cantatrice dolcissimamente cantavano, da fare sopire le sirene..... Et per questo ordinato modo continuamente si udivano gratissimi soni, si auscultava lepidissimi concenti, si persentiva delectabile melodia, jocundissimo odoramento se exhauriva, et lautissima satietate suavissimamente gustando si riceveva. Omni causa dunque mutuamente ad dignitate, ad gratia et oblectamento sencia difecto convenivano .... » (fol. g v°).

Ce dernier paragraphe, quelque peu abrégé ici, a servi de matière à la dernière phrase de Rabelais citée ci-dessus.

PANTAGRUEL, V, 20-23.

La fin du chap. 20 (dîner dans le palais de la reine de la Quinte Essence) est inspiré du *Poliphile*, où il est l'objet, dans Colonna, d'une description interminable.

« Quanta insigne maiestate fue quella della regina, et la conditione della sua residentia, et admirando apparato Poliphilo al suo poter il narra, et la benigna et affabile susceptione, et ella miravegliatase di lui, et quanto mirabile et splendido fue il convito, sopra il capto della humana notitia excedente, et il loco ove fue fato (di comparatione privo) alquanto descrive » (fol. f 3 v° et sqq.).

PANTAGRUEL, V, 24-25.

Ces deux chapitres : « Comment fut en la presence de la Quinte fait un bal joyeux en forme de tournoy » (XXIV); « Comment les trente deux personnages du bal combattent » (XXV), sont imités de très près du *Poliphile*. Il suffit de renvoyer au texte de Rabelais, car il faudrait, autrement, reproduire en entier ces deux chapitres.

« Per laquale cosa ad maiore obstentatione volendo la excelsa regina oltra l'antedicte cose dimonstrare lo excesso et la superantia di l'uniyerso in tutte excellente et rarissime magnificentie, sedendo ogniuno ad gli lochi sui, dopo il miraculo del dil sumptuosamente convivare. Sencia protracta mora, ordinoe uno spectando ioco, digno non tanto di intuitione, ma di aeterno memorato, che etiam fue una praestante chorea, o vero ballo, cum tale processo et modo.

Per la itione delle cortine introrono trenta due adolescentule, delle quale sedeci erano di panno aureo (ma octo uniforme) vestite. Poscia una di quelle sedeci vestite di oro, di habito regale fue induta, et un'altra investito di regina, cum dui custodi della rocha, o vero arce, dui taciturnuli, o vero secretarii, et dui equiti. Cum parilitate di numero erano vestite octo di panno argenteo, cum il magistrato medesimo. Tutte queste secondo il suo officio, cusi se disposeron collocantese sopra gli quadrati del pavimento, cioe sedeci d'oro da una parte, et sedeci d'argento dal'altra opposite.

Le musice sonatrice incominciorono a sonare cum tre instrumenti di temeraria inventione, molto concordi et inseme participati, cum suavissima consonantia et intonata melodia. Al mensurato tempo del sono sopra gli quadrati sui, secondo che imperitava il re, se movevano le corigiante et delphine petauriste, cum decentis-

sime revolutione el re honorando et la regina, salivano sopra l'altro quadrato, facta una praestante continentia. Il re dell'argento (rincominciato il sono da capo) commesse a quella che dinanti alla regina stava, che ad rimpecto di quella se ponesse. Questa cum quegli medesimi venerandi gesti procedente, fece la sua continentia et stete. Per questo cusi facto ordine, secondo la mensuratione del tempo musicale cusi di loco se mutavano, o vero persistendo continuo sopra il suo quadrato ballavano dummentre che impulse, o vero prehense se partivano, cum visione sempre del re. Si il sono conteniva uno tempo, quelle uniforme octo consumavano quel tempo in translatarse in altro quadrato. Non poteano retrocedere, si non meritamente per havere immune salito sopra la linea delle quadratione, ove faceva residentia il re, ne rectamente procedere nisi per linea diagonale.

Uno secretario et uno equite, in uno tempo tre quadrati transivano, il secretario per linea diagonale, lo equite per dui aequilateri recti et uno dalla linea devio, et per omni lato poteano transferirse. Gli custodi del' arce molti quadri rectamente valevano et licentemente trapassare. Dique in uno tempo potevano discorrere tre, quatro o cinque quadrati, servando la mensura, et festinante il grado. Il re poteva ascendere sopra quale quadrato, non impedito, o vero cum prae-

sidio occupato, anci pole prehendere, et egli interdicto il quadrato, ove altri poteno salire, et si caso egli fusse opportuno e che egli ceda cum admonitione praecedente. Ma la regina per omni quadrato del suo colore ove primo fermoe la sedia. Et bene e che sempre propinqua segui d'ogni lato il marito suo.

Qualunque fiata che gli officiali di l'uno et di l'altro rege, ritrovava uno de l'altro sencia custodia et praesidio, il faceano pregione, et ambedue basiantise, el victo fora usciva. Per questo tale ordine feceron uno celeberrimo ludo in una chorea elegantissima, ballando et festivamente iocando, cum la mensura del sono, per modo che ristoe vincitore quello dell' argento cum alacritate, solacio et plauso. Questa tale solemne festa duroe per gli contrasti, fuge, praesidii, per tempo di una hora, cum tanto mensurate circulatione, riverentie et pause, et modeste continentie, che tanto delectamento me invase che io non immeritamente suspicai alle supreme delitie del summo Olympo essere rapto, et novissima foelicitate.

Terminato il primo joco in ballo, tutti al suo statuito quadrato reiterono. Et cum il parile modo, quale feceron in prima, cusi la seconda fiata, aequalmente ad gli lochi sui ordinatamente, ritornate, le sonatrice stringendo la mensura del tempo, cusi gli movimenti et gesti degli lusorii corigianti, piu solicitamente se movevano, ma cum

il sono servato il tempo, cum tanto aptissimo modo et approbata gesticulatione et arte, che non fue opportuno, dire alcuna cosa, ma bene perite le damicelle, cum le sue copiose trece, sopra le delicate spalle effuse, pendevano inconstante, et poscia sopra el dorso secondo il moto resultavano. Nel capo innexe cum corolla di olente viole. Et quando una era captivata, levate le brace converberavano una palmula cum l'altra. Di que cusi ludendo et corrigiando, ristoe la seconda fiata vincitore ancora il primo.

Nella tertia chorea tutti agli lochi sui regulati et distributi, piu ancora gli musici strinxeron la mensura del tempo, cum il modo et tono del excitante Phrygio, quale tonatione unque seppe ritrovare Marsyas di Phrygia. El re vestito di oro movere fece, quella giovenetta, che inante alla regina stava, sopra il tertio quadrato, recto incedendo nel primo transmigrare.

Per la quale cosa immediate se vide una pugna, uno torniamento, tanto delectabile, cum tanto praesta et subitanea vehementia, cum inclinarse fina in terra, facendo poscia uno repente et torculario salto, et quale Mymphurio tornatorio, cum due revolutione nel aere, una opposita ad l'altra. Et poi sencia mora, posto il pede dextro ad terra, tre fiate rotavase. Et poi subito l'altro pede, al contrario intorniava. Tutta questa actione ad uno tempo consumavano, tanto accommodamente, et

cum tanta agilitate che niente sopra, cum le sue profunde inclinatione et composite vertigine et facile saltatione, cum venusti gesti, quanto mai di tale et simigliante cosa se vedesse, ne unque spectare se potesse, ne mai tentata. Ne unque l'una cum l'altra era impedimento, ma chi era apprehenso dal prehensore in instanti datogli il mostulento basio, del ioco sene usciva. Et quanto minore numero ristava, tanto piu vedevasse una lepidissima solertia alla deceptione di l'una all' altra. Tale digno ordine et modo da ciascuno sencia defecto fue observabile, quantunque brevemente festinata la mensuratione delle docte el praestante musice se praestasse, incitante non meno ancora ad tali movimenti tutti gli astanti, per la convenientia della consona harmonia cum l'alma maxime et praecipuamente essendo quivi in summo et concordante consenso dilla Eupathia degli dispositi corpi. Per questa tale ragione della potentia di Timotheo solertissimo musico, io caldamente pensai che egli cum el suo canto lo exercito del magno Macedonico ad reassumere l'arme violentasse, et poscia reflectendo la voce et il tono, neglecte le arme tutti cessabondi provocare. Di questo tertio ioco la vestita d'oro in forma regia gloriosamente triumphoe » (fol. g 8).

PANTAGRUEL, V, 30.

« *Comment nous visitasmes le pays de Satin.* »

« Joyeux d'avoir veu la nouvelle religion des freres Fredons, navigasmes par deux jours : au troisieme, descouvrit nostre pilot une isle belle et delicieuse sur toutes autres : on l'appeloit l'isle de Frise : car les chemins estoient de frize. En icelle estoit le pays de Satin, tant renommé entre les pages de cour : auquel les arbres et herbes jamais ne perdoient fleurs ne feuilles, et estoient de damas et velours figuré. Les bestes et oiseaux estoient de tapisserie. »

La même idée se retrouve dans le *Songe de Poliphile :*

« Le facie delle buste ritramate cum ponto di razzo di historiette d'amore et venatione, in fili d'oro, et argentei, et seta, cum tanta acommodissima picturatione fincte, che miente aequabile. Il solo della aequatissima area, vedevase gratissimo di seta verdigiante villoso, quale spectatissimo prato, et in medio dell' area una rotunda clausula extava, cum una levata cupula di virgule d'oro, cum multiplici et florigeri rosarii ricoperto egregiamente del dicto operamento. Quasi chio direi, molto piu praeacceptatissimo quaesta factura ad gli sensi che la verace » (fol. h iiii).

PANTAGRUEL, V, 34.

« Nostre noble lanterne nous esclairant, et conduisant en toute joyeuseté, arrivasmes en l'isle desirée, en laquelle estoit l'oracle de la bouteille... Approchans au temple de la dive bouteille, nous convenoit passer parmi un grand vignoble, fait de toutes especes de vignes... Au bout du vignoble passasmes dessous un arc antique, auquel estoit le trophée d'un buveur bien mignonnement insculpté... Cestuy arc finissoit en une belle et ample tonnelle, toute faite de ceps de vignes, ornés de raisins de cinq cens couleurs diverses... La fin d'icelle estoit close de trois antiques lierres, bien verdoyans et tous chargés de bagues. »

Ce passage est vraisemblablement inspiré par une gravure du *Songe de Poliphile*, plus encore que par le texte qui se borne à dire :

« ... Et ecco dinanti ad me vedo solo una artificiosa pergula di floroso gelsamino, cum procera incurvatione, depicta per tutto degli sui odorabili flosculi... » Fol. I iii (le bois, représentant la tonnelle, est au verso de ce feuillet). Cf. également les gravures du fol. i 7, l. 4, etc... Il n'est pas jusqu'à ces ceps « ornés de raisins de cinq cens couleurs diverses » qui ne semblent se res-

sentir de la frise d'or et de pierres précieuses entourant le vase :

« ... Fora del prescripto vaso, germinava una frondosa vite d'oro cum gli irriciati pampini, foetosamente ornata di botriculi, cum grani punicei de indico amethysto, et la foliatura del sancto silenite di Persida verdigiante... » (fol. l 4).

PANTAGRUEL, V, 36.

L'allusion à « la fosse de Trophonius en Beotie » dont il a été question précédemment (*Rabelais et Érasme*, p. 100), figure également dans l'*Hypnerotomachia*, fol. h 8 (avec la représentation de la caverne, *Ibid.*).

PANTAGRUEL, V, 37.

« *Comment les portes du temple par soy mesme admirablement s'entrouvrirent.* »

Comme le remarque Le Duchat, « la description du Temple est un chef-d'œuvre où Rabelais fait voir que les beautez de l'architecture ne lui étoient pas moins connues que celles des autres arts... » (*Œuvres de Maistre François Rabelais*, Amsterdam, 1741, in-4°, t. III, p. 144).

« En fin des degrés rencontrasmes un portail de fin jaspe, tout compassé et basty à ouvrage et

forme Dorique, en la face duquel estoit en lettes Ioniques, d'or tres pur, escrite ceste sentence, *En ino alithia* [1] : c'est à dire, *en vin verité*. Les deux portes estoient d'airain, comme Corinthien, massives, faites à petites vignettes, enlevées et esmaillées mignonnement, selon l'exigence de la sculpture, et estoient ensemble jointes et renfermées esgalement en leur mortaise, sans clavure, sans cadenat, sans liaison aucune... »

« La praedicta porta fue diligentissimamente adfabrefacta in una politura aequata di lapideo tabulato secto, conformantise le undulate figure nel cohaeso dille tabulae. Cum vaga convenientia dille inserte opere, et la materia luculea, et gratiosa... » (fol. c iii).

« ... Di sopra il trabe assideva il zophoro, nella medietate dil quale era una tabella harpata di metallo aureato, cum uno epigramma di egregie maiuscule graece di copellato argento infixe che cusi dicevano :

ΘΕΟΙΣ
ΑΦΡΟΔΙΤΗ ΚΑΙ ΤΩ
ΥΙΩ ΕΡΟΤΙ ΔΙΟΝΥΣΟΣ
ΚΑΙ ΔΗΜΗΤΡΑ
ΕΚ ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ
ΜΗΤΡΙ ΣΥΜΠΑΘΕΣΤΑΤΗ. [2]

1. « Ἐν οἴνῳ ἀλήθεια. C'est du grec transcrit avec la prononciation moderne, que Lascaris avait popularisée au XVIe siècle ». Note de Burgaud des Marets et Rathery, t. II, p. 476, n. 3. — 2. Fol. c 6.

« Soudainement les deux portes, sans que personne y touchast, de soy mesmes s'ouvrirent, et s'ouvrant, firent non bruit strident, non fremissement horrible, comme font ordinairement portes de bronze rudes et pesantes, mais doux et gracieux murmur, retentissant par la voulte du temple, duquel soudain Pantagruel entendit la cause, voyant sous l'extremité de l'une et l'autre porte un petit cylindre, lequel par son esseuil joignoit la porte et se tournant selon qu'elle se tiroit vers le mur, dessus une dure pierre d'Ophites, bien terse, et esgalement polie par son frottement, faisoit ce doux et harmonieux murmur.

Bien je m'esbahissois comment les deux portes, chascune par soy, sans l'impulsion de personne, s'estoient ainsi ouvertes : pour cestuy cas merveilleux entendre, apres que tous fusmes dedans entrés, je projettay ma veue entre les portes et le mur, convoiteux de savoir par quelle force et par quel instrument estoient ainsi refermées : doutant que nostre amiable lanterne eust, à la conclusion d'icelles, apposé l'herbe dite ethiopis, moyennant laquelle on ouvre toutes choses fermées : mais j'apperceu que la part en laquelle les deux portes se fermoient en la mortaise interieure, estoit une lame de fin acier, enclavé sur le bronze Corinthien.

J'apperceu davantage deux tables d'aimant Indique, amples et espoisses de demie paume, à couleur cerulée, bien licées et bien polies :

d'icelles toute l'espoisseur estoit dedans le mur du temple engravée, à l'endroit auquel les portes, entierement ouvertes, avoient le mur pour fin d'ouverture.

Par donc la rapacité et violence de l'aimant, les lames d'acier, par occulte et admirable institution de nature, patissoient cestuy mouvement : consequemment les portes y estoient lentement ravies et portées, non tousjours, toutesfois : mais seulement l'aimant susdit osté, par la prochaine cession duquel l'acier estoit de l'obeissance qu'il a naturellement à l'aimant absout et dispensé, ostées aussi les deux poignées de scordion, lesquelles nostre joyeuse Lanterne avoit, par le cordon cramoisi, esloignées et suspendues, parce qu'il mortifie l'aimant et depouille de ceste vertu attractive. En l'une des tables susdites, à dextre, estoit esquisitement insculpé, en lettres latines antiquaires, ce vers iambique senaire :

Ducunt volentem fata, nolentem trahunt.

Les destinées menent celuy qui consent, tirent celuy qui refuse. En l'autre je vis à senestre, en majuscules lettres, elegantement insculpé ceste sentence :

TOUTES CHOSES SE MEUVENT A LEUR FIN. »

Tout ce passage est traduit, presque littéralement, du *Songe de Poliphile.*

« Da poscia subitariamente dalla simpulatrice donna el pesulo amoto, quelle gemelle valve, non strepito stridulo, non fremito grave, ma uno arguto murmure et grato, per el testudinato templo reflectendo exsibilava. Et questo animadvertendo cognovi, per vedere sotto la extrema parte delle ponderose valve de una et de l'altra, uno volubile et terete cylindrulo, il quale per l'axide nella valva infixo, sopra una tersa et coaequata lastra di durissimo ophytes invertentise et per la frictione faceano uno acceptissimo tintinare.

Oltra de questo ragionevolmente me obstupivi, che le valve ciascuna per se medesima, sencia alcuno impulso se aprisseron. Ove da poscia in trati tutti, di subito sencia mirare altronde, quivi affirmatome, volendo investigare, si dicte valve, cusi a tempo et moderatamente, per repenso fusseron tracte, o vero per altro instrumento. Dique io mirai uno divo excogitato. Imperoche in quella parte, che una cum l'altra, le valve coivano in la lingulata clausura, dalla interna parte, era una lamina de fino calybe sopra el metallo solidata tersissimo.

Eramo daposcia mirabilmente due axule di latitudine triente, di optimo magnete indico, alquale lo adamante non dissideva, di Calistone amatore, agli humani ochii praestabile, dal scordeon mortificabondo. Agli navanti singularmente opportuno, lequale del suo conveniente colore monstravano

ceruleo, lisse et illustre, affixe perpollitamente nella crassitudine, dilla apertione dil marmoreo muro, çioe nelle poste, alle ante contigue della artificiosa porta. Dunque per questo modo dalla violentia della rapacitate del magnete, le lamine calybicie erano violentate, et consequentemente per se le value cum temporata lentitudine, se reseravano. Opera excellente et exactissima, non solamente de vedere, ma oltra modo di subtile excogitat ». Quanta improbitate di investigato di artifice .... » (fol. n 7 r° et v°).

PANTAGRUEL, V, 38.

« *Commemt le pavé du temple estoit fait par emblemature admirable.* »

Ce chapitre est tiré entièrement de Colonna que Rabelais suit pas à pas, et qu'il traduit souvent.

« Leues ces inscriptions, jettay mes yeux à la contemplation du magnifique temple, et consideroy l'incredibile compacture du pavé, auquel, par raison, ne peut estre ouvrage comparé qui onques soit ou ait esté dessous le firmament, fust ce le luthrostate du temple de fortune en Preneste, au tems de Sylla : ou le pavé des Grecs, appellé *Asarotum*, lequel fit Sosus en Pergame. Car il estoit à ouvrage tesserré, en la forme de petits carreaux, tous de pierres

fines et polies, chascune en sa couleur naturelle : l'une de jaspe rouge, teinct plaisamment de diverses macules : l'autre d'ophite : l'autre de porphyre : l'autre de licophtalme, semé de scintilles d'or, menues comme atomes : l'autre d'agathe, à ondes de petits flammeaux confus et sans ordre, de couleur laictée : l'autre de calcedoine tres cher : l'autre de jaspe verd, avec certaines veines rouges et jaunes, et estoient en leur assiette desparties par ligne diagonale.

Dessus le portique, la structure du pavé estoit une emblemature à petites pierres rapportées, chascune en sa naifve couleur, servans au dessein des figures, et estoit, comme si par dessus le pavé susdit on eust semé une jonchée de pamphre, sans trop curieux ajencement .... »

« Solevando daposcia gli ochii curiosamente stimulati alla magnificentia di tanto tempio, et alla vastitate della spectanda et celificata cupula, cum l'altre exactissime parte .... » (fol. n 7 v°).

« Il quale pavimento era mirabile tuto di gemme lapidoso, orbitamente compósito, cum subtile factione, cum multiplice et elegante innodatione politamente distincto, opera ossiculatamente tasselata, disposita in virente foglie, et fiori, et avicule, et altri animali, secundo che opportuno era il grato colore delle pretiose petre splendido

illucente, cum perfecto coaequamento, dalle quale geminato rimonstrava quelli che erano intrati .... » (fol. o ii v°).

« ... Sotto le base degli pilastrelli, o vero quadrangule, che era imo et continuo illigamento, nel primo alamento, o vero pariete, et el superiore concincto similmente cum gli capitelli ambiente, ambiva nel aequatissimo pavimento, una lista, o vero fascia di finissimo porphyrite, quanto era la porrectura del quadrato suo, et contigua quasi sencia disceptatione un altra de ophytes. Sotto el suppedio delle columne, era circumacta quanta la sua crassitudine, una lista de porphyrite, cum due collaterale di durissimo serpentino, cum l'ordine del peristylio incircumductione. Il simile vedevasi l'orificio della cisterna cincto nel pavimento, una lista de porphyro et un altra di ophytes.

Il residuo dil spectatissimo pavimento tra l'orificio puteale et il peristylio, era di mirabile emblemature, di minutali, di tassellulato, di fine petre circinantisi elegantemente includevano in partitione deducti, deci rotondi, per diametro pedali. Del suo colore et specie l'uno alla linea del' altro. Erano dui di rubente diaspro, di varie macole gratissimamente perfuso. Dui di lytharmeno de scintule d'oro piu pusilli, de atomi rutilanti disseminato. Dui de diaspro verde, di vene calcedonice varicato cum rubente macule et giale. Dui di Achates, de fili

lactei confusamente undiculato. Dui ultimamente de limpidissimo calcedonico. Et per l'angustia delle linee verso la cisterna, similmente decrescevano le figure circulare.

Sotto el concamerato erano nel solistimo asaroto di vermiculato emblemate, fogliamento, animali, et fiori tessellulati di minutissimi corpusculi, de recisamenti lapidei diligentemente tessellati depicto, et coaequatissimamente perfricati, o vero scalpturati. Quale arte non hebbe nel pavimentare Zenodoro [1] in Pergamo, ne tale fue il Lithostrato in Praeneste nel delubro dilla fortuna ... » (fol. n 5).

PANTAGRUEL, V, 39-40.

Ces deux chapitres sont empruntés à Lucien (*La Préface ou Bacchus* [2]) qui fournit le cadre et les grandes lignes du tableau; mais les détails sont tirés du *Songe de Poliphile*, comme l'établit la com-

1. Rabelais suit Colonna, mais avec discernement. C'est ainsi qu'à « Zenodore », il substitue « Sosus » qu'on lit dans Pline l'Ancien, d'où le passage est tiré. « Celeberrimus fuit in hoc genere Sosus qui Pergami stravit quem vocant *asaroton oicon*..... Lithostrota acceptavere jam sub Sylla : parvulis certe crustis exstat hodieque, quod in Fortunae delubro Praeneste fecit ... » (*Hist. nat.*, XXXVI, 60).

2. A défaut du texte grec, cf. l'excellente traduction d'Eugène Talbot : *Œuvres complètes de Lucien de Samosate* (Paris, 1882, in-18), t. II, p. 258, nº LIV.

paraison des textes de Rabelais et de Colonna. L'illustration a également été mise à profit par Rabelais, notamment pour le triomphe de Bacchus.

(XXXIX) « ...Consequemment estoit en la susdite emblemature figuré, comment Bacchus marchoit en bataille, et estoit assis sur un char magnifique tiré par trois couples de jeunes pards, joints ensemble .... en teste portoit cornes aigues : au dessus d'icelles une belle couronne faite de pampre et de raisins [1] ... »

« Questo mysterioso triumpho, sei maculose, cum notule de fulvo nitente, et velocissime di pernicitate tigride di Hyrcania illaqueate bellissimamente cum flexibile palmite di foeconda vite, piene di tenere fronde, cum gli volubili capreoli, ornate di vermigliacei corymbi [2]... » (fol. l ii v°).

1. Ce portrait de Bacchus, de même que celui de Silène qui suit, rappelle les stances de Politien :

> Vien sopra un carro d'ellera e di pampino
> Coperto Bacco, il qual due tigri guidano...
> (Lib. I, st. CXI.)

> Sopra l'asin Silen, di ber sempre avido
> Con vene grosse ....»
> (Lib. I, st. CXII.)

L'elegantissime Stanze di messer Angelo POLIZIANO *incominciate per la Giostra del Magnifico Giuliano di Piero de' Medici* (Padoue, 1751, in-8°), p. 29.

2. Le bois du triomphe de Bacchus se trouve au fol. l 5.

« ... En sa compagnie n'estoit un seul homme, toute sa garde et toutes ses forces estoient de Bassarides, Evantes, Euhyades, Edonides, Trieterides, Ogygies, Mimalones, Menades, Thiades et Bacchides, femmes forcenées, furieuses, enragées, ceinctes de dragons et serpens vifs en lieu de ceinctures, les cheveux voletans en l'air avec frontaux de vignes : vestues de peaux de cerfs et de chevreuils, portans en main petites haches, tyrses, rancons, et hallebardes, en forme de noix de pin ....L'avant garde estoit menée par Silenus.... C'estoit un petit vieillard tremblant, courbé, gras et ventru à plein bats : les oreilles avoit grandes et droites, le nez poinctu et aquilin, et les sourcilles rudes et grandes comme un sillon : estoit monté sur un asne couillard : en son poing tenoit pour soy appuyer un baston, pour aussi gallantement combattre, si par cas convenoit descendre en pied, et estoit vestu d'une robbe jaune à usage de femme. Sa compagnie estoit de jeunes gens champestres, cornus comme chevreaux, et cruels comme lions, tous nuds, toujours chantans et dansans les cordaces : on les appelait *Tityres* et *Satyres*.... Pan menoit l'arrière garde .... ses bandes estoient semblablement composées de Satyres, Hemipans, Aegipans, Sylvains, Faunes, Lemures, Lares, Farfadets et Lutins... Le signe commun à tous estoit ce mot, *Evohe*. »

« Circa dil quale divino triumpho, cum multa et solemne superstitione et maxima pompa et religione, infinite nymphe Maenade cum li soluti et sparsi capilli. Alcune nude cum amiculi nymphei dagli humeri defluenti, et tale nebride, cioe indute de pelliceo variato dal colore di damule, senza l'altro sexo, cymbalistrie, et tibiciarie, faccevano le sacre orgie, cum clamori vociferando, et thyasi, quale negli trieterici, cum thyrsi di fronde di conifere arbore, et cum fronde vitine instrophiate, sopra el nudo cincte et coronate saltatorie procurente sequiva immediate el triumpho Sileno seniculo lo asello equitante. Poscia retro a questo equitante immediate uno hirco horricome de sacrifica pompa ornata festivamente conducevano. Et una di questo sectaria, uno viminaceo vanno gestava, cum desordinato riso, et furiali gesti, cum questo veterrimo et sancto rito, questo quarto triumpho adoriamente extollevano, et con venerando discorso Evibache ad alta voce, confusamente exclamando gli Mimalloni, Satyri, Bacche, Lene, Thyade, Naiade, Tityri, Nymphe, celebrabondi sequivano » (fol. l 4 v°).

PANTAGRUEL, V, 41.

Tout ce chapitre est emprunté à Colonna ; certains passages sont traduits littéralement.

« *Comment le temple estoit esclairé par une lampe admirable.*

« Avant qu'entrer en l'exposition de la bouteille, je vous descriray la figure admirable d'une lampe, moyennant laquelle estoit eslargie lumiere par tout le temple, tant copieuse, qu'encores qu'il fust soubeterrain, on y voyoit comme en plein midy nous voyons le soleil clair et serein, luisant sus terre. Au milieu de la voulte estoit un anneau d'or massif attaché, de la grosseur de plein poing, auquel pendoient trois chaînes d'argent, de grosseur peu moindre, bien artificiellement faites, lesquelles deux pieds et demy en l'air comprenoient en figure triangle une lame de fin or, ronde, de telle grandeur que le diametre excedoit deux coudées et demie palme.

En icelle estoient quatre boucles ou pertuis, en chascune desquelles estoient fixement retenue une boule vuide, cavée par le dedans, ouverte du dessus, comme une petite lampe, ayant en circonference environ deux palmes, et estoient toutes de pierres bien precieuses : l'une d'amethyste, l'autre de carboucle Lychnite, la tierce d'opalle, la quarte d'anthracithe. Chascune estoit pleine d'eau ardente cinq fois distillée par alambic serpentin.

... Au dessous d'icelle lampe, environ deux pieds et demy, les trois chaines en leurs figures premieres estoient embouclées en trois anses, lesquelles issoient d'une grande lampe ronde de cris-

tallin tres pur, ayant en diamettre une coudée et demie, laquelle au dessus estoit ouverte environ deux palmes : par ceste ouverture estoit au milieu posé un vaisseau de cristalin pareil, en forme de coucourde, ou comme un urinal, et descendoit jusques au fond de la grande lampe, avec telle quantité de la susdite eau ardente, que la flamme du lin asbestin estoit droitement au centre de la grande lampe. Par ce moyen sembloit donc tout le corps spherique d'icelle ardre et enflamboyer : parce que le feu estoit au centre et point moyen.

Et estoit difficile d'y asseoir ferme et constant regard, comme on ne peut au corps du soleil, obstant la matiere de si merveilleuse perspicuité, et l'ouvrage tant diaphane et subtil, par la reflexion des diverses couleurs (qui sont naturelles es pierres precieuses) des quatre petites lampes superieures à la grande inferieure, et d'icelles quatre estoit la resplendeur en tous points inconstante et vacillante par le temple.

... L'invention estoit admirable : mais encore plus admirable, ce me sembloit, que le sculpteur avoit, autour de la corpulence d'icelle lampe cristalline, engravée, à ouvrage cataglyphe, une prompte et gaillarde bataille de petits enfans nuds, montés sur des petits chevaux de bois, avec lances de virolets, et pavois faits subtilement de grappes de raisins, entrelassees de pampre, avec gestes et efforts puerils tant ingenieusement par

art exprimés, que nature mieulx ne le pourroit. Et ne sembloient engravés dedans la matiere : mais en bosse... »

« La maiore lampada, como de sopra e dicto, era spherica de mundissimo crystallo, ne al torno tale iustitia harebbe usurpata, subtilmente exscalpta, opera di grande exquisitione, et factura incredibile. Laquale verso l'orificio haveva quatro ansulette, iustamente distribute in quatro locatione, per lequale concatenata pendeva la bucca di semibracio aperta. Et in questa bucca era intromisso un altro vaso urinaceo, o vero di forma cucurbitacea, similmente di crystallo purissimo.

Il quale tanto regularmente intromisso pendeva, che nel centro el lume della lampada ardeva. Poscia tutto el corpo della maiore lampada era completo de aqua ardente, cinque fiate reiterata al stillamento. Perche lo effecto suspicare mi fece, imperocche tutto el sphaerico corpo ardere simulava, per essere locato el lychno nel mediano puncto. Et per questo el viso habilmente non potevasi in quello firmare, come malamente nel sole, essendo la materia di mira perspicuitate et de factione subtile.

Non meno el liquore inconsumptibile era limpidissimo nel cucurbitaceo fundo per questa dimonstratione. Et similmente de tale liquore le quatro superiore ardevano. Ove reflectevano gli

vagi coloramenti delle pretiose petre, nella maiore lampada, et la maiore in quelle, cum inconstante splendore vacilante per tutto el sacrato templo. Et per el nitore speculare degli tersissimi marmori... Ma sopratutto miravegliosa cosa questo all'intuito se ripraesentava, imperoche l'artifice scalptore perspicuamente havea incircuito excavato sopra la corpulentia della crystallea lampada, de opera cataglypha, overo lacunata una promptissima pugna, de infantuli sopra gli strumosi et praepeti delphini aequitanti, cum le caude inspirantise, cum multiplici et dissimili effecti et fantulinacei conati, non altramente che si la natura ficto havesse, et non excavate appariano, ma di sublevata opera, et si factamente expresse che l'intento degli mei ochii, via da tanto delectabile obiecto della comitante nympha violentavano. Et el vacilamento del lume pareva dare moto alla scalptura » (fol. n iiii — n 5).

Cette description se ressent des théories vitruviennes, en général, et plus particulièrement des idées développées par Leon Battista Alberti dans son *De re aedificatoria* [1] que mentionne Rabelais (II, 7), théories et idées que Serlio devait préco-

1. Le *De re aedificatoria* fut publié en 1452. L'édition originale ne parut qu'en 1485, à Florence ; une édition en était donnée à Paris, en 1512 ; et Jean Martin traduisait l'ouvrage, en français, en 1553. Cf. GIROLAMO MANCINI, *Vita di Leon Battista Alberti* (Florence, 1882, in-8°), pp. 392-394.

niser en France au siècle suivant, et qu'il fit prévaloir. Son *De architectura* [1] fut traduit en français, en 1545, par Jean Martin, ex-secrétaire de Maximilien Sforza, qui traduisit également l'*Orus Apollo* et l'*Orlando Furioso*, l'un et l'autre cités par Rabelais, le premier au livre IV, chap. 25, le second au *Prologus* du livre II. Ce même Jean Martin, s'il ne fut pas le traducteur de l'*Hypnerotomachia Poliphili*, contribua du moins à sa publication qui vit le jour à Paris, chez Jacques Kerver, en 1546 [2]. Il est vraisemblable que Martin était connu de Rabelais, si même il n'était lié d'amitié avec lui, et qu'il fréquentait dans la société de Guillaume Philandrier et de Philibert de l'Orme

1. *Regole generali di architetura sopra le cinque maniere de gli edifici cioe thoscano, dorico, ionico, corinthio et composito...* (Venise, 1537, in-fol.). Bibl. nat. Rés., exemplaire aux armes de François Ier. — *Quinto libro d'architettura di Sabastiano Serlio Bolognese, nel quale se tratta de diverse forme de Tempii sacri, secondo il costume christiano, et al modo antiquo. A la serenissima regina di Navarra, traduict en françois par Jan* (sic) *Martin, secretaire de Monseigneur le revendissime cardinal de Lenoncourt* (Paris, 1547, in-fol.), texte italien et traduction française). Ce cinquième livre de Serlio, appelé le *Livre des temples* (il y en a douze décrits) se rapporte plus particulièrement aux chapitres XXXVII et suivants du livre V. Les nombreuses planches gravées sur bois, dans ces deux volumes, sont fort belles et intéressantes. On peut les rapprocher des planches correspondantes du temple du *Songe de Poliphile*.

2. Claudius POPELIN, *Le Songe de Poliphile*, t. I, pp. CCVII et sqq.

« grand architecte du roi Megiste » (IV, 61), qui l'un et l'autre entretenaient avec Rabelais des relations cordiales. Si justifiées que soient les réserves faites par Mancini [1] sur l'utilité pratique de l'ouvrage de Colonna, il est intéressant toutefois de rapprocher la traduction française du XVIe siècle des passages correspondants imités par Rabelais; on sera vite convaincu de quel côté est la supériorité.

PANTAGRUEL, V, 42.

La description du temple et de ses colonnes, celle des planètes et des douze signes du zodiaque sont inspirées par un passage correspondant de Colonna. Rabelais y mêle de nouveaux éléments, ajoute et retranche selon sa fantaisie, mais reflète toujours, dans l'ensemble, la pensée de son modèle.

« Questo sacro templo dunque per architectonica arte rotondo constructo, et dentro della quadrangulare figura nella aequata area solertemente exacto, et quanta trovasse la diametrale linea, tanta

1. Mancini, dans sa biographie d'Alberti, remarque que Francesco Colonna « per lo stile stravagante, per la dizione ed i vocaboli alla latina, per le fantastiche e capricciose descrizioni di fabbriche poteva sporgere scarso lume agli artisti... », p. 392.

rende la sua celsitudine, et nel circulo nell'area contento, notase una quadratura... » (fol. m 7).

Cette longue description qui se poursuit pendant plusieurs feuillets, a directement inspiré Rabelais dans sa description très technique à laquelle il suffit de renvoyer [1].

« ... Les bases des colomnes, les chapiteaux, les architraves, zoophores et cornices, estoient à ouvrage Phrygien, massives... Les arceaux entre les colomnes surgoient, de la propre pierre d'icelle jusques à la prochaine, par ordre : savoir est de saphir vers le hyacinthe, de hyacinthe vers le diamant, et ainsi consecutivement. Dessus les arcs et chapiteaux de colomne en face interieure, estoit une crouppe erigée pour couverture de la fontaine, laquelle derriere l'assiette des planettes, commençoit en figure heptagone, et lentement finissoit en figure spherique : et estoit le cristal tant emundé, tant diaphane et tant poly, entier et uniforme en toutes ses parties, sans veines, sans nuées, sans glaçons, sans capilamens, que Xenocrates onques n'en vit qui fust à luy parangonner. Dedans la corpulence d'icelle estoient par ordre en figure et characteres exquis artificiellement insculptés les douze signes du zodiaque, les douze

1. La représentation gravée du temple est donnée fol. n iii.

mois de l'an, avec leurs proprietés, les deux solstices, les deux equinoxes, la ligne écliptique, avec certaines plus insignes estoiles fixes, autour du pol antartique, et ailleurs, par tel art et expression que je pensois estre ouvrage du roy Necepsus, ou de Petosiris, antique mathematicien.

Sus le sommet de la crouppe susdite, correspondant au centre de la fontaine, estoient trois unions eleichies, uniformes, de figure turbinée en totale perfection lachrymale, toutes ensemble coherentes en forme de fleurs de lys tant grandes que la fleur excedoit une palme. Du calice d'icelles sortoit un carboucle gros comme un œuf d'autruche [1], taillé en forme heptagone (c'est nombre

1. De même, Gargantua portait au doigt « une escarboucle grosse comme un œuf d'autruche ». 1, 8. — Il ne rentre pas dans le cadre de cette étude de relever les emprunts de Folengo à son confrère Colonna; toutefois je citerai le suivant, Rabelais ayant dû se rappeler ce passage simultanément avec celui du *Poliphile :*

Balde et ses compagnons, sur l'invitation de Merlin Cocai, descendent en enfer, et admirent une pierre lumineuse plus grosse qu'« un œuf d'autruche ».

Baldus it in prima, descendit mille scalinos :
Succedunt alii, solo remanente Cocaio.
In fundum scalae, porta ingens clausa trovatur :
Introeunt altam, longam largamque masonem,
Lux ubi tanta nitet, tantoque lusore coruscat,
Ut jurare queas ibi solis stare palazzum.
Lucis causa petra est, petrarum maxima carbon
Quae non gallinae, sed struzzi grandior ovo est,

fort aimé de nature) tant prodigieux et admirable, que levans nos yeux pour le contempler, peu s'en fallit que perdissions la veue... »

Ce passage de Rabelais se retrouve dans la description de la fontaine mystérieuse du *Songe de Poliphile*.

Una dillequale tornatile columne, alla dextera parte cyanava prefulgente di finissimo sapphyro, et dalla sinistra vernava virente smaragdo di prestantissimo colore piu lucentissimo che gli affixi per gli ochii al Leone al tumulo di Hermia regulo.... Negli anguli dilla corona sopra la viva et centrica linea perpendiculare di qualunque substituta columna una aruleta, et di supra excitata una imagine di planita cum il suo appropriato attributo promineva. La sua grandecia dal tertio dilla subiecta columna exacta symmetricamente di purissimo oro. Nel fronte anteriore alla dextera, il falcifero Saturno assideva. Et alla sinistra la noctiluca Cynthia, per ordine incominciando dal primo circinanti terminavano ad Selene. Sotto agli quali nel zophoro in circuito cum maximo exquisito di artificio elegantemente celati vedevase gli duodeci signi zodiaci, cum le

Et subterranae scurezzam noctis agiornat.
Protinus huc trahitur Baldus splendore rubini,
Fulguritas cujus vistam sibi tollit ab occhis...

(Boselliana, *Stryacis lib. II*, fol. 192 v°).

superiore impressione, et charactere, cum eximia scalptura expressi.

Il culmo poscia di questo mirabilissimo fonte et tectorio fulgeva di una insolente cupula di optimo et disvenato crystallo mundissimo et perspicuo. Ne tale vide Xenocrates, ne reperto simile in Cypro, ne producto in Asia... La quale era di egregia corpulentia et connexo. Nel gracilamento del summo cacumine havea infixo uno miraculoso ostentamento in uno aureo et faberrimo lovo, di uno undique fulgitritio carbunculo di forma ovola et di crassitudine strutiocamela ... » (fol. Y 8).

PANTAGRUEL, V, 42-48.

(XLII) « Considerant en ecstase ce temple mirifique et lampe memorable, s'offrit à nous la venerable pontife Bacbuc avec sa compagnie, à face joyeuse et riante : et nous voyant accoustrés comme a esté dit; sans difficulté nous introduisit au lieu moyen du temple, auquel dessous la lampe susdite, estoit une belle fontaine fantastique, d'estoffe et ouvrage plus precieux, plus rare et mirifique, qu'onques ne songea Dedalus ... »

(XLIII) « ... Puis commanda [Bacbuc] estre hanaps, tasses et goubelets presentés, d'or, d'argent, de crystallin, de porceline : et fusmes gracieusement invités à boire de la liqueur sourdante d'icelle fontaine : ce que fismes tres volontiers.

(XLV) « Là fit Bacbuc, la noble pontife, Panurge baisser et baiser la marge de la fontaine.... puis desploya son livre rituel ... »

La cérémonie a son pendant dans Colonna, où Poliphile est invité par la prêtresse à boire de l'eau de la fontaine merveilleuse.

« Et cusi dunque la sacra antistite intrando el templo cum la ingenua et praestante nympha... al fatale orificio della mysteriosa cisterna ne condusseron... La summa sacerdòtessa quivi alle virgine fece nuto, et andorono in uno adyto sacrario, nui tre soli rimasti. Et ecco cum summa veneratione maturatamente, una portava cum registrato processo el rituale libro, de villuto debitamente investito, de seta Cyanea, di circulissime unione, in forma de una volante columbina nobilmente di tomentata ritramatura, cum ansullette d'oro....

Indute dunque divotamente sopra lo orificio dilla mysteriale cisterna, sencia indugio quivi accostare fecime, dique accepta una aurea clavicula, cum religiosa observantia il puteale obturato riseroe. Ove la sacrificula ad quelle virgine, che portato hauea la mitra, il candido caereo consignando, il rituale libro venerabonda tolse, et apertolo, se fece avanti la summa mantice. La quale incomincio summiso in lingua hetrusca alquanto di legiere. Poscia scrupulosamente il sanctificato

murie prese, et cum molte sacerdotale signature, cum la mano dextra nella tonante cisterna il fundette. Poscia fece da l'ardente facola (dillaquale la nympha era gerula) il puro caereo accendere.

Facto questo, fece l'ardente facola rivoltare cum la flammula in giu dentro in medio dil orificio, et alla nympha interrogando, dice tale parole : Figliola, che petitione et desio è il tuo ? Rispose : Sancta antistite, gratia per chostui io dimando, che inseme pervenire posciamo all' amoroso regno dilla divina matre, et bevere di questo sancto fonte » (fol. n. 7 v°).

C'est à la suite de cette demande et de la cérémonie qui a lieu que Poliphile, avec les prêtresses, se rend dans le temple que Rabelais a décrit précédemment, d'après Colonna (cf. ci-dessus, p. 290).

PANTAGRUEL, V, 48.

Les adieux de Bacbuc à Panurge et à ses compagnons rappellent les paroles de la prêtresse à Poliphile et à Polia.

« Cum tale et si facto ordine terminati et diffiniti gli mystici sacrificii, et libamini et immolatione, et il divino culto, ambedue (la libante antistite et Polia) deposite le sacre veste et exute, cum eximia veneratione, tuti quegli mysteriosi et pontificali

instrumenti, cum domestici et templarii obsequii, nel sacrario riverentemente ripositorno. Et quivi trutinatamente la summa antistite cum praecipua maiestate, cusi familiarmente nedisse : « Figlioli mei hora da me expiati, et benedicti al vostro amoroso incepto et viagio andate. Priego ancora la divina matre fausta et affabile se praesti, et ad gli vostri amorosi concepti, intenti et casi, miserabile, favorevola, et propitia sia..... Fugate omni moerore. Impero che gia cum la mia instantia questa praesente hora vi sara salutare et secunda. Dunque a questi mei salubri moniti et proficui imperii l'animo vostro intenda, acio che essa cum il suo pio et dolce affecto vi concedi foelice successo. »

Poscia che la sacraria monitrice cum blando affamine hebe dicto. Nui gratie immortale dicendo da tute licentia riverentemente impetrassemo, cum dulcissimi et mutui saluti, indicando il madido volto, che quasi gli molestava il nostro discesso. Tamen vale dicendo, fora dil magnifico et superbo tempio uscissimo, et amonita la mia chrysocari Polia dilla via et itinere nostro, finalmente se partissemo ... » (fol. P v° — Pii).

MÉLANGES

NOTE SUR LA RUPTURE DE VOULTÉ AVEC RABELAIS

La littérature du XVIe siècle, en France, peut-être plus que tout autre, est fertile en brouilles survenues entre gens de lettres et, en particulier, entre poètes, *genus irritabile*, s'il en fût. C'est ainsi que, dans les poésies de cette époque, on rencontre maintes fois dans un même ouvrage les louanges d'un écrivain qui, quelques pages plus loin, est violemment pris à parti. On ne saurait imputer à une vaine curiosité la recherche de ces contradictions apparentes, car c'est le meilleur moyen pour arriver à une connaissance moins imparfaite de l'homme ainsi mis en cause, comme du milieu littéraire où il évoluait.

On sait les circonstances dans lesquelles Dolet rompit avec la plupart de ses amis de la première heure. Voulté qui avait fait preuve à son endroit d'un dévouement véritable, blessé de son ingratitude, le critiquait dans quelques épigrammes, sans

le nommer ostensiblement [1]. Dolet se brouillait avec Hubert Sussanneau qui ne lui avait pas épargné les louanges : ce dernier lui répondait par trois épigrammes *in Medimnum*, où il l'interpellait avec une juste vivacité [2]. Nicolas Bourbon de Vendeuvre était également amené à se déclarer contre Dolet qu'il avait estimé jusqu'alors [3]. Rabelais qui lui était attaché par une véritable affection inspirée surtout par sa science et son érudition remarquables, indigné de ses procédés à son endroit, l'exécutait de main de maître dans la préface mise en tête de l'édition clandestine du *Pantagruel*, publiée à Lyon en 1543, sans nom d'auteur ni d'imprimeur [4]. La violente hostilité de Marot contre Dolet, succédant aux rapports les plus amicaux, met en évidence le caractère vaniteux et intraitable de son ami, devenu son adversaire [5]. Une rupture analogue se produisit entre Voulté et Rabelais. Très lié avec ce dernier, Voulté se relâcha d'abord de son amitié pour se déclarer ensuite nettement contre lui. Mais la cause de ce revirement ne fut

1. Richard Copley Christie, *Étienne Dolet*, trad. Stryienski (Paris, 1886, in-8°), p. 301 (ad. an. 1538).

2. *Ibid.*, pp. 303-304.

3. *Ibid.*, p. 305. — Bourbon n'a pas fait figurer dans la deuxième édition de ses *Nugae* (Lyon, 1538, in-8°) les odes laudatives en l'honneur de Dolet que celui-ci a insérées dans ses *Carmina* (Lyon, 1538), in-4°.

4. Christie, p. 369 et plus loin.

5. *Ibid.*, p. 362 (ad. an. 1553-1554).

pas déterminé comme dans les querelles auxquelles il vient d'être fait allusion par des froissements d'amour-propre plus ou moins justifiés : elle provint de graves divergences d'un caractère religieux et philosophique qu'il n'est point indifférent d'examiner.

Jean Voulté était né vers 1510 à Vandy-sur-Aisne, comme il nous l'apprend dans une gracieuse poésie sur son pays natal [1]. Après avoir professé à Toulouse, il vint à Lyon pour s'adonner à la culture des lettres. Il s'y était fait précéder par le manuscrit de ses *Epigrammata* qu'il envoyait à l'imprimeur Sébastien Gryphe : celui-ci devait le soumettre sur sa demande au goût châtié d'Étienne Dolet [2]. C'est vers la fin de 1536 que Voulté arriva à Lyon. Il y apprit la fuite de Dolet qui, à la suite d'un homicide qu'il y avait commis le 31 décembre de cette même année, s'était rendu précipitamment à Paris pour y solliciter sa grâce. Le crédit de Marguerite de Valois et des interventions puissantes lui avaient valu d'échapper au châtiment

1. *Joannis Vultei Rhemensis epigrammatum lib. IV, ejusdem Xenia* (Lyon, 1537, in-8°), p. 58 (lib. I). Les deux premiers livres avaient paru en 1536, chez Gryphe, à Lyon ; in-8°, avec un curieux portrait sur bois de l'auteur (Bibl. Mazarine, 21217).

2. Boulliot, *Biographie ardennaise* (Paris, 1830, in-8°), t. II, pp. 426-440 (excellente biobibliographie, comme le remarque Brunet, au sujet d'une petite erreur qu'il y relève. *Manuel*, t. V, col. 1390-1391).

qui le menaçait. Dolet et ses amis avaient fêté, le verre en main, dans un banquet fraternel, cet heureux dénouement. C'est Dolet lui-même qui a consigné ces détails dans une poésie latine où il nomme les convives, en faisant suivre le nom de chacun d'eux d'une mention flatteuse, appropriée à leurs mérites. Parmi ceux-ci figuraient Guillaume Budé, Nicolas Bérault, Pierre Danès, Jacques Toussain, Salmon Macrin, Nicolas Bourbon de Vendeuvre, Jean Voulté « qui donne aux savants de si belles espérances », Clément Marot et François Rabelais [1].

Voulté, plein d'admiration pour la science encyclopédique et l'esprit de haute graisse de Rabelais avait applaudi, avec l'enthousiasme de ses vingt-cinq ans, aux deux premiers livres du *Gargantua*

1. Voici le passage relatif à cet incident :
« .....Continuo ad coenam ventum est, quam docta pararat
Docta cohors comitum. Accumbunt (sua lumina Galli
Quos merito appellant) Budaeus maximus omni
Doctrinae laude; ingenio praestante Beraldus,
Et facili eloquio felix; Danesius arte
Qualibet illustris; vero Thusanus honore
Bibliotheca loquens dictus; Macrinus, Apollo
Cui dedit omne genus versus; versu quoque dives
Borbonius; Dampetrus; Vulteius non parvam
De se spem praebens doctis; Maro Gallicus ille
Ille Marotus, habet divas qui in carmine vires;
Franciscus Rabelaesus, honos et gloria certa
Artis Paeoniae, qui vel de limine Ditis
Extinctos revocare potest et reddere luci... »

Doleti carmina (Lyon, 1538, in-8°), pp. 62, 63.

et du *Pantagruel*, et, dans trois distiques d'une forme incisive, il prenait vivement le parti de maître François contre un *Zoïle* qui avait traité ses écrits « d'enragés ».

Ad Rabelaesum.

Qui rabie asseruit laesum, Rabelaese, tuum cor,
Adjunxit vero cum tua Musa sales :
Hunc puto mentitum, rabiem tua scripta sonare
Qui dixit ; rabiem, dic Rabelaese, canis ?
Zoilus ille fuit rabidis armatus iambis ;
Non spirant rabiem, sed tua scripta jocos [1].

1. *Joannis Vultei epigrammatum lib. IV* (Lyon, 1537, in-8°), p. 61 (lib. I). — Vis-à-vis de cette pièce est écrite en manchette, d'une main du XVIe siècle, la mention suivante sur l'exemplaire de la Bibliothèque nationale (Yc 8750) : *contra Masurium*. On trouve en effet ce distique dans les poésies de ce dernier :

Qui Rabelaesus eras placidus modo, jam quia fundens
Verba furis, rabie tu mihi laesus eris.

Ludovici Masurii poemata... (Bâle, 1574, in-16), fol. 118 v°.

La Monnoie se trompe donc quand il prétend que Des Mazures composa plus tard ces vers, lorsqu'il eut quitté le catholicisme et qu'il fut devenu ministre calviniste (à cause des invectives de Rabelais contre Calvin). (La Croix du Maine, *Bibliothèque françoise*, Paris, 1772, t. II, p. 53, n. 1.) Toutefois Louis Des Mazures figurait (avant 1536) au nombre des partisans de Rabelais ; car, parmi les souvenirs du passé qu'il évoque dans ses poésies françaises, il rappelle son nom :

Puis me desguisait Rabelais
Le vray de ses plaisantes feintes,
Qui de Gargantua recite
Le sens, la force et l'exercite.

Mais, à peine quelques mois se sont écoulés que l'on assiste à un changement complet d'attitude. Cette soif de tout savoir et de tout approfondir qui caractérise Rabelais, provoquait chez Voulté un étonnement qui se manifestait dans une pièce de six distiques d'un ton aigre-doux, où il lui reprochait sa curiosité indiscrète qu'il détournait des hautes spéculations de l'esprit pour les ravaler aux réalités de la matière. L'épigramme est adressée *ad Rabellam*, forme altérée, à dessein, pour *Rabelaesum* : on verra tout à l'heure Chesneau la donner comme synonyme à *rabulam*.

Œuvres poétiques de Louïs Des Mazures Tournisien (Lyon, Jean de Tournes, 1557, in-4°, p. 17. (Bibl. nat. Rés. Ye 366).

Plein alors d'une véritable admiration pour Rabelais qu'il considérait comme le parangon de toute science, Voulté écrivait à son ami Scève :

Civili de jure rogas quid sentio, Scaeva ?
Hoc verum noster quod Rabelaesus ait.

(*Joh. Vultei Epigram. lib. II*, p. 175.)

Ce distique évoque le passage suivant de la lettre de Gargantua à Pantagruel : « ...Du droit civil, je veux que tu sache par cœur les beaux textes, et me les confere avec philosophie » (II, 8).

A ce même moment, Gilbert Ducher célébrait, en Rabelais, le philosophe. Cette poésie figure dans le recueil d'épigrammes *Gilberti Ducherii Vultonis Aquapersani Epigrammaton libri duo* (Lyon, 1538, in-8°), p. 54 ; puis dans les *Rabelaesina Elogia* (Bibl. nat. lat. 8704, p. 164). Elle a été publiée à nouveau dans la *Revue des Etudes rabelaisiennes* (Paris, 1903, in-8°), t. I, pp. 202-203, sous ce titre : *Une poésie inconnue*.

Ad Rabellam.

Scire cupis qui sim, qui vivam, quoque parente
Sim natus, quae sit patria, quique lares.
Scire cupis nomenque meum, nomenque puellae.
Scire cupis vitae quod genus ipse sequar.
Scire cupis mensas, famulus mihi quotque ministret.
Scire cupis campi jugera quotque habeam.
Scire cupis quam sim, fuerimque in amore beatus.
Scire cupis quam sit mentula longa mihi.
Nil non scire cupis; sed dum cupis omnia scire,
Non satis et nimium scire, Rabella, cupis [1].

La forme en était vive, mais ne dépassait pas le ton habituel des polémiques du temps. Chesneau allait venir à la rescousse, et substituer l'invective au persiflage. Nicolas Chesneau [2], l'ami intime de Voulté, était né à Tourteron, bourg du Rethélois, en 1521. Il fut destiné, dès son jeune âge, à la cléricature. Il semble que Voulté, plus âgé que lui de onze ans, ait eu sur son esprit une influence sérieuse. Menant de front les études théologiques et la poésie, Chesneau lâchait quelquefois la bride à son imagination érotique, mais il était rigide sur le dogme dans un temps où il fallait, en cette matière, attentivement soupeser ses paroles. Dolet, pour avoir négligé cette précaution, devait en faire la triste

1. *Joannis Vultei Rhemi inscriptionum libri duo* (Paris, Simon de Colines, 1538, in-16), fol. 6.

2. Cf. Boulliot, *Biographie ardennaise* (Paris, 1830, in-8°), t. I, pp. 230 et sqq.

expérience. Les vers de Chesneau sur la Vierge témoignent de sa piété qui ne fit que s'affirmer avec les années. Nommé, vers 1560, doyen du chapitre de Saint-Symphorien de Reims, il ne s'occupa plus que d'ouvrages religieux [1]. D'intelligence avec Voulté, il composa, à son tour, un petit poème qui n'est que l'amplification de l'épigramme de Voulté, mais dont les huit derniers vers sont d'une forme particulièrement outrageante et accusatrice.

In Rabellam.

Quisquis scire cupit (Rabella) vulgi
Rumores varios et imperitos,
Convivam te habeat domi frequentem.
Quae fiunt ubivis tenes locorum ;
Templis quae fieri solent sacratis
Clamosoque foro, ducumque tectis.
Regum quasque dapes cibosque lautos,
Et quot discutiunt negotiorum
Perplexos recitas gravesque nodos.
Nec nescis olidis solent latrinis
Quae aut dici, aut fieri, tenesque certo
Sonoros crepitus cacantium; nec
Ignoras mulier viri flagellum
Quae sit ; quae violet fidem marito;
Quae admittat juvenes puella nosti,

1. Ces poésies sur la Sainte Vierge ont été publiées par Léger du Chesne, de Rouen. *Flores epigrammatum ex optimis quibuscunque authoribus excerpti...* (Paris, 1560, in-16), t. II, fol. 354, 356, 388.

Et quae abortierit potes referre.
O te cognitione praeditum qua
Longe lautius unctiusque prandes,
Coenas, vivis in aedibus potentis
Vicini, tremulos qui amat cachinnos,
Qui quaerit similes tui rabellas,
Qui famae alterius sinit latrones
Seipsum ludere, fallere et vorare ;
Qui caenere nequit, nisi tuetur
Unum accumbere, et alterum rabellam.
Dico te rabulam, Rabella, scurram,
Nugonem quoque, virus atque pestem
Famae quamlibet et bonae et pudicae.
Lingua es vipereo cruenta tabo,
Lingua es deterior truci veneno,
Lingua es perfodiens deos virosque ;
Lingua es livida, nigra, et immodesta ;
Nil ni (crede mihi), Rabella lingua es [1].

La comparaison de ces deux pièces semble montrer que leurs auteurs s'étaient préalablement concertés avant de les écrire. Plus tard, Pierre Boulenger, dans le brillant panégyrique qu'il devait faire de Rabelais, sous forme d'épitaphe (publiée plus loin), répondra aux insinuations alléguées dans la dernière de ces épigrammes, et l'on pourra aisément

1. *Nicolai Querculi Turtronensis Rhemi epigrammatum libri duo* (Paris, 1553, in-4°), fol. 45 r° et v°. La dédicace à Nicolas de Joyeuse, abbé de Belval (Ardennes), est du 11 juin 1553. — Sur l'exemplaire de la Bibliothèque nationale (Yc 1658) est écrit, d'une main du XVIe siècle, vis-à-vis du titre : *Rabelaesum*.

juger de la corrélation qu'ont entre eux ces différents morceaux.

Cependant, ce n'était là pour Voulté qu'une simple escarmouche. L'attaque sérieuse contre Rabelais allait se manifester dans deux poésies d'un caractère particulièrement grave, et dont la gradation, dans le ton, est significative.

Quand j'ai dit plus haut que, dans la rupture entre Voulté et Rabelais, la question personnelle était étrangère, il n'est pas inutile d'expliquer pourquoi cette assertion doit être acceptée; car, dès le début de la pièce, Voulté se plaint que chaque fois qu'il parle du Christ dans ses vers [1],

1. Voulté fait allusion soit à la pièce sur le Christ publiée dans ses *Epigrammata* (Lyon, 1537, in-8°), pp. 74-75, soit à des vers qui ne nous sont pas parvenus, et que semble désigner Hubert Sussanneau dans les quatre distiques suivants :

Ad Jo. Vulteium propter aliquot carmina divinitus ab eo scripta.

Verborum numero aequasti coelestia sensa
Vultei, sacris emodulata sonis;
Sensa fidem dominum in Christum monstrantia vivam,
Quam non inferni janua nigra teret.
Credidimus, Psaltes inquit, sumus inde locuti,
Ingignit Christo consona verba fides.
Sed quid ago? eximio jam me prope confero vati :
Res stulta est fructices composuisse rosis.

Huberti Sussannaei legum et medicinae doctoris ludorum libri IV (Paris, 1538, in-8°), fol. 13 v°.

Une allusion à l'édition des *Epigrammata* de Voulté (Lyon, 1537, in-8°) se trouve dans une pièce de Macrin

Rabelais le plaisante en lui disant que ce nom n'est pas latin. C'est cette attitude irrespectueuse de Rabelais, dans laquelle le talent de Voulté n'est pas en cause, qui avait surpris et scandalisé ce dernier et qui l'avait sans doute décidé à composer cette sorte de profession de foi où il fait ressortir l'impiété et l'athéisme de son contradicteur. Néantmoins, il espère encore le ramener à d'autres sentiments; aussi le prie-t-il, dans des termes empreints d'une affectueuse tristesse, de revenir au Christ, autrement il prévoit la chute imminente et irréparable de celui qui naguère encore était son ami. Tour à tour incisifs et tendres, menaçants et suppliants, ces vers dépeignent très bien les sentiments complexes auxquels l'esprit de leur auteur était en proie, et témoignent, en tous cas, de la sincérité de ses reproches dictés autant par des scrupules de conscience que par l'inquiétude où le jetaient les témérités de pensée et de langage de son correspondant. On peut donc dire que la cause de cette

Ad poetas Gallicos.

Brixi, Dampetre, Borboni, Dolete
Vulteique operis recentis author,
Facundi numero elegante vates
Foelices animae atque honore dignae,
Quas et Gallia nostra gloriatur...

Salmonii Macrini Juliodunensis Hymnorum lib. VI (Paris, 1537, in-8°), p. 37 (lib. I).

rupture tenait à des raisons d'un caractère essentiellement religieux. La pièce, de quarante-huit vers, que l'on va lire, est intitulée :

In quendam irreligiosum Luciani sectatorem [1].

In libris quoties meis loquor de
Christo, hoc sit quasi nomen haud receptum
Rides, displiceo auribus tuisque,
Dicis nec Latio fuisse in ore
Nomen, nomine quo beatius non
Ullum est. Simia quaeso Luciani
Gentis opprobrium, luesque secli
Tete respice, tam putas ineptum
Me, quin concipiam velis quid ipse ?
Humano generi esse restitutam
Christi munere quod negas salutem,
Nec sufferre potes meum poema
Quod Christum loquitur, canit, fatetur.
Ad te, quaeso, redi, dare haud retrorsum
Vela vel grave vel fuit molestum,
Cursus atque iterare derelictos
Flacco, qui fuerat tamen poeta
Parcus cultor et infrequens deorum.
Tandem est ille Jovem esse qui ima summis
Posset vertere, fassus, et dolenter
Tulit se esse Epicurios sequutum, et
Porcum de grege sordido fuisse.
Nec te, bellua caeca, poenitebit
In coelo esse Deum optimum negasse,
Qui natum voluit suum mori, ne

1. *Joannis Vultei Rhemensis Hendecassyllaborum libri quatuor* (Paris, 1538, in-16), fol. 10-11 (lib. I).

Humanum misere genus periret ?
Vah, adhuc dubitas scelus parentum
Tractum mortifero, asperoque morsu
Esse victima amabili expiatum ?
Qua non purior ulla, chariorque
Aut erat, poterat vel esse ? summus
Ni major Jove Juppiter putetur ?
Iram, judicium, minas, flagellum
Irrides superos Dei regentis ?
Clarum non fore nomen esse credis
Per fastos memores in omne tempus
Hoc facto egregio ? putas ob hanc rem,
Quod virtute nequis, malo parare ?
O cave, o cave, dum licet, fatere
De culpa, veniam tui impetrabis
Delicti, ex animo modo hanc requiras
Christum, ad Christi igitur miser recurre,
Christum tandem aliquando confitere,
Qui te perdere, qui beare possit.
Hac in re tibi sim Sibylla, et in re hac.
Dicto sis precor audiens : volens tu
Hoc si non facias brevi peristi,
Actum est, heu miser, ah ! miser, peristi.

Dans une seconde poésie, de soixante-treize vers, *In Luciani simium*, Voulté revient à la charge ; mais, cette fois, il ne garde plus de ménagements. Il ne prie plus et ne supplie plus Rabelais, mais il le menace et l'invective. Comme dans la première pièce, il lui fait son procès, le convainct de matérialisme et d'athéisme, mais avec une violence et une éloquence tout ensemble qui témoignent de la sincérité de ses convictions.

D'une piété sérieuse et intransigeante comme l'était celle des hommes de cette époque, Voulté ne connaissait pas ces compromissions qui voisinent si souvent à la lâcheté; la tolérance, telle du moins que nous l'entendons aujourd'hui, n'existant, au XVIe siècle, qu'à de très rares exceptions [1]. Ce qui exaspéra sans doute Voulté plus que tout le reste, ce fut la contradiction choquante qu'il trouvait dans la licence des écrits d'un homme revêtu d'un caractère religieux. Aussi, bien qu'il ne l'appelle pas par son nom, le doute, quant au destinataire de cet écrit, n'est pas possible, et personne alors ne dut s'y tromper. En effet, Lucien est l'écrivain dont Rabelais s'est le plus inspiré, qu'il a le plus imité : la qualification de *singe de Lucien* le désignait suffisamment. Aussi Henri Estienne était-il autorisé à dire, dans son *Apologie pour Hérodote* : « Qui est donc celuy qui ne sçet que nostre siècle a faict revivre un Lucian en un François Rabelais, en matière d'escrits brocardans toute sorte de religion? [2] »

1. Cf. à ce sujet, les observations de M. Paul STAPFER, *Rabelais, sa personne, son génie, son œuvre* (Paris, 1889, in-18), pp. 323 et sqq.

2. Édition RISTELHUBER (Paris, 1879, in-8°), t. I, chap. XIV, p. 189. L'édition originale de l'*Apologie* est de 1566. — Cf., au sujet de l'appellation de *Lucien* donnée à Rabelais, les ADDITIONS.

Mais il est temps de venir à la pièce même de Voulté.

In Luciani simium [1].

Illud ingenium tuum, o sceleste,
Impurum nimis, impiumque tandem
Adductus precibus meis, parentis
Vel Christi potius cruce, atque amore,
Cum te agnoscere cum pudore summo,
Et veris lachrymis deceret, ah te
Pergis perdere, et in dies furorem
Exauges magis ac magis, reprensus
Nec mutas, pudor o sceleste, mentem.
Nec contentus eo, impudenter audes
Appellare hominum ultimos, eos qui
Nolunt criminibus tuis favere,
Nec laudare tuas opiniones,
Falsas has quidem, et improbas, at illos
Contra vere homines facis, supremo
Quos inducere criminum, colorem
Virtutis proprium, sacrumque nomen,
Sentis, nec satis hoc licere dicis
Omnia omnibus, omnia interire;
Fato obnoxia cuncta, sempiternum et
Immortale nihil, Deum esse nullum,
Nos nil dissimiles putasque brutis,
Subdunt colla jugo nisi hoc quod illa
Caedunt imperio, imperatur illis
A nobis, tua dogmata, o sceleste,
Sunt haec impia, belluina, vana;
Quae doces miseros, tuam domum qui

1. *Hendecasyllaborum lib. I*, fol. 30 v°.

Et colloquia qui in dies frequentant,
Quovis melle quibus videntur esse
Quae in mores loqueris, suaviora.
Si quis te roget, exigatque quidquam
De Christo, domino, Deoque nostro,
Qui non de grege sit tuo, sed illam
Sectam respuat, atque abominetur,
Cui par ingenium, paresque mores
Non sint ingenioqne moribusque
Tuis ; quid facias, scio, ipse tentas
Vere te esse pium, atque Christianum
Omni vel studio probare, causas
Dans, cur oderis ipse Lucianum,
Christo cur studeas placere soli.
Ad tui similes, paresque ventum est ?
Belle te simulasse Christianum
Rides, has rogo, pone, pone technas
Et subterfugia omnia ; invidere
Hanc noli tibi quam impetrare possis
Criminis veniam, fatere mentem
Insani hactenus esse Luciani,
Vitam denique te impie secutum.
Deum re sine nomen esse, semper
Pergis credere, frustra et hunc timeri,
Stulta credulitate nosque duci ?
Martis fatifer ensis haud petet te,
Hasta Palladis haud premet, nec arcum
Curvabit caput in tuum ipse Apollo ;
Nec te fulmine Juppiter peruret ;
Sed convitia qui Deo deorum
Deo maximo et optimo impudenter
Fecisti, manus ipsa persequetur
Ejus tete etiam Dei, Deum quem
Audes turpiter, impie et negare ;
Et poenam statuet tibi tam acerbam,
Ut cum te Stygias vias adire

Coget rex hominum, Deum paterque,
Dices : Hei mihi, jam miser, miser sum.
Erravi, fateor, Deum esse nosco.
Vixi, non homo, sed canis, poeta
Vulteius mihi providus, poeta
Verax, hanc mihi centies ruinam,
Hanc praedixerat. Attamen locus non
Erit flebilibus tuis querelis,
Hae coelum feriant licet supremum.
Sero nam sapiunt Phryges, quod aiunt.

L'importance exceptionnelle de ces deux poésies, augmentée par la publicité qu'elles eurent à leur apparition, dispense de tout commentaire. Rabelais dut se les rappeler lorsque, dans l'édition anonyme qu'il publia de son roman, en 1542, il supprimait certains passages qui sentaient l'hérésie. Aussi se figure-t-on son irritation et sa colère, lorsqu'il apprit que la même année Dolet imprimait à son insu une édition clandestine de son ouvrage où les passages que l'auteur avait jugé prudent d'omettre ou d'atténuer étaient intégralement maintenus.

Il reste toutefois à déterminer le motif de ce brusque revirement, survenu à quelques mois de distance, dans les sentiments de Voulté. On peut, semble-t-il, l'expliquer ainsi. Tout d'abord Voulté aurait pris les libertés de langage qu'on rencontre dans les deux premiers livres du *Gargantua* et du *Pantagruel* pour de simples plaisanteries ne tirant

pas à conséquence, comme il les qualifiait lui-même dans son épigramme à Rabelais,

Non spirant rabiem sed tua scripta jocos.

Mais ensuite les sarcasmes avec lesquels ce dernier accueillit ses poésies latines sur Dieu lui donnèrent à réfléchir. Il comprit que ce qu'il avait regardé comme un badinage, était, chez Rabelais, l'expression déguisée de ses sentiments intimes. Cette désillusion provoqua son étonnement d'abord, puis son indignation. Il eut hâte de se dégager d'une amitié et de relations qu'il jugeait compromettantes; et, pour marquer sa rupture définitive avec celui qu'il avait tout d'abord admiré, il composa ces deux poésies qui sont de véritables manifestes, et qui méritaient d'être particulièrement signalées.

Il convient de rappeler que Voulté était à Toulouse en 1532, lors du supplice de Caturce [1], brûlé pour ses opinions religieuses, et qu'il avait présentes à l'esprit les poursuites dont furent l'objet les partisans de ce martyr [2]. Ces souvenirs, chez Voulté, étaient trop récents, pour ne pas lui donner à réfléchir. Aussi, en considérant les causes de la rupture de Voulté avec Rabelais, on se reporte

1. Copley CHRISTIE, pp. 367 et sqq.
2. Cf. aux ADDITIONS une note à ce sujet.

instinctivement à la repartie de Panurge à frère Jean des Entommeures qui, « au fort de la tempeste » et dans ce moment critique, ne faisait que jurer *par le diable, par les vertus Dieu, par le sang, par la teste...* (IV, 19) « Ha, dist Panurge, vous pechez, frere Jean mon amy ancien. Ancien dis-je, car de present, je suis nul, vous estes nul. Il me fasche vous le dire ... » (IV, 20). La coïncidence n'est vraisemblablement pas fortuite [1].

L'épitaphe de Rabelais composée plus tard par Pierre Boulenger répond à certaines allusions contenues dans les deux épigrammes de Voulté et de Chesneau ainsi que dans les deux longues diatribes, véritable acte d'accusation, qu'on vient de lire.

1. Le besoin d'affirmer leurs croyances religieuses et orthodoxes se fait remarquer, dans ces temps troublés, chez les littérateurs et les poètes. C'est ainsi que dans les *Nugae* de Nicolas Bourbon de Vendeuvre, on relève quatre pièces *In impios* καὶ ἀθέους (I, 136, p. 52; V, 38, p. 290, VIII 34, p. 449; 114, p. 477), sans que d'ailleurs ces manifestations visassent en rien Rabelais avec lequel Bourbon entretenait les meilleures relations (*Nugae*, IV, 67, p. 247), de même qu'avec Voulté (*Ibid.*, V, 124, p. 314; VIII, 44, p. 451; 107, p. 474). Ces trois pièces sont relatives à leur amitié que des envieux cherchent à rompre. *Nicolai Borbonii Vandoperani Lingonensis Nugarum libri octo* (Lyon, 1538, in-8°). On remarque également, dans cet ouvrage, plusieurs pièces d'un caractère nettement religieux. Ce sentiment se manifeste particulièrement dans la dédicace de l'édition des *Nugae* publiée à Bâle en 1533, in-8° : *Nic. Borbonius Vandoperanus D. Lucio Stellae viro utraque lingua doctissimo.* (Toutes les pièces citées ci-dessus manquent dans cette édition qui est d'une typographie fort belle.)

La comparaison de ces différentes pièces permettra de mieux saisir le lien de corrélation qui les unit. D'ailleurs cette poésie de Boulenger, figure dans un petit livre fort rare que bien peu de lecteurs doivent posséder [1]. C'est la raison qui m'a décidé à la donner à la suite de cette notice.

Francisci Rabelesii medici doctissimi facetissimique Epitaphium.

Nugator omnium optimus
Hoc lapide tectus occubat.
Quis sit, nepotes quaerite.
Nam quotquot ejus tempore
Vixere noverant probe
Nugator iste quis foret;
Ut qui omnibus notus foret,
Et charus unus unice.
Scurram putabitis virum
Fortassis [2], et dicaculum,
Quique aucuparetur dapes
Dictis facetis : non fuit
Hic scurra, nec dicaculus
Quis e foro. Ast acumine
Selectioris ingenii

1. Elle existe dans le ms. d'Antoine Leroy, *Rabelaesina Elogia*, Bibl. nat. lat. 8704, p. 312, et dans le *Floretum philosophicum seu ludus Meudonianus* du même auteur (Paris, 1649, in-4°), fol. *d ii* v° et sqq.

2. Cf. les vers 17 et sqq. (ci-dessus p. 323) de Nicolas Chesneau.

Ridebat humanum genus,
Et stulta vota saepius,
Et spes futuri credulas :
Securus et sortis suae
Vitam exigebat prospero
Afflante vento perpetim.
Nec doctiorem illo tamen
Quem comperisses ludieris
Quando relictis seria
Loqui placebat, et gravem
Inducere personam sibi.
Non fronte quispiam minax,
Tristique vultu tetricus
Senator, hoc aeque gravis,
Alto insidens subsellio.
Si magna et anceps quaestio
Docta explicanda industria
Proponeretur, diceres
Uni patere maxima
Quaeque, atque naturae sinum
Soli fuisse pervium.
Hac ille eum facundia,
Quicquid volebat eloqui,
Efferre suetus, plurimis
Mirantibus, quibus jocis
Facetus hic dicacibus,
Solennibusque argutiis,
Opinionem injecerat
Sui, velut docti nihil;
Cui nota, quicquid Graecia,
Latiumque quicquid p[r]otulit.
Et alter hic Democritus
Ridebat irritos metus,
Et vota vulgi, et principum,
Vanasque curas, et brevis
Vitae labores anxios,

Quibus omne tempus degitur,
Quodcunque concessit favor
Nobis benigni numinis.
Quae cuncta risit, quandiu
Ridere permissum fuit,
Dum Parca ridentem abstulit.
Nunc regia in Plutonia
Ridere crederem libens
Illum, daretur si tamen
Risus ei haec occasio
Quae plurima hic semper data est,
Quae nulla cum sit his locis
Ad quae ille deductus latet,
Ridere vel jam desiit,
Vel flere forsitan potest [1].

1. *Divi Hippocratis Coi aphorismorum paraphrasis poetica, authore Petro Bulengero, Juliodunensi medico...* (Paris, 1587, in-8°), pp. 104-106.

NOTE SUR LE CHAPITRE VI DU LIVRE II ET SUR L'« ESPITRE DU LIMOUSIN DE PANTAGRUEL, GRAND EXCORIATEUR DE LA LINGUE LATIALE. »

Rabelais, dans le chapitre VI du livre II du *Pantagruel*, s'est agréablement moqué de l'écolier Limousin qui, dans son jargon semi-latin, *cuidait ainsi pindariser*. Il avait sans doute en vue les étudiants de l'Université de Paris qui appartenaient aux provinces et à l'étranger. A ceux-ci qui arrivaient dans la capitale avec une connaissance généralement médiocre du latin mais à peu près nulle du français tel que le parlaient les Parisiens, force leur était d'employer un jargon dont le latin faisait en partie les frais. Ils s'autorisaient d'ailleurs, pour agir ainsi, de l'exemple des rhétoriqueurs de l'école flamande et bourguignonne dont la réputation était toujours vivace. Rabelais vint leur montrer fort à propos qu'ils faisaient fausse route. Le discours qu'il met dans la bouche de l'écolier Limousin était vraisemblablement, comme l'a déjà supposé un commentateur, une de ces plaisanteries qui couraient les collèges comme le sont, aujourd'hui, les *charges* d'ateliers. C'est pourquoi Rabelais l'avait reproduit tout entier,

tel que l'avait déjà donné Geoffroy Tory dans son *Champ Fleury* publié en 1529. Rabelais, en effet, s'il empruntait souvent à ses devanciers et à ses contemporains, aux étrangers surtout, n'aurait sans doute pas agi avec un pareil sans-gêne vis-à-vis d'un compatriote écrivant dans sa propre langue ; et, s'il a reproduit intégralement le discours de l'écolier Limousin, c'est que ce discours était dans le domaine public, qu'il était connu de tout le monde et à la disposition de quiconque voulait en faire usage. La fin du chapitre de Rabelais est également inspirée par la préface mise par Tory à sa *Table de Cebès* qui avait paru cette même année 1529. La publication de ces différents morceaux permettra la comparaison en même temps qu'elle servira de preuve.

Les critiques de Geoffroy Tory étaient pleinement justifiées, car, cinq ans avant que parussent ses deux ouvrages, un religieux, Jean Gachi de Cluses, dans son *Trialogue nouveau* [1] employait un langage identique à celui du Limousin de Rabelais. Aussi, jusqu'à ce jour, Geoffroy Tory était-il généralement regardé comme « le premier en France »

1. *Le Trialogue nouveau* de Jean Gachi avait paru en 1524, in-8° (ce livre est très rare, je n'ai pu me le procurer). Un spécimen de son style est donné en note à l'*Epistre du Limosin de Pantagruel* dans l'édition de Rabelais publiée par Burgaud Des Marets et Rathery (Paris, 1873, seconde édit.), t. II, p. 541, n 1.

qui eût protesté contre les *excoriateurs de la lingue latiale*. Un curieux document de la fin du XVe siècle, dirigé sans doute contre Molinet [1] et les grands rhétoriqueurs de son époque et de son pays, montre qu'il faut faire remonter bien plus haut la date de ces protestations. Cette pièce anonyme, fort curieuse, est donnée à la suite des textes de Geoffroy Tory publiés ci-après.

I

« *Aux lecteurs de ce present livre, humble salut.*

On dict communement, et dit on vray, qu'il y a grande vertus naturelle en herbes, en pierres et en parolles. D'en bailler exemple seroit superfluité, tant la verité en est certaine. Mais je vouldrois qu'il pleust a Dieu me donner la grace que je peusse tant faire par mes parolles et requestes, que je peusse persuader a d'aulcuns, que s'ilz ne vou-

1. Parlant du style de Molinet, Reiffenberg déclare qu'il « est en général détestable. L'emphase, les latinismes, les comparaisons empruntées aux romans, à la mythologie et à l'histoire, les apostrophes en rendent la lecture extrêmement fatigante. Molinet écrit souvent d'une manière toute pantagruélique, et rappelle tantôt le Limousin de Rabelais qui *contrefaisait le langage français*..... » *Chronique métrique de Chastellain et de Molinet* publiée par le baron de REIFFENBERG (Bruxelles, 1856, in-8°), *Notice biographique*, p. 18.

loient faire honneur a nostre langue françoise, au moings qu'ilz ne la corrumpissent point. Je treuve qu'il y a trois manieres d'hommes qui s'esbastent et efforcent a la corrumpre et difformer. Ce sont escumeurs de latin, plaisanteurs et jargonneurs. Quant escumeurs de latin disent : *Despumon la verbocination latiale, et transfreton la Sequane au dilucule et crepuscule, puis deambulon par les quadrivies et platées de Lutece, et comme verisimiles amorabundes captivon la benivolence de l'omnigene et omniforme sexe feminin*, me semble qu'ilz ne se moucquent seullement de leurs semblables, mais de leur mesme personne. Quant les plaisanteurs, que je puis honnestement appeller dechiqueteurs de langage, disent : *Monsieur du Page, si vous ne me baillez une lesche du jour* [1], *je me rue a Dieu, et vous dis du cas, vous aurés nasarde sanguine;* me semblent faire aussi grant dommage a nostre langue, qu'ilz font a leurs habitz, en dechiquetant et consumant a oultrage ce qui vault mieulx entier que decisé et mutilé meschantement. Tout pareillement quant jargonneurs tiennent leurs propos de leur malicieux jargon et meschant langage, me semblent qu'ilz ne se montrent seulle-

1. « Monsieur du Pape » (*Gargantua*, 33) ; « monsieur du Page » II, 17 ; « monsieur du roy de trois cuittes » II, 31 ; « Segnor no, dist l'escolier, car libentissimement des ce qu'il illucesce quelque minutule lesche de jour... » (*Pantagruel*, II, 6).

ment [1] estre dediez au gibet, mais qu'il seroit bon qu'ilz ne feussent oncques nez. Jaçoit que maistre François Villon en son temps y aye esté grandement ingenieux [2] ; si toutesfois eust il myeulx faict d'avoir entendu a faire aultre plus bonne chouse. Mais au fort. Fol qui ne follie, pert sa raison. J'alleguerois quelque peu du dict jargon, mais pour en eviter la meschante cognoissance, je passeray oultre, et dis que je vouldrois que telz corrompeurs d'honneste langage fussent si avysez et sages, qu'ilz pensassent que ung homme qui veult estre veritablement intime en pure vertus, doibt tousjours et en tous lieux faire et dire chouse qui soit belle, bonne et honneste... Je treuve en oultre qu'il y a une autre maniere d'hommes qui corrompt encores pirement nostre langue. Ce sont innovateurs et forgeurs de mots nouveaux. Si telz forgeurs ne sont ruffiens, je ne les estime gueres meilleurs. Pencez qu'ilz ont une grande grace, quant ilz disent aprez boyre quiz ont *le cerveau tout encornimatibulé et emburelicoqué d'ung tas de mirilifiques et triquedondaines, d'ung tas de gringuenauldes et guylleroches qui les fatrouillent iucessam-*

1. « Seullemement » dans l'imprimé.

2. Cette concession en faveur de Villon « pour l'amour de son gentil entendement » comme devait dire Marot, dans la préface de son édition des *Œuvres de Villon* (septembre 1533) est à mentionner.

ment [1]. Je n'eusse allegé telles sottes parolles, se n'eust esté que le desdaing de y pencer le m'a faict faire.

Si natura negat, facit indignatio versum.

L'indignation m'a contrainct de montrer la sotteté. Je croy qu'il n'y a ordre de purement agencer tel langage, car les personnages qui le forgent sont incapables de saine raison [2]...

Du tout vostre

Geofroy Tory de Bourges [3] ».

1. Il est à remarquer que Rabelais a employé tous ces mots ou des formes qui en dérivent : « un des records lui avoit *desincornifistibulé* toute l'autre espaule » (liv. IV, chap. 5) : — « Ha, pour grace, n'*emburelucoquez* jamais vos esprits de ces vaines raisons » (I, 6 et 11, 13) ; — « Se prosterner a la *mirificque* pantoufle (IV, 53) ; « et autres telles *triquedondaines* (avec le sens de canaille, racaille, *rascally company*, Cotgrave), *Pantagrueline pronostication* ; — « declaré innocent du cas privilegié des *gringuenaudes* (II, 13) ; — « L'opinion de deux *gringuenaudiers* » (IV, *ancien Prologue*) ; — « *patrouilloit* par tout lieu » (I, 11).

2. « J'appelle fricassée une mixtion superflue de ces deux langues (le grec et le latin) qui se faict par sottelets glorieux et non par gens resolus et pleins de bon jugement. » Étienne Dolet, *Les accents de la langue françoyse* (Lyon, 1540, in-4°), pp. 25-26 (Bibl. nat. Rés. X 922). Cette « fricassée », Rabelais nous la sert quelquefois. Cf. Paul Stapfer, *Rabelais* (Paris, 1889, in-18), pp. 444-445.

3. *Champ Fleury, auquel est contenu l'art et science de la deue et vraye proportion des lettres attiques...* (Paris, 1529, petit in-fol.), dernier feuillet liminaire, 2e préface). Bibl. nat. Rés. V 515. — Auguste Bernard a publié quelques extraits de cette épître dans son ouvrage : *Geoffroy Tory...* (Paris, 1865, in-8°), p. 125.

II

« *Geofroy Tory de Bourges dit et donne humble salut a tous studieux et vrayz amateurs d'honneste passe temps en lecture.*

. . . . . .

. . . . . Je les vous offre (les ingenieux et moraulx dialogues dudict Lucian) de tres humble cueur et devot, o studieux et amateurs de pure honnesteté ! vous advertissant que au plus pres qu'il m'a esté possible je y ai suivy le vray texte sans y adjouxter rien du mien, ne sans y avoir usé ne abusé de palliation ne fard quelconque. Je les vous ay tres voluntiers escriptz en langaige coulant, domestique et maternel, sans y vouloir semer ne adjouxter mots exquis, parolles estranges, ne langaige que Carmentis, mere de Evander, fust empeschée de pouvoir entendre ne deschifrer. Je voy d'aucuns que, si ne vouloient escripre que six motz, les quatre seront ou inusitez ou forgez, ou estendus plus longz que une picque. Comme celluy qui disoit es complaintes et epitaphes d'ung roy de la Bazoche :

> Au point prefix que spondile et muscule,
> Sens vernacule, cartilaige auricule,
> Disis acule, Diana crepuscule,
> Et l'heure acculle pour son lustre assoupir.

Pareillement mille autres propos semblables que je luy laisse. Je ne scay a qui tel langaige

plaist ; mais il ne me semble gueres bon ne beau. Il sembleroit quasi, mais toutesfois je doubte, que telle forgerie de motz cornuz et exquis fust descendue ou precipitée de la langue latine en la nostre, car il s'en est trouvé, et s'en treuve encore aujourd'huy maintz qui pensent avoir faict grosse besoigne s'ilz ont escript en langue latine un mot estrange et long a oultrance. Comme celluy qui dist, et ce neantmoins ingenieusement : *Conturbabuntur Constantinopolitani innumerabilibus sollicitudinibus*. Et l'autre nommé Hermès qui mettoit tant sa felicité a escripre en motz longz et exquis, qu'il en fust gaudy et batu de son baston, quant ung autre ingenieux homme composa contre luy en motz affectez et longz d'une brasse de syllabe ce distique qui s'ensuit :

Gaudet honorificabilitudinitatibus [1] Hermes,
Consuetudinibus, sollicitudinibus.

Je dis vouluntiers cecy en passant, affin qu'on ne se attende point trouver motz inusitez en ce vostre petit livre. Je scay qu'il fut jadis ung homme saige et philosophe qui dist ung jour a son amy : *Loquere verbis presentibus et utere moribus*

1. Rabelais a surenchéri sur son modèle. Dans le chap. xv du liv. IV, on trouve : « esperruquancluzelubelouzerirelu » et autres *sesquipedalia verba*, dans ce même chapitre auquel il suffit de renvoyer le lecteur.

antiquis [1]. C'est a dire : Parle en langaige commun, et vis selon bonnes meurs anciennes. En ce vostre dict petit livre trouverez, ce croy je, de la grace, car il est plain de mille bonnes et moult ingenieuses inventions, tant de Cebes que de Lucian.

. . . . . .

En Paris, du tout vostre desdié serviteur,

Geofroy Tory [2]. »

III

Littera Philippi.

« Maistre magnifique et eminent en faculté de prospicue eloquence, aourné de rethorique. Tout

1. Ce philosophe était Favorinus s'adressant à un jeune amateur d'archaïsmes dans l'emploi des mots. Tory cite de mémoire, car le texte d'Aulu-Gelle est celui-ci : « Vive moribus praeteritis, loquere verbis praesentibus » (*Noctium atticarum lib. I, cap. X*). Rabelais, parlant de son Limousin, écrit : « Et apres quelques années mourut de la mort Roland, ce faisant la vengeance divine, et nous demonstrant ce que dit le philosophe en Aulu-Gelle, qu'il nous convient parler selon le langage usité » (*Pantagruel*, liv. II, chap. VI).

2. *La Table de l'ancien philosophe Cebès, natif de Thebes et auditeur d'Aristote...* par maistre Geoffroy Tory de Bourges, libraire... (Paris, in-12), fol. 3. (L'ouvrage fut achevé d'imprimer le 12 septembre 1529.) — Bibl. nat. Rés. R 2316. — Auguste Bernard a publié une partie de cette épître dédicatoire dans son ouvrage, *Geoffroy Tory...* (Paris, 1865, in-8°), p. 127.

preambule de recommendacion presupposé. Veuilles sagacement concepvoir que de cogitacion sompnolente occuppée en terrestres ymaginacions. Je vous transmetz ceste cartulette cartulée [1] transsumptée et extirpée de ma judicative et sensitive raciocinacion, deffectant de comprendre et colliger par perscripcion l'autentique prosperité de vostre eternel estat. Car par les incoles et assistens en vostre societé et consorte nouvellées m'ont esté ventillées vous estre recentement occuppé en semite collaudable de connexion matrimoniale pour devenir pater familias de prole generative dont mon affect s'est en exultacion con joy. Tribuant preces au cunctipotent et celestiel celtifere roy de microcosme [2] qui augmente vostre votive continuacion. Quant est a mes negoces, j'estoie incolume a la compilacion de ce present cyrographe et codicille, vous exhortant de reciproque gratuite que me sollicites par tous revertens par deça de toutes gaudieuses novitez.

1. « Cartuler » ms. — Cf. à la fin l'*Epistre du Limosin de Pantagruel grand excoriateur de la lingue latiale* (éd. Burgaud des Marets et Rathery, tome II, p. 535) :

> Si obsecrons, que ta calame vale
> Atramenter chartre papyracee...

2. « Littré, dans son *Dictionnaire*, cite un exemple de *microcosme* tiré d'un texte du XIVe siècle. Cf. également Du Cange au mot MICROCOSMUS. « Un microcosme de mouches » Rabelais, liv. IV. *Prologue de l'auteur*. Cf. ci-dessus, p. 6, n. 5.

Et pour ce que par les tabules que m'avez dirigées par le lateur de ces prensentes, ostendez vous estre anhelant que puisse fulcir et decorer vostre ditte festive matrimonie par ma representacion corporelle, dilpha tout lucidicement speculant par predestinacion met ceste verace que se possibilité m'en concedoit licence. Je le adimpleroie sans recalcitracion retrograde. Mais accident de noxive infirmité m'a aggravé sur mon grabate, par quoy ne m'est congru de povoir excerciter mon imbecillité attenuée de vigueur. Par quoy profere excusation firmissement fundamentée sans nulle cavillacion et adnichillée toute fraudulente probleumatique sillogisacion. Car non pas en ce minime moys en choses superficieles et transcendans jusques a la celique jerarchie, je feroye mon meat par toutes orbites a ma possibilité licites pour vostre sincerité. Ce scet cellui *sine quo factum est nichil* qui en son fatible custode vous veuille preserver comme le bien merité de largiflue habondance de grace. Escript en l'oppide intitulé Bloys, le VIe jour apres cest ultime phaze [1]. »

1. Bibl. nat. fr. 1707, fol. 50 r° et v°. Ce ms. de la fin du XVe siècle (époque de Louis XII) est composé de 63 ff. petit in-fol., sur papier. Il provient de la bibliothèque Bigot « Ms. de Mrs Bigot, 1571. R 7679. — 2 »

NOTE SUR UN PASSAGE DU CHAPITRE XLVIII DU LIVRE IV DU PANTAGRUEL

« *Comment Pantagruel descendit en l'isle des Papimanes.* »

« ..... Alors descendimes en terre, et venoient au devant de nous comme en procession tout le peuple du pays, hommes, femmes, petits enfans. Nos quatre estatz leurs dirent à haute voix : Ilz le ont veu. Ilz le ont veu. Ilz le ont veu. A ceste proclamation tout le peuple se agenouilloit davant nous, levans les mains joinctes au ciel et crians : O gens heureux! O bien heureux! Et dura ce cri plus d'un quart d'heure. Puis y accourut le maistre d'escole avec tous ses pedagogues, grimaulx et escoliers, et les fouettoit magistralement, comme on souloit fouetter les petits enfans en nos pays quand on pendoit quelque malfaicteur. Afin qu'il leurs en souvint. Pantagruel en fust fasché, et leurs dict : Messieurs, si ne desistez fouetter ces enfans, je m'en retourne. »

Cette pratique singulière de fouetter les enfants à l'exécution des malfaiteurs, « afin qu'il leur en souvint » se retrouve dans une très remarquable

estampe de Jacques Callot intitulée : SUPPLICIUM SCELERI FRAENUM. Sur une grande place remplie de personnages, et où tous les genres de supplices sont représentés, la roue, le bûcher, la pendaison, l'estrapade, etc., on remarque au premier plan de l'estampe des femmes fouettant des enfants, dont quelques-uns se sauvent.

Au bas de l'estampe, on lit ce huitain :

Voy lecteur, comme la Justice
Par tant de supplices divers
Pour le repos de l'univers
Punit des meschans la malice.
Par l'aspect de ceste figure
Tu dois tous crimes éviter
Pour heureusement t'exempter
Des effectz de la forfaicture [1].

L'allusion de Rabelais à cette coutume qui persistait encore en France au XVIIe siècle, comme en témoigne la gravure de Callot, fait songer à l'histoire du soufflet « magistral » que reçut de son père Giovanni, le jeune Benvenuto Cellini, au sujet de la salamandre, et qu'il a contée si joliment dans sa *Vita*.

1. Cette estampe, un des chefs-d'œuvre du maître, a le n° 665 sur le catalogue qu'en a dressé Édouard MEAUME : *Recherches sur la vie et les ouvrages de Jacques Callot* (Paris, 1860, in-8°), p. 319.

« In nella età di cinque anni in circa, essendo mio padre in una nostra celletta, in nella quale si era fatto bucato, ed era rimasto un buon fuoco di quercivoli, Giovanni con una viola in braccio sonava e cantava soletto intorno a quel fuoco : era molto freddo ; guardando in nel fuoco, a caso vidde in mezzo a quelle più ardenti fiamme uno animaletto come una lucertola, il quale si gioiva in quelle più vigorose fiamme. Subito avvedutosi di quel che gli era, fece chiamare la mia sorella e me, e mostratolo a noi bambini, a me diede una gran ceffata, per la quale io molto dirottamente mi misi a piagnere. Lui, piacevolmente racchetatomi, mi disse così : figliuolin mio caro, io non ti do per male che tu abbia fatto, ma solo perchè tu ti ricordi che quella lucertola, che tu vedi in nel fuoco, si è una salamandra, quale non s'è veduta mai più per altri, di chi ci sia notizia vera ; e così mi baciò, e mi dette certi quattrini. » *Vita di Benvenuto Cellini*, scritta da lui medesimo tratta dall' autografo per cura del dottor Francesco Tassi, (Florence, 1831, in-12), liv. I, chap. 1, p. 9 (*sub anno* 1503).

On sait que Rabelais a fait justice de cette prétendue propriété de la salamandre de vivre dans le feu. « Ne me paragonnez point ici la salamandre. C'est abus. Je confesse bien que le petit feu de paille la vegete et resjouit. Mais je vous asseure

qu'en grande fournaise elle est, comme tout autre animant, suffoquée et consumée. Nous en avons veu l'expérience. Galen l'avoit long temps a confermé et demonstré, *lib. III, de Temperamentis*, et le maintient Dioscorides, *lib. 2.* » — (*Pantagruel*, liv. III, chap. 52).

APPENDICE

APPENDICE I.

Cf. ci-dessus, p. 22, n. 2.

Cette expression imagée de *tor coulx* (I, 54), de *torty colly* (II, 30), de *col tors* (V, 2), fréquemment employée par Rabelais, en parlant des moines, se rencontre aussi avant lui. Érasme, dans ses *Adages*, l'avait déjà employée : « Sunt, atque utinam non tam passim obvii sint, quos si quis e barbae sylva, pallore, cucullo, *inflexis cervicibus*, cingulo supercilio, vultusque truculentia velit aestimare, Serapiones ac Paulos esse dicat; sin explices, meros invenies balatrones, helluones, planos, ganeones, imo praedones ac tyrannos [1]... »

1. *Adagiorum Chil. III cent. III*, 1. SILENI ALCIBIADIS. — Dans la pièce suivante de Dolet, on retrouve la plupart des traits employés par Érasme et Rabelais; c'est pourquoi je la reproduis :

De Cucullatis.

Incurvicervicûm Cucullatorum habet
Grex id subinde in ore, se esse mortuum
Mundo : tamen edit eximie pecus, bibit

Castiglione, dans sa peinture du moine le montre *col collo torto e gli occhi bassi* (*Il Cortegiano*, III, 20), qui rappelle ce passage du prédicateur Gabriel Barleta, dominicain : « O quot sunt qui alios despiciunt, et de religiosis qui vadunt cum collo torto, ut teneantur sancti ! » *Sermones quadragesimales* (Venise, 1571, in-8°), t. I, p. 90 (*feria IV secundae hebd. Quadragesimae*). Politien que cite Rabelais à plusieurs reprises (I, 23, 24; V, 19, etc.), dans sa célèbre description du moine, parle de l' « incurvicervicum pecus » (pièce publiée dans les *Ang. Politiani Opera* (Lyon, 1550, in-8°), p. 204, et reproduite dans l'édit. *Variorum* de Rabelais, t. IV, p. 160, n. 14; dans celle de Burgaud des Marets et Rathery, p. 204, t. I, liv. II, 34, n. 6). Mais l'expression est bien plus ancienne, et on la trouve dans une curieuse anecdote de Thomas de Cantipré, dominicain du XIIIe siècle.

« De dira punitione illius qui beato Ludovico regi Franciae detrahebat et eum contemptui habebat.

Non pessime, stertit sepultum crapula,
Operam veneri dat, et voluptatum assecla
Est omnium. Idne est, mortuum esse mundo? Aliter
Interpretare. Mortui sunt hercule
Mundo Cucullati, quod iners terrae sunt onus,
Ad rem utiles nullam, nisi ad scelus et vitium.

Stephani Doleti Carminum libri quatuor (Lyon, 1538, in-8°), pp. 27-28 (carmen XVII).

Hinc nuper ad designandum meritum devotissimi regis Franciae Ludovici, quiddam accidit, quod subjungo, illis mihi recitantibus, qui viderunt. Quam gratum autem Deo ipsius regis Franciae exemplum altissimae humilitatis existat, rex omnium Christus tam evidenti miraculo demonstravit. Nobilissimus in comitibus Germaniae comes Gelriae Ottho, cursorem cum litteris Parisios miserat, cursu propero rediturum. Quem redeuntem comes interrogans, quaesivit si regem Franciae Ludovicum vidisset. At ille, ubi more subsannantis contorsit collum : Vidi, inquit, vidi illum miserum papellardum regem, caputium habentem capitis super scapulam ex adverso suspensum. Haec dicens, faciem contorsit ex adverso, et sic facies contorta remansit. » Thomae CANTIPRATANI *Bonum universale de apibus* (Douai, 1627, in-8°), p. 588 (liv. II, chap. 57, n. 63). Le titre de certains manuscrits est *Bonum universale sive de apibus mysticis* (Bibl. nat. lat. 3309-3310).

Le conte du pape Jean XXII et des religieuses de Fontevrault est rapporté par Rabelais (III, 34) d'après un *exemple* des sermons de Jean Hérolt, dominicain :

« Exemplum legitur de quibusdam monialibus in quodam monasterio constitutis, que inter se deliberaverunt ut due ex ipsis deberent accedere

dominum papam et eis impetrare quod sibi mutuo possent confiteri, estimantes indignum quod sua secreta et suas infirmitates uni viro, id est sacerdoti, publicare deberent. Cum autem ad papam venissent, et summus apostolicus intelligens earum simplicitatem et dyaboli fraudem, dedit eis unam pixidem clausam, dicens ut illam secum ad hospitium portarent, et de mane eam sibi sic clausam reportarent, et sic obtinerent quod peterent. Que venientes ad hospitium pixidem diligenter inspexerunt et eam libenter aperuissent. Et tandem una dixit : Aperiamus eam et videamus quid in ea sit. Alia dixit : Non audemus quia summus pontifex et apostolicus nobis inhibuit. Tandem, per temptaciones victe, aperuerunt eam, volentes eam simili modo recludere, et sic avis in ea reclusa aufugit. Que perterrite sunt. Et cum de mane redirent ad papam, et ipse cognovisset factum, dixit eis : in hoc cognoscitur vestra instabilitas et infirmitas. Sic faceretis vobis mutuo [1] si deberetis alterutrum audire confessiones vestras. Cum enim una offenderet aliam, illa nullo modo culpam alterius sibi confessam obtineret. Et sic vacue redierunt ad suas sorores. » *Sermones discipuli de tempore per circulum anni incipiunt* (s. l. 1483), in-4°, fol. O 7 c. (*Sermo L*, lettre F [2]).

1. « muto », dans l'imprimé.

2. Ce conte a été paraphrasé en vers français par DUPONT-GRATIEN : *Controverses des sexes masculin et féminin*, 1536,

Dans le passage suivant du chapitre où « frere Jean joyeusement conseille Panurge » au sujet de son mariage, Rabelais s'est inspiré d'un plaisant dialogue d'un curé avec sa paroissienne raconté par Jean Raulin, dans l'un de ses sermons.

« Escoute, dist frère Jean, l'oracle des cloches de Varennes. Que disent elles ? Je les entends, respondit Panurge. Leur son est, par ma soif, plus fatidicque que des chaudrons de Jupiter en Dodone. Escoute. *Marie toy, marie toy; marie, marie. Si tu te marie, marie, tres bien t'en trouveras, verras, verras. Marie, marie.* Je t'asseure que je me maryray : tous les elemens m'y invitent. Ce mot te soit comme une muraille de bronze [1] » (III, 27).

« Dicitur de quadam vidua quod venit ad curatum suum, querens ab eo consilium si deberet iterum maritari, et allegabat quod erat sine adjutorio, et quod habebat servum optimum peritum in arte mariti sui. Tunc curatus dixit : bene, accipe eum. E contrario illa dicebat : Sed periculum est accipere illum, ne de servo meo faciam

in-8° (Livre tiers : du vice de superbe), fol. 224 v°-226 (Bibl. nat. Rés. Y e 1412).

1. Hic tibi murus aheneus esto...

(Horace, Epl. I, 1, 60.)

Cf. ÉRASME, *Adagia, Chil. II, cent. X*, 25.

dominum. Tunc curatus dixit : bene, nolite eum accipere. Ait illa : Quomodo ergo faciam ? non possum sustinere pondus illud quod sustinebat maritus meus, nisi unum habeam. Tunc curatus : bene, habeatis eum. At illa : sed si malus esset et vellet mea disperdere et usurpare ? Tunc curatus : non accipiatis ergo eum; et sic semper curatus juxta argumenta sua concedebat ei. Videns autem curatus quod vellet illum habere et haberet devotionem ad eum, dixit ei ut bene distincte intelligeret quod campane ecclesie ei dicerent : et secundum pulsum campanarum quod ipsa faceret. Campanis autem pulsantibus, intellexit juxta voluntatem suam quod dicerent : *Prens ton varlet, prens ton varlet.*

Quo accepto, servus egregie verberavit eam, et fuit ancilla quae prius erat domina. Tunc ad curatum suum conquesta est de consilio, maledicendo horam qua crediderat ei. Cui ille : non satis audistis quid dicant campane. Tunc curatus pulsavit campanam et tunc intellexit quod campane dicebant : *Ne le prends pas, ne le prends pas ?* Tunc enim vexatio dederat ei intellectum... »

(*Sermo III de viduitate*, fol. 124 *c*). *Itinerarium paradisi religiosissimi patris artium ac sacre pagine professoris Parisiensis...* Joannis RAULIN, *ordinis Cluniacensis, complectens sermones de penitentia... opus... cui adjuncti sunt.... sermones eiusdem gravis-*

simi patris de matrimonio et viduitate (Lyon, 1518, in-8°).

Le mauvais calembourg contre lequel Rabelais proteste d'ailleurs « un halcret, pour non durhabit » est emprunté à une anecdote rapportée par Robert Gaguin. Le *halecret* [1] est une cuirasse, par suite un *dur habit;* mais pour saisir l'allusion de Gaguin, *non durabit*, il faut connaître l'origine de cette locution qui se trouve dans le passage suivant d'une lettre de Gaguin à Louis de Rochechouart, évêque de Saintes.

« ... Heri, cum vicini aliquot, vespertine potionis causa, convenissemus, unusque atque alter de iis que recentius acceperat aliquid proferre niteretur, Franciscus Ferrebocus, pontificius scriba : Notum vobis est quid Carolus, nuper Burgundionum princeps, de regno inter suos statuendo sit conatus. Nam et judices et senatum apud Macliniam, Brabantinorum oppidum, instituit, quem ad emulationem franci Parlamenti parlamentum appellavit, quasi scilicet Francorum legibus minime obnoxuis esset. In hujus parlamenti primordiis cum diversi diversa augurarentur, unus non ignarus quid periculi palam

1. Étienne Dolet voulait qu'on écrivît « hallecret » et non « allecret ». *Les accents de la langue françoyse* (Lyon, 1540, in-4°), p. 31. C'est la forme « halecret » qui a prévalu.

emissa veritas afferre solet, curiam novelle institutionis clam ingressus, cum solus esset, lorice ferree simulacrum multis locis vel carbone vel creta appinxit; preque lorica eminentibus litteris scripsit : NON. Nunc vero, inquit Franciscus, quid ipsius lorice effigies, quid negatio illa trium litterarum signet, vos qui adestis considerate. — Cepimus quidem admirari omnes, neque suspicari aliter poteramus quam hujus rei autorem aliquid divinitus predicere voluisse, ingenioque sublimi et pervidenti esse. Cum circa rei obscuritatem penderemus, « Non patiar, inquit, vos diutius querendo fatigari, sed quemadmodum accepi, ita intelligentiam enigmatis reserabo. Cum postridie depicte lorice apud judices Macliniensis senatus de ambiguitate picture quereretur, unus forte france lingue gnarus « francus, inquit, est hujus enigmatis autor, et quantum ingenio conjector, hujus nostri pretorii recentem originem ridet, brevique desituram esse divinat. Enimvero si loricam france interpretabimur, durum habitum signat, id est, ut vulgus loquitur, *dur habit*, que, latine accepta, *non durabit* significant. Vaticinatur ergo ridiculus et facetus autor fore prope diem tempus, cum hec Macliniensis majestas interibit... ». ROBERTI GAGUINI *Epistole et orationes*, édit. L. Thuasne (Paris, 1903, in-8°), t. I, p. 228, n° 13 (Paris, 17 mars 1474). Aucun des commentateurs de Rabelais n'a connu l'origine de

cette plaisanterie que Rabelais avait trouvée dans Gaguin. Béroalde de Verville devait la reprendre à son tour ; et c'est à Gaguin qu'il l'a empruntée directement, car il fait intervenir ce dernier dans son ouvrage. Cf. *Le moyen de parvenir* (édition Paul Lacroix, Paris, 1873, in-18), p. 380. Cf. également mon édit. de Gaguin, *Epistole*, t. I, p. 232, n. 1.

Les emprunts à Olivier Maillard, se bornent à quelques traits, où il faut plutôt voir de simples réminiscences. Dans la lettre de Gargantua à son fils, on relève cette phrase : « Mais parce que, selon le sage Salomon [1], sapience n'entre point en ame malivole, et science sans conscience n'est que ruine de l'ame... » (II, 8). Maillard, s'adressant aux étudiants de l'Université de Paris, leur dit : « Studeatis quantum voletis, scholares, utinam scientia et conscientia essent simul ! » *Sermones de adventu quadragesimales* (Lyon, 1503, in-4°). Sermo XXXI, feria II dominicae III Quad., *fol.* 141 *d.* — Peut-être la simple consonnance, dont Rabelais se montre toujours curieux, suffit-elle à expliquer cette similitude de pensée.

Les *et cetera* des notaires qui cachent, à la grande surprise des clients, mais trop tard,

1. « Quaerit derisor sapientiam et non invenit. » *Proverb.*, XIV, 6.

des conséquences qu'ils étaient loin de prévoir, se retrouvent dans Rabelais.

«L'an trente et six (dit le seigneur de Humevesne) j'avois acheté un courtaut d'Allemagne haut et court, d'assez bonne laine, et tainct en grene comme me asseuroient les orfevres ; toutesfois le notaire y mit du cetera... » (II, 12). Maillard parle, lui aussi, des *et cetera* des notaires : « De trois choses Dieu nous garde, *de cetera* de notaires, des *qui pro quo* d'apothicaires, et de bouchon (*sic*) de lombard[s] friscaires » (*Sermones de adventu quad.*, fol. 72 *b* (sermo XXXV). Mais, comme le remarque Maillard, en ce passage, cette phrase était proverbiale ; il n'y aurait donc, tout au plus, chez Rabelais, qu'une réminiscence. Ce dernier fait aussi allusion aux bouchées empoisonnées à l'italienne : parlant de Grandgousier, il dit qu' « il craignoit ly boucon de Lombard. » (I, 3.)

L'expression *boire théologalement*, *chopiner théologalement*, se rencontre plusieurs fois dans Rabelais (I, 15, 19 ; II, 30, etc.). Elle était ancienne, et l'on voit Maillard parler du vin théologal que Du Cange, dans la longue énumération qu'il fait des différentes acceptions du mot *vinum*, ne cite pas. Il s'agit vraisemblablement de vin de choix ; le passage suivant confirme cette hypothèse.

« Hodie facimus festum beati Bonaventure, qui fuit doctor Parisiensis et non bibit *vinum theologale*, nec birrum habuit rotundum, sed bibit de vino quod exivit de latere Christi, de vino scilicet illius qui pendet in cruce... » *Sermones de stipendio peccati* (Lyon, 1503, in-4°), fol. 318 *c*.

Maillard, dans ses sermons, aime à entrer dans le détail pour rendre sa démonstration plus tangible, et le chiffre est, chez lui, l'argument par excellence. Rabelais, en l'appliquant à des récits fantastiques, ou bouffons, y trouve un élément particulier de gaîté. Les exemples, chez lui, abondent. M. Stapfer en a relevé un certain nombre, il suffit d'y renvoyer (*Rabelais*, pp. 377, 413-414) [1].

Une observation malicieuse de frère Jean (III, 28) remontrant à Panurge, dont la tête et le menton commencent à blanchir, qu'il est peut-être en mauvaise posture pour songer au mariage, rappelle la *cantilène du cocu*, dont parle Maillard, et les infortunes conjugales des vieillards riches épousant des jeunes femmes.

1. Cf. également les exemples réunis par Alexandre SAMOUILLAN, *Olivier Maillard, sa prédication et son temps* (Toulouse, Paris, 1891, in-8°), p. 156.

« Habetisne hic magnos viros, quos uxores faciunt cornutos : plures sunt tales. Unde dic quomodo cantilena *du cocu* venit usque ad curiam pape... » *Sermones de stipendio peccati*, sermo v, fol. 327 *b*.

Ce passage est à rapprocher des lignes suivantes de Rabelais : « Ainsi aurois je (dit Panurge) eternellement le virolet en point et infatigable, comme l'ont les satyres. Chose que tous desirent, et peu de gens l'impetrent des cieulx. Par consequent, coqu jamais. Car faulte de ce est cause sans laquelle non, cause unique de faire les mariz coquz. Qui fait les coquins mendier ? C'est qu'ilz n'ont en leurs maisons de quoy leur sac emplir. Qui fait le loup sortir du bois ? Default de carnage. Qui fait les femmes ribauldes ? Vous m'entendez assez. J'en demande à messieurs les clercs, à messieurs les presidens, conseillers, advocatz, proculteurs et autres glossateurs de la venerable rubricque, *de frigidis et maleficiatis* » (III, 14).

On a rattaché à « l'éloquence tousseuse » de Maillard les *hem*, *hem*, dont il coupait ses périodes, et qui marquait, dans ses sermons, les endroits où le prédicateur devait s'arrêter. Mais c'était là un artifice de profession, analogue au verre d'eau de l'orateur d'aujourd'hui. « ... Le theologien fut en pleine salle introduict, et commença ainsi que s'ensuit, en toussant (I, 18).

Ehen, hen, hen, *Mna dies*, monsieur, *Mna dies*... » (I, 19).

C'est surtout dans le sermon de Bruges qu'on remarque cette exclamation :

« Vela, Seigneurs que disent les parolles. Hem, hem, hem » (fol. 171. *Id.* fol. 174, 175 v°). *S'ensuit ung sermon que fist frere Olivier Maillard l'an mil cincq cens, le cincquiesme dimence de quaresme en la ville de Bruges.* Bibl. nat. fr. 24725 (ms. du XVe siècle).

On retrouve le : *hem, hem* dans plusieurs colloques d'Érasme :

Dans la *Virgo poenitens*, Catherine ayant dit : « Adornant me toto mundo meo, demittunt capillos; itaque non aliter quam nuptura sponso », Eubule répond : « Crasso monacho, *hem*, male sit huic tussi. » *Familiarium Colloquiorum opus* (Bâle, 1529, in-8°), p. 277. De même dans le colloque *Virgo* μισόγαμος, p. 263; dans l'Ἰχθυοφαγία, p. 633, etc.

L'anecdote rapportée par Nicolas Barthélemy, de Loches : *de quodam minoritano et alio* [1], a fourni à Rabelais sa jolie anecdote de frère Adam Couscoil jetant « en pleine eau la teste au fond » le

1. *Nicolai Bartolomaei Lochiensis epigrammata* (Paris, 1532. in-8°). Epig. lib. I, fol. 22 v°-2. (Cette pièce manque dans l'édition de Paris de 1520, Bibl. nat. Yc 9933).

pauvre receveur Jean Dodin (III, 23). Mais cette épigramme a été plusieurs fois reproduite, il n'y a pas utilité à la rééditer (cf. l'édit. *Variorum*, t. IV, p. 465, n. ; celles de Burgaud des Marets et Rathery, t. I, p. 821, n. 1; de Marty-Lavaux, t. IV, p. 242, etc.).

APPENDICE 2.

Cf. ci-dessus, p. 276, n. 1.

Thélème, considérée comme l'antithèse du couvent, semble avoir été l'objet des soins particuliers de Rabelais. Aux ordres religieux qui forment un petit état dans l'état, Rabelais oppose une classe de privilégiés, seigneurs et dames, où chacun ne s'occupe que de son bien-être, de ses plaisirs, et de sa culture. Tout se passe dans la plus grande décence, dans le plus grand respect de soi et des autres, grâce au point d'honneur dont sont animés tous les membres de cette république imaginaire qui se rattache pourtant, par plus d'un côté, à la règle monastique qu'elle prétend assez naïvement contredire : société à part, essentiellement aristocratique et égoïste qui aurait pu prendre, comme pendant à la devise : *Fais ce que voudras*, cette autre devise : *Odi profanum vulgus et arceo* [1].

La conception de Thélème, inspirée chez Rabelais par le souvenir des petites cours italiennes,

1. HORACE, *Od. III*, 1, 1.

comme celles de Ferrare, d'Urbin et de Mantoue [1], qu'il avait pu voir ou qu'il connaissait par ouï-dire, et sans doute aussi par celle de Marguerite de Navarre, à Alençon et en Béarn [2], pourrait tout au plus représenter l'idéal social d'une certaine caste, telle que l'admettait encore l'esprit public au XVIe siècle, mais ne saurait s'adapter en aucune façon à une nation dont l'ascension vers un état meilleur dépend de facteurs qu'a volontairement ignorés Rabelais, le travail, l'effort personnel, le sentiment du devoir et la solidarité [3].

1. Cf. A. LUZIO et R. RENIER, *Mantova e Urbino, Isabella d'Este ed Elisabetta Gonzaga*, Turin, 1893, in-8°.

2. « Si j'osais hasarder une hypothèse, je serais tenté de supposer que nous avons ici une description embellie et amplifiée jusqu'à l'idéal de cette petite cour que Marguerite de Navarre tint successivement autour d'elle à Alençon et en Béarn, où les poètes étaient protégés, les réformateurs accueillis et où, sous les noms *de frères et sœurs d'alliance* on s'abandonnait doucement à des sentiments fort tendres sans que la morale parût en souffrir. » Petit de Julleville, *Histoire de la littérature française* (XVIe siècle), t. III, p. 64.

3. « Il faut signaler, écrit M. É. Gebhart, le côté fragile de cette doctrine. Il y manque une notion suffisante de l'activité, de l'effort. Nulle part l'action n'y est recommandée. L'homme, dit Voltaire, est né pour l'action, comme le feu pour monter. Le ressort essentiel de la moralité humaine a été négligé par Rabelais. Il était inutile peut-être à ses initiés du premier degré, qui se contentent modestement d'honorer leurs appétits. Mais pour les autres, le péril est trop manifeste. Les âmes élégantes que séduira le séjour de Thélème, les âmes plus ardentes qui aspireront à la vie intense, aux ravissements de l'esprit promis par la *Dive Bouteille*, déshabituées de l'action, étrangères à la lutte, descendront vite des hau-

Thélème en effet, dans l'esprit de Rabelais, n'était qu'un paradoxe lui permettant de donner libre cours à son humour et à sa fantaisie : il y aurait quelque simplicité à prétendre y voir autre chose, car, dans une autre partie de son œuvre, ces mêmes vertus civiques et sociales, dont il ne dit mot ici, sont l'objet de ses préférences et de son entière sympathie. Et d'ailleurs, ne donnait-il pas, par lui-même, le plus bel exemple de l'activité, comme homme, comme savant, et comme médecin ? Dans son célèbre chapitre à la louange des « debteurs et emprunteurs », il préconise la solidarité : « les hommes, dit-il, sont nés pour l'aide et secours des hommes » (III, 3) ; dans le portrait de frère Jean, il loue le travail et l'action (I, 40 ; V, 15, etc.), et place dans la confiance en soi un des mobiles les plus puissants de la valeur personnelle : « Autant vault l'homme comme il s'estime » (II, 29) ; et il déclare, par la bouche même de Panurge, que « l'homme » nasquit pour labourer et travailler, comme l'oiseau pour voler (IV, 24)[1]. Il convient donc de prendre la fiction pour ce qu'elle est.

teurs où elles rêvaient de se maintenir. Elles tomberont, comme dans le mythe de Platon, les ailes meurtries, vers les régions de la concupiscence. Et ainsi le dessein d'une vie généreuse et l'espoir d'un bonheur sans ombre s'évanouiront comme un songe ». *Rabelais, la Renaissance et la Réforme* (Paris, 1877, in-18), pp. 256-257.

1. A rapprocher de cette pensée de Rabelais la déclaration de Robert Estienne dont l'activité intellectuelle est confirmée

La vie de Thélème n'était, à vrai dire, que l'évocation singulièrement embellie et purifiée de l'existence que menaient en France, au temps de Rabelais, les courtisans dans les châteaux de la royauté des Valois, où les *grandes et honnestes dames* donnaient le ton. Mais l'on sait par Brantome, toute part faite à son esprit de médisance et d'exagération, ce qu'en valait la moralité.

La conception de Rabelais est donc intéressante, surtout par sa portée générale philosophique ; toutefois, pour la juger, il ne faut pas trop s'attarder aux détails. Comme l'a justement observé l'un des plus sagaces critiques de Rabelais, « malgré plusieurs pensées excellentes dont la morale peut faire son profit, notre auteur n'a jeté ni sur la cité, ni sur la famille un regard sérieux de philosophe politique. Sa république de Thélème n'est qu'un joli et poétique joujou. Son idéal social reste réduit à la mesure de cette conception enfantine : un géant paternel tout bon et tout-puissant, sous l'égide duquel les hommes vivent en « paix, joye, delices et plaisirs honnestes [1] ».

par ses immenses travaux : « Le Seigneur m'a accoustumé aux labeurs comme l'oiseau au vol. » *Response aux Censures des theologiens de Paris*, (fol. 20 v°); réimprimée par Antoine-Auguste RENOUARD, *Annales de l'imprimerie des Estienne* (Paris, 1838, in-8°), t. II, p. 243, ligne 13.

1. STAPFER, *Rabelais, sa personne, son génie, son œuvre* (Paris, 1889, in-18), p. 267.

Il y a tout lieu de penser que l'idée de l'abbaye de Thélème a été suggérée à Rabelais par les séduisantes descriptions de Boccace dans son *Décaméron* et de Castiglione dans son *Cortegiano*, où l'on assiste à de courtoises et élégantes conversations de dames et de cavaliers à l'abri de frais ombrages ou sous le portique d'un palais [1], et dans lesquelles tous les sujets de la littérature, de la philosophie et de l'art sont abordés avec abandon et sans pédantisme ; causeries charmantes que viennent entrecouper des jeux, des promenades, des concerts et des lectures, comme celles de l'*Orlando* que l'Arioste faisait chaque soir au palais de Ferrare, devant un brillant auditoire de dames et de seigneurs, en présence du duc d'Este et du cardinal Hippolyte, son frère. Rabelais semble avoir édifié Thélème avec la préoccupation d'en

1. « ... Era un palagio con bello e gran cortile nel mezzo, con loggie et con sale et con camere tutte, ciascuna verso di se bellissima et di liete dipinture riguardevole et ornata, con pratelli d'intorno et con giardini maravigliosi, et con pozzi d'acque freschissime, et con volte piene di preciosi vini, cose piu atte a curiosi bevitori, che a sobrie et honeste donne ; il quale tutto ispacciato, et nelle camere i letti fatti, et ogni cosa di fiori quali nella stagione si potevano havere... » *Il Decamerone di M. Giovanni Boccaccio novamente corretto con tre novelle aggiunte* (Venise, Alde, novembre 1522, in-8°) ; Giornata prima, fol. 10 (Bibl. nat. Rés. Y2 800, précieux exemplaire de Grolier avec son *ex-libris* autographe au dernier feuillet recto). Cf. également le *Cortegiano* de Baldassar Castiglione (I, 2-4). — Rabelais connaissait bien le *Décaméron* de Boccace qu'il mentionne (IV, 17).

faire son chef-d'œuvre, ne laissant rien au hasard, et s'inspirant toujours, dans sa peinture, de ces modèles de perfection achevée dont sa pensée avait gardé le souvenir.

Ainsi qu'on l'a vu précédemment [1], le chapitre LIII « Comment fut bastie et dotée l'abbaye des Thelemites », est une réminiscence de Francesco Colonna, mais rappelle aussi, pour le passage concernant « les belles grandes libraries en grec, latin, hebrieu, françois, tuscan et espagnol, disparties par les divers estages, selon iceux langages » la célèbre bibliothèque du palais d'Urbin que devait décrire plus tard Bernardino Baldi [2]. La grande inscription « escrite en grosses lettres antiques », et mise sur la porte de Thélème, évoque également le souvenir des vers qu'on lisait sur le fronton de l'entrée de la bibliothèque du duc Fréderic [3]. Le chapitre LV « Comment estoit le manoir des Thelemites » où il est surtout question d'architecture et d'aménagement se ressent du *Songe de Poliphile*, ainsi que le début du chapitre suivant, où la règle des Thélémites, *Fais ce que voudras*, est inspirée, selon toute vrai-

1. Cf. ci-dessus, p. 275 et note 1.

2. M. Giuseppe Rigutini a republié cette description à la suite de son édition du *Cortegiano* (Florence, 1892, in-8°), pp. 295-327.

3. *Descrizione del palazzo ducale d'Urbino*, p. 308 (édit. Rigutini).

semblance, par une inscription similaire relevée dans l'*Hypnerotomachia* [1].

Dans son étude sur *La Badia di Thélème*, M. le prof. Zumbini a relevé quelques vers de l'*Orlando Furioso* que s'était rappelés Rabelais [2] : on en peut citer un plus grand nombre où l'imitation n'est pas moins sensible, et qui ne font que confirmer, avec plus de force, les conclusions de l'éminent critique italien. Comme La Fontaine, Rabelais aurait pu dire que son imitation n'était pas un esclavage [3], et qu'il se laissait surtout guider par sa fantaisie pour le choix de ses emprunts. Ainsi

1. Cf. plus haut, p. 276.

2. *La « Badia di Thélème » del Rabelais*, dans les *Studi di letterature straniere* (Florence, 1893, in-8°), pp. 217-244. M. Zumbini fait, à ce propos, la remarque suivante : « Or non è bello per noi il trovare così numerose e larghe derivazioni della nostra cultura in un grandissimo straniero, ch'è insieme uno dei padri del Renascimento francese ? Ma in lui sono molte altre derivazioni italiane, non avvertite, ch'io sappia, fin oggi ; molte altre reminiscenze della stessa cultura, che in uno ingegno come il suo dovevan convertirsi in nuovi elementi di vita e di scienza : allo stesso modo che presso i padri nostri s'era convertita la dottrina e l'arte dell'antichità classica (*ibid.*, p. 220). — Aussi M. Heulhart a-t-il été trop affirmatif, lorsqu'il écrit : « Et à cette liste, Rabelais ne craindra pas d'ajouter, à son retour d'Italie, l'*Orlando Furioso*, dont aucun enseignement ne se dégage. » *Rabelais, ses voyages en Italie, son exil à Metz* (Paris, 1891, in-8°), p. 4.

3. Cf. l' « Épître à Monseigneur l'évêque de Soissons en lui donnant un Quintilien de la traduction d'Horatio Toscanella », *Œuvres complètes de La Fontaine* (édit. des grands écrivains de la France), Paris, 1892, t. IX, p. 202.

pour la composition du chapitre LVI, Rabelais s'inspire tout à la fois de l'Arioste, d'Olivier de la Marche et d'un fableau du XIIIe siècle qui était également connu en Italie [1].

C'est à la fameuse description de l'île d'Alcine

1. NOVATI, *Il paese che non si trova*, article de la *Domenica letteraria*, mars 1885 (cité par TOLDO, *L'arte ital.*, p. 136, note.

Déjà, dans *Les Droitz nouveaulx*, Coquillart avait esquissé « une manière de Thélème » où se trouvent résumés quelques-uns des traits de la description de Rabelais :

Je dis moy, soubz correction,
Qu'on doit presumer et sçavoir
Pour entrer en religion
Qu'elles sont bien à recevoir :
Mais que le cloistre et refectoir
Fussent de salles tapissées ;
Que le chapitre et dortoir
Fussent belles chambres natées ;
Leur librairie, chansons notées,
Leurs cloches, bedons, menestriers ;
Leurs frocz, robes bien parées ;
Leurs haires, chaines et colliers ;
Leurs cerimonies, de baisiers ;
Leurs beaux peres, jeunes enfans ;
Leurs confesseurs, beaux escuyers,
Trestous en l'aage de vingt ans.

Les poesies de Guillaume Coquillart, official de l'esglise de Reims (Paris, Antoine-Urbain Coustelier, 1723, in-12), p. 28. — Le rapprochement avait été fait au XVIIe siècle par le Sieur de SAINT-HONORÉ : *Jugement et nouvelles observations sur les œuvres grecques, latines, toscanes et françoises de Maistre François Rabelais, ou le véritable Rabelais réformé* (Paris, 1697, in-12), p. 208 et sqq.

de l'*Orlando Furioso* que Rabelais est allé demander à l'Arioste un certain nombre de traits qu'il a fondus avec d'autres pris ailleurs.

J'en lis qui sont du Nord et qui sont du Midi [1]

aurait-il pu dire, comme après lui, La Fontaine, qui professait, en matière d'imitation, les principes les plus larges. Deux vers de l'Arioste ont fourni la matière de tout ce chapitre.

> ... Non è diletto alcun che di fuor reste,
> Anzi son tutti in l'amoroza stanza ;
> *E due e tre volte il dì mutano veste*
> *Fatte hor ad una, hora ad un'altra uzanza* [2].

Rabelais modifie quelque peu son modèle ; et dans sa description, ses Thélémites ne changent qu'une fois par jour de vêtement.

« Mais telle sympathie estoit entre les hommes et les femmes, que, par chascun jour, ilz es-

1. La Fontaine, t. IX, p. 204.

> Je chéris l'Arioste, et j'estime le Tasse ;
> Plein de Machiavel, entêté de Boccace,
> J'en parle si souvent qu'on en est étourdi ;
> J'en lis qui sont du Nord et qui sont du Midi.

2. *Orlando Furioso de Ludovico Ariosto da Ferrara* (Ferrare, 22 avril 1516, in-4°), VII, 31, fol. 35 (Bibl. nat. Rés. Yd 242).

toient vestuz de semblable parure. Et, pour à ce ne faillir, estoient certains gentilz hommes ordonnés pour dire es hommes, par chascun matin, quelle livrée les dames vouloient en icelle journée porter. Car le tout estoit fait selon l'arbitre des dames. En ces vestemens tant propres, et accoustremens tant riches, ne pensez que ny eux ny elles perdissent temps aucun : car les maistres des garderobes avoient toute la vesture tant preste par chascun matin; et les dames de chambre tant bien estoient apprises, qu'en un moment elles estoient prestes et habillées de pied en cap. »

Pour ce qui est de l'habillement même des dames, Rabelais va rafraîchir son inspiration au pays de Cocagne : de même qu'il se documente dans *Le parement et triumphes des dames* du chevalier bourguignon Olivier de la Marche.

« En esté, quelques jours, en lieu de robes, portoient belles marlottes des parures susdites, ou quelques bernes à la moresque, de velours violet à frisure d'or, sus canetille d'argent, ou à cordelieres d'or, garnies aux rencontres de petites perles Indicques. Et tousjours le beau panache, selon les couleurs des manchons, bien garny de papillettes d'or. En hiver, robes de tafetas des couleurs comme dessus, fourrées de loups cerviers, genettes noires, martres de Calabre, zibelines, et autres fourrures precieuses. »

De même, au pays de Cocagne,

En cel païs beneüré
A drapiers qui molt sont cortois,
Car il departent chascun mois
Volentiers, et de bone chiere,
Robe de diverse maniere.
Qui veut sa robe de brunete
D'escarlate ou de violete
Ou biffe de bone maniere
Ou de vert ou de saie entiere,
Ou drap de soie alixandrin,
De roie ou de chamelin,
Que vous iroie je contant ?
Diverses robes i a tant
Dont chascuns prent à sa devise,
Li uns vaire, li autres grise,
Qui vuet l'a d'hermine forrée [1]....

« La robe de beau maintien », décrite par Olivier de la Marche [2], apporte, elle aussi, son con-

1. *C'est li fabliaux de Coquaigne*, Bibl. nat. fr. 837, fol. 167 *c*-168 *b*. Cette pièce a été publiée par Méon, mais d'une façon assez incorrecte, avec omission de trois vers qui manquent dans le fr. 1593 (ex 7615) seul ms. qu'il ait suivi, bien qu'il mentionne le précédent (ex. fr. 7218). *Fabliaux et contes des poètes françois des XIe au XVe siècles* (Paris, 1808, in-8°), t. IV, p. 175.

2. *Le parement et triumphes des dames* (Bibliothèque gothique de Baillieu, Paris, 1870, in-8°), chap. XV. — L'ouvrage est de 1510. Cf. le *Prologue*. — Pour la bibliographie de cet ouvrage, cf. Henri STEIN, *Olivier de la Marche, historien, poète et diplomate bourguignon* (Bruxelles-Paris, 1888, in-4°), pp. 143-144.

tingent de détails précis et minutieux à Rabelais pour qui le sujet, semble-t-il, n'était pas matière de bréviaire, et qui en a fait son profit.

> Pour mieux parer ce corps debout encor
> En seur propos, vertu et bonne guise,
> Robe nous fault qui sera de drap d'or
> De couleur pourpre, et qui vaille ung tresor,
> Tout le meilleur de Chypre ou de Venise
> A la grant gorre comme une chose exquise,
> Et richement soit d'ermines fourrée :
> Princesse vault d'en estre bien parée.

Quant au reste de l'ajustement féminin qu'il avait à décrire, Rabelais n'a garde de négliger les différents chapitres de ce singulier ouvrage où le noble chevalier bourguignon fait successivement défiler sous nos yeux : Les panthouffles d'humilité (chap. I); Les souliers de soing et bonne diligence (chap. II); Les chausses de perseverance (chap. III); Le jarretier de ferme propos (chap. IV); La chemise d'honnesteté (chap. V); Le corset ou la cotte de chasteté (chap. VI); La pièce de bonne pensée (chap. VII); Le cordon ou lacet de loyaulté (chap. VIII); Le demy ceingt de magnanimité et de fort couraige (chap. IX); L'espinglier de patience (chap. X); La bource de liberalité (chap. XI); Le cousteau de justice (chap. XII); La gorgerette de sobrietté (chap. XIII); La bague de foy (chap. XIV); La robe de beau maintien

(chap. XV); La ceinture de devote memoire (chap. XVI); Les gantz de charité (chap. XVII); Le pigne de remors de conscience (chap. XVIII); Le ruban de crainte de Dieu (chap. XIX); Les patenostres de devocion (chap. XX); La coiffe de honte de meffaire (chap. XXI); Les templettes de prudence (chap. XXII); Le chaperon de bonne esperance (chap. XXIII); Les paillettes de richesse de cueur (chap. XXIV); Le signet et les anneaux de noblesse (chap. XXV); Le miroer d'entendement par la mort (chap. XXVI).

Parfaitement ridicule si l'on considère cette élucubration moralisée au strict point de vue littéraire, elle est pleine d'intérêt par les renseignements de toutes sortes qu'elle donne sur le costume féminin et les accessoires qui s'y rattachent.

Le chapitre LVII de Rabelais « Comment estoient reglés les Thélémites à leur maniere de vivre » débute par un emprunt à Colonna pour la devise *Fais ce que voudras*, dont il a été parlé précédemment. Mais la phrase qui suit, qui en est le développement et l'explication, contient une définition de l'honneur qu'on peut rapprocher d'un sentiment analogue décrit par Baldassar Castiglione. Rabelais, après avoir dit, parlant des Thélémites : « En leur regle n'estoit que cette clause : *Fais ce que voudras* », ajoute : « Parce que gens liberes, bien nés, bien instruicts, conversans en

compagnies honnestes, ont par nature un instinct et aiguillon qui tousjours les pousse à faits vertueux, et retire du vice : lequel ilz nommoient honneur... »

Castiglione avait écrit quelque chose d'approchant :

« Però intervien quasi sempre, che e nelle arme e nelle altre virtuose operazioni gli nomini più segnalati sono nobili, *perchè la natura in ogni cosa ha insito qualche occulto seme*, che porge una certa forza e proprietà del suo principio a tutto quello che da esso deriva, ed a sè lo fa simile [1]... » ;

Et Froissart exprimait une idée analogue lorsque, dans le *Prologue* de ses *Chroniques*, il écrivait cette phrase : « Mais ançois que j'en commence a parler, je voel un petit tenir et demener le pourpos de proëce, car c'est une si noble vertu et de si grand recommandation que on ne le doit mies passer trop briefment, car elle est mere

1. *Il Cortegiano*, I, 14. Cf. la note, dans l'édition Vittorio Cian, p. 34. Cette définition semble également se trouver en substance dans cette pensée de Gilles de Rome : « Propria materia magnanimitatis dicitur esse honor, quia quecunque agit magnanimus, agit ea prout sunt magno honore digna. » *De regimine principum* (Rome, 1482, in-fol.), fol. 25 v°. Le chapitre est intitulé : *Quomodo reges et principes debent esse amatores honoris, et qualis est virtus illa que dicitur honoris amativa.*

materiele et lumiere des gentilz hommes, et si com la busce ne poet ardoir sans feu, ne poet li gentilz homs venir a parfaite honneur ne a le gloire dou monde sans proëce », et quelques lignes plus loin, il poursuit : « De telz grains et de telz semences sont servi et alosé li vaillant homme, et li preu par leur vaillance encores s'avancent... [1] »

Le reste du chapitre est exclusivement inspiré de l'Arioste.

« Par ceste liberté, entrerent en louable emulation de faire tous ce qu'à un seul voyoient plaire. Si quelqu'un ou quelqu'une disoit Beuvons, tous beuvoient. S'il disoit : Jouons, tous jouoient. S'il disoit : Allons à l'esbat es champs, tous y alloient. Si c'estoit pour voler, ou chasser, les dames, montées sus belles haquenées, avec leur palefroy gorrier, sur le point mignonnement engantelé portoient chascune ou un esparvier, ou un laneret, ou un esmerillon : les hommes portoient les autres oiseaux.

Tant noblement estoient appris qu'il n'estoit entre eux celuy ni celle qui ne sceust lire, escrire, chanter, jouer d'instrumens harmonieux, parler de cinq ou six langages et en iceux composer, tant en carme que en oraison solue. Jamais ne furent

1. Gaston PARIS et A. JEANROY, *Extraits des chroniqueurs français* (Paris, 1898, in-16), pp. 196, 198.

veus chevaliers tant preux, tant gallans, tant dextres à pied et à cheval, plus verds, mieux remuans, mieulx manians tous bastons, que là estoient.

Jamais ne furent veues dames tant propres, tant mignonnes, moins fascheuses, plus doctes, à la main, à l'agueille, à tout acte muliebre honneste et libere, que là estoient.

Par ceste raison, quand le temps venu estoit que aucun d'icelle abbaye, ou à la requeste de ses parens, ou pour autres causes, voulust issir hors, avec soy il emmenoit une des dames, celle laquelle l'auroit pris pour son devot ; et estoient ensemble mariés. Et, si bien avoient vescu à Theleme en devotion et amitié, encores mieulx la continuoient ilz en mariage, et autant s'entreaimoient ilz à la fin de leurs jours comme le premier de leurs nopces... »

Gioveni et donne son, qual presso a fonte
Canta con dolce e dilettevol stile ;
Qual d'un arbor all'ombra, e qual d'un monte;
O giuoca, o danza, o fà cosa non vile,
Et qual, lungi da li altri, a un suo fedele,
Discopre l'amorose sue querele [1].

Nanzi alla mensa cithare, arpe et lyre,
Et diversi altri dilettevol suoni
Faceano intorno l'aria tentinire

1. *Orlando Furioso*, VI, 74, fol. 33.

D'harmonia dolce, et di concenti buoni.
Non vi mancava chi, cantando, dire
D'amor sapesse, gaudi et passioni,
O con inventioni et poesie
Rappresentasse grate fantasie [1].

. . . . . .

Spesso in conviti, et sempre stanno in feste,
In giostre, lotte, scene in bagno, in danza,

Hor presso ai fonti, all'ombre de poggetti
Leggon d'antiqui, l'amorosi detti.
Hor per l'ombrose valli, et lieti colli,
Vanno cacciando le paurose lepri
Hor, con sagaci cani, i fagian folli
Con strepito uscir san di stroppie e vepri
Hor a tordi laccivoli, hor veschi molli,
Tendon tra li odoriferi ginepri
Hor con hami inescati, et hor con reti,
Turbano a pesci i grati lor secreti [2]...

Résumant les délices et les enchantements du palais d'Alcine, Arioste écrit ces vers qui seront la conclusion de Rabelais parlant de Thélème :

Non tanto il bel palazzo era excellente
Perche vincesse ogn'altro di richezza,
Quanto che richiudea piacevol gente
Dotata di costumi, et gentilezza.
Poco era l'un da l'altro differente
De la fiorita eta, de la belezza [3]...

1. *Orlando Furioso*, VII, 19, fol. 34 v°.
2. *Ibid.*, VII, 31, 32, fol. 35.
3. *Ibid.*, VII, 10, fol. 34.

Ces deux derniers vers rappellent, en effet, ce passage du chapitre LII :

« Item, parce qu'en iceluy temps on ne mettoit en religion des femmes, sinon celles qui estoient borgnes, boiteuses, bossues, laides, defaites, folles, insensées, maleficiées, et tarées ; ny les hommes, sinon catarrés, mal nés, niais et empesche de maison... fut ordonné que là ne seroient receuz, sinon les belles, bien formées, et bien naturées ; et les beaux, bien formés, et bien naturés. »

Les qualités que Rabelais se plaisait à attribuer à ses Thélémites, Castiglione les demande à son courtisan (I, 19-21, 31, 44, 48 ; II, 37, etc). Enfin un passage du fableau de Cocagne se rapporte plus particulièrement au dernier paragraphe du texte de Rabelais et contraste, par son caractère libre, avec l'honnêteté sévère qui présidait aux rapports des Thélémites entre eux.

Les ames i par sont tant beles,
Les dames et les damoiseles
Prent chascuns qui a fere en a,
Ja nus ne s'en coroucera,
Et si en fet à son plesir
Tant comme il vuet et par loisir ;
Ja pour ce n'en seront blasmées,
Ainz en sont moult plus honorées ;
Et s'il avient par aventure

Qu'une dame mete sa cure
A .1. homme que ele voie,
Et si le prent en mi la voie,
Et si en fet sa volenté,
Ainsi fet l'uns l'autre bonté...

Quant à l' « Enigme trouvé es fondemens de l'abbaye des Thelemites » (1, 58), elle se compose, comme on sait, de cent huit vers, sur lesquels quatre-vingt-seize sont copiés presque textuellement d'une autre *Énigme* des *Œuvres poétiques* de Mellin de Saint-Gelais (Lyon, 1574, in-8°), pp. 213-216. Rabelais a augmenté cette pièce des deux premiers vers et des dix derniers. Les variantes portent sur seize vers, mais il n'y a pas lieu de les relever ici.

Cette proclamation hardie de la liberté de l'individu contenue toutefois dans les limites de la raison et du contrôle moral, si bien entourée qu'elle fût de détails gracieux et quelque peu mignards, ne donna pas le change aux partisans de la Réforme. Dans l'*Excuse aux Nicodemites* (1544), Calvin s'élevait avec vigueur contre cet esprit impatient de toute règle qu'on relève dans l'institution de Thélème, si contraire à celui qui domine l'*Institution de la religion chrestienne* (1535). Dans l'*Excuse aux Nicodemites*, dont on trouvera plus loin des extraits, Calvin semble avoir eu en vue les théories préconisées par Rabelais, théories dont il exagère le caractère en poussant à leurs

extrêmes conséquences les idées de liberté émises par leur auteur. L'année suivante 1545, Calvin prenait à partie, avec une grande violence « ces demoniacques » qui endormaient « les consciences par flateries, à fin que sans scrupule *chascun vesquit a son appetit* ».

L'allusion à Thélème ne semble pas douteuse. Calvin s'exprimait ainsi :

« On voit par la seconde epistre de sainct Pierre (cap. II), et par celle de sainct Jude, que de ce temps là il y avoit une secte de meschans, qui soubz le nom de Chrestienté induisoient les simples à vie dissolue, ostans la discretion du bien et du mal, et endormant les consciences par flateries, à fin que sans scrupule chascun vesquist à son appetit : abusant de la liberté chrestienne pour lascher la bride à toute licence charnelle ; prenans plaisir à mettre une confusion au monde, en renversant toute police, ordre et honnesteté humaine... Mais après avoir ainsi escumé leurs hautz proemes, ilz tombent incontinent en ceste abysme, d'induire le monde à une vie brutale, sans rien discerner. Car ilz font à croire que l'homme se tourmente en vain, s'il fait scrupule de rien : mais que chacun se doit laisser mener par son esprit... Et c'est la liberté qu'ilz promettent, qu'un homme soit tellement adonné à tout ce que son cueur

desire et convoite, qu'il ne face difficulté aucune, comme s'il n'estoit subject à loy ny à raison [1]. »

1. *Contre la secte phantastique et furieuse des Libertins qui se nomment Spirituels* (1545), dans les *Calvini Opera omnia*, t. VII, chap. II, col. 154-156, faisant partie du *Corpus Reformatorum* (Brunswick, 1868, in-4°), t. XXXV. — Dans le chap. XIX, Calvin renvoie à son traité *Excuse aux Nicodemites* (col. 209). C'est dans ce même chapitre qu'on relève l'expression de « demoniacques » (col. 208) que Rabelais appliquera, par réciprocité, à Calvin (IV, 32), et ci-dessus, p. 21, n. 1. Trois ans plus tard, en 1548, Ignace de Loyola publiait à Rome ses *Exercices spirituels* (composés en espagnol en 1522) qu'André Fusius avait traduits en latin. Bien qu'entièrement opposés par l'esprit aux idées de la Réforme, ils étaient implicitement une protestation contre les théories de l'abbaye de la *Libre volonté*, puisque Loyola exigeait de ses adhérents l'obéissance passive, absolue et sans réserve. Cf. à ce sujet, E. GOTHEIN : *Ignatius von Loyola und die Gegenreformation*, Halle, 1895, in-8°. — Sur l'évolution morale de Rabelais devant la Réforme, cf. GEBHART, *Rabelais, la Renaissance et la Réforme* (Paris, 1877, in-8°), pp. 76-101.

CONCLUSION

Des rapprochements qui précèdent entre Rabelais et les écrivains monastiques, on peut tirer des indications assez précises sur sa manière de comprendre un sujet, de le composer et de l'écrire. La multiplicité de ses emprunts et de ses réminiscences qui apparaîtra plus considérable encore lorsqu'on aura relevé méthodiquement les sources de Rabelais comme M. Pio Rajna l'a fait pour l'*Orlando Furioso* [1], montre d'abord qu'il faut prendre pour une simple plaisanterie la déclaration que fait Rabelais au *Prologue du livre Ier*, où il assure, en parlant « de ces joyeuses et nouvelles chroniques » qu'elles ont été l'œuvre de ses moments perdus. « Combien que, les dictant, n'y pensasse en plus que vous, qui par adventure beuviez comme moy. Car, à la composition de ce livre seigneurial, je ne perdis ny employai onques

1. Pio Rajna, *Le Fonti dell' Orlando Furioso* (Florence, 1876, in-8°), et ci-dessus, p. 24, n. 1.

plus ny autre temps que celuy qui estoit estably à prendre ma refection corporelle, savoir est beuvant et mangeant. Aussi est ce la juste heure d'escrire ces hautes matieres et sciences profondes[1]. » Antoine Leroy, l'auteur des *Rabelaesina Elogia* [2] s'y est laissé prendre, aussi va-t-il jusqu'à dire que Rabelais écrivait *ex tempore* [3]. La vérité est que

1. Rabelais revient ailleurs sur ce sujet : « Si vous me dictes : Maistre, il sembleroit que ne fussiez grandement sage de nous escrire ces balivernes et plaisantes mocquettes, je vous responds que vous ne l'estes gueres plus de vous amuser à les lire. Toutesfois, si pour passetemps joyeux les lisez, comme passant temps les escrivois, vous et moy sommes plus dignes de pardon qu'un grand tas de sarrabovites, cagotz, escargotz, hypocrites, caffars, frapars, hotineurs, et autres telles sectes de gens qui se sont desguisés comme masquez pour tromper le monde... » (II, 34).

2. *Rabelaesina Elogia*, Bibl. nat. lat. 8704. Cf. également du même auteur, le *Floretum philosophicum* (Paris, 1649, in-8°), qui contient d'intéressants détails sur Rabelais.

3. Lat. 8704, fol. 211. — M. Brunetière a justement mis en doute l'improvisation de Rabelais : « Non assurément, ce n'est point « en mangeant » qu'on atteint tant de volumes sur les rayons de sa bibliothèque ; on ne consulte point tant de livres ni d'auteurs, « en beuvant ». Attrape-t-on seulement ou fixe-t-on au vol et comme au hasard de la plume, les « propos des buveurs » ou les « contenances de Panurge pendant la tempeste » ? Il est permis également d'en douter. Si « naturel » qu'il soit, le style de Rabelais est un style savant et un style « très travaillé » ; ou plutôt encore, — et conformément aux leçons qu'il tenait des anciens, — son style n'est si « naturel » que d'être travaillé et savant. Rabelais est le premier de nos grands écrivains qui se soit rendu compte que le « naturel » du style ne s'atteint qu'à

l'œuvre de Rabelais forme un ensemble particulièrement complexe [1]. Il avait réuni, au cours de ses lectures qui étaient immenses, une masse considérable de documents, de fiches, si l'on veut, et avant d'écrire, son plan général une fois établi, il les étudiait avec soin, et se les assimilait par l'analyse avant de les fondre dans sa rédaction finale. Ce n'est pas que l'imitation, chez lui, provînt de la pauvreté d'invention, mais elle était le résultat d'une habitude érigée en principe suprême de l'art au XVe et au XVIe siècles : imiter autrui, et faire preuve, auprès des lettrés, de science livresque [2]. Il est bien certain, par exemple, que pour dépeindre les moines dans l'intimité de leur nature et de leur caractère, il n'avait qu'à puiser dans ses propres souvenirs ; et que, si l'on relève çà et là des traits déjà rencontrés chez Érasme et chez Folengo, c'est qu'il subissait, comme ceux-ci du reste, la mode toute puissante de l'imitation [3].

force d'art, et certainement il n'y a point de prose, en notre langue française, qui soit moins improvisée que la sienne. » *Histoire de la littérature française classique*, t. I, p. 142.

1. Pio Rajna, *Fonti*, p. 526 ; et dans la deuxième édition de cet ouvrage (Florence, 1900, in-8°), p. 606.

2. *Ibid.*, p. 529. Les observations de M. Pio Rajna relatives à l'*invention* dans le poème de l'Arioste, s'appliquent également bien à Rabelais (pp. 526 et sqq.).

3. Après avoir constaté les emprunts multiples auxquels s'est complu Rabelais, M. Brunetière ajoute : « Que cependant, tant d'éléments, si disparates, se mêlent dans cette prose unique, et n'y soient pas artificiellement rapprochés ou jux-

La fable, assez pauvre chez Rabelais, est rachetée par la richesse des détails et la supériorité de la langue. En dehors de maintes pages d'une inspiration toute personnelle, sa fantaisie surtout est créatrice ; et, dans cet ordre d'idées, il peut revendiquer comme sien, et pur de tout alliage, le type de frère Jean des Entommeures.

De même que La Fontaine, son héritier direct [1], il n'atteint au naturel que par un labeur assidu. Surtout, il n'écrit pas de verve comme l'ont cru certains de ses commentateurs. Qu'on prenne les chapitres relatifs à l'abbaye de Thélème, on

taposés, ainsi que dans une mosaïque ou dans une marqueterie, mais fondus, comment cela se peut-il faire ? Nous comparions tout à l'heure le courant de ce style à celui d'un grand fleuve ; ce n'est plus maintenant assez dire : le mélange est encore plus intime, et l'assimilation plus complète. Ne craignons pas d'y insister. Jurisprudence ou matière médicale, du grec et du latin, du Plutarque et du Sénèque, du Cicéron et du Platon, du Villon et du Tiraqueau joints ensemble ne font toujours que du Rabelais. Ils se transforment en leur imitateur. Sa puissante imagination les soumet à ses propres convenances. Il se les convertit en sang et en nourriture. En rivalisant de force et de souplesse, de pouvoir plastique avec l'imagination de l'auteur du *Banquet* et du *Phèdre*, voici la sienne, qui, comme celle de Platon, crée à son tour des mythes... » *Histoire de la littérature française classique* (Paris, 1904, in-8°), t. I, pp. 130-131.

1. « J'oubliois maître François, dont je me dis encore le disciple et celui de maître Clement [Marot]. » Lettre de La Fontaine à M. de Saint-Evremond (XXIII) : *Œuvres complètes* (édit. des grands écrivains de la France), t. IX (1892), p. 404.

verra qu'il y a peu de phrases et d'idées qui ne viennent d'ailleurs, et des sources les plus opposées [1]. Pour faire de ces éléments disparates un tout uniforme et harmonieux, plusieurs opérations préalables qui excluent nécessairement la fougue de l'improvisation sont nécessaires : le génie, quelles que soient sa facilité et sa promptitude à analyser et à abstraire, est contraint de s'y soumettre. Il se peut toutefois qu'après avoir fait ces travaux préliminaires et s'en être comme pénétré par la méditation, Rabelais ait ensuite écrit d'un seul jet : mais cette production était nécessairement limitée à un ou deux chapitres, à la fois, non pas à une série de chapitres encore moins à un livre, comme il advient souvent pour les œuvres de pure imagination [2]. Il ne reste malheureusement pas de manuscrits de Rabelais, comme il en existe de La Fontaine, et qui permettent de s'immiscer dans sa manière de composer et d'écrire. Ainsi que ce dernier l'avouait lui-même « il fabriquoit ses vers à force de temps [3] ». Mais, à défaut de

1. Cf. ci-dessus, pp. 367 et sqq.

2. Il y a toutefois une exception à faire pour Érasme, ce merveilleux génie qui, même dans les matières d'érudition, écrivait généralement du premier jet : « Ego quod semel aggressus sum, fere perpetuo cursu absolvo, nec castigandi taedium unquam devorare potui. » *Catalogus lucubrationum Des. Erasmi ipso autore* (Bâle, 1537, in-4°), p. 19 (l'édition originale est de Bâle, avril 1522, in-8°).

3. H. TAINE, *La Fontaine et ses fables* (Paris, 1883, in-8°), pp. 63-64.

manuscrits, nous avons les différentes éditions du *Pantagruel*, depuis l'édition de Claude Nourry (sans date), celle de Juste de 1533 dont MM. Léon Dorez et Pierre-Paul Plan ont donné une reproduction en fac-similé [1], et la troisième de 1534, où l'on peut suivre, par les changements purement littéraires que Rabelais y a apportés, les scrupules qui le guidaient pour réaliser sa conception idéale [2].

Ces remarques, est-il besoin de le dire, ne tendent nullement à porter atteinte à l'érudition indiscutable et indiscutée de Rabelais : elle était considérable, mais ne dépassait pas, semble-t-il, celle de nombreux érudits de cet âge d'or de l'érudition qu'a été le XVIe siècle. Certains écrivains, toutefois, l'ont exagérée chez Rabelais, comme à plaisir, en la haussant à la mesure de ses géants. Rabelais cite beaucoup, mais rarement de première main ; sa science livresque est « énorme », mais « il en déguise volontiers les sources dans le

1. *Pantagruel*, fac-similé de l'édition de Lyon, François Juste, 1533, d'après l'exemplaire unique de la Bibliothèque royale de Dresde, introduction de Léon DOREZ et Pierre-Paul PLAN (Paris, par le Mercure de France, 1903, in-8° allongé).

2. Cf. les *Observations sur les textes primitifs de Rabelais*, par J. Ch. BRUNET, reproduites dans le précédent ouvrage, pp. XXVI et sqq. — Il n'est pas fait allusion, bien entendu, aux changements et aux suppressions qui furent dictés à Rabelais par la prudence et le sentiment de sa sûreté.

dessein de la surfaire [1] ». Ce grief qui serait grave, s'il s'agissait d'un ouvrage de science pure, devient léger, si même il existe, dans un roman écrit pour « tous bons Pantagruelistes » ; car il se trouvera sans doute de subtils critiques pour ne voir, dans ce sans-gêne de Rabelais à l'endroit des sources, que son scepticisme qui, là comme ailleurs, aimait à se donner carrière, et à se moquer des glossateurs, « vieux tousseux » glosant pour le seul fait de gloser [2].

1. F. BRUNETIÈRE, *Histoire de la littérature française classique* (Paris, 1904, in-8°), p. 128. L'auteur cite à l'appui de son opinion deux exemples typiques, le second particulièrement. *Ibid.*, p. 128, n. 1. — Aussi ne saurait-on souscrire au jugement d'un critique distingué qui déclare que Rabelais « est devenu l'homme le plus savant de son siècle, plus savant qu'Érasme, que Calvin, que Guillaume Budé... » STAPFER, *Molière et Shakespeare* (Paris, 1887, in-16), pp. 286-287. — J'ignore, tout en en doutant fortement, que Rabelais ait été « plus savant » que Budé et même que Calvin ; mais Érasme était incomparablement son maître en fait de culture profonde, *puisée aux sources mêmes ;* et dans ce siècle de l'érudition, Érasme domine et domine de beaucoup — facile princeps — les érudits du XVIe siècle. Sa méthode, dont il ne s'est jamais départi, et qui est l'essence même de la critique historique, se résume en cette phrase : « Sed in primis ad fontes ipsos properandum... tenenda antiquitas, quae non modo ex vetustis auctoribus, verumetiam e nomismatis priscis e titulis saxisque colligitur. » *De ratione studii* dans les *Opera omnia* (Leyde, 1703, in-fol.), t. I, col. 523, B, E.

2. Cf., sur les gloses au XVIe siècle, mon édition de Gaguin : *Epistolae*, t. II, p. 5, n. 3.

Le lecteur voudra bien passer sur la forme un peu lourde et quelque peu ingrate sous laquelle sont présentés ces rapprochements entre Rabelais et ses confrères en religion, en voulant bien ne considérer ces pages que comme une suite de documents destinés à montrer dans quelle voie doit être orientée, semble-t-il, la future critique littéraire du roman de Rabelais, et comment il convient de quitter définitivement les anciens chemins battus de l'édition *Variorum* où continue de piétiner plus ou moins, sans utilité pour personne, la majorité des commentateurs de Rabelais.

ADDITIONS

Page 2, note 1, ligne 7. — « La déclaration de Pétrarque. »

On peut rapprocher de cette déclaration la pensée suivante d'Érasme : « Ab omni factione semper et constanter abhorrui. » *Supputatio errorum in censuris Beddae, Opera omnia* (Leyde, 1706, in-fol.), t. IX col. 519 D.

Page 2, note 1. — Les protestants eux-mêmes, au moins au début, ne demandaient pas la suppression des monastères et de la vie monastique, mais souhaitaient qu'ils fussent réformés. Dans l'article X des douze articles envoyés par Mélanchthon de la part des protestants allemands à François Ier pour qu'il les fît examiner par la Faculté de théologie de Paris, on lit ce passage :

« Non enim petunt boni, ut monasteria deleantur, sed optarent ut sint scholae, sicuti fuerunt quondam, et ut ingentes illi census et proventus ecclesiastici, quos majores nostri tam liberaliter, fraudatis etiam saepenumero haeredibus, contulerunt, gloriam Dei et publicam utilitatem spectantes, in usus meliores verterentur, ut ex eis alerentur, qui juventutem omnium

ordinum bonis artibus et moribus instituerent, non ut passim hodie homines ignavi et otiosi... Constat ex scriptis nostris non improbari monasticam vitam propter rerum illarum usum, sed superstitionem et fiduciam impiam damnari. » *Philippi Melanthonii opera omnia* (Halle, 1835, in-4°), t. II, col. 773-774; t. II, du *Corpus Reformatorum*, édité par Karl Gottlieb Bretschneider.

Page 4, ligne 5. — « Ces natures grossières. »

Érasme écrit dans ses *Antibarbares* : « Qui hodie professione religionis sese vendicant, censummatam pietatem arbitrantur nihil scire, ac maxima ex parte quaestui serviunt aut ventri : Ecclesie proceres Epicurum fere quam Ciceronem malunt imitari... His persuadent egregii sycophantae haeresim esse, scire graecas litteras, haeresim esse, loqui quo more locutus est Cicero. » *Antibarbarorum liber unus* (Bâle, 1520, in-4°), pp. 26-27.

Page 6, ligne 9; page 156, lignes 11 et sqq.

Érasme traite fréquemment les moines de *ventres*.

« Ventres nec graece sciunt, nec latine, et volunt esse judices scriptorum meorum. » *Epist. Henrico Botteo* (Bâle, 29 mars 1528). Édition de Londres, 1642, in-fol., col. 864.

« Ventres ac mali ποιμενές nihil aliud lucri faciunt quam odium ac ludibrium... Cum ventribus non est admodum verbis decertandum... » *Epist. Petro Decimario* (Bâle, 29 mars 1528). Édition de Londres, 1642, in-fol., col. 864.

« Non enim dimicamus pro privatis hominum com-

modis, sed pro Christiani gregis publico bono ; neque ventribus quibusdam improbis suam tyrannidem asserimus. » *Epist. Joanni Vergarae* (Bâle, 1er septembre 1527). *Ibid.*, col. 976.

Plus loin, parlant des cordeliers de l'observance, Érasme écrit, dans une lettre à Celio Calcagnini : « ... Sed venter non tantum auribus, ut ait Cato, verum etiam oculis et mente caret » (Fribourg-en-Brisgau, 28 mars 1531). *Ibid.*, col. 1351.

Luther qualifiait également les « monastici » d'*animalia ista ventris*, dans son traité *De votis monasticis* (Bâle, 1522, in-4°), fol. b 4 : de même, dans ses *Mémoires*. Cf. la traduction de Michelet (Paris, 1835, in-8°), t. I, p. 116. Calvin emploie également le mot *ventre* pour désigner les moines : « Ils ont aussi outrepassé ceste borne quand ils ont mis des ventres oisifs de moines en des bordeaux, ce sont leurs cloistres, pour estre saoulez de la substance d'autruy. » *Epistre au roy de France* (1er aoust 1535) en tête de l'*Institution de la religion chrestienne*, t. III, col. 22 : cf. la collection de ses œuvres complètes dans le *Corpus Reformatorum* (Brunswick, 1865, in-4°, t. XXXI). — « Ista lupanaria Satanae », avait dit Luther en parlant des monastères : *De votis monasticis* (Bâle, 1522, in-4°), fol. b 4. Les deux passages sont à rapprocher.

Page 18, ligne 6. — « L'apologue du mauvais riche. »

La mention du mauvais riche ne se rencontre qu'une seule fois dans Rabelais, II, 2.

Page 21, ligne 1. « Il est vrai qu'ils ne demandaient rien moins que le bûcher pour le *Pantagruel* et son auteur. »

Robert Estienne, dans la préface à l'évangile de saint Matthieu qui parut un an après la publication totale du quatrième livre du *Pantagruel* (1552), reprochait aux théologiens de Paris, qui étaient pourtant ses persécuteurs, de n'avoir pas fait brûler l'athée Rabelais avec son ouvrage :

« Noverat (Robertus) hujusmodi doctores pro Christi pura doctrina libenter accepturos doctrinam athei F. Rablesii (*sic*) ejusque libros impie et insulte *Gargantuae* ac *Pantagruelis* nomine inscriptos; nullam enim operam dederunt ut liber ille maledicti ac blasphemi conviciatoris cum authore cremaretur [1]. » *Evangelium Matthaei, Marci, Lucae, et in eodem commentarii a Stephano Roberto ex scriptoribus ecclesiasticis collecti. Novae glossae ordinariae specimen authore Roberto Stephano.* — 1553, idibus Jan., in-fol.

Cette même année (1553) Théodore de Bèze, qui, cinq ans plus tôt, dans un distique assez peu connu (car il ne figure que dans les premières éditions de ses

1. Cf. Jules Renouard, *Annales de l'imprimerie des Estienne* : (Paris, 1843, in-8°, 2e édit.), p. 327 : « D'aussi tristes inconséquences ne justifient pas, sans doute, mais expliquent et font comprendre les excès de la Sorbonne. On sent que les violences qui ont ensanglanté ce siècle ne sont pas le propre de tels hommes ou de telle corporation, mais le résultat de l'esprit général, on plutôt de la maladie qui affligeait alors la société tout entière. » Magnin, dans le *Journal des Savants*, Paris, 1841, p. 48.

poésies) avait loué Rabelais et montré l'espoir qu'il fondait sur lui ;

> Qui sic nugatur, tractantem ut seria vincat,
> Seria quum faciet, dic, rogo, quantus erit ?

publiait chez Robert Estienne son célèbre ouvrage *De haereticis a civili magistratu puniendis libellus, adversus Martini Bellii farraginem et novorum Academicorum sectam* (in-8°). Théodore de Bèze y fait l'apologie du supplice de Servet et l'éloge de Calvin (pp. 4, 35 et sqq., 130 etc.). — Le distique en l'honneur de Rabelais se trouve dans ses *Poemata juvenilia* qui parurent à Paris en 1548 [1]. Dans ce petit volume, il célébrait également la mort d'Étienne Dolet (fol. 31), les poésies amoureuses de Clément Marot (fol. 41), saluait André Tiraqueau (fol. 57), glorifiait la mémoire d'Érasme en deux distiques placés au-dessous d'un portrait peint de l'illustre érudit hollandais (fol. 42 v°), et dans des vers profondément sentis adressés à sa Bibliothèque, (fol. 37 v°), il mentionnait ses auteurs favoris, et montrait un éclectisme et une liberté de jugement qui ne laissaient pas présager à quel joug pesant il allait bientôt volontairement se soumettre. C'est en effet en cette même année 1548 qu'après un entretien avec Calvin, à Genève, il entrait résolument dans les vues du maître dont il ne tardait pas à devenir le plus fervent et le plus enthousiaste des disciples.

1. En l'absence de cette édition, je cite l'édition in-16 (sans nom de lieu et sans date), conservée à la Bibl. nat. Rés. pyc 1029. — Le distique relatif à Rabelais se trouve au fol. 40 v°.

Michel Fabritius devait rappeler plus tard à Théodore de Bèze l'intimité où il avait vécu à Paris avec Dolet et Rabelais : « Quanquam non satis observaveris te talibus scriptis epicurea licentia celebrare apotheosin Doleti atque Rabelaesi, sodalium quondam tuorum, quos eodem tempore Calvinus, scribendo *de Scandalis*, referebat in catalogum τῶν ἀθέων. » *Responsio ad Calvinum et Bezam pro Francisco Balduino* (Cologne, 1564, in-8°). — Ce passage a été publié par Jules Quicherat dans la *Correspondance littéraire* (Paris, 1858-1859, in-4°), t. III, p. 146. — Le texte de Calvin, auquel il est fait ici allusion, est publié dans la note ci-après.

Page 21, ligne 11. — « Pour les faire tomber dans leurs lacs. »

Cf. tout le début de la lettre à Grunnius dans laquelle Érasme parle des moines et de leurs manœuvres *ut proselytum aliquem in massam illiciant. — Epist. lib. XXIV, epist. 5* (édition de Londres, 1642, in-fol.), col. 1282.

Page 21, note 1. — « ... les demoniacles Calvins... »

Malgré les gages plus spécieux que réels donnés par Rabelais à la *Réforme*, l'irrévérence avec laquelle il parlait souvent des choses les plus respectables et les plus saintes l'avait mis en suspicion auprès de certains catholiques austères comme auprès des Luthériens et des Calvinistes intransigeants. Sa rupture avec Voulté, où l'accusation d'athéisme avait nettement été formulée contre lui, avait laissé une impression durable

sur l'esprit de certains de ses amis comme sur celui de ses adversaires. Comment naquit sa querelle avec Calvin, et qui porta les premiers coups ?, il est assez difficile de le dire avec certitude. On peut toutefois supposer que la publication du *Pantagruel* (1533), et celle du *Gargantua* (1535) décidèrent de la scission complète entre ces deux hommes qui présentaient entre eux des contrastes si tranchés, et qui n'avaient vraiment de commun qu'une érudition aussi étendue que variée [1]. Mais alors que Rabelais aimait la science pour elle-même, la science, pour Calvin, n'était qu'un moyen pour arriver à la connaissance de la vérité. Autant le Tourangeau François Rabelais était gai, jovial, respirant la santé et la bonne humeur, éloigné de toute violence dogmatique, adorateur confiant d'un Dieu tout-puissant, tout bon et miséricordieux, autant le Picard Jean Calvin, avec son visage pâle et maladif, avec la passion d'apôtre qui brillait dans son regard, la rigidité de ses principes et l'orgueil inflexible de sa nature, sorte de grand prêtre biblique d'un Jéhovah vengeur, ne pouvait tarder à dénoncer au tribunal de l'opinion ce qu'il considérait comme des erreurs pernicieuses et condamnables.

1. Parmi les nombreux témoignages contemporains en faveur de l'érudition de Rabelais, voici celui de Guillaume Postel, qui, dans la dédicace de son livre *De originibus seu de hebraicae linguae et gentis antiquitate deque variarum linguarum affinitate* (Paris, 1538, in-4°), fait allusion au crédit dont jouissait Rabelais auprès du cardinal Du Bellay : « Nolo hic attingere propensum illum tuum animum in Jovium, Rabelaesum, Bigotium ac tales absolutae eruditionis viros... » Dédicace au cardinal Jean Du Bellay, 1er mars 1538 (fol. A ii). — Bibl. nat. 4° X 530.

Avant d'attaquer directement Rabelais en l'appelant par son nom, comme dans le traité *de Scandalis* qui parut en 1550, Calvin avait d'abord procédé par des allusions. Déjà, en 1544, dans l'*Excuse aux Nicodemites*, Calvin stigmatisait ces réformateurs au cœur tiède et aux opinions mal assurées qui admettaient des tempéraments avec leur conscience (I) ; allusion vraisemblable à Érasme qui était mort, mais aussi à Rabelais. Pour Calvin, la foi qui n'agissait pas, n'était pas une foi sincère. Dans sa conviction ardente, Calvin reprochant à ses adversaires leur indifférence pour la vérité ou, du moins, leur absence de chaleur et d'enthousiasme à témoigner pour elle, se déclarait prêt au martyr (II). Cette déclaration n'est-elle pas une réponse indirecte à Érasme, qui, dans sa relation de la mort de l'illustre Thomas Morus, son ami, avait déclaré qu'on devait savoir mourir pour la vérité, *mais non pour toute vérité* (« dixerit aliquis, pro veritate mortem oppetendam. At non pro quavis veritate ». — *Gulielmus Covrinus Nucerinus Philippo Montano*, Bâle, 23 juillet 1535. — *Thomae Mori opera omnia*, Francfort-sur-le-Mein, 1689, in-fol., p. 349), et à Rabelais qui maintenait ses opinions « jusques au feu *exclusive* ? » (II, *Prologue*).

Lorsque, dans le même traité *Excuse aux Nicodemites*, Calvin parle des « Lucianiques ou Epicuriens », on songe immédiatement à l'invective de Voulté contre Rabelais, *in Luciani*[1] *simium* (cf. ci-dessus, pp. 329 et 326 329) (III).

1. Ce nom de *Lucien*, appliqué à Rabelais, fit fortune. Ponthus de Thiard, un des membres de la Pléiade, dans son

Cette comparaison de Rabelais avec le philosophe de Samosate, Calvin allait la reprendre trois ans après dans son ouvrage *De Scandalis*, dans un passage où il ne nomme pas tout d'abord l'auteur du *Pantagruel* (IV). Mais plus loin, il n'hésite pas à le faire, et dénonce Rabelais et quelques autres d'avoir « par leur outrecuidance diabolique » profané l'Évangile, « ce gage sainct et sacré de la vie eternelle » (V).

A cette provocation directe, Rabelais répondit dans le chapitre 32 du Livre IV qui parut (en entier) en 1552. Rabelais, chantre réaliste de la vie et adorateur païen de *Physis* « c'est nature », reléguait Calvin et ses pareils, « gens escervelés et desguarniz de bon jugement et sens commun », à la remorque d'*Antiphysie* « partie adverse de nature » et de sa séquelle, dans laquelle il comprenait « les demoniacles [1] Calvins,

ouvrage *De recta nominum impositione* (Lyon, 1603, in-8°), véritable recueil d'insanités philologiques, qualifie Rabelais d'imitateur de Lucien. « Hujus Luciani nostro saeculo gallicus non ineruditus imitator viguit, qui omnium mores hominum, religionesque cavillari peritissimus ludos faciens, et delicias nasoque omnia suspendens, inter sannatores principem locum obtinuit : ipsius proprio cognomine, sacra etiam lingua, id significantissime demonstrante. Is est famosus ille *Rabelez*, qui ab haebraeis dictionibus *Rab* et *lez*, verissimile irrisorum principis nomen habuit, quod gallice dixeris, *un maistre moqueur*. Id vero cognomen fato, ut mihi videtur, quodam illi (quamvis ex genere et familia) est inditum » (p. 27).

1. Déjà, en 1445, Calvin, dans son écrit contre les *libertins* dans lequel il semble avoir eu en vue Rabelais, avait employé ce mot de « demoniacques » pour qualifier ces derniers. (Cf. ci-dessus, p. 387, n. 1). *Contre la secte phantastique*

imposteurs de Geneve ». Calvin semble avoir riposté cette même année à ce trait de satire dans le *Premier sermon* : il paraît également avoir encore eu en vue Rabelais dans une allusion comprise dans le *Tiers sermon* (VI). C'est sur cette dernière réplique que se termina cette polémique que la mort de Rabelais, survenue peu de temps après, allait rendre sans objet.

Voici les différents textes auxquels se réfèrent les phases successives de cette querelle. Le chiffre romain qui précède chaque extrait correspond au même chiffre qui figure dans le courant du texte ci-dessus.

(I) « Il y a la troisiesme espece, de ceux qui convertissent à demy la Chrestienté en philosophie : ou pour le moins ne prenent pas les choses fort à cueur : mais attendent sans faire semblant de rien, voir s'il se fera quelque bonne reformation. De s'y emploier, entant qu'ilz voient que c'est chose dangereuse, ilz n'y ont point le cueur. Davantage il y en a une partie d'eux, qui imaginent des idées Platoniques en leurs testes, touchant la façon de servir Dieu, et ainsi excusent la pluspart des folles superstitions qui sont en la Papauté, comme choses dont on ne se peut passer. Ceste bende est quasi toute de gens de lettres. Non pas que toutes gens de lettres en soyent. Car j'aimerois mieux que toutes les sciences humaines fussent exterminées de la terre, que si elles estoyent cause de refroidir ainsi le

et furieuse des Libertins qui se nomment Spirituels, dans les *Joannis Calvini opera omnia*. T. VII, chap. 19, col. 208 (t. XXXV du *Corpus Reformatorum*).

zele des Chrestiens et les destourner de Dieu. Mais il se trouvera beaucoup de gens de estude, qui s'endorment en ceste speculation : que c'est bien assez qu'ilz congnoissent Dieu, et entendent quel est le droict chemin de salut, et considerent en leurs cabinetz comment les choses doyvent aller : au reste qu'ilz recommandent à Dieu en secret d'y mettre remede, sans se n'entremesler ny empescher : comme si cela n'estoit point de leur office. Qui plus est, se moquent de ceux qui le font, et les arguent d'inconsideration. » *Excuse aux Nicodemites* (1544), *Joannis Calvini opera omnia*, t. VI (*Corpus Reformatorum*, t. XXXIV, Brunswick, 1867, in-4°), col. 600.

(II) « Quant est de moy, je ne me vanteray d'avoir beaucoup enduré, Mais je puis bien dire qu'il n'a pas tenu quelques fois à m'exposer au danger. Et puis qu'ilz m'accomparent à un capitaine : pourquoy sont ilz si malings et inhumains, de ne se contenter que je face autant en ceste bataille spirituelle que nous avons contre le regne de Sathan, qu'on pourroit demander d'un bon et fidele capitaine, qui servira à un prince terrien? Combien qu'ilz s'abusent en ce qu'ilz me mettent si loing des dangers. Car encore que la persecution ne soit pas aujourdhuy prochaine et imminente sur moy : je ne sçay ce qui me pourroit demain avenir. Tant y a que je serois bien beste, si dès ceste heure je ne m'y preparoye, pour n'estre pas surprins. Quand il en faudra là venir, j'espere bien en mon Dieu, qu'il me fera la grace de glorifier son nom par mon sang, aussi bien que je faiz maintenant avec la langue et la plume,

et sans me feindre non plus. Et de faict en cela ilz confesseut leur turpitude, quand ilz ne savent plus que faire, sinon de courir à reproches et maledicence... » (*Ibid.*, col. 607-608.)

(III) « Quant aux Lucianiques ou Epicuriens, c'est à dire, tous contempteurs de Dieu, qui font semblant d'adherer à la parolle, et dedans leurs cueurs s'en moquent, et ne l'estiment non plus qu'une fable; je n'en ay pas voulu ici parler. Car ce seroit bien temps perdu, de les vouloir gaigner par admonition [1]. » (*Ibid.*, col. 602.)

(IV) « Quotquot ergo videmus hodie Lucianicos homines, qui totam Christi religionem subsannant : quotquot item Epicureos, qui nullo Dei metu ad quamlibet nequitiam se prostituunt... » *De Scandalis* (1550),

1. De même, lorsqu'Érasme eut publié son *Liber de sarcienda Ecclesiae concordia deque sedandis opinionum dissidiis* (Anvers, 1533, in-8°, et, la même année, à Bâle deux éditions, à Leipzig, à Paris, etc.), Luther, malgré les prières de ses amis, refusa de répondre, Érasme n'étant plus, à ses yeux, qu'un *sceptique* et un *épicurien*. *Martini Lutheri epistolae* (édit. De Wette, Berlin, 1825-28-59, 6 vol. in-8°), t. IV, p. 497. Dans ses *Propos de table*, Luther traite Érasme de « moque-Dieu », d'épicurien, pire et plus dangereux que Lucien lui-même « Solt ir sagen Erasmus sey ein Gottloser Mann und Epicurer gevest », fol. 411 v°. Cf. également fol. 411. Il concluait : « Darumb er ist [Erasmus] viel erger und schedlicher denn Lucianus. » *Tischreden oder Colloquia* (Eisleben, 1566, in-fol.), fol. 410. — Cf. plus haut le jugement d'Henri Estienne dans son *Introduction au traité de la conformité*..... (1566), p. 328.

Joannis Calvini opera omnia, t. VIII (*Corpus Reformatorum*, t. XXXVI, Brunswick, 1870, in-4°), col. 43.

(v) « Chacun sait qu'Agrippa, Villeneuve, Dolet et leurs semblables, ont tousjours orgueilleusement contemné l'Evangile : en la fin ils sont tombés en telle rage, que non seulement ils ont desgorgé leurs blasphemes execrables contre Jesus Christ et sa doctrine, mais ont estimé quant à leurs ames, qu'ils ne differoient en rien des chiens et des pourceaux. Les autres comme Rabelais, Desgovea, Deperius et beaucoup d'autres que je ne nomme pas pour le present, apres avoir gousté l'Evangile, ont esté frappez d'un mesme aveuglement. Comment cela est-il advenu, sinon que desja ils avoyent par leur outrecuidance diabolique profané ce gage sainct et sacré de la vie eternelle [1] ?

Je n'en ay guere nommé pour ceste heure, mais nous avons à penser que Dieu nous monstre au doigt

1. Cette phrase semble être une sorte de protestation contre ces vers :

> Cy entrez vous, qui le saint Evangile
> En sens agile annoncez, quoi qu'on gronde ;

qu'on lit dans l' « Inscription mise sus la grande porte de Theleme » (I, 54). Du Marsy a cru voir dans ces vers une invitation de Rabelais aux prédicateurs du *Nouvel Évangile* à entrer dans l'abbaye de Thélème. Le passage de Calvin vient démentir cette hypothèse que rien n'autorise. Burgaud des Marets et Rathery sans connaître — ou du moins sans mentionner — le sentiment de Calvin ici reproduit, l'avaient rejetée. Cf. leur édition des *Œuvres de Rabelais*, Paris, 1870, in-12, t. I, p. 287, n. 3.

toutes telles gens, comme miroirs, pour nous advertir de cheminer en sa vocation avec crainte et sollicitude, de peur qu'il ne nous en advienne autant. Mais pource que ces malheureux non seulement scandalisent les infirmes par leur cheute, mais aussi espandent çà et là le venin de leur impiété, pour remplir tout le monde d'un contemnèment de Dieu, il nous faut aussi remedier à un tel scandale. Et de faict, le S. Esprit a prevenu en cest endroit, nous advertissant qu'il viendroit des mocqueurs, qui tourneroyent toute notre esperance en risée. Mais il dit d'autre costé, qu'ils pervertyront les ames legeres et muables. Parquoy si nous voulons estre hors de tel danger, il nous faut seulement cueillir fermeté en Jesus Christ. Les chiens dont je parle, pour avoir plus de liberté à desgorger leurs blasphemes, sans reprehension, font des plaisans : ainsi voltigent par des banquets et compagnies joyeuses, et là en causant à plaisir, ils renversent, entant qu'en eux est, toute crainte de Dieu : vray est, qu'ils s'insinuent par petits brocards et farceries sans faire semblant de tascher sinon à donner du passe-temps à ceux qui les escoutent : neantmoins leur fin est d'abolir toute reverence de Dieu. Car apres avoir bien tourné à l'entour du pot, ils ne feront point difficulté de dire, que toutes religions ont esté forgées au cerveau des hommes : que nous tenons qu'il est quelque Dieu, pource qu'il nous plaist de le croire ainsi : que l'esperance de la vie eternelle est pour amuser les idiots : que tout ce qu'on dit d'enfer, est pour espouvanter les petis enfans. Ces propos sont propres à seduire ou amieller beaucoup de gens : mais c'est quand desja ils sont chatouilleux d'eux-mesmes. Car nous en voyons

plusieurs qui appetent si fort de rejetter tout sentiment de Dieu qu'à grand peine auront-ils ouy quelque son confus de vaines paroles, qu'ils s'alieneront pleinement de la verité... » (p. 1182). *Traitté des Scandales qui empeschent aujourd'huy beaucoup de gens de venir à la pure doctrine de l'Evangile, et en desbauchent d'autres.* — Le traité de Calvin *De Scandalis* parut en édition originale, à Genève, en 1550. La même année, Calvin en donnait une traduction française (10 décembre 1550). Théodore de Bèze l'a réimprimée dans le *Recueil des Opuscules, c'est à dire Petits traictez de M. Jean Calvin* [1] (Genève, imprimé par Baptiste Pinereul, 1566, in-fol.), p. 1182. — C'est ce texte qui est ici reproduit. Dans l'édition des *Joannis Calvini opera quae supersunt omnia*, t. VIII, qui fait partie du *Corpus Reformatorum*, t. XXXVI, le texte latin seul est publié (pp. 1-84). —

Le passage qui correspond au présent texte, se trouve col. 44-46.

(VI) *Premier sermon* (1552).

« Que les docteurs de chambre et de table ne prennent point yci un degré trop hault pour eulx, c'est de gergonner contre le Maistre celeste auquel il nous convient tous donner audience. Les beaux tiltres ne feront yci rien pour exempter personne sinon que messieurs les abbez, prieurs, doyens et archediacres seront contraincts de mener la danse en la condamnation que

1. Le *Recueil* est dédié à Renée de France, duchesse de Ferrare. On sait que Calvin avait été reçu à la cour de cette princesse qui lui avait fait la réception la plus chaleureuse 1535).

Dieu fera... Que tous gaudisseurs se deportent de donner leurs coups de bec, et jecter leurs brocars accoustumez, s'ils ne veulent sentir la main forte de celuy à la parolle duquel ils debvoyent trembler. C'est un abus trop lourd de se faire accroire qu'en me prenant à partie, ils n'auront plus Dieu pour juge. Qu'ils raclent mon nom de leurs papiers en ceste matière, d'autant que je ne pretens sinon que Dieu soit escouté et obei, et non pas de gouverner les consciences à mon appetit, ni de leur imposer necessité ou loy » (col. 391).

Calvin semble encore penser à Rabelais, lorsqu'il dit, dans son *Tiers sermon* (1552) : « Je ne parle de nos philosophes de cabinets, qui sont soubz la Papaulté. » *Johannis Calvini opera omnia*, t. VIII, col. 412. — Cette phrase, selon toute vraisemblance, est une allusion au séjour que Rabelais fit à Rome en 1549. Elle paraît se rattacher aussi aux relations antérieures de Rabelais avec la papauté, et semblerait se rapporter aux faveurs qu'il en avait obtenues, tel cet indult que lui avait accordé le pape Clément VII pour passer dans l'ordre de Saint-Benoît et pour entrer dans l'abbaye de Maillezais (vers 1524); puis sa *Supplicatio pro apostasia* adressée à Paul III qui la reçut favorablement (17 janvier 1536). Ce qui fait dire à Colletet, dans son *Histoire des poètes françois* dont le manuscrit, conservé à la bibliothèque du Louvre, a été détruit dans l'incendie de cette bibliothèque, en 1871 : « Ce que je remarque d'autant plus que je prétens faire voir par là que Rabelais, tout libertin qu'il paroissait aux yeux du monde, ne laissoit pas d'avoir de pieux et dévots sentiments et de defferer merveilleusement aux saintes

constitutions de l'Église catholique et orthodoxe, qu'il reconnut toujours pour sa véritable mère, ce qui est si constant qu'encore que Jean Calvin, ce grand hérésiarque, fist tout ce qu'il put pour l'attirer de son party, mais en vain, et qu'ensuite il le traitast d'impie et d'athée, comme on le voit dans son *Traitté des Scandales*, si est-ce que, jugeant cette relligion nouvelle et de l'invention des hommes plutost que de Dieu, il regimba contre elle, et se tint toujours ferme dans celle qu'il avoit receue de ses pères. Et c'est ce qui obligea sans doute ce grand et fameux sectateur de Calvin, Henry Estienne, de parler de luy de la sorte dans son *Apologie d'Hérodote* (1566) : « Quoyque François Rabelais semble estre des nostres, il jette souvent toutefois des pierres dans nostre jardin. » Cf. ce passage cité par Rathery qui avait reçu en communication une copie manuscrite de l'*Histoire des poètes françois* de Colletet. *Œuvres de Rabelais* (Paris, 1870), t. I, p. 35.

Page 27. — RABELAIS ET ÉRASME.

Dans un article de M. Hermann Schoenfeld sur les rapports de la satire de Rabelais avec l'*Éloge de la Folie* et les *Colloquia* d'Érasme, article qui n'est venu à ma connaissance que lorsque le présent travail était déjà imprimé, l'auteur étudie d'une façon générale la critique sociale, philosophique et morale dans l'œuvre de Rabelais, et la rapproche de passages similaires d'Érasme, limités aux *Colloquia* et à l'*Éloge de la Folie* dont il fait ressortir les analogies. Conçue, comme on le voit, d'après un plan différent du mien, l'étude de M. Schoenfeld est entièrement indépendante de la

mienne et n'offre, avec cette dernière, que de très rares points de comparaison. L'article est intitulé : *Die Beziehung der Satire Rabelais' zu Erasmus' Encomium Moriae und Colloquia* : il a paru dans les *Publications of the Modern Language Association of America* (Baltimore, 1893, in-8°), t. VIII, pp. 1-76.

Page 29. — GARGANTUA, I, 6.

« . . . Et saint Paul, *prim. Corinthior.* XIII : *Charitas omnia credit.* Pourquoy ne le croiriez vous ? Pour ce dictes vous, qu'il n'y a nulle apparence. Je vous dis que, pour ceste seule cause, vous le devez croire, en foy parfaicte. Car les Sorbonistes disent que foy est argument des choses de nulle apparence. »

Ce passage est tiré de l'*Éloge de la Folie* :

« Paulus fidem praestare potuit, ait idem cum ait : Fides est substantia rerum sperandarum, argumentum non apparentium [1], parum magistraliter definivit. Idem ut charitatem optime praestitit, ita parum diálectice vel dividit, vel finit, in priore ad Corinthios epistola, cap. decimotertio [2] » (p. 273).

1. Cette définition de la foi se trouve dans l'*Epistola ad Hebraeos* : « Est autem fides, sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium » (XI, 1).

2. Gérard Lister, dans sa glose, aux mots *Magistraliter definivit*, écrit : « Allusit [Moria] ad glossema illud, quod est in principio Decretalium, afferens diffinitionem fidei, a Paulo datam, non esse bonam, tum quod conveniat spei, quae etiam est substantia rerum sperandarum, tum quod tantum loquatur de futuris. Diffinit autem magistraliter fidem sic, Fides est voluntaria certitudo absentium infra scientiam, et supra

Page 33. — GARGANTUA, I, 29.

On croit entendre comme un écho de la protestation de Grangousier dans ce passage des Commentaires de la langue latine d'Étienne Dolet. On lit, en effet, sous la rubrique *Furendi ornatior usus.*

« . . . Carolum Austricium Hispaniae regem, nomine imperatorem (nomine nominatim dico : quid enim, praeter nomen romani imperatoris, habet ? quam ditionem ? quas terras ? quae regna ? quos orbis fines antiquo illo romano dominatu et imperio dignos ?) levium quarumdam, et non ejus, sed aliena virtute partarum victoriarum insolentia inflatum, sine offensione, aut injuria accepta, sine illato damno ; denique sine causa in Galliam totis viribus irrupisse. Sed hominem effrenata dominandi libidine occaecatum, inconsideratissimaque temeritate praecipitem, et non satis exploratas Gallorum vires insolenter spernentem tandem eventus fefellit. . . » *Commentariorum linguae latine tomus secundus* (Lyon, 1538, in-fol.), col. 559. — Dolet fait ici allusion à l'expulsion des troupes impériales de la Provence, en 1536. On connaît, sur ce sujet, le poème macaronique de Jean GERMAIN : *Historia bravissima Caroli quinti imperatoris a provincialibus paysanis triumphanter fugati et desbifati. Quaeque in Provincia illo existente novissime gesta fuere macaronico carmine recitans per J. V. D. Joan. Germanum in sede Forcalquerii advocatum composita* (Lyon, 1536, in-8). Bibl. nat. Res. pYc

opinionem constituta » (*Ibid.*). — Cf. la remarque de M. Brunetière, *Histoire de la littérature française classique* (Paris, 1904, in-8°), p. 114, note 1.

97; et celui d'Antonius de ARENA : *Meygra entrepriza catoliqui imperatoris quando de anno Domini mille.ccccc. xxxvj veniebat per Provensam bene corrossatus impostam prendere Fransam cum villis de Provensa propter grossas et menutas gentes rejohire per A. Arenam bastifausata.* (Avignon, 1537, in-8°), Bibl. nat Rés. pYc 52.

Page 37. — PANTAGRUEL, I, 45.

« . . . C'est, dist Gargantua, ce que dit Platon, liv. V, *de Repub.*, que lors les republiques seroient heureuses, quand les roys philosopheroient, ou les philosophes regneroient. »

Érasme, dans son *Éloge de la Folie*, avait cité cette pensée de Platon, mais sans indiquer l'ouvrage où elle se trouve.

« Praeclara illa Platonis sententia, beatas fore respublicas, si aut imperent philosophi, aut philosophentur imperatores » (p. 157).

Pages 43-44. — « [Monachi] asininis vocibus in templis *derudunt.* »

Érasme a forgé ce dernier mot (qui n'est pas latin) du verbe *rudere*, braire, le terme qui exprime le cri des ânes : « Rudere ut asinis (COLLOQUIA, *Puerpera*, p. 532). Il a également forgé le composé *obrudere* : « Obrudunt asini ». *Epithalamium Petri Aegidii*, p. 450. — Sur *rudere*, cf. PEROTTI, *Cornucopia* (Bâle, 1526, in-fol.), col. 156, ligne 40. — Luther, pour exprimer le chant des moines, emploie le mot *boare*, beugler (*A boum mugitu deductum opinantur*, PEROTTI, *Cornuco-*

pia, col. 490, ligne 9). — A Rome, le marché aux bœufs s'appelait *Boarium Forum* (*Ibid.*, col. 1134, lig. 14). *Boare*, en italien, beugler, imiter le cri du bœuf. — Parlant des moines, Luther écrit : « Sic enim legisse, sic cantasse, sic boasse, illis satis est. » *De votis monasticis* (Bâle, 1522, in-4°), fol. i 4 (ce passage est à rapprocher de celui d'Érasme). — « In choro, aut boare, aut murmurare mandatum non est » *Ibid.*, fol. kiii.— « Ita orare et boare. » *Ibid.*, fol. kiii v°.— Semblablement, dans le même sens, et appliqué aux mêmes personnes, *boatus* (*Ibid.*, fol. kiii).

Page 43, note 2. — « Ce « non intellectos » se retrouve dans le « nullement par eux entenduz » de Rabelais. »

De même John Skelton, dans son poème *Colyn Cloute*, violente satire contre le clergé séculier et régulier, reproduit une partie des griefs exposés par Érasme. Il parle de ces moines qui ne comprennent jamais ce qu'ils lisent :

> And woteth neuer what thei rede,
> Paternoster, Ave, nor Crede.
> (vers 236-237).

Mais, comme Érasme, il fait des exceptions :

> I speke not nowe of all,
> But the moost parte in generall.
> (vers 246-247).

En relisant les poésies de Skelton, je n'ai rencontré aucun passage qu'on puisse rapprocher de Rabelais. Je

douterais même assez que ce dernier ait connu le poète anglais. (Celui-ci était né vers 1460; il mourut en 1529.) Mais il est certain que Skelton s'est rappelé l'*Éloge de la Folie* dans son *Colyn Cloute* qui parut vers 1520. Peut-être même connaissait-il personnellement Érasme [1]. Quant à la réserve qu'on remarque dans les deux derniers vers cités plus haut, elle n'était que l'expression de la vérité. De même qu'Érasme et Rabelais, malgré leurs critiques contre l'Église et ses ministres, entretenaient des rapports amicaux avec plusieurs de ses représentants, de même Skelton comptait de nombreuses sympathies dans le clergé anglais; et, lorsqu'à la suite de ses violentes attaques contre Wolsey, dans son poème *Why come ye nat to*

1. Ce qui donnerait quelque poids à cette conjecture, c'est le passage suivant de la dédicace au jeune prince Henri (le futur Henri VIII) de son *De laudibus Britanniae* : « Et haec quidem interea tanquam ludicra munuscula tuae pueritiae dicavimus, uberiora largituri, ubi tua virtus una cum aetate accrescens uberiorem carminum materiam suppeditabit. Ad quod equidem te adhortarer, nisi et ipse jam dudum sponte tua velis, remisque (ut aiunt) eo tenderes, et domi haberes Skeltonum, unum Britannicarum literarum lumen ac decus, qui tua studia possit, non solum accendere, sed etiam consummare. » *Illustrissimo puero duci Henrico Erasmus Roterodamus S. P. D.*, dans ses *Epigrammata* (Bâle, 1518, in-4°), pp. 293-294. Dans la pièce de poésie qui suit : *Ode Erasmi Roterodami de laudibus Britanniae, regisque Henrici septimi ac regiorum liberorum*, on lit ces vers :

> Jam puer Henricus genitoris nomine laetus,
> Monstrante fonteis vate Skeltono sacros,
> Palladias teneris meditatur ab unguibus arteis.
>
> (*Ibid.*, p. 299).

courte? (composé avant 1523), il courut se réfugier dans le cloître de Westminster auprès de l'abbé Islip, son ami, celui-ci lui donna asile, le prit sous sa protection, et le garda près de lui jusqu'à sa mort. Cf. l'édition d'Alexander DYCE, *The poetical works of John Skelton* (Londres, 1853, in-8°), t. I, p. xlv. Les vers mentionnés ci-dessus se trouvent dans le tome I, p. 320.

Page 90. — « *Declamatio de laude matrimonii.* »

Érasme a inséré tout ce traité, en l'augmentant de deux paragraphes et en apportant quelques changements à une phrase, dans son *Opus de conscribendis epïstolis*, dont l'édition originale, *Libellus de conscribendis epistolis*, parut en édition princeps à Cambridge, en 1521, in-4°.

Pages 123, note 1, et 244, n. 1.

Érasme développe ainsi son sentiment, au sujet de l'invocation des saints, dans son traité *Modus orandi Deum* et dans un curieux passage d'une lettre à Sadolet :

« Rursum in publicis supplicationibus, ac pompis ecclesiasticis, quantum videmus apud quasdam gentes superstitionis, unusquisque opificum ordo circumfert suos divos, ingentes mali portantur a multis sudantibus, quos oportet identidem refocillare potu. Quaedam statu(r)ae curru vehuntur, representantur personae, gestaque divorum ac divarum, atque interim multa ridicula tum fiunt, tum etiam dicuntur : et tamen

quamquam docta pietas cuperet haec esse sublata e moribus Christianorum, tamen tolerat, quoniam perspicit sine tumultu corrigi non posse, leviusque ducit tolerare malum, quam adhibere remedium. Quamquam haec quoque qualia qualia sunt, moderatius ferunt, qui sciunt ac repetunt a quibus exordiis ea profecta sunt. Sunt enim ista vestigia veteris paganismi. Olim in sacris ludis circumferebatur Bacchus, Venus, Neptunus, Silenus cum Satyris, et difficilius erat in Christianorum vita mutare professionem, quam publicam consuetudinem. Itaque religiosi patres arbitrabantur magnum esse profectum, si pro talibus diis circumferrentur statuae piorum hominum, quos miracula declarabant regnare cum Christo. Si superstitiosa consuetudo cursitandi cum facibus in memoriam raptae Proserpinae, verteretur in religiosum morem, ut populus christianus cum accensis cereis conveniret in templum iu honorem Mariae Virginis : si qui prius in morbis invocabant Apollinem, aut Aesculapium, nunc invocarent sanctum Rochum, aut Antonium; si quae prius petierant uterum ac felicem partum a Junone ac Lucina, peterent idem a sancto Jodoco, aut alio quovis divorum; si qui consuevissent rem domesticam tutandam et augendam Lari, Mercurio, aut Herculi commendare, committerent S. Erasmo aut Nicolao; si nautae pro Venere et Geminis invocarent Virginem matrem, eique pro impiis hymnis canerent nauticam cantionem *Salve Regina*; si qui segetem stultissimis ritibus lustrare consueverant, aut Cererem puerorum ac puellarum cantu delinire, circumferrent per agros vexillum crucis, hymnos modulantes in laudem Dei ac divorum; si pro Jove sospitatore miles ingressurus

bellum sese committeret divo Georgio, aut Barbarae ; si civitates singulae pro tutelaribus diis, adoptarent Bavonem, Marcum, aut alium quempiam e numero discipulorum Christi ; si qui popismatis aliisve profanis ac superstitiosis remediis fulmen arcere, aut procurare consueverant, sonitu consecratarum nolarum, aut suffitu consecratarum frondium idem facerent ; si qui prius magicis artibus dolori cordis medebantur, jam admoto codice Evangelico mederentur : aut qui post auditum primum in Majo coccycem consperso per cubiculum pulvere, quem circumscripto dextri pedis vestigio sustulissent, pulices ac pediculos profligare consueverant, idem facerent illata divi Francisci tunica ; si qui capitis impetigini et alopeciis superstitiosis remediis subvenire consueverant, idem facerent admoto pectine, qui fuit Christo cum matre communis, quem audio Treviris etiam nunc ostendi ; si qui ad bellum se gladiis fortunatis et indusiis incantatis, solent armare, jam sese munirent ligno crucis.

Haec tolerata sunt a patribus, non quod in his esset christiana religio, sed quod ab illis quae commemoravimus, ad haec profecisse magnus pietatis gradus videretur... » *Modus orandi Deum* (*Opera omnia*), t. V, col. 1120.

« Venio nunc ad alteram tuae epistolae partem, qua prudenter admones, ne nimis acriter obsistam popularibus studiis, in his quae licet non sint absolutae pietatis, tamen non sunt cum impietate conjunctae, quod genus sunt, veneratio sanctorum, et picturarum crebritas. Quid ad te delatum sit, nescio ; sed absit ut

usquam in libris meis damnetur sanctorum veneratio, aut imaginum usus, superstitiosum aut praeposterum divorum cultum alicubi taxo : superstitiosum arbitror, quum miles ad latrocinium iturus, sibi promittit incolumem reditum si *Barbarae* simulacrum flexis genibus salutarit, et in illius honorem preculas magicis simillimas recitarit; praeposterum sentio, quum cereolis ac picturis divos venerantur, tota vita cum illorum moribus pugnantes, quum gratissimus divis cultus sit, si quis illorum pietatem imitetur. Picturas ac signa, veluti praecipua vitae ornamenta, demoliri nunquam placuit, quanquam optarim nihil in templis videri, nisi dignum eo loco. De invocandis divis, et adorandis imaginibus magna est digladiatio, Primum, constat nullum esse in divinis voluminibus locum, qui permittit invocare divos, nisi fortassis huc detorquere placet, quod dives in evangelica parabola implorat opem Abrahae. Quanquam autem in re tanta novare quicquam praeter auctoritatem Scripturae merito periculosum videri possit, tamen invocationem divorum nusquam improbo, nec improbandam sentio, modo absit superstitio, quam aliquoties noto, nec id sine causa : superstitionem enim interpretor, quum omnia petuntur a divis, quasi Christus sit mortuus : aut quum hoc animo divorum opem imploramus, quasi sint exorabiliores Deo : aut quum a singulis peculiaria quaedam petimus, quasi hoc possit praestare *Catarina*, quod non potest *Barbara* : aut quum illos inclamamus, non ut intercessores, sed ut auctores eorum bonorum quae nobis largitur Deus. Haec admonere non arbitror tibi impium videri, nec supervacaneum quidem sat scio, si prodigiosam nostratium hac in re superstitio-

nem cognosses. Jam graviori periculo vicina est imaginum adoratio, ad quam nobis adeo non suffragatur Scriptura, ut graviter etiam deterreat : nam si placet subtile Scoti commentum, imagines eadem adoratione adorandas, qua sunt adorandi quos repraesentant, magnopere crassi fuerunt illi veteres, qui tanto studio obstiterunt, ne quid imaginum in templo Christianorum reperiretur. Ad haec, si non idem adorandi genus competit imaginibus Dei ac divorum, quum populus aeque ante divorum imagines adaperit caput, procumbit in terram, adrepit genibus, exosculatur a contactu manus, affricat strophiola, qua tandem nota discerneres adorationis genus ? Quid nunc de illis loquar, qui perinde fabulantur cum imaginibus quasi sensum habeant, nec similiter affecti sunt in omnes Christi ac divorum imagines, sed ab his sperant, quod ab illis non auderent petere ? Haec quum sint nimium vera, tamen nihil poenae deprecabor, si quis usquam in scriptis meis ostendere possit simpliciter a me damnatam vel divorum invocationem, vel imaginum venerationem... » *Opera omnia* (Leyde, 1703, in-fol.), t. III, *pars posterior*, epistola MXCIV, col. 1270 C. — *Erasmus Rot. Jacobo Sadoleto, episcopo Carpentoractensi, S.*

Déjà, dans l'*Éloge de la Folie*, après avoir parlé des joueurs, Érasme avait fait allusion à ces superstitions, sur lesquelles il revenait à nouveau dans l'*Exposition du psaume LXXXV* :

« Hiis rursum adfines sunt ii, qui sibi stultam quidem, sed tamen jncundam persuasionem induerunt, futurum, ut si ligneum, aut pictum aliquem Polyphe-

mum Christophorum aspexerint, eo die non sint perituri, aut qui sculptam Barbaram praescriptis verbis salutarit, sit incolumis e praelio rediturus... » (*Stultitiae laus*, pp. 213-214).

« Rursum, qui salutem animi et corporis petunt a divo Christophoro aut Barbara, nesciunt quomodo oporteat orare. Postulant enim ab hominibus, quod solus Deus potest largiri, et unde illi ipsi gratis acceperunt, quod ab iis petitur. Sed in his, si absit affectus impius, divinus ille spiritus iguoscens hominum simplicitati, corrigit precationis errorem, id largiens quod non postulatum est, sed quod conducit postulanti. » *In psalmum LXXXV Expositio concionalis* (*Opera omnia*, Leyde, 1703-1706, in-fol.), t. 5, col. 509 D.

Calvin semble avoir eu présent à l'esprit ces passages, lorsqu'il écrit, dans son traité *De la nécessité de réformer l'Église* :

« Et nondum crassiores superstitiones attigi : quae tamen rudibus imputari nequeant, quum publico consensu approbentur. Ornant sua idola, nunc floribus et coronis, nunc peplis, vestibus, zonis, crumenis et ineptiis omne genus. Coram illis cereos accendunt, thus adolent, gestant ea humeris in pompa. Confluunt ex longinquis regionibus ad statuam unam, quum domi similes habeant. Similiter quum in uno templo plures sint imagines, aut virginis Mariae, aut alterius, aliis praeteritis, una quasi divinior, frequentatur. Quum ad Christophori precantur imaginem aut Barbarae, precationem dominicam, cum salutatione angelica, illis occinunt... » *De necessitate reformandae Ecclesiae*

(1543), *Calvini opera omnia*, t. VI (*Corpus Reformatorum*, t. XXXIV, in-4°), col. 476. — Cf. Rabelais, IV, 18.

Pages 139 et sqq., et 139, n. 1.

Aux attaques d'Érasme contre la Dialectique et contre Scot, son plus fameux représentant, et dont quelques exemples sont ici publiés (cf. ci-dessus, pp. 139 et sqq.), on peut ajouter les suivants qui montrent quelle importance Érasme attachait à la disparition des méthodes scolastiques :

« Latitant et hodie boni quidem Sileni, sed heu nimium pauci. Bona pars hominum, praeposterum Silenum exprimunt. Si quis rerum vim atque naturam penitus introspiciat, reperiet nullos a vera sapientia longius abesse, quam istos qui magnificis titulis, qui sapientibus pileis, qui splendidis cingulis, qui gemmatis anulis, absolutam profitentur sapientiam. Adeo ut non raro plus verae germanaeque sapientiae deprehendas in uno quopiam homuncione, juxta vulgi opinionem, idiota simplici ac semifatuo, cujus mentem non Subtilis, ut vocant, Scotus, sed coelestis ille Christi docuit spiritus, quam in multis theologorum tragicis personis, ac ter quaterque magistris nostris, Aristotele suo turgidis, magistralium definitionum, conclusionum, et propositionum turba differtis [1]... » *Adagiorum chil. III cent. III*, 1. SILENI ALCIBIADIS.

1. Ce passage fait songer à ces lignes de Pascal : « Ce n'est pas *Barbara* et *Baralipton* qui forment le raisonnement. Il ne faut pas guinder l'esprit ; les matières tendues et pénibles le remplissent d'une sotte présomption par une élé-

Faisant allusion aux maîtres en théologie qui, pour expliquer les saintes Écritures, s'appuyaient sur Aristote et les Scolastiques, au lieu d'interroger l'Évangile et les pères de l'Église, Érasme écrit :

« Novum est pueris ad grammaticam instituendis inculcare modos significandi, praelegere delira glossemata, quae nihil aliud doceant quam impure loqui... Novum est adolescentibus philosophiae candidatis inculcari nugas sophisticas, et commentitias quasdam difficultates, meras ingeniorum cruces. Novum est in publicis scholis, aliud responderi secundum viam Thomistarum et Scotistarum, Nominalium et Realium. Novum est illic excludi argumenta quae petita sunt ex divinorum voluminum fontibus sola vero recipi, quae ducuntur ex Aristotele, ex epistolis decretalibus, ex placitis scholasticorum, ex glossematis juris pontificii professorum, aut similitudinibus plerunque frigidis ex jure Caesareo detortis... » *Adagiorum chil. IV cent. V*, I ; NE BOS QUIDEM PEREAT.

La même idée est reprise, avec plus de développement, dans le passage suivant :

vation étrangère et par une enflure vaine et ridicule, au lieu d'une nourriture solide et vigoureuse. Et l'une des raisons principales qui éloignent autant ceux qui entrent dans ces connaissances, du véritable chemin qu'ils doivent suivre, est l'imagination qu'on prend d'abord que les bonnes choses sont inaccessibles, en leur donnant le nom de *grandes*, *hautes*, *élevées*, *sublimes*. Cela perd tout. Je voudrois les nommer basses, communes, familières ; ces noms-là leur conviennent mieux. Je hais ces mots d'enflure. » *De l'art de persuader* (édit. C. Jourdain, Paris, 1864, in-8°), p. 54.

« Non parum tamen conducet in dialecticis a puero fuisse institutum, tantum ne quis ibi tanquam ad scopulos Sireneos, ut inquit ille, consenescat, et ut Augustinus admonet, absit libido rixandi. Cui vitio proprior est quam hodie vocant *Sophisticam*, qua statim rudis aetas apud quosdam inficitur. Ea magis docet numquam silere, quam disserere. Conducunt omnes libri, quos Aristoteles scripsit de Logicis, de quinque vocibus praedicabilibus, qui liber Porphyrii quidem est, sed ex Aristotele decerptus, de decem Praedicamentiss de Enunciatione, de Analyticis priores ac posteriores, de Elenchis, qui tamen omnes ad judicandum aut in scholis disputandum appositiores sunt, quam ad concionandum, quo magis conducent que de Topicis scripsit et Rhetoricis.

... Officiunt autem judicio, qui dialecticam supervacaneis difficultatibus reddidere spinosam et involutam, perinde quasi ea ars non sit reperta ad recte judicandum de veris et falsis, sed ad ostentationem ingenii. In his tricis immodice exercitatis fere usu venit quod solet iis, qui sub tecto profitentur artem dimicandi gladiis. Res autem agitur certis legibus, ad solam ostentationem. Tantaque est artis fiducia, ut sagittam arcu in se missam, gladio dissecet, si modo steterit qui missurus est, quo jubetur loco, nec nisi jussus mittat. Verum, aiunt, hoc hominum genere nihil ineptius ad seriam pugnam, velut in bello. Quin frequenter accidit ipsis in diatribis suis, ut quoties ira excusserit legum observationem, fiat cruentum spectaculum. Ita qui in scholis per omnem vitam exercitatî sunt argutationibus, secundum placita Thomae, aut Scoti, secundum viam Nominalium aut Realium, si quando vocantur ad seria

suadendum populo, aut ad seriam pugnam adversus Judaeos vel Haereticos, tirones hic esse dicas qui illic erant invicti duces. Sobrium dialectices studium adjuvat naturae vim, immodicum officit [1]... » *Ecclesiastes*, dans les *Opera omnia*, t. V, col. 905-906.

Incidemment, Érasme avait lancé contre la Dialectique des traits comme ceux-ci :

« Ut cibi male olentes, non videntur male olere his qui ederint; ita spurcae Scotistarum et sophistarum literae cum alios melioribus imbutos literis vehementer offendant, ac nauseam moveant; eos qui nugas istiusmodi imbiberunt, nihil offendunt, imo belle videntur et elegantes. » *Parabolae sive Similia*, dans les *Opera omnia* (Leyde, 1703, in-fol.), t. I, col. 622 C.

« Ut panthera bene olet, sed non nisi bestiis, quas ad se trahit, hominibus non item olet : ita Scotus bonis ingeniis gravis est; stupidis istis et bardis quovis aromate gratior. » *Ibid.*, t. I, col. 622 C.

L'entente complète d'Érasme avec les humanistes est mise en relief dans l'extrait suivant d'une lettre empruntée aux *Epistolae obscurorum virorum* :

Magister Adolphus Clingesor Magistro Ortuino Gratio.

« ... Nunc quia vos Colonienses praetenditis Scrip-

1. Ce passage d'Érasme est à rapprocher de ce que dit Sadolet à la fin de son *De liberis recte instituendis liber* (Paris, 1534, in-8°), fol. 50, « cujus artis partem eam... ». — L'édition originale de l'*Ecclesiastes* d'Érasme est datée d'Anvers, 1535, in-8°.

turas trahere ad placitum vestrum, audiatis quomodo etiam ego possum exponere verba Prophetae. Dicit ergo Dominus per os Prophetae : *Et erit in illa die, scrutabor Hierusalem*, id est, visitabo Ecclesiam meam, cogitans reformare eam, tollere erores, si sunt aliqui in ea : *hoc faciam in lucernis*, id est, meditantibus doctissimis viris, sicut sunt in Almania Erasmus Roterodamus, Joannes Reuchlin, et Mutianus Ruffus, et alii ; *et visitabo super vos*, id est, theologos ; *defixos*, id est, obstinaciter induratos ; *in fecibus suis*, id est, in quadam sordida et tenebricosa, et inepta theologia [1], quam ante pauca secula usurpaverunt sibi, relinquentes illos antiquos et literatos theologos, qui in vera luce Scripturarum ambulaverunt. Ipsi autem non sciunt neque latinas neque graecas, neque hebraicas literas, ut possent Scripturas intelligere. Et ergo relicta vera et

1. Thomas Morus, dans sa lettre à Martinus Dorpius, en date de Bruges, 21 octobre 1515, écrit, en parlant d'Érasme : « Erasmus certe neque illis ex grammaticis est, qui tantum voculas didicerunt ; neque ex his theologis, quibus praeter perplexum quaestiuncularum labyrinthum nihil omnino cognitum est... » *Thomae Mori epistolae* dans les *Opera omnia* (Francfort et Leipzig, 1689, in-fol.), p. 285 *b*. — Dans une lettre à Vivès, Érasme lui exposait ainsi sa méthode : « Conati sumus verae pietatis ac religionis aperire fontes ; adnixi sumus rem theologicam plus satis prolapsam ad argutas magis quam necessarias quaestiunculas priscae majestati pro virili restituere ; et sic in me debacchantur monachi quidam, quasi sacrilegium admiserim, quum tu tam gratos et commodos experiaris sophistas, irritabile, ut vulgus existimat, hominum genus.... » *Opera omnia* (Leyde, 1703, in-fol.), t. III, col. 535, lettre 489. — Cf. également t. III, col. 76, lettre 85. — A rapprocher de ce sentiment d'Érasme ici exprimé toute la dédicace de Mélanchthon de son *De*

originali theologia, nihil amplius faciunt, nisi quod disputant et argumentantur et movent inutiles quaestiones. Et ista faciendo, dicunt se defendere fidem catholicam, cum tamen neminem apud se habeant qui pugnat contra fidem ; et sic inutiliter perdunt tempora, et non conferunt aliquam utilitatem in Ecclesia Dei... » *Epistolae obscurorum virorum* (Londres, 1742, in-8°), p. 241. (L'édition originale de ces lettres est de 1515.)

Ce passage rapproché de la strophe très remarquable de Folengo, citée ci-dessus (pp. 160, note 1, et 262-263), montre qu'en Italie, comme en Allemagne et en France, Érasme était considéré comme l'adversaire le plus redoutable de la Scolastique. Il en était de même en Angleterre, où il avait trouvé le plus ferme appui

rhetorica libri tres (janvier 1519) à Bernardus Maurus, et dont voici un passage : « Nam et Dialectica amo, et sic mihi de illis videtur, neminem recte erudiri posse, qui non et illa discat. Sed nugas horum temporum nolo, quibus factum est, ut pro Apostolicis literis sophisticas habeamus, Nazianzenis, Augustinis Lyranos, Carrucanos, Sententiariorum sex millia. Quos ut non est meum nec in ordinem cogere, nec eximere numero : ita hoc, quanquam et fortiter et audacter satis ausim dicere, parum admodum in iis esse, quod cum spiritu illo Evangelico recte conveniat. Ex quo grege sunt, quibus nondum satis Erasmus probatur, qui primus, etiam doctorum judicio, Theologiam ad fontes revocavit... » *Philippi Melanthonis opera quae supersunt omnia* (Halle, 1834, in-4°), t. I, col. 63 (forme le tome Ier du *Corpus Reformatorum* édité par Karl Gottlieb Bretschneider, Halle, 1834, in-4°). — Mélanchthon revient sur la même idée dans la préface qu'il écrivit en tête des *Martini Lutheri piae ac doctae in Psalmos operationes*, Bâle, 1521, in-fol.), publiée dans le *Corpus Reformatorum*, t. I, col. 78 et sqq., etc.

dans la personne de John Colet qui avait eñ égale horreur Thomistes et Scotistes [1].

Cependant, le succès remporté par Érasme ne doit pas faire oublier la part très importante qui revient, dans ce résultat, à un Français, Lefèvre d'Étaples, l'homme dont l'influence sur la Renaissance, en France, au XVIe siècle, a été des plus grandes, supérieure même, selon toute vraisemblance, à celle de Budé. C'est un Anglais, Thomas Morus, particulièrement qualifié pour parler en cette occurrence, qui porte sur Lefèvre d'Étaples le jugement suivant :

« Non negabo (neque enim libenter quenquam sua gloria fraudaverim) nostras [2] permultum Jacobo Fabro Parisiensi debere, quem ut instauratorem verae dialectice veraeque philosophiae, praesertim Aristotelicae, feliciora passim apud nos ingenia, sanioraque judicia consectantur ; ut per eum virum Lutetia gratiam nobis referre quodammodo accepti olim beneficii videatur,

1. Cf., à ce propos, le sentiment de Samuel Knight, le biographe de Colet, et les extraits d'Érasme qu'il cite à l'appui de son opinion : *The life of Dr. John Colet, dean of S. Paul's in the reigns of K. Henry VII and Henry VIII, and founder of S. Paul's School, with an appendix* (Londres, 1724, in-8°), pp. 50 et sqq. — L'influence de Colet sur Érasme a été considérable, et n'a pas encore été mise en lumière autant qu'il conviendrait, semble-t-il. On pourra lire toutefois l'ouvrage de Frederic SEEBOHN, *The Oxford reformers, Colet, Erasmus and More*, Londres, 1869, in-8°, 2e édition. — Cf. également la substantielle notice sur Colet par M. S. L. Lee, dans le *Dictionary of national biography*, t. XL, pp. 321-328.

2. Morus vient de parler des universités (academiae) d'Oxford et de Cambridge.

cum per eum apud nos disciplinas instaurent, quas ipsi a nobis initio acceperunt, quod usque adeo in confesso est, ut id Gaguinus quoque, nec detractor Gallicae laudis, nec buccinator nostrae, in annales suos retulerit... » Lettre à Martin Dorpius, Bruges, 21 octobre 1515, dans les *Epistolae Thomae Mori*. Cf. *Opera omnia* (Francfort-sur-le-Mein, 1689, in-fol.), p. 287.

Grâce à ces efforts, la scolastique se trouva gravement atteinte dans les universités anglaises. En 1535, la lecture des poètes était ordonnée par le roi dans les collèges ; et les étudiants mettaient en pièces les ouvrages barbares sur lesquels ils avaient si inutilement passé leur temps.

« In the year 1535, the king ordered lectures in humanity, institutions wich have their use for a time, and while the novelty lasts, to be founded in those colleges of the university, where they were yet wanting : and these injunctions where so warmly approuved by the scholars in the largest societies, that they seized on the venerable volumes of Duns Scotus and others irrefragable logicians, in which they have so long toiled without the attainment of knowledge, and tearing them in pieces, dispersed them in great triumph about their quadrangles, or gave them away as useless lumber. » Warton, *The history of the english poetry* (Londres, 1840, in-8°), t. III, p. 12, et notes où sont indiquées les sources. — On trouvera, sur la dialectique, des détails fort intéressants dans l'opuscule de Richard Pace dédié à John Colet. Dans cet ouvrage, il est fré-

quemment question d'Érasme. Il fut composé en un mois, à Constance. Il est précédé d'une courte préface de Paolo Bombasio qui avait été, à Bologne, le précepteur de Richard Pace, et qu'un heureux hasard avait amené en Suisse. *Richardi* PACEI, *invictissimi regis Angliae primarii secretarii, ejusque apud Helvetios oratoris, de fructu qui ex doctrina percipitur liber* (Bâle, 1517, in-4°). Cf. en particulier pp. 46 et sqq.; 69; 88 (dialectica recens); 92 et sqq.

Page 141, ligne 5. — « ...où il n'épargne pas l'aristotélisme, cause innocente de tout le mal. »

Il s'agit de l'aristotélisme dévoyé et défiguré par les traductions latines faites, quelques-unes sur le grec, les autres sur des versions arabes (cf. JOURDAIN, *Recherches critiques sur l'âge et l'origine des traductions latines d'Aristote*, Paris, 1819, in-8°), mais non d'Aristote lui-même pour lequel Érasme professait l'admiration la plus vive. Voici comme il le juge dans la préface de l'édition qu'il en a donnée : « ...Unde non injuria M. Tullius, haudquaquam stupidus ingeniorum aestimator, hunc unum appellat aureum flumen, aptius, mea sententia, dicturus, totius sapientiae ditissimum quendam mundum. » Ἀριστοτέλους Ἅπαντα, *Aristotelis summi semper viri, et in quem unum vim suam universam contulisse natura rerum videtur, Opera, quaecunque impressa hactenus extiterunt omnia, summa cum diligentia excusa per Des. Erasmum Roterodamum* (Bâle, 1531, in-fol.), t. I, fol. a2 v°. — Ailleurs, parlant d'Aristote, Érasme déclare que si grande que soit sa science, elle le cède toutefois à Jésus-Christ : « Fateor illum esse

virum eximia doctrina, sed quod lumen tam excellens, quod Christo collatum non obscuretur ? » *Adagiorum chil. III cent. III*, 1 (Sileni Alcibiadis).

Page 141, ligne 11. — Barbouillamenta Scoti. — Les commentateurs ont présenté diverses conjectures pour justifier ce titre bizarre. La moins invraisemblable est celle de Le Duchat [1], qui explique l'emploi du mot *barbouillamenta* « tant à cause que dans 17 volumes in-folio qu'ils contiennent, et qu'on réimprimoit à Paris en 1659, il y a de quoi se *barbouiller* l'esprit à proportion du papier que Scot y a *barbouillé*, que parce que ces mêmes œuvres donnent à qui le lit l'idée d'un autre *barbouillement* que le peintre Holbein sur un endroit de son exemplaire de la *Folie* d'Érasme, avoit fort naïvement représenté par Jean Scot à qui l'âme sortoit par la bouche, sous la figure d'un enfant *stulta cacantis logicalia.* » *Œuvres complètes de Rabelais* (Amsterdam, 1741, in-4°), t. I, p. 231, note 61. Note reproduite dans l'édition *Variorum* des Œuvres de Rabelais (Paris, 1823, in-8°), t. III, p. 199, note 67. Voici une autre explication qui paraîtra peut-être plus simple, et qui n'a pas encore été proposée. Dans un de ses traités de pédagogie, Érasme parle des brimades que subissaient les jeunes gens en entrant au collège. Ce sont d'abord des coups et des sévices de toutes sortes, initiation traditionnelle à l'étude des arts libéraux. Jolie initiation, dit Érasme, et bien peu libérale ! On

1. Cette explication a également été adoptée par le Bibliophile Jacob (Paul Lacroix) : *Catalogue de la Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor au XVIe siècle* (Paris, 1862, in-8°), p. 139.

barbouillait ensuite le menton du « béjaune » comme si l'on voulait le raser ; mais l'eau de savon employée était de l'urine qu'on ingurgitait de force dans la bouche du patient. — Érasme qui identifie volontiers l'instruction donnée dans les collèges avec la dialectique, et celle-ci avec Duns Scot, a pu donner à Rabelais l'idée de ce titre : *Barbouillamenta Scoti*. Ailleurs, dans le même traité, Érasme parlant des coups et des traitements indignes dont on accablait les jeunes écoliers, coupables ou non, dont on voulait ainsi former le caractère, rapporte le cas d'un malheureux enfant de douze ans que ses parents torturaient de la façon suivante, sous prétexte d'éducation : ils lui remplissaient la bouche d'excréments, de telle façon qu'il ne pouvait les rejeter qu'après en avoir absorbé une partie. Dans le célèbre exemplaire de l'*Éloge de la Folie*, conservé aujourd'hui au musée de Bâle, et qui est « illustré » à la plume, en marges, par Hans Holbein, on voit le docteur *Subtil* rendant l'âme par la bouche, sous la figure d'un petit enfant, nu, avec la tonsure monacale, soulageant son ventre « on quel est à temps la matiere fecale retenue » (IV, 67) : Érasme a écrit au-dessus : *Cacat stulta logicalia* [1]. Le texte, interprété par Holbein, porte : « Scoti anima paulisper ex sua Sorbona in meum pectus demigret, quovis hystrice atque Erinaceo spinosior » (p. 327). On peut voir ces dessins reproduits avec la plus grande fidélité dans les deux éditions de

1. Cf. Alfred Woltmann, *Holbein und seine Zeit* (Leipzig, 2e édit., 1876, in-8°), p. 115, n° 111 du catalogue des œuvres ; et t. Ier, p. 124 (Leipzig, 1874). Le passage manque dans la 1re édition.

Jouaust (Paris, 1871, in-8° ; Paris, 1876, in-18), les dessins ayant été photographiés sur bois et gravés sur les photographies. Malheureusement, l'éditeur, qui était pourtant un lettré, a supprimé les annotations d'Érasme sous l'étrange prétexte qu'elles « manquent d'intérêt » ! (p. IX).

Voici les différents textes auxquels il vient d'être fait allusion.

« Qui primum adeunt scholas publicas, coguntur beanum exuere, barbarae rei repertum est aeque barbarum vocabulum. Missus est adolescens ingenuus ad discendas arteis liberales. Verum quam illiberalibus contumeliis initiatur ! Primum macerant illi mentum veluti barbam derasuri, ad id adhibetur lotium, aut si quid lotio foedius. Is liquor impingitur in os, nec licet expuere.... » (*De pueris statim ac liberaliter instituendis libellus*, Paris, 1536, in-8°, fol. d5).

Après avoir parlé de la barbarie qui règne dans les écoles, Érasme ajoute :

« Hujus mali praecipua pars mihi videtur oriri ex publicis scholis quas ambitioso vocabulo, nunc appellant *Universitates*, quasi nihil absit bonae disciplinae ; tum ex monasteriis, praesertim iis in quibus instituntur ad doctrinam evangelicam, quod genus sunt Dominicanorum et Franciscanorum et Augustinensium. In his enim adolescentes vix trimestri studio grammaticae dato, protinus rapiuntur ad sophisticen, dialecticen, suppositiones, ampliationes, restrictiones, expositiones, resolutiones, ad gryphos et quaestionum labyrinthos;

hinc recta in adita theologiae. » *De rectâ latini graecique sermonis pronunciatione dialogus*, dans les *Opera omnia*, (Leyde, 1703-1706), t. I, col. 919 C.

Érasme rapporte enfin ce trait final :

« Puerum annos vix dum duodecim natum, cujus honestissimi parentes fuerant de praeceptore bene meriti, tam immanibus modis tractarunt, ut vix Mezentius aut Phalaris ullus posset crudelius. Stercoris humani tantum vim impegerunt in os parvuli, ut expuere non posset, sed bonam partem devorare cogeretur. » (*De pueris statim ac liberaliter instituendis libellus*, Paris, 1536, in-8°, fol. d IIII).

Il ressort, semble-t-il, de ces citations une certaine corrélation dont Rabelais, qui était pénétré de la lecture d'Érasme, a bien pu tirer parti.

Page 145.

PANTAGRUEL, V, 29.

Dans les doléances d'Épistémon contre « l'institution de caresme », on retrouve les critiques d'Érasme sur ce sujet, critiques qu'on relève dans sa correspondance, dans certains Colloques, notamment dans l'Ἰχθυοφαγία où, sous le pseudonyme d'Éros, Érasme rapporte deux épisodes de sa biographie, et donne des détails pleins d'intérêt sur sa personne ; enfin dans un traité spécial, sous forme de lettre, dédié à l'évêque de Bâle : *Epistola apologetica ad Christophorum episcopum Basiliensem de interdicto esu carnium*, Strasbourg, 1522, in-8° (nombreuses éditions et traductions allemandes

et hollandaises). Cf. l'index de l'édition de Leyde, t. X, et celui de l'édition des *Epistolarum lib. XXXI* de Londres, 1642, in-fol., aux mots : *esus carnium*. — A rapprocher un passage du *De praeparatione ad mortem* d'Érasme (Bâle, 1534, in-4°), pp. 60 et sqq., et un autre de Luther dans l'un de ses sermons : *Predigt am Sonntag nach Weihnachten Nachmittags*, commençant par : « Sed si jejunas Christophoro, Barbarae, Sebastiano... » (29 décembre 1527). *Luthers Werke* (Weimar, 1901, in-4°), t. XXIII, p. 754.

Page 149, lignes 17-18. « ... et sy peu qu'on leur en depart, ce n'est sans deslier la bourse. »

Cf. le remarquable commentaire de la pensée ici exprimée dans l'adage d'Érasme, *A mortuo tributum exigere* (*Adagiorum chil. I cent. IX*, 12) : M. Brunetière en a traduit quelques lignes. *Histoire de la littérature française classique*, 1re partie. — *Le mouvement de la Renaissance* (Paris, 1904, in-8°), pp. 39-40.

Page 160, ligne 10. — « Ce qu'on peut assurer, c'est que dans les trois séjours qu'il y fit, dans le dernier surtout... »

Lire :

« Ce qu'on peut assurer, c'est que dans les différents séjours qu'il y fit, dans l'avant-dernier surtout... »

Le dernier voyage de Rabelais à Rome — voyage qui ressemblait plutôt à une fuite — fut provoqué, d'une part, par la situation difficile dans laquelle se trouvait alors Rabelais, de l'autre, par la nécessité d'échapper aux attaques de ses ennemis auxquelles il restait

exposé sans défense, depuis la mort de François Ier survenue le 31 mars 1547. Rabelais alla rejoindre à Rome le cardinal Du Bellay, son protecteur et son ami. Cf. ci-dessus aux *Additions*, p. 402 (p. 21, n. 1). — M. Paul Lacroix qualifie ce dernier voyage auquel il est fait ici allusion de « troisième voyage de Rabelais à Rome » (*Rabelais, sa vie et ses œuvres*, Paris, 1858, in-12, p. 180, n. 2) ; mais il est hors de doute que ce chiffre doit être augmenté. Cf. la notice de Rathery aux *Œuvres de Rabelais*, Paris, 1870, t. I.

Page 161, note, lignes 1 et 2. — « Or un tedesco, o sia di Franza. »

La France et l'Allemagne revendiquaient la gloire d'avoir donné le jour à Érasme, d'où le nom de *Germanogallus* et de *Gallogermanus* qu'on lui donnait quelquefois. Cf., à ce sujet, *Friderici* NAUSEAE *Blancicampiani... in magnum illum laudatae felicisque memoriae Erasmum Roterodamum, nuper vita defunctum, monodia* (Paris, 1536, in-8°), fol. B.

Page 225, note 1.

Aux deux lettres mentionnées dans cette note, on peut joindre deux autres lettres latines de Budé à Pierre Ami, et qui sont publiées dans le recueil de Josse Bade, *Epistolae Guilielmi* BUDAEI *regii secretarii* (Paris, 1520, in-4°), fol. 46 v°-49 v° ; 102 v°-106. Dans cette dernière, Budé fait allusion à la science encyclopédique de son correspondant : « Quum autem te videam in orbe encyclopaediae ita jam circumactum... », fol. 103 v°. Dans la seconde lettre grecque au même, il faisait allusion à son ἔγκυκλος παιδεία. —

Cf. les Βουδαίου ἐπιστολαὶ ἑλληνικαί (Paris, 1574, in-4°), p. 134, dernière ligne. — A noter, dans ce dernier recueil, une lettre de Budé à Pierre Ami où, dans la dernière phrase, il le prie de saluer Rabelais en son nom. *Ibid.*, pp. 48-49.

Page 228, ligne 8. — « Picatris, recteur de la faculté diabologique. »

Reuchlin appelait les théologiens de Cologne « Colonienses diabologos », avec le sens, il est vrai, de *calomniateurs* (διάβολος). Cf. les *Illustrium virorum epistolae ad Joannem Reuchlin*, in-4° (*s. l. e. a.*), fol. Y iii, ligne 28.

Page 232. — « Ce passage de Rabelais est une réminiscence de Folengo... »

A rapprocher de l'éloge de la musique par Folengo celui qu'en a fait Luther qui aimait, comme on sait, passionnément cet art. Cf. les citations réunies par un de ses biographes, Félix KUHN, *Luther, sa vie et son œuvre* (Paris, 1884, in-8°), t. III, pp. 239 et sqq.

Page 242, note 1. — La même idée se retrouve dans la phrase suivante de Mélanchthon : « Quid quod maxima pars hominum invitatur ad hoc genus vitae [monasticae] propter culinas. » *Lettre à Henri VIII.* — Cette lettre de Mélanchthon à Henri VIII (1er novembre 1539) est à rapprocher de celle de Calvin à François Ier (1er août 1535) en tête de l'*Institution de la religion chrestienne.* — *Philippi Melanthonis opera omnia* (Halle, 1836, in-4°), t. III, col. 815-816. — A rapprocher également de cette lettre de Calvin à Fran-

çois Ier la lettre de Mélanchthon à ce roi (28 août 1535), et une autre, du même jour, à Guillaume Du Bellay. *Philippi* MELANTHONIS *opera*, dans le *Corpus Reformatorum* (Halle, 1835, in-4°), t. II, col. 913-916. La coïncidence des dates commme celle des matières traitées, pour être fortuite, n'en est pas moins digne d'attention.

Page 268, note, ligne 21. — L'exemplaire du *Poliphile* aux armes de François Ier est exposé dans la Galerie Mazarine, Bibl. nat., vitrine XXII, n° 335.

Page 317, ligne 19. — « Le crédit de Marguerite de Valois... »

Dolet exprimait dans les lignes suivantes sa reconnaissance à cette princesse :

« Regina dicitur regis uxor, regni socia, vel quae provinciae alicui praeest, et eam regit : quemadmodum Dido apud Carthaginenses, et Cleopatra in Ponto. Iis te non praeferam, Margarita Valesia, virtutum omnium comitatu stipata ? Regni te Galli sociam merito non appellabo, quae tuis tam evigilatis, exactisque consiliis opem regno Gallo tam saepe fers ? Heroidem non jure vocabo, quae muliebri forma tantum mulier, in omnem herois conatum actumque, heroice te exerces ? Valesiam Palladem novo epitheto non te jure nuncupabo ? cujus studia, favor, auxilium, bona, facultatesque omnes literatis, et doctis omnibus vel ad molestias, calamitatesque propulsandas, vel ad salutem, vitamque tutandam (hic vero non committam, ut in te ingratus videar, cujus salus, vitaque nuper

interfecto a me sicario (deam hanc colite mea causa posteri) ex te et pependit, et mihi tam studiose tua ope tum data, tum restituta est) vel ad honores, magistratusque consequendos tam prolixe patent? tam in promptu sunt ? tam expositae? tam delatae ? tam certae ? Verum te ambitiosius laudare desinam laude omni laudatiorem... » (*Commentariorum linguae latinae tomus secundus*, Lyon, 1538, in-fol., col. 830). Cf. également une poésie de Dolet, *Ad Margaritam Valesiam, reginam Navarrae*, dans ses *Carmina* (Lyon, 1538, in-8°), p. 102 (*carmen LII*). — Outre le dizain « à l'esprit de la royne de Navarre » en tête du *Tiers Livre*, Rabelais, lui aussi, dans le *Prologue* du *Livre V*, avait payé son tribut d'hommages à la sœur de François Ier, lorsqu'il écrit : « Et voy que par long temps avoir au mont Parnasse versé à l'escole d'Apollo, et du fons Cabalin beu à plein godet entre les joyeuses Muses à l'éternelle fabrique de nostre vulgaire, ils ne portent que marbre Parien, alebastre, porphire, et bon ciment royal, ils ne traitent que gestes heroiques, choses grandes, matieres ardues, graves et difficiles, et le tout en rhetorique armoisine, cramoisine : par leurs escrits ne produisent que nectar divin, vin precieux, friant, riant, muscadet, delicat, delicieux : et ce n'est ceste gloire en homme toute consommée, les dames y ont participé : entre lesquelles une extraite du sang de France, non allegable sans insigne prefation d'honneurs, tout ce siecle a estonné tant par ses escrits, inventions transcendantes, que par ornement de langage, de style mirifique. Imitez les, si savez : quant est de moy, imiter je ne les saurois : à chascun n'est octroyé hanter et habiter Corinthe ».

Page 332. — « Il convient de rappeler que Voulté était à Toulouse en 1532. »

Si l'on en croit certains critiques, Rabelais serait un esprit singulièrement audacieux et hardi dont la satire « violente » a fustigé les gens de justice et dénoncé leurs abus. Rien n'est moins exact. Rabelais, s'il n'est pas un timide, est un prudent. Il n'a pas le tempérament des martyrs, et son scepticisme philosophique le met en garde contre les entraînements de l'héroïsme, en supposant qu'il les ait parfois ressentis. Il défend ses opinions, mais il ne prétend pas les imposer et ne les maintient que « jusques au feu *exclusive* ». Il tient à sa « peau ».

Guenille si l'on veut, la guenille m'est chère !

serait-il porté à répondre à qui l'accuserait de tiédeur. Pourrait-on l'en blâmer ? Ses célèbres attaques contre la Cour de Rome, contre les décrétales, contre « l'évacuation de pécune » qui allait grossir le trésor de Saint-Pierre en appauvrissant d'autant celui de la France grâce aux « Uranopetes Decretales [1] », n'étaient

1. PANTAGRUEL, IV, 49 (titre). — « Au dict an 1527, le Roy fist crier par les carrefours de Paris que doresnavant nulz n'envoiasssent à Rome pour aucune expédition, touchant les bénéfices et autres choses, parceque les Espaignolz qui estoient dedans Rome, tenoient le pape captif et prisonnier à Rome. Et néantmoins lesdictz Espaignolz faisoient faire au pape l'expédition des dictz bénéfices et choses qui appartenoient à sa papule, et de l'argent qu'iceulx Espaignolz recepvoient, ilz s'en fortifioient contre nous. » *Journal d'un bourgeois de Paris*, édit. Ludovic Lalanne (Paris, 1854, in-8°), p. 321 (an 1527).

pas dangereuses ni bien compromettantes, comme on a semblé le croire : Rabelais secondait la politique du gouvernement, et les chapitres de son *Quart Livre* étaient le commentaire vivant et populaire des ordonnances et des lettres royaux [1].

Là, comme en d'autres endroits de son œuvre, Rabelais rappelle Jean des Entommeures édifiant la république idéale de Théléme, mais l'élevant sur des plans combinés du roi Gargantua. Témérités réfléchies, audaces calculées dont il avait soupesé d'avance les conséquences probables, Rabelais a passé bien à tort pour un révolutionnaire, alors qu'il a souvent été un agent du pouvoir, luttant contre l'ultramontanisme pour l'esprit laïque; ce qui lui permettait, en fin de compte, de mourir paisiblement sinon dans sa cure, du moins dans son lit, alors que des esprits autrement trempés payaient par l'exil, par la prison ou par le bûcher l'affirmation irréductible de leurs opinions et de leur foi.

La satire des « chats fourrés » du *Ve Livre* est « violente » ; mais ce *cinquième livre* ne parut qu'en 1562, alors que Rabelais était mort depuis longtemps, et qu'il n'avait par conséquent, rien à redouter des choses d'ici-bas. D'ailleurs, on sait le doute qui plane sur la paternité de ce cinquième livre ; non pas qu'on puisse l'enlever entièrement à Rabelais, comme seraient tentés de le faire quelques commentateurs ; mais il est à penser que d'une rédaction première

1. M. Brunetière, dans son étude sur Rabelais, a signalé cette collaboration de Rabelais avec le pouvoir royal. *Histoire de la littérature française classique*, t. I, p. 119 et sqq.

jetée sur le papier, le ou les continuateurs de Rabelais ont remanié cet écrit et lui ont donné ce ton de violence et d'acrimonie confessionnelle qui était si loin de la « manière » et du « faire » de notre auteur. Que sont, par exemple, les attaques spéculatives de Rabelais contre la justice de son temps devant les invectives positives d'Étienne Dolet, contre les juges toulousains de Jean de Caturce ? On sait en quels termes déplacés Rabelais a fait allusion à ce déplorable événement [1] ; qu'on se rappelle, dans des circonstances analogues, l'admirable lettre d'Érasme devant le bûcher de Louis de Berquin [2]. — Voici un passage du discours de Dolet qui se rattache plus particulièrement au présent texte et au supplice de Caturce, qui préféra périr dans les flammes que d'abjurer ses convictions :

« Sed quae (malum) ista ratio est, Tholosae pro delitiis crudelitatem esse ? hancque urbem iis moribus imbutam, ut in hoc solo laetetur, quod ea faciat, quae ab omni humanitatis sensu remota sint, atque aliena,

1. « De la [Pantagruel] vint à Thoulouse, où il apprit fort bien à danser et à jouer de l'espée à deux mains, comme est l'usance des escoliers de ladite université : mais il n'y demeura gueres, quand il vit qu'ilz faisoient brusler leurs regens tout vifz comme harans soretz, disans : Ja Dieu ne plaise que ainsi je meure, car je suis de ma nature assez alteré sans me chauffer davantage. » (II, 5.)

2. *Epistola Carolo Utenhovio*, Fribourg-en-Brisgau, 1er juillet 1529 (édit. de Londres, 1642, in-fol., col. 1277 et sqq. ; édit. de Leyde, t. III, 2, col. 1206, lettre 1060). Érasme revient plusieurs fois, dans ses lettres, sur ce tragique événement. Cf. l'*Index* des deux éditions précitées.

quaeque nequaquam cum aequitate consentiant ? Dixisset multa audacter, pleraque esset non moderate loquutus, omni scelere coopertus esset, haereticorum supplicio plectenda admisisset, quem vivum comburi in hac urbe vidistis (nomen mortui praetereo, igne quidem consumpti, sed hic adhuc invidiae flamma flagrantis) an tamen poenitenti via ad sanitatem salutemque praecise intercludi debuit ? Nunquid scimus cujusvis esse hominis errare et labi, nullius nisi insipientis perseverare ? An post discussam illius caliginem, dilucescere mox posse diffidendum erat ? Quare ex erroris vortice voragineque emergenti, et se ad portum frugemque bonam recipere cupienti, non omnium consensu data est navem inhibendi facultas ? Fuit haec ultima illius vox, et a pontificis sententia, et a senatus judicio capitali provocatio : quam quis probabilem acceptamque haberi debuisse jure ullo inficietur ? ... » *Stephani Doleti oratio secunda in Tholosam*, dans l'ouvrage *Stephani Doleti orationes duae in Tholosam : ejusdem epistolarum libri duo ; ejusdem carminum libri duo ; ad eundem epistolarum liber, s. l. et. a.* (*sed* Lyon, 1535, in-8°), pp. 55-56. — Pour l'ensemble et les circonstances dans lesquelles fut prononcé ce discours, cf. Copley CHRISTIE, *Étienne Dolet* (Paris, 1886, in-8°), pp. 104 et sqq.

CALVIN ET RABELAIS

Aux documents publiés ci-dessus, page 402 (*P. 21, note 1*), relatifs à la querelle de Calvin et de Rabelais, il convient d'ajouter le suivant, d'une importance toute particulière, et où *Pantagruel* est cité. Déjà Calvin, dans une lettre de la fin d'octobre 1533, à propos du livre de Marguerite de Valois, *Le miroir de l'ame pecheresse*, rapportait que la Faculté de théologie de Paris avait mis à part cet ouvrage pour l'examiner, mais que « se pro damnatis, libris habuisse obscoenos illos *Pantagruelem*, *Sylvam* et ejus monetae ». Cette lettre a fréquemment été publiée. Herminjard l'a donnée d'après l'autographe original aujourd'hui disparu. Cf. *Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française*, t. III, p. 106; et les *Joannis Calvini opera omnia*, t. X, col. 27 et sqq., n° 19, où elle n'est transcrite que d'après une copie de l'original. — Le passage cité ci-dessus se trouve, dans ce dernier tome, à la colonne 29, ligne 19.

Cette allusion au *Pantagruel* vise, selon toute vraisemblance, l'édition donnée à Lyon, en 1533, par François Juste, peut-être même celle de Claude Nourry parue antérieurement dans la même ville, soit cette même année 1533, soit à la fin de 1532, sans date, et qui est la première des éditions connues. L'édition

de François Juste, dont on ne connaît qu'un exemplaire conservé à la Bibliothèque royale de Dresde et que MM. Léon Dorez et Pierre-Paul Plan ont reproduite en fac-similé dut être détruite, comme l'ont justement supposé les précédents éditeurs dans l'étude critique qui précède cette précieuse publication (p. xxv) [1]; de même l'exactitude de la date de la lettre de Calvin à laquelle il est fait allusion plus haut se trouve corroborée par la publication des documents très importants mis en lumière par M. Léopold Delisle : *Notice sur un registre des procès-verbaux de la Faculté de théologie de Paris pendant les années 1503-1533*, dans les *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale* (Paris, 1899), t. XXXVI, première partie, pp. 405-407.

Voici le passage de Calvin :

« .....Or si un homme qui nous veut attirer apres les dieux estranges merite d'estre mis à mort : que sera-ce de ces chiens qui ne demandent qu'à pervertir et abrutir tout le monde, tellement qu'on ne sache plus que c'est de religion ? Et aujourd'huy nous voyons ceste semence par trop estendue par tout le monde,

1. Cf. ci-dessus, p. 393, n. 1. — Le titre exact du volume est le suivant : *Pantagruel* | *JESUS MARIA.* | *Les horri* | *bles et espou* | *vantables faictz et prouesses* | *du tres renom*[*m*]*e Pantagruel,* | *Roy des Dipsodes, fils du* | *gra*[*n*]*t geant Gargantua, co*[*m*] | *pose nouvellement par mai* | *stre Alcofrybas Nasier.* | *Augme*[*n*]*te et corrige frai* | *chement, par maistre Jehan* | *Lanel docteur en theologie.* | *M. D. XXXIII.* | *On les vend a Lyon, en la* | *maison de Francoys Juste* | *demourant devant nostre* | *Dame de Confort.*

gens prophanes qui ne font que se gaudir, et se mocquer de tout ce qu'on dira de Dieu. Que sera-ce aussi de ceux qui blasphement si manifestement, qu'il semble qu'ils veuillent exposer en mocquerie l'Escriture saincte, comme s'il n'y avoit que des farces ? Ceux donc qui brouillent, et polluent ainsi les choses sainctes, que meritent-ils, quand nous voyons que Moyse en parle en telle sorte ? Voici un homme, un bigot, qui voudra inventer une religion nouvelle : comme si on vouloit ici restaurer la papauté, comme si on y vouloit mettre l'Alchoram de Mahomet. Or celuy la sans remission doit estre mis à mort, Dieu l'ordonne. Et si on dit que c'est cruauté : il faut qu'on s'adresse à Dieu, et on verra si on pourra gagner son proces. Et d'autre part, si on doit bien cracher au visage à telles gens, encores qu'ils disent qu'ils ont zele pour maintenir l'honneur de Dieu : que sera-ce de ceux qui le veulent aneantir au prix ? Toutesfois revenons au propos. Voila un homme qui par une sotte devotion aura voulu pervertir la verité, et la tourner en mensonge : celuy la doit mourir. Or voici un rustre qui aura des brocards villains contre l'Escriture saincte : comme ce diable qui s'est nommé Pantagruel, et toutes ces ordures et villenies : tous ceux-la ne pretendent point de mettre quelque religion nouvelle, pour dire, qu'ils soyent abusez en leurs folles phantasies : mais ce sont des chiens enragez qui desgorgent leurs ordures à l'encontre de la majesté de Dieu, et ont voulu pervertir toute religion : faut-il que ceux-la soyent espargnez ? Mais quoy ? Ils ont les Cardinaux pour leurs suppots, ils sont favorisés d'eux, et les supportent : et mesmes on verra les noms de messieurs les Cardinaux

blasonnez en ces beaux livres, qui sont pour se mocquer autant de Dieu que de Mahomet : c'est tout un, tout cela sera souffert : moyennant qu'on ait applaudi aux Cardinaux, c'est assez, ils sont bien aises d'estre ainsi enregistrez, et qu'on voye, que non seulement ils se mocquent de toute religion, mais qu'ils la voudroyent abolir du tout .... » *Sermon LXXXVIII sur le Deutéronome* (*Le troisiesme sermon sur le chapitre XIII, du mercredi 16e d'octobre 1555*). — *Joannis Calvini opera quae supersunt omnia* (Brunswick, 1884, in-4°), t. XXVII, col. 261-262 (du *Corpus Reformatorum*, volumen LV).

ERRATA

Page 6, note 5, ligne 2 (*id. est*), lire : (*id est*),.
Page 14, note 2, ligne 5, cagotzt, *lire* : cagotz,.
Page 90, note, ligne 5, de langue, *lire* : de la lingue...
Page 159, note 1, ligne 8, Brunswich, *lire*: Brunswick,.
Page 160, ligne 10, dans les trois séjours qu'il y fit, dans le dernier surtout..., *lire* : dans les différents séjours qu'il y fit, dans l'avant-dernier surtout... (cf. ci-dessus, p. 438).
Page 162, ligne 9, édition de 1617, *lire* : édition de 1517.
Page 175, ligne 8, en 1608, *lire* : en 1606.
Page 176, dernière ligne de la note, *Laudes*, lire : *Laudi*.
Page 177, ligne 16, des phrases, *lire* : de phrases...
Page 203, note 1, ligne 2, « *l'Isle Sonnate* », lire : « *l'Isle Sonnante* ».
Page 247, note 2, ligne 9, p. 266, *lire* : p. 226.
Page 306, ligne 7, *Prologus*, lire : *Prologue*...
Page 332, ligne 17, et page 432, ligne 1 : « Il convient de rappeler que Voulté était à Toulouse en 1532. » — Cette phrase est trop affirmative. La présence de Voulté à Toulouse, en 1532, n'est rien moins que prouvée : ce qu'on peut dire, c'est que, lorsqu'il arriva dans cette ville (en 1534 ?), le souvenir du supplice de Caturce était encore présent à l'esprit de tous.
Page 337 (titre), ESPITRE, *lire* : EPISTRE...
Page 398, ligne 5, *Melanthonii*, lire : *Melanthonis*...

TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos..... v
Les sources monastiques du roman de Rabelais..... 1
Rabelais et Érasme..... 27
Rabelais et Folengo..... 158
Rabelais et Francesco Colonna..... 267
Note sur la rupture de Voulté avec Rabelais..... 315
Note sur le chapitre VI du livre II, et sur l' « Epistre du Limosin de Pantagruel, grand excoriateur de la lingue latiale »..... 337
Note sur un passage du chapitre XLVIII du livre IV de *Pantagruel*..... 348
Appendice I..... 353
Appendice II..... 367
Conclusion..... 388
Additions..... 397
Calvin et Rabelais..... 447
Errata..... 451

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS